Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 14051 – 4,50 F

SAMEDI 31 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Europe entre la monnaie et la politique

L'ORDRE du jour est à l'accélération de l'Europe communautaire. La conférence intergouvernementale, convoquée pour la fin de l'année sur l'union monétaire, devrait préparer une importante modification du traité de Rome pour créer (en 1996 ?) l'amorce d'une Banque d'émission européenne.

Il se pourrait que, parallèlement à cette réunion aux objectifs considérables, s'en ouvre une autre, consacrée à l'accélération de l'union politique, encore dans la prime enfance. Telle est, en tout cas, l'intention désormais publiquement exprimée par le chancelier Kohl et le président Mitterrand. L'un et l'autre pourraient, dès le prochain sommet européen de Dublin, faire une proposition conjointe en ce sens. Selon les propos tenus jeudi soir par le chef du gouvernement de Bonn, l'ambition est d'œuvrer en vue de « la construction des Etats-Unis d'Europe ». Rien de moins. Cette initiative s'inscrit dans le droit fil du dessein grandiose nourri jadis par un homme aussi réaliste que Jean Monnet. Une preuve que l'idée ne relève pas seulement de l'utopie est peut-être à trouver dans la paradoxale conclusion suivante : dans les circonstances actuelles, elle apparaît comme une excellente occasion de ramener sur terre les futurs négociateurs européens.

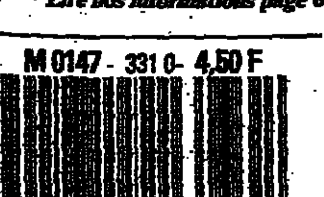
LES sceptiques, ou les cyniques, feront peut-être remarquer que, en se déclarant « tout à fait opposé » à fixer dès maintenant une date-butoir aux travaux de la conférence intergouvernementale, comme le voudrait le président de la République française (qui propose le milieu de 1991), le chancelier allemand a montré le bout de l'oreille.

En prenant parti pour les thèses fédéralistes maximalistes, M. Kohl ne chercherait-il pas, aussi, à gagner du temps et, plus encore, à diluer l'objet le plus concret du débat. Les partenaires de l'Allemagne se cachent à peine de leur désir d'amoindrir le poids du mark en lui substituant l'écu. Les élections en RDA ont convaincu plus que jamais les Allemands de la carte maîtresse que la sage politique monétaire de la Bundesbank a mise entre leurs mains.

CEPENDANT, faire d'une unification monétaire quasi immédiate et radicale de l'Europe des Douze le test principal de la bonne volonté générale, et surtout allemande, est dangereux. Le génie de la construction européenne, ce fut précisément de ne jamais mettre un pays membre devant un choix impossible. Le précédent le plus récent est celui de l'affaire de la TVA, sur lequel on n'a pas suffisamment insisté. Le projet d'harmonisation totale proposée par la Commission aurait conduit la France à renoncer à quelque cent milliards de recettes budgétaires. On se souvient avec quelle véhémence M. Michel Rocard s'opposa à ce projet. Il eut gain de cause, mais sa victoire signifie dans les faits que le grand marché « sans frontières » est repoussé au-delà de 1993. Beaucoup d'autres choses pourront cependant être faites entre-temps pour se rapprocher de l'objectif qui demeure.

Lire nos informations page 6

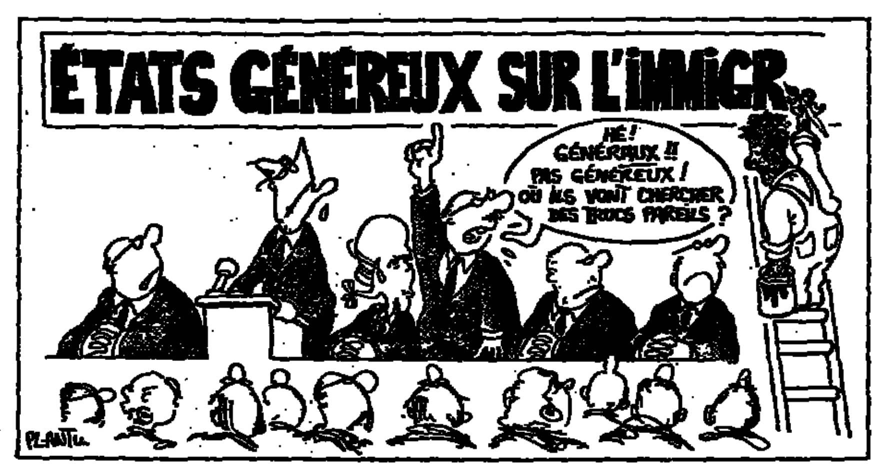
M 0147 - 331 0 - 4,50 F



Le congrès du FN et les états généraux de l'opposition

Le débat sur l'immigration menace les relations entre le RPR et les centristes

La réunion des états généraux de l'opposition consacrée à l'immigration, samedi et dimanche à Villepinte, risque de provoquer de nouvelles tensions entre le RPR et les centristes, surtout si le premier confirme son souhait de réserver aux citoyens français le versement des prestations sociales. Pendant ce temps, à Nice, le Front national tient son huitième congrès. Dans un entretien accordé au « Monde », M. Mégret affirme que le mouvement lepéniste n'a plus aujourd'hui « aucun intérêt à une alliance stratégique » avec le RPR et l'UDF.



Lire page 10 l'article d'Alain Rollat et l'entretien avec M. Bruno Mégret, numéro deux du Front national

Le gouvernement et les élections locales

M. Joxe veut modifier uniquement le mode de scrutin des cantonales

La relance de la décentralisation est souhaitée par tout l'échiquier politique. Fort de l'appui du président de la République, M. Pierre Joxe espère vaincre, d'ici la fin de l'année, les réticences des autres membres du gouvernement devant ses projets de déconcentration administrative. Le ministre de l'intérieur, s'il renonce, pour l'instant, à une modification du mode de scrutin régional, étudie la création d'un système conciliant maintien des cantons et proportionnelle pour l'élection des conseillers généraux.

Depuis des mois, M. Pierre Joxe voulait introduire la proportionnelle dans le mode d'élection des conseillers généraux, mais il se heurtait au farouche défenseur des cantons qu'est M. François Mitterrand (*le Monde* du 11 février). Depuis des mois, le ministre de l'intérieur voulait que la loi impose à des administrations centrales, arc-boutées sur leurs prérogatives, une déconcentration, tant promise depuis des années, mais son projet avait été enterré, Matignon étant ravi de pouvoir s'appuyer sur les réticences des autres ministres (*le Monde* du 7 février).

Vint l'oracle de Moulins. Célébrant le deux centième anniversaire de la création des départements, dans la préfecture de l'Allier le jeudi 22 mars, le président de la République a eu cette phrase : « *J'approuve tout à fait les projets du ministre de l'intérieur* » (*le Monde* du 24 mars). Le projet de loi de M. Joxe sur « *l'administration territoriale de la République* » ressortit, comme par miracle, du tiroir. Pour manifester qu'il est tout à fait sur la même longueur d'onde que son ministre, M. Rocard a donc aussitôt décidé d'aller ouvrir, le 5 avril, le colloque organisé à Rennes par M. Joxe sur les nouvelles relations de l'Etat et des collectivités locales.

Mais le discours de Moulins a aussi montré que le président de la République a évolué sur le mode d'élection des conseillers généraux : s'il a redit qu'il faut maintenir les cantons, il a ajouté que les inégalités de représentation entre la ville et la campagne ne pouvaient être maintenues. Dans un entretien à l'AFP (publié le 29 mars), M. Joxe explique donc qu'il recherche « *un système mixte* ».

THIERRY BREHIER

Lire la suite page 12

Camps nazis devenus staliniens

Les Allemands découvrent que les anciens camps de concentration furent utilisés après la guerre par les Soviétiques et le régime de la RDA

BERLIN
de notre envoyé spécial

A quelques kilomètres à peine de Berlin, la petite ville d'Oranenburg fait désormais partie, depuis l'ouverture du mur, des circuits de promenade des Berlinois de l'Ouest en quête de grand air. A vrai dire, avec son château de peu d'intérêt, son parc encore encombré de baraquements militaires, elle n'a vraiment rien pour piquer la curiosité.

Seuls, aux carrefours, de discrets panneaux attirent l'attention, indiquant la présence d'un ancien camp de concentration nazi transformé par le régime communiste en lieu de recueillement.

Au bout des dernières maisons de la ville, le camp de Sachsenhausen a été gardé en partie en l'état, avec son mur d'enceinte, ses miradors. La plupart des anciens baraquements ont disparu. On en a juste gardé quelques-uns pour les visiteurs, perdus dans un immense terrain parsemé çà et là de quelques stèles.

A l'entrée, un monument aux victimes du camp – juifs, Polonais, Soviétiques, résistants de l'Europe entière, – où, chaque année, de jeunes recrues de l'armée est-allemande venaient prêter serment de lutter contre le fascisme. Non loin, deux bâtiments servent de musée retraçant ce qu'avait été la lutte contre les nazis dans tous les pays d'Europe, et en Allemagne même.

Pas une allusion en revanche, rien pour rappeler que le camp, une fois libéré par les troupes soviétiques, a également servi, sous la direction du NKVD, à interner des milliers de prisonniers allemands dont beaucoup y ont trouvé la mort.

La plupart des anciens camps situés à l'Est ont été fermés en 1948. Les trois derniers, Sachsenhausen, Buchenwald et Bautzen, ont fonctionné jusqu'en 1950. Il s'agissait officiellement de purger le pays de ses éléments les plus fanatiques, anciens SS, anciens fonctionnaires du régime nazi. Mais on n'était pas trop regardant sous Staline sur les « livraisons ». De nombreux innocents ont payé de leur captivité et souvent de leur vie le hasard ou les dénonciations.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 3

Le dépit paysan

Au dernier congrès de la FNSEA, les agriculteurs se sont vivement opposés à leur ministre

Il avait bien préparé sa tirade, Raymond Lacombe. Au moment de la déclamer au ministre de l'agriculture, sa cible rapprochée, de sa voix parfois tonitruante aux accents abrupts de l'Aveyron, la salle s'est tue pour mieux entendre éclater l'orage. « *Monsieur le ministre, vous avez devant vous des syndicalistes en colère, parce que vous voulez porter atteinte à l'unité du syndicalisme agricole, leur bien le plus précieux. C'est un mauvais coup. Et je regrette que ce soit vous qui l'ayez porté. Vous connaissez notre histoire. Il faut croire que le virus de la politique n'est pas bon pour la mémoire.* »

Depuis la libération, la politique agricole française était une affaire de couple, la « cogestion » liant l'Etat et le syndicalisme majoritaire, exclusivement représenté par la FNSEA (et le CNJA pour les moins de trente-cinq ans), au nom de l'unité paysanne. Mais, début mars, le gouvernement a modifié la donne, en reconnaissant comme interlocuteur officiel la Confédération paysanne, de coloration socialiste, minoritaire dans le monde agricole.

« *Vous avez fait le pari de nous diviser, c'est un pari que vous allez perdre* », s'est écrié Raymond Lacombe. « *Si vous détruisez le pacte tacite, qui est le fondement de nos relations, nous n'irons plus mouiller notre chemise à votre place, pendant que vous jouerez les Ponce Pilate.* » Comme dans les ménages qui se déchirent, certains mots lâchés font que plus rien ne sera comme avant. Le président de la FNSEA n'a pas épargné au ministre ses reproches de partenaire négligé, et il régnait, jeudi à Versailles, une atmosphère de séparation, sinon de rupture.

A M. Henri Nallet, visiblement plus ému qu'agacé, M. Lacombe dira plus tard : « *Vous n'avez pas démontré que vous étiez le grand ministre dont l'agriculture a besoin.* ».

ERIC FOTTORINO

Lire la suite page 27 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Fichiers

Le spectre de Big Brother

par Bernard Herszberg

LA tourmente soulevée par la publication au *Journal officiel* des textes organisant les fichiers informatiques de données dites « sensibles » est momentanément apaisée. Mais le spectre de Big Brother demeure et les questions restent entières.

L'une d'elles est assurément de se rendre plus apte à surveiller l'usage que le pouvoir fait de la police, à évaluer le contrôle que le citoyen peut exercer sur le pouvoir (son seul suffrage comme contre-pouvoir ?) et sur la police (inexistant) (cf. *le Monde*, 5 mars 1990, page 13). Mais il en est une autre.

« Le secret est au fond le plus intime de la puissance. L'acte d'épier est secret par nature » (Canetti, *Masse et puissance)*.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est parfaitement bien fondée à dire, à propos du fichage, qu'en levant une petite part du secret (un ressort essentiel du pouvoir), en mettant quelque peu à jour le fonctionnement du parquet (décret du 2 février 1990, ministère de la justice) et de la police (décrets du 27 février 1990, ministère de l'intérieur) loin d'affaiblir les garanties dont pourrait disposer le citoyen, on les renforce.

Mais si on lit attentivement les textes, on découvre que le décret signé le 2 par MM. Rocard et Arpaillange diffère par un détail de l'un de ceux signés le 27 par MM. Rocard, Joxe, Chevènement et Le Pensec : dans le premier sont évoquées les *« origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ou les appartenances syndicales... »*, alors que dans le second il est question de *« l'origine ethnique en tant qu'élément de signalement, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes majeures... »*. D'un texte à l'autre, ce n'est pas la CNIL qui s'est amendée, puisque son avis sur le texte du 2 février, daté du 5 décembre 1989, est postérieur à celui formulé le 6 septembre 1988 sur le texte du 27. Serait-ce donc que MM. Joxe, Chevènement et Le Pensec ont été plus attentifs à ce qu'ils contresignaient que M. Arpaillange ? Le premier ministre, sans doute plus distrait (en raison de sa charge ?), a signé les deux, sans remarquer le détail qui les différenciait. Le 3 mars, M. Rocard, revenu de sa distraction, décide d'abroger les décrets du 27 février, mais pas celui du 2 où il est question des *« origines raciales »*. (Il convient de souligner ici que cette formulation est celle-là même de la loi du 6 janvier 1978 relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », en son article 31.)

Race, racial, raciste

« Ce que dit le concept de race, c'est un peu n'importe quoi : selon les auteurs, il y aurait quatre races humaines, ou quinze, ou vingt-huit, ou même quarante-trois. Au lieu du concept de race, les biologistes utilisent de plus en plus le concept de population. Et quand on considère tout un ensemble de caractères biologiques, on constate que deux populations appartenant à une même « race », par exemple deux populations blanches, peuvent être plus différentes que deux populations appartenant à deux « races » différentes, par exemple une blanche et une noire. » (François Jacob, prix Nobel de médecine, *Racisme, science et pseudo-science*, UNESCO, 1982).

La cause est donc entendue. Si *« chez l'homme les races n'existent pas »* (Ruffié), laissons désormais le monopole de l'usage de cette terminologie aux sélectionneurs en espèces animales destinées à l'élevage et à la qualification des animaux de compagnie, reproduits endogamiquement pour leurs caractéristiques ou leur aspect, et bien entendu à ceux qui font profession d'opinions racistes.

Mais il court, il court, le mot « race ».

Quand, pour prendre la défense de la position adoptée par la CNIL, le vice-président délégué de la Commission, Mme Cadoux, écrit (*le Monde*, daté 4-5 mars 1990, page 8) : *« Ces fichiers ne permettent pas de constituer des fichiers raciaux, politiques, syndicaux... ne peuvent servir de base à un ciblage racial ou politique des Français »*, elle eût mieux fait d'écrire « fichiers racistes... », « ciblage raciste... », car toute donnée relative aux « origines raciales... des personnes » (Loi informatique et libertés, art. 31) est, par nature, raciste. Des fichiers constitués suivant les indications mentionnées aux décrets des 2 et 27 février ne pourraient en rien interdire les fichages auxquels la CNIL entend s'opposer. Serait-ce à son insu, car tout fichier informatique possède par construction un système d'entrées multiples. C'est un de ses avantages. En vue de garantir la sécurité de leurs concitoyens en cas d'une menace sur les libertés fondementales, dans l'hypothèse – par exemple – d'un coup d'Etat à la Pinochet, le président de la République (art. 16 de la Constitution) ou le premier ministre, responsable de la sécurité des systèmes d'information (décret du 3 mars 1986), seraient-ils en mesure de neutraliser ces fichiers ?

La triade race-racial-raciste est indissociable. Les mots dépassent toujours les intentions de leurs locuteurs. Ce ne serait en somme qu'une façon de parler que d'invoquer la *race*, comme on dit *« Dieu »*, sans forcément y croire ? Donc seule l'intonation ou l'intention, voire l'appartenance politique – à supposer qu'elle soit notoire – de celui qui parle serait de nature à faire le distinguo entre l'usage banal et autorisé du terme et son emploi *raciste* ? Les mots sont importants. Il en va de ces *détails* comme de certaines *Bagatelles*. Attention ! Massacres !

Oui, les mots sont importants. Lisez de Gaulle, entendez Mitterrand, écoutez Pasqua et Le Pen. En démocratie du moins, le pouvoir est au bout des mots. S'il n'est bien entendu pas au pouvoir du pouvoir de régler l'usage des mots dans la langue, il peut et doit veiller à leur bon emploi institutionnel.

Le législateur a commis une faute en 1978. Il a sans doute omis de prendre avis auprès des experts qui convenaient, dont plusieurs dans notre pays sont des fondateurs en cette matière : Jean Dausset, François Jacob, prix Nobel de médecine, Claude Lévi-Strauss, Jacques Ruffié, professeurs au Collège de France, Albert Jacquard, directeur à l'Institut national des études démographiques...

Le président (M. Giscard d'Estaing à l'époque) qui a promulgué cette loi n'a pas été assez vigilant.

Le garde des sceaux (M. Arpaillange), qui – en magistrat qu'il est – connaît le poids des mots et se propose de modifier le décret du 2 février (*le Monde* daté 11-12 mars, page 8), proposera-t-il aussi au gouvernement de faire amender la loi par le Parlement ? Il le peut. Il le doit. Le fera-t-il ?

Amender l'article 2 de la Constitution ?

« ... Le peuple français proclame... que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés » (Préambule de la Constitution de la République française, 1946).

C'est devenu aujourd'hui une contradiction dans les termes que de définir les droits de l'homme en évoquant la « race », serait-ce négativement.

Et c'est pourtant ce qu'a fait aussi l'Assemblée générale de l'ONU dès l'article 1 de la Déclaration universelle (1948).

Et c'est ce qu'a répété la Constitution de 1958 : *« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances »* (Art. 2).

Ces textes devenus des références ne pouvaient bien évidemment pas anticiper la démonstration scientifique ultérieure de l'inconsistance du concept de race pour l'espèce humaine.

Faut-il en conséquence modifier la rédaction de l'article 2 de notre Constitution ? Encore conviendrait-il d'en bien choisir le moment. Aujourd'hui, en pleine ascension du nombre des crimes racistes ici, de la multiplication des pogroms ailleurs, ce moment n'est-il pas venu ?

Quelle leçon de civisme républicain serait administrée à l'échelle du pays tout entier si le gouvernement proposait au Parlement de faire ratifier par référendum la suppression du mot « race » dans la Constitution de la France ?

Politique-fiction ? Utopie.

► Bernard Herszberg est professeur à l'université Paris-XII et praticien à l'hôpital Henri-Mondor.

TRAIT LIBRE



Différence

Se faire un peu... arabe

par Jacqueline Chabbi

NOUS pensions que l'affaire dite du « voile islamique » avait enfin ouvert les yeux des pouvoirs publics sur l'urgence qu'il y a à aborder de front les problèmes d'éducation et de culture liés à la présence en France d'une importante population d'origine arabe.

Des consultations semblaient devoir être lancées, des initiatives prises allant dans le sens d'une reconnaissance par nos concitoyens des valeurs que nous apporte cette culture, à travers une politique de valorisation et d'information, notamment sur le terrain de l'école laïque et républicaine : connaissance des cultures de l'immigration, enseignement des langues d'origine, etc. La presse en annonçait l'augure, se fiant à des déclarations faites au plus haut niveau. Des comités étaient réunis, des commissions mises sur pied, des calendriers dressés.

Puis le silence est retombé.

Il aura fallu la mort de trois jeunes gens dans des circonstances odieuses pour qu'à nouveau on s'interroge sur l'intégration au sein de la population française de communautés d'origine arabe.

Il est à craindre que cette brutale dramatisation ne soit à mettre sur le compte d'une trop grande inertie des pouvoirs publics dans la gestion de ce grave dossier et d'une approche qui consisterait à ne vouloir résoudre le problème que par l'effacement des traits spécifiques de cette identité censée se fondre dans une appartenance nationale indifférenciée, en faisant silence sur les réalités d'une culture bien vivante dans ses formes multiples et pas seulement religieuses.

Fantasmes racistes

Ni ce silence ni cet effacement ne nous paraissent à même d'aborder de face un problème de fond qui est celui des fantasmes racistes qui habitent, parfois en toute bonne conscience, l'esprit de nombre de nos concitoyens abusés par des discours simplistes qui occupent un terrain laissé vide.

Le crime raciste n'est en effet que la partie visible d'attitudes collectives sous-jacentes qui travaillent le corps social dans son ensemble comme l'ont montré les passions soulevées par le port d'un foulard par quelques jeunes filles. Il est le témoignage monstrueux du rejet massif d'une identité mal perçue et autorisant tous les amalgames.

Dans le domaine qui est le nôtre, celui de la recherche scientifique, de l'enseignement et de la formation, domaine crucial pour l'avenir, il nous semble que la meilleure façon de répondre au défi qui est lancé à notre société serait de développer dans les enseignements, de manière systématique, par le biais des instructions officielles, des programmes, des manuels et de la formation des maîtres, une connaissance raisonnée et sereine de la culture arabo-islamique. Cela permettrait certainement de conjurer les risques qu'il ne faudrait pas sous-estimer d'une contre-violence qui viendrait répondre à la violence actuelle et qui risquerait de dresser les uns contre les autres des individus poussés à se déterminer, fût-ce en dépit d'eux-mêmes, par rapport à des appartenances collectives antagonistes, chacun étant sommé de choisir son camp.

Apartheid rampant

A l'heure où l'apartheid, là où il se pratique, est en voie d'extinction, allons-nous vers une politique d'apartheid rampant et d'assimilation mutilante, niant par là même les valeurs fondamentales dont est porteuse notre société en ses discours sur elle-même ?

Quant au bruit fait autour de la prétendue incapacité de l'islam à prendre sa place dans la société civile contemporaine, déduite de quelques citations hors contexte de textes sacrés que l'on voudrait déclarer porteurs de fanatisme et de totalitarisme, qu'il nous suffise de dire que, comme les textes fondateurs des autres grandes religions, le discours coranique s'inscrit dans la créativité de l'histoire et ne saurait être réduit à quelque idéologie qui prétendrait en produire une lecture exclusive.

Il y a autant de musulmans que d'islams, et parmi eux des musulmans... athées, comme se plaisait à le souligner récemment J.E. Bencheikh.

Les tentatives actuelles, sous l'égide de Pierre Joxe, d'organisation d'un islam français, qui vont certainement dans le bon sens, resteront cependant sans effet si elles ne s'accompagnent pas d'un ensemble beaucoup plus large d'initiatives et de mesures visant à faire connaître l'identité arabo-islamique sous ses aspects multiples : religieux certes, mais plus encore linguistiques, culturels, esthétiques et civilisationnels.

La conscience historique, de *l'amiral* au *toubib*, jusqu'au *méchoui* des fêtes champêtres, sans compter les contributions majeures intégrées à notre patrimoine scientifique et technique, ne s'y est pas trompée. Elle a fait sien l'adage : *« Enrichissons-nous de nos différences »*.

Assumons-nous, en reprenant la formule du président de la République, soyons *« un peu arabes »* pour que les Arabes de France se sentent, eux, totalement français.

► Jacqueline Chabbi est maître de conférences à Paris-VIII et présidente de l'Association française des arabisants.

AU COURRIER DU *Monde*

Réponses à Robert Escarpit

Le communisme, la Pologne et la Hongrie

De nombreux lecteurs ont réagi aux propos de Robert Escarpit, « Demain, le communisme », paru dans « le Monde » du 14 Mars.

Opposant, à l'époque, du régime du régent Horthy, je ne suis que plus aise de rappeler qu'il est exagéré de déclarer au sujet de la Hongrie que *« le communisme* [l']*avait tiré*[e] *du régime féodal et dictatorial d'avant-guerre et où les événements tragiques de 1956 avaient permis de liquider au sein du parti dirigeant un certain nombre de contradictions »*. En effet.

1) S'il y avait encore des séquelles féodales, principalement des grandes propriétés agraires, la Hongrie d'avant la seconde guerre mondiale n'était quand même pas un régime féodal. Même le *« meilleur disciple hongrois »* de Staline, le sinistre Matyas Rakosi, n'est jamais allé jusqu'à l'affirmer. Si l'évolution fut lente, la responsabilité en revient pour une part majeure aux puissances qui officièrent au démantèlement de la Hongrie (traité-diktat de paix du Trianon, 4 juin 1920).

2) Monsieur le professeur sera certainement étonné de lire que la première loi sur l'assurance sociale hongroise date de 1891, mais, basée sur la décentralisation, elle fut modifiée en 1907 dans le sens de la centralisation et de l'adjonction de l'assurance obligatoire contre les accidents du travail. Diverses extensions étant survenues au fil des années, la refonte se fit avec la loi sur les assurances ouvrières de 1927, complétée, en 1928, de l'assurance au bénéfice des invalides, vieillards, veuves et orphelins. La loi qui créa la caisse de secours aux ouvriers et domestiques agricoles date de 1900, avec des extensions au fil des années, même horthystes. Ces conquêtes sociales furent acquises sous la pression du mouvement ouvrier, certes, mais sans les communistes.

3) Pour ce qui est de la dictature, il faut rappeler que le régime horthyste – né certes dans la « terreur blanche » qui fit suite à la « terreur rouge » – toléra l'opposition, notamment le parti social-démocrate et le parti des petits propriétaires, sauf les communistes et les groupuscules d'extrême droite (croix fléchées). Les communistes, dans l'entre-deux-guerres, n'étaient que quelques centaines en butte à des poursuites. Par contre, une fois le communisme installé au pouvoir par l'armée rouge, en une dizaine d'années, *n* fois plus de communistes furent exécutés et *n* fois plus emprisonnés que durant les vingt-cinq années du régime horthyste.

JOSEPH BAKONYI WINTZENHEIM

∴

Robert Escarpit écrit que le régime communiste polonais qui vient de s'écrouler avait été mis en place par l'URSS dans un pays *« dont l'attitude face au nazisme avait été douteuse »*.

Pour mettre fin à ces doutes, je me permets de rappeler que la Pologne a, la première, tenu tête à Hitler, qu'elle a eu le plus grand mouvement de résistance de l'Europe occupée, qu'elle seule n'a pas produit de Quisling, qu'elle a perdu 22 % de sa population et 40 % de ses biens matériels et qu'à la fin de la guerre, elle avait plus de soldats sur tous les fronts que la France.

ANDRZEJ KRZECZUNOWICZ
Paris

∴

Faut-il avoir l'âme (ou, si l'on n'y croit pas, l'esprit et le cœur) de bois pour qualifier Mgr Lustiger *« un des maîtres de la langue de bois »*, comme le fait Robert Escarpit ? Les « curés rétrogrades » de Pologne sont en bonne compagnie dans son mépris, eux qui un demi-siècle durant ont eu le courage de s'opposer à l'emprise totalitaire du nazisme d'abord, du communisme ensuite. Ils étaient nombreux dans les camps nazis – plus nombreux, sans doute, que les communistes polonais. Il est vrai que l'élite de ces derniers a été décimée déjà avant la guerre par Staline (dont M. Escarpit apprécie *« la vision historique »*).

A aucun moment de la guerre, même après la découverte du charnier de Katyn, il ne s'est trouvé un mouvement politique en Pologne pour collaborer avec Hitler. Sur tous les fronts les forces polonaises ont continué le combat contre lui.

C'est ce que M. Escarpit appelle un pays *« dont l'attitude face au nazisme avait été douteuse »*.

Comment appeler son langage ?

MIECZYSLAW TALARCZYK
Bruxelles

∴

L'article de Robert Escarpit serait hilarant s'il n'était avant tout scandaleux, et déshonorant pour son auteur. Oser soutenir que les événements hongrois de 1956 *« avaient permis de liquider au sein du parti dirigeant un certain nombre de contradictions »* témoigne d'un solide aplomb : sans doute la politique de libéralisation menée par Imre Nagy – amnisties, abolition des camps d'internement, tolérance religieuse – faisait-elle partie de ces « contradictions » que l'orthodoxie marxiste ne pouvait supporter. Peu importe, aux yeux de Robert Escarpit l'écrasement sanglant d'une insurrection : les troupes soviétiques n'avaient d'autre but que de restaurer l'unité doctrinale du parti.

Que la pire brutalité armée puisse sauver la cohérence intellectuelle, voilà un bel exemple de la dialectique maniée par Robert Escarpit. Autre exemple, non moins édifiant : *« Plus durable et plus résistante (...) sera la marque du socialisme implantée dans les institutions et les mentalités, même à travers des pratiques politiques aberrantes. »* L'aveuglement du parti-pris laisse pantois. L'aberration des pratiques politiques marxistes n'est nullement un épiphénomène, une dégénérescence occasionnée par les circonstances historiques : elle tient, comme l'ont montré les théoriciens de l'antitotalitarisme, au corps doctrinal lui-même, au fantasme d'une société sans classes.

PIERRE MARI
Avignon

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

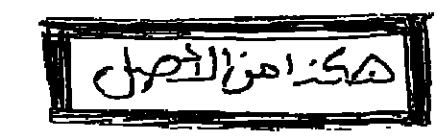
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



هكذا من الاصل

ÉTRANGER

RDA : entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates

Un accord se dessine sur la formation d'une « grande coalition »

La grande coalition entre les chrétiens démocrates et les *sociaux démocrates* est-allemands, souhaitée par le chancelier Kohl à Bonn pour former le premier gouvernement non communiste de RDA, prend contour. Le premier contact officiel entre dirigeants des deux partis, jeudi 29 mars à Berlin-est, dans l'im*meuble de la CDU locale*, a confirmé un large accord sur ce qui pourrait former la trame d'un programme gouvernemental

BERLIN

de notre envoyé spécial

Entre le pasteur markus meckel, qui assure la direction du spd en l'absence de son président, ibrahim boehme, et le vice-président de l'union des églises évangéliques de rda, l'austère lothar de maizière, qui préside aux destinées du parti chrétien démocrate, le courant n'a manifestement pas trop de mal à passer.

L'unification allemande une fois posée comme objectif, reste à savoir comment l'on y va. par rapport aux voisins, il y a peu ou pas de différences. m. de maizière, dont le parti était membre jusqu'en décembre dernier de l'ancien bloc national autour du parti communiste et à ce titre était *représenté au gouvernement*, s'est toujours prononcé pour le respect des traités. il est favorable à une reconnaissance de la frontière oder-neisse avec la pologne, mais aussi à la prise en compte des intérêts soviétiques en matière de sécurité. il a exclu après la victoire de son parti aux élections du i8 mars l'extension du champ de l'organisation militaire intégrée de l'otan au territoire de la rda.

En matière économique et sociale, les points de vue ne sont pas si éloignés que la dureté de la campagne aurait pu le laisser croire. Les principes posées en début de semaine par le parti social démocrate pour la défense des droits des citoyens de RDA dans une négociation avec la RFA, sont largement acceptables parla CDU de l'Est.

Les changements constitutionnels

Les résultats de ces premiers contacts devaient être évalués vendredi par le groupe parlementaire social-démocrate avant qu'une décision soit prise d'ouvrir ou non des négociations officielles. Une grande coalition permettrait à M. de Maizière, candidat à la présidence du gouvernement, de disposer des deux-tiers des voix nécessaires à la chambre du peuple pour opérer les changements constitutionels nécessaires à toute marche en avant vers l'unification. Bien que sorti des urnes avec 2I % des voix seulement, *le SPD tient* en main l'une des clés de lamajorité constitutionelle. L'appoint doit être apporté soit par les deux autres petites formations de *l'alliance* électorale conservatrice, le renouveau Démocratique et l'Union *sociale allemande, soit par les* libéraux.

l'Union sociale allemande, constituée sous l'égide de la CSU bavaroise, l'aile droite de la coalition gouvernementale ouest-allemande, est le principal obstacle à la formation de la grande coalition. Avec ses 6 %, et forte de l'appui des Bavarois, elle a fait monter les enchères, exigeant trois portefeuilles, dont celui de l'intérieur, ainsi que la présidence de l'Etat ou du parlement pour son président, le pasteur Hans Wilhelm Ebeling.

Malgré leurs maigres 5 %, les libéraux pourraient constituer un autre appoint précieux. Ils sont en plein effort pour tenter de se consolider en prévision des prochaines élections communales du 6 mai.

La reunion constitutive du parlement a finalement été fixée a jeudi prochain 5 avril. En attendant de connaitre le résultat des négociations, les députés vont avoir a se prononcer d'emblée sur la question de savoir s'ils doivent se soumettre à un contrôle pour garantir qu'ils n'ont pas eu de fonctions dans l'ancienne police politique. Les mises en cause de plusieurs dirigeants politiques de premier plan, y compris les presi*dents de la CDU et du SPD*, MM. Lothar de Maizière et Ibrahim Böehme, par d'anciens agents de la STASI, la découverte de *fiches concernant tels ou tels* députés dans les actes mis à jour par les commissions chargées de la *dissolution de l'ancienne police*, ont suscité un malaise dans le pays.

« Un Parlement propre »

Nouveau Forum et les mouvements de citoyens issus de la dissidence contre le regime Honecker s'en sont emparés pour exiger que la nouvelle RDA n'oublie pas que la « revolution » d'octobre avait *commencé au nom de la moralité* publique et de la défense des droits de base des citoyens.

Ces groupes, profondément décus par leurs résultats électo*raux du 18 mars, avaient appelé* pour jeudi soir à des manifestations dans toute la RDA afin de demander un « parlement propre ». Ce n'était pas les grandes mobilisations de l'automne, mais plusieurs dizaines de milliers de personnes ont tenu à témoigner par leur présence à Leipzig, Dresde et dans de nombreuses grandes villes que tout n'etait pas oublié. Ils étaient quelques milliers à s'être rendu devant le siège du parlement à Berlin-est, aux cris de *« Stasi raus », pour se dire que* tout n'etait quand même pàs perdu.

H. DE B.

Camps nazis devenus staliniens

Suite de la première page

Ces camps ont vu également débarquer des politiques, y compris des militants socialistes ou communistes jugés trop encombrants parce que s'opposant à la mise en place par les Sovietiques d'un régime communiste un peu trop à leur botte.

Plusieurs dizaines de milliers de morts

On estime a entre 200 et 250 000 le nombre de détenus passés dans les camps. Plusieurs dizaines de milliers y sont morts, principalement en raison des conditions d'internement, de faim, de maladie, de froid dans les hivers d'après guerre.

L'existence de ces camps était connue en Occident. En RDA en revanche, en parler signifiait faillir à l'amitié germano-soviétique, se faire le complice des fascistes. Avec l'effondrement du régime communiste, la RDA retrouve peu à peu sa mémoire. Les historiens, les chercheurs se penchent comme en Union soviétique, comme dans les autres pays de l'Est, sur la période stalinienne. Un peu partout, des souve*nirs enfouis remontent*, des langues se délient.

Le week-end dernier, le quotidien de Berlin-est, le *Berliner Zeitung*, ancien organe du parti à Berlin jusqu'en janvier et maintenant indépendant, a fait éclater le tabou en publiant un grand reportage sur la *découverte de fosses communes* dans une forêt, la forèt de Fünfeichen - « des cinq chênes » - qui borde la *ville de Neubrandenburg*, dans le nord-est de la RDA.

Des milliers de corps y reposent, sous le sable, enterrées à moins d'un mètre de profondeur. La découverte macabre avait *été faite par un collaborateur* du musée historique de la ville, M. Dieter Kruger, mis sur la voie lui-même par un agriculteur et un ancien garde forestier. Les rumeurs sur l'existence de ce charnier s'étaient répandues dans la région depuis le début de l'année.

L'annonce de la découverte a fait boule de neige. A Sachsenhausen, vendredi matin 30 mars, les actuels responsables du lieu devaient officiellement procéder a l'ouverture d'une fosse commune découverte mardi. Des sondages ont permis de retrouver des squelettes dans une forêt en bordure. De pareilles fosses existent également à Buchenwald l'effroyable camp de concentration nazi, situé au sud-ouest, en Thuringe.

Ces recherches devraient permettre de réécrire une page d'histoire jusqu'ici mal connue du début de l'ère *communiste en RDA*. Dans ses propos rapportés par le *Berliner Zeitung*, Dieter Krüger souligne que personne ne sait jusqu'à présent où se trouvent les documents concernant le camp de Fünfeichen, que les chercheurs sont réduits à s'en remettre aux témoignages des survivants de l'époque ou de ce qui s'est transmis de bouche à oreille. Tout avait été fait à la fermeture des camps pour effacer toute trace *de ce qui* s'etait passé.

Des témoignages imprécis

L'examen des fosses devrait notamment permettre de savoir si, comme certaines informations tendent à le faire croire, il y a eu dans certains de ces camps des exécutions *massives. Certains témoignages, cités* abondamment par la presse du groupe Springer à Berlin-Ouest, font état de convois de camions vus à l'époque quittant les camps de nuit, de fusillades...

La police de Staline, qui n'hésitait pas à interner des femmes, des enfants de 12 ans sur simples dénonciations d'avoir été nazi, n'était pas *étouffée par les scrupules*.

Les témoignages cités jusqu'ici sont *trop imprécis pour confirmer* encore telle ou telle théorie. En revanche, la tentation est grande dans les milieux nationalistes conservateurs ouest-allemands d'utiliser l'affaire pour relancer la théorie selon laquelle le nazisme n'était pas un avatar spécifiquement allemand mais s'inscrivait dans une époque historique, où stalinisme, hitlérisme et autres encore concourraient dans l'horreur.

HENRI DE BRESSON

□ **TURQUIE : *nomination d'un nouveau ministre des finances.*** – M. Adnan Kahveci, député d'Istanbul du Parti de la Mère Patrie (PMP, du premier ministre Yildirim Akbulut), a été nommé, jeudi 29 mars, ministre des finances et des douanes de Turquie, en remplacement de M. Ekrem Pakdemirli, qui avait remis sa démission mercredi (*le Monde* du 30 mars). Membre fondateur du PMP et député depuis novembre 1987, M. Kahveci, quarante et un ans, a été ministre d'Etat chargé de la privatisation jusqu'en avril 1989. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

NICARAGUA : après un accord avec les sandinistes

Premières dissensions graves dans la coalition dirigée par Mme Chamorro

La *révolte gronde* au sein de l'Union nationale d'opposition (UNO) à la suite de la signature, mardi 27 mars, d'un *« protocole d'accord sur les modalités du transfert du pouvoir »* qui reconnaît au gouvernement sandiniste sortant un droit de regard sur l'action de la future présidente de la République, Mme Violeta Chamorro (elle prendra ses fonctions le 25 avril).

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

Le conseil politique de l'UNO, composé d'un représentant pour chacune des quatorze formations de cette vaste coalition – des conservateurs aux communistes – qui a obtenu près de 55 % des suffrages aux élections du 25 février, est atterré par les engagements pris par l'entourage de Mme Chamorro, en particulier sur le fonctionnement des forces armées.

« Nous avons demandé des explications au cours d'une réunion organisée mercredi matin avec Antonio Lacayo [gendre de Mme Chamorro et un de ses principaux conseillers, avec M. Alfredo Cesar] », raconte un des membres du conseil politique. *Nous voulions savoir par exemple si l'accord signifiait que le général Humberto Ortega allait être maintenu à la tête de l'armée ou non. Nous n'avons pas réussi à obtenir une réponse claire à ce sujet.* » Les représentants des partis de l'UNO sont d'autant plus scandalisés que la nouvelle présidente s'était engagée à les consulter avant de prendre les grandes décisions. Or, dans ce cas précis, ils ne réussissent même pas à obtenir d'indications sur un accord que la presse sandiniste a qualifié d'*« historique »*, parce qu'il *« établit les bases d'un consensus national »* à long terme.

Le journal de la famille Chamorro, *la Prensa*, applaudit également cet *« accord transcendental »* qui, ajoute l'éditorialiste, constitue *« un pas ferme vers l'institution d'un ordre démocratique »*. Le quotidien souligne que le général Ortega (actuel ministre de la défense) *« a enfin compris que le Nicaragua n'a pas besoin d'une immense armée au service d'un parti politique »*. L'accord prévoit en effet que *« les forces armées ont un caractère professionnel et n'appartiennent à aucun parti politique. Elles obéiront au président de la République conformément à la Constitution (...) et seront réorganisées en fonction de la capacité économique du pays, des besoins sociaux et des accords régionaux »* (sur la dimension des armées en Amérique centrale).

« Cohabitation inacceptable »

Les adversaires de l'accord soulignent que, malgré l'engagement pris sur la *« dépolitisation »* de l'institution, le texte fait encore référence à l'armée populaire sandiniste. *« De plus,* note le président du barreau, M. Roger Guevara, *l'organisation interne de l'armée, totalement contrôlée par des officiers sandinistes, reste intacte puisque le document insiste sur le respect des grades, de l'ordre hiérarchique et des commandements.* » Il est donc logique de penser que le général Ortega – frère de l'actuel président de la République, M. Daniel Ortega – conservera son grade et son poste de commandant en chef de l'armée, à défaut de conserver le ministère de la défense, qui serait confié à un civil.

La plupart des représentants du conseil politique estiment que Mme Chamoro est allée beaucoup trop loin en appuyant un document qui *« perpétue le pouvoir des sandinistes et établit une forme de cohabitation inacceptable »*. Outre les passages consacrés à l'armée, ils remarquent les articles garantissant le maintien des fonctionnaires à leurs postes et l'*« intégrité des pouvoirs de l'Etat »*, c'est-à-dire notamment l'impossibilité de nommer des juges supplémentaires à la Cour suprême, largement dominée par les sandinistes (six juges sur sept).

Voilà en effet de quoi préoccuper les partis de la coalition, qui ont le sentiment de ne pas être associés à la mise en place du nouveau gouvernement. *« On cherche à nous voler la victoire »*, affirme un des dirigeants de l'UNO, qui reproche à l'entourage de Mme Chamoro de négocier *« en secret »* avec les sandinistes, pour satisfaire des ambitions personnelles. Rien ne saurait faire davantage plaisir aux sandinistes qui, malgré de gros efforts en ce sens, n'avaient pas *réussi jusque-là à provoquer de fissures* au sein de la coalition hétéroclite formée par les quatorze partis de l'UNO.

BERTRAND DE LA GRANGE

HAITI

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre la violence

PORT-AU-PRINCE

de notre correspondant

« Justice », « châtiment des criminels macoutes » : par milliers, les Haïtiens sont descendus dans la rue, jeudi 29 mars, pour manifester leur attachement à la constitution libérale de 1987 et leur volonté de changement. A Port-au-Prince, sous la protection discrète de la police et dans une ambiance de carnaval, des dizaines de milliers *de personnes ont acclamé les dirigeants* de l'*« assemblée de concertation »*, qui regroupe les principaux partis politiques et les dix-neuf membres du Conseil d'Etat, qui partage le pouvoir avec le président provisoire, Mme Ertha Pascal Trouillot, depuis le départ du général Avril.

Slogans et pancartes indiquaient sans ambiguïté la préoccupation majeure de la population, encore sous le coup de la vague de violences qui a entraîné la mort d'une quarantaine de personnes depuis huit jours. *« Nous ne serons pas en sécurité et il n'y aura pas d'élections libres tant que les massacreurs n'auront pas été jugés et mis hors d'état de nuire »*, commentait un jeune manifestant. La dissolution des *« brigades de vigilance »* (groupes d'autodéfense dans les quartiers populaires), demandée à la fin de la semaine dernière par l'armée et entérinée par le président contre l'avis du Conseil d'Etat, a mis fin comme par enchantement aux exactions des bandes « macoutes » (partisans de l'ancien régime des Duvalier).

Plusieurs barons duvaliéristes, *parmi les plus redoutés, comme* M. Claude Raymond, se sont publiquement prononcés pour la *« réconciliation nationale »*. Mais dans ce pays où chacun sait que certains militaires ont souvent couvert les crimes nocturnes, quand ils n'y participaient pas directement, l'interrogation demeure : l'armée a-t-elle réellement changé, est-elle prête à assurer la sécurité ?

JEAN-MICHEL CAROIT

EUROPE

URSS : la peur d'un Russe de Lituanie

« Gorbatchev leur a tout donné »

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Il a beaucoup hésité, et puis non : il préfère que son nom ne soit pas cité car maintenant que le KGB est *« l'instrument de Gorbatchev »* et travaille pour les indépendantistes, il vaut mieux ne pas multiplier les risques. Il s'appellera donc Ivan puisque ce communiste de cinquante ans, ingénieur dans une usine d'armement produisant aujourd'hui des magnétophones, pourrait être n'importe lequel de ces Russes qui ne veulent ni quitter la Lituanie ni que la Lituanie quitte l'URSS.

Anxieux de convaincre, il tâche de garder son calme, mais soudain la colère prend le dessus : *« Ils me disent que je suis un occupant ! Vous trouvez, vous, que je suis un occupant ? »* On ne l'est pas quand on est arrivé à Vilnius à l'âge de six ans mais quand, quarante-quatre ans plus tard, on ne parle pas lituanien, il y a peut-être là une attitude ... *« Mais pas du tout,* dit-il, *c'est qu'ils ne nous permettaient pas de l'apprendre. Regardez, les résultats sont là. Où sont les intellectuels russes que nous pourrions leur opposer ? Où sont nos avocats, nos médecins, nos professeurs ? Il y a cinq ans j'ai été même empêché de présenter une thèse à l'Université. »*

Par qui ? Il y a cinq ans, les indépendantistes lituaniens n'avaient pas le pouvoir. *« Ah non ? Et d'où croyez-vous qu'ils soient tous sortis ? Du néant ? Clac ! Comme ça ! Mais non, ils étaient dans l'appareil et croyez moi, vivaient très bien »*. Rétrospectivement donc, il se souvient de ce que lui avait dit son père, général de l'armée soviétique. C'était *« un vrai communiste, vous comprenez, avec l'idéal, qui avait fait trois guerres »*.

Lesquelles ? *« Et bien la guerre civile, la deuxième mondiale. Et puis ici, de 1944 à 1951. On a très peu écrit là-dessus mais c'était comme l'Afghanistan – sérieux »*. Et qu'en pense-t-il de cette guerre des Lituaniens contre l'armée soviétique ? *« Elle ne pouvait rien changer. En 1944 plus personne ne voulait se battre. Toutes ces victimes étaient inutiles »*. Son père, donc, lui avait dit à l'époque : *« Cette guerre n'est pas finie. Maintenant ils vont se légaliser, entrer dans le parti, dans l'appareil...*

« Qui va nous défendre ? »

Et de fait, poursuit-il, ils ont *« maintenant tout pris en main. Gorbatchev leur a tout donné : la radio, la télévision, la presse, et ils utilisent des méthodes de propagande à la Goebbels. »* Pourquoi est-il communiste ? *« Parce que la division est une très mauvaise chose (...) Maintenant en Lituanie, le parti a explosé: Il faut le reconstruire mais qui va le faire ? »*

Apparemment pas lui puisqu'il milite aujourd'hui à Edintsvo (Unité) l'organisation anti-indépendantiste qui est, dit-il, un *« instrument de défense contre l'appareil du parti* (c'est-à-dire l'appareil gorbatchévien) *et les bureaucrates de toute nationalité* (car) *la bureaucratie est restée au pouvoir. Elle a seulement changé de drapeau et pris celui du nationalisme qui n'est que la même chose que le fascisme (...) Gorbatchev et Brazauskas* (le premier secrétaire lituanien) *se sont mis d'accord pour que cela soit ainsi. »*

Pourquoi ? *« Je ne sais pas (...) Il y a eu ces entretiens en tête à tête entre Gorbatchev et Reagan. Peut-être qu'ils se sont mis d'accord sur les pays baltes... contre des crédits... Mais moi, là dedans ? Mais nous* (les Russes de Lituanie) *? Je ne vois pas de garanties pour nous. Qui va nous défendre ? Pourquoi moi, un homme comme un autre, suis-je tombé dans ce jeu politique ? De quoi suis-je coupable ? »*

De quoi a-t-il si peur ? *« D'abord du capitalisme. Déjà notre directeur est le plus riche de l'usine »*. C'est nouveau ? *« Non, bien sûr. Mais avant il ne le montrait pas. Il avait peur. Il y avait une sorte d'égalité, et puis nos produits, personne n'en a besoin sur le marché mondial. »*

Il continuera à les vendre à l'URSS ? *« Pas du tout. Devises pour devises, l'URSS achètera japonais... Nous voulons des garanties politiques et sociales. Nous voulons qu' « ils »* (les dirigeants lituaniens) *nous écoutent.. Qui croire ? Gorbatchev ? Landsbergis ? Brazauskas ? (...) Avant, sous Staline, il y avait un orchestre quand on allait voter. C'était la fête. Aujourd'hui on ne sait même pas pour qui voter. Je suis pour le pluripartisme, mais les gens n'y sont pas prêts. Vous verrez, ce sera la dictature, ici et en Russie. »*

BERNARD GUETTA

□ **Création d'un Comité d'Etat sur les problèmes des nationalités.** – Un Comité d'Etat (ministère) sur les problèmes des nationalités va voir le jour en URSS à la suite de l'adoption d'une loi à ce sujet par le Parlement soviétique, a annoncé jeudi 29 mars l'agence TASS . Le but principal de ce Comité est d' *« empêcher les conflits inter-ethniques »*, selon M. Gueorgui Tarazevitch, le président de la Commission à la politique nationale et aux relations inter-ethniques du Conseil aux nationalités (l'une des deux chambres du Parlement soviétique). – *(AFP.)*

□ **Démission des ministres de la santé et de l'aviation civile.** – Les ministres soviétiques de la santé et de l'aviation civile, M. Evgueni Tchazov et le général Alexandre Volkov, ont quitté le gouvernement *« à leur demande »*, a annoncé jeudi 29 mars la télévision soviétique. – *(AFP, Reuter.)*

L'armée soviétique et le gouvernement de Vilnius s'accusent de « provocations »

L'armée soviétique et le gouvernement lituanien continuent de s'accuser mutuellement de « provocations ». Selon une liste de onze réclamations remise jeudi 29 mars par l'armée soviétique au président Landsbergis, des civils lituaniens auraient mené cinq actes de « sabotage » contre des objectifs militaires. Les forces armées protestent également contre l'enregistrement de volontaires pour la garde des frontières et contre le refus des Lituaniens de remettre leurs armes aux autorités.

Le ministère soviétique de la défense a annoncé l'amnistie des déserteurs lituaniens qui feront savoir « de façon volontaire » qu'ils sont disposés à accomplir normalement leur service militaire. Les autres seront « recherchés et arrêtés ». Selon le témoignage de journalistes soviétiques recueilli par l'AFP, l'armée soviétique conduit depuis plusieurs jours en Lituanie des manoeuvres qu'elle qualifie de « routine » mais qui engagent des moyens importants.

« Discrétion » de la diplomatie américaine

« Nous sommes très actifs, mais la discrétion est importante, a déclaré, jeudi 29 mars, à propos de la situation en Lituanie, un *« haut responsable »* américain, sous le couvert de l'anonymat. *Nous sommes actifs de la façon qui nous semble être la plus à même de réduire les tensions. Il s'agit d'une situation très délicate (...) Nous tentons de résoudre le problème et non de nous glorifier. »*

Ce *« haut responsable »*, a estimé que M. Gorbatchev tentait de ralentir les Lituaniens dans leur marche vers l'indépendance le temps que le Soviet Suprême adopte son projet de loi posant ses conditions à une sécession. *« Notre but premier est d'éviter une explosion »*, a-t-il dit, tout en soulignant que le gouvernement américain avait passé en revue toutes ses options en cas d'intervention soviétique par la force. *« Le but est de produire un résultat satisfaisant sans détruire des relations* (américano-soviétiques) *qui se sont améliorées »*. Mais à la question de savoir si les Etats-Unis avaient de l'influence sur la situation, il a répondu : *« Probablement pas beaucoup »*. De même, a-t-il dit, le destin de M. Gorbatchev n'est pas *« entre nos mains »*.

Aux Etats-Unis, on se refuse à indiquer précisément la manière dont Washington contribue au dialogue entre Vilnius et Moscou. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a affirmé que M. Bush n'entendait pas discuter directement, au téléphone, avec M. Gorbatchev pour ne pas nuire *« à une situation diplomatique délicate »*. Selon les observateurs, cette déclaration laisse entendre que M. Bush ne veut pas dramatiser la situation, en révélant en public qu'il a parlé de la Lituanie avec M. Gorbatchev, et ne veut pas, de plus, courir le risque que ses efforts s'avèrent inutiles aux yeux du monde.

Les seuls contacts de haut niveau connus ont été la rencontre du secrétaire d'Etat James Baker et du ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, la semaine dernière en Namibie, ainsi qu'un message envoyé à celui-ci par M. Baker, dimanche dernier. M. Bush s'est entretenu mercredi au téléphone avec le Premier ministre britannique Margaret Thatcher qui avait eu une conversation téléphonique le même jour avec M. Gorbatchev. M. Fitzwater a clairement laissé entendre que M. Bush tentait d'en savoir plus sur les *« but ultimes »* de M. Gorbatchev en Lituanie car, pour l'instant, il les ignorait. - *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : le débat sur le nom de la République

Compromis sur un trait d'union

Toute la nuance est dans le trait d'union. Les Slovaques et les Tchèques vont continuer à appeler leur pays du même nom, mais les uns y mettront un trait d'union, les autres pas. Il a fallu jeudi 29 mars à l'Assemblée fédérale de Prague douze heures de débats et l'intervention du président Havel, pourtant hospitalisé, pour parvenir à ce compromis : la Tchécoslovaquie s'appellera désormais « République fédérative tchécoslovaque » en tchèque et « République fédérative tchéco-slovaque » en slovaque.

Tous tombèrent néanmoins d'accord sur la nécessité de faire disparaître le qualificatif de *« socialiste »* du nom de leur pays.

Les députés slovaques tenaient absolument au trait d'union, y voyant la reconnaissance de leur identité nationale. Mais ceux des pays tchèques, la Bohême et la Moravie – qui représentent les deux-tiers de la population – étaient exaspérés par ce sursaut du nationalisme slovaque. Apparu dans les accords de Munich de 1938 et retenu jusqu'à la division de la Tchécoslovaquie après l'invasion allemande du 15 mars 1939, le trait d'union évoque de mauvais souvenirs dans les pays tchèques soumis au protectorat nazi.

Informé de l'enlisement des débats, le président Vaclav Havel, opéré samedi dernier d'une hernie et que l'on dit très irrité par cette discussion byzantine, a quitté son lit d'hôpital pour se rendre brièvement à l'Assemblée et convaincre les députés de régler le problème en adoptant le nom de « République fédérative tchécoslovaque ». Jouant la carte du consensus, le premier secrétaire du PCT, M. Vasil Mohorita, a déclaré que le groupe communiste soutenait la proposition du président Havel. Une majorité des trois-cinquièmes, obtenue finalement de justesse, était requise pour cet amendement constitutionnel.

A la veille du débat, le chef de l'Etat avait adressé aux parlementaires une lettre très claire sur ce sujet : *« Notre pays jouit maintenant d'un grand crédit à l'étranger depuis la révolution de velours, (...) mais nous risquons de le perdre »*, y avait-il écrit. La question n'en a pas moins entraîné plusieurs pétitions et manifestations devant le Parlement, dont les débats étaient télévisés en direct. Quoi qu'il en soit, le compromis sera de courte durée. Le 8 juin, les Tchécoslovaques éliront un nouveau Parlement pour deux ans, qui sera chargé d'élaborer une nouvelle constitution ; celle-ci devra déterminer le nom définitif du pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Mutinerie dans une prison.** – Une mutinerie à la prison de Leopoldov, en Slovaquie, et l'intervention consécutive de l'armée ont fait un mort et trente blessés, a-t-on annoncé officiellement jeudi 29 mars. – *(AFP.)*

Importante réunion du Soviet suprême d'Estonie

Le nouveau Soviet Suprême (parlement) de la république balte d'Estonie, élu le 18 mars et dans lequel les nationalistes estoniens sont majoritaires, a ouvert sa première session jeudi 29 mars. Le Front Populaire estonien, principale organisation nationaliste qui milite pour l'indépendance, comptait faire voter vendredi une déclaration sur le statut de la République.

Cette déclaration ne devrait pas cependant être une proclamation d'indépendance du même type que celle votée le 11 mars par le parlement lituanien, les nationalistes estoniens souhaitant ne pas mettre Moscou devant un « fait accompli » et préconisant l'accession à l'indépendance par la voie du dialogue.

La journée de jeudi a été essentiellement consacrée aux questions de procédure. M. Arnold Ruutel, 61 ans, un partisan du dialogue avec Moscou, a été élu président de l'assemblée . Il occupait déjà la fonction similaire de président du présidium du Soviet Suprême lors de la précédente législature.

En Ukraine, vingt-quatre députés radicaux du « Bloc démocratique », mouvement indépendantiste qui a fait une percée remarquée aux dernières élections, ont apporté leur soutien à la Lituanie. – *(AFP, Reuter.)*

Aggravation des tensions dans le Caucase

Le chef des troupes du ministère de l'Intérieur soviétique, le général Youri Chataline, s'est rendu dans la région du Caucase, où de récents affrontements entre Arméniens et Azéris ont fait une dizaine de morts et de nombreux blessés, *« pour mettre fin à la violence, aux désordres publics et à la désobéissance civile »*, a rapporté jeudi 29 mars l'agence *TASS*.

Le même jour, la République soviétique d'Azerbaïdjan a fermé provisoirement ses frontières avec l'Arménie, selon une publication de Radio Moscou, *Interfax*. De nombreux villages, dans la République autonome du Nakhitchevan, une région de l'Azerbaïdjan frontalière avec l'Arménie, ont connu des affrontements armés a précisé *Interfax*. Des renforts de l'armée ont été envoyés dans la zone, selon la publication. Par ailleurs, les nationalistes arméniens du Haut-Karabakh (enclave peuplée majoritairement d'Arméniens, au sein de l'Azerbaïdjan) ont lancé un nouveau défi aux Azéris et au pouvoir central soviétique en reconstituant mercredi le Comité exécutif régional dissous en janvier dernier par Moscou, a annoncé *Interfax*.

La remise sur pied de l'administration locale arménienne dans cette région autonome de 170 000 habitants est susceptible de relancer les affrontements entre Azéris et Arméniens, soulignent les observateurs. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Un rapport d'experts remis à M. Rocard

L'agitation en Afrique francophone incite à un réexamen de la coopération

Le seizième sommet franco-africain à La Baule, du 19 au 21 juin, aura sans doute un caractère moins routinier que d'habitude. Depuis la dernière « réunion de famille », en décembre 1988 à Casablanca, la situation s'est dégradée en Afrique francophone, en proie à une vague d'agitation. Un rapport d'experts, remis à M. Michel Rocard, préconise un réexamen de la coopération.

Depuis longtemps, on savait la situation désespérée dans des pays tels que le Burkina ou le Benin. Aujourd'hui ce sont les « vitrines » qui s'effondrent : Sénégal, modèle politique en raison du multipartisme ; Côte-d'Ivoire et Gabon, tant cités en exemple sur le plan économique. La « contagion » s'étend. Au Cameroun, le président Biya doit faire face à une fronde des avocats, dont le bâtonnier demande le multipartisme. Même le maréchal Mobutu, homme à poigne s'il en fût, sent le vent tourner et promet des *« changements »* au Zaïre.

Une page a été tournée au Sénégal avec le départ du ministre d'Etat Jean Collin, un des hommes qui avaient plaidé en faveur du multipartisme mais dont la tête était demandée par l'opposition, notamment par Me Abdoulaye Wade qui le rendait responsable d'une *« fraude massive »* aux élections législatives de février 1988. Depuis longtemps, cet ancien administrateur colonial, qui avait adopté la nationalité sénégalaise à l'indépendance, devait suivre des traitements médicaux en France, pays qu'il se gardait soigneusement de privilégier quand il traitait les affaires de l'Etat, ce qui lui valait de solides inimitiés. Même si son âge et sa santé peuvent être invoqués, sa mise en congé a dû être difficile à décider par le président Diouf, qui avait dit ne vouloir jamais *« échanger ce grand homme d'Etat contre quelqu'un d'autre »*.

Un tabou brisé

Parce que le président Diouf lui rendait publiquement hommage face à ses détracteurs, M. Collin était sorti de l'ombre et du silence dans lesquels il aimait travailler. En Côte-d'Ivoire aussi, des anciens de la France d'outre-mer occupent des postes-clés, par exemple au cabinet du président Houphouët-Boigny ou au secrétariat général du gouvernement, sans avoir renoncé, eux, à leur nationalité d'origine. On sait en Afrique que le contrôle de certaines dépenses publiques et le secrétariat particulier de chefs d'Etat sont souvent confiés à des Français ou Françaises. Chacun à leur niveau, ces expatriés sont supposés affranchis des pressions claniques qui rendent si difficile l'exercice honnête de la fonction ministérielle.

Ne pouvant nier l'évidence de la corruption et des détournements de fonds, les responsables français invoquaient souvent *« le partage de la manne entre la famille et le village »*, une sorte de redistribution à l'africaine quand quelqu'un a réussi, et aussi *« la nécessité de s'assurer des réserves, car, ici, quand on est viré on n'est pas recasé au Conseil d'Etat »*.

Ces arguments sont de moins en moins acceptés par les fonctionnaires africains durement touchés par des politiques d'austérité qui rendent de plus en plus surréaliste le train de vie des chefs d'Etat. Le tabou de la corruption est brisé jusque dans les milieux de la coopération et les instances internationales.

Ecœurés par les valises de billets passés frauduleusement d'Afrique en Europe et qu'il faut ensuite changer au taux légal, au nom de la convertibilité du franc CFA, de hauts fonctionnaires français commencent à parler. Patron du FMI, si souvent critiqué par les Africains, M. Michel Camdessus, a évoqué récemment *« cet argent qui sert simplement à alimenter la fuite des capitaux ou des achats d'appartements dans les beaux pays d'Europe »*.

Les ennuis actuels de certains des intéressés sont de nature à aviver les critiques contre la politique du « pré carré » consistant à privilégier les relations entre l'Elysée et les présidents des grands pays d'Afrique noire francophone. Inaugurée par de Gaulle, cette politique reposait sur une évidence : l'Afrique, malgré ses difficultés, sortira un jour de l'ornière et il est important que ce jour-là elle continue à parler français. Malgré les critiques du PS contre MM. Houphouët-Boigny et Bongo, le président Mitterrand a longtemps paru sensible à une telle argumentation.

Mais le débat est rouvert par un rapport sur la coopération remis récemment au premier ministre, qui l'avait commandé. Il est l'oeuvre d'une douzaine de hauts fonctionnaires sous la conduite de M. Stéphane Hessel, ambassadeur à la retraite après quarante ans de carrière. Il préconise le dépassement de la distinction entre la coopération « dans le champ » (des pays francophones) et celle « hors champ ». Il suggère la création d'un Haut Conseil de la coopération au développement, ouvert à des députés, des banquiers, des chefs d'entreprise, des représentants d'ONG (organisations non-gouvernementales).

Ce rapport vient après bien d'autres qui n'ont guère été suivi d'effets, les rapports Jeanneney, Gorse, Abelin, etc... Sa mise en oeuvre pose peut-être le problème du partage des compétences africaines entre M. Mitterrand et M. Rocard. Au congrès de Rennes, le PS avait l'esprit occupé par autre chose que les problèmes du tiers-monde naguère si cher aux militants. Reprenant certaines vues exprimées en 1981 par M. Jean-Pierre Cot, premier ministre de la coopération de M. Mitterrand, le rapport Hessel pourrait cependant alimenter de nouveaux discours.

Sans occuper le devant de la scène, différentes affaires africaines sont actuellement en cours d'examen dans les sphères du pouvoir. Par exemple la tentative de liquidation de la Banque internationale d'Afrique occidentale (BIAO) par la BNP. Une médiation entre les Africains et la BNP pourrait être confiée à Mme Chassagne, ancienne présidente de l'UAP, qui connaît bien la région.

« Il faut lutter contre les phénomènes de mode et de désengagement », nous disait un banquier un peu agacé par le haro sur l'Afrique. Mais bien des patrons ne songent qu'à plier bagages. L'Afrique noire n'intéresse plus les milieux économiques. Elle a cessé d'être un enjeu politique dans la mesure où elle ne risque guère de « basculer » vers un communisme en décomposition. Privés de moyens de chantage sur Paris, ses dirigeants ont une marge de manoeuvre de plus en plus réduite.

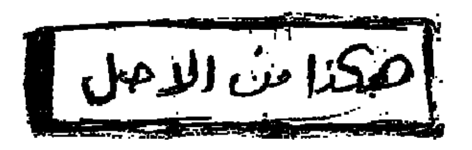
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AFRIQUE DU SUD

La rencontre entre M. Mandela et M. Buthelezi aura lieu le 2 avril

M. Nelson Mandela, vice-président de l'ANC (Congrès national africain), et M. Mangosuthu Buthelezi, chef du homeland du Kwazulu, se rencontreront pour la première fois, lundi 2 avril, pour tenter de ramener le calme dans la province du Natal après la recrudescence des affrontements qui, au cours des seules journées de mercredi et de jeudi, ont fait au moins trente morts.

Les deux dirigeants de mouvements politiques rivaux doivent chacun prononcer un discours lors d'un grand rassemblement qui se tiendra à Taylor's Hat, à proximité de Pietermaritzburg. MM. Mandela et Buthelezi renouvelleront leurs appels à cesser la violence qui, par le passé, n'ont pas reçu d'écho. Près de trois mille personnes ont déjà péri dans les combats qui opposent, depuis 1986, l'UDF (Front démocratique uni-proche de l'ANC) à l'Inkatha. Les tentatives de trêve et les accords de cessez-le-feu conclus entre les deux mouvements ont immédiatement été rompus. La guerre civile continue de faire rage, et on ne voit pas comment les deux leaders pourraient la stopper rapidement, les adversaires n'écoutant que leur désir de revanche. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

Lors de la visite à Londres du chancelier Kohl

Mme Thatcher admet que les troupes britanniques en RFA seront réduites

Mme Thatcher a admis pour la première fois que l'unité allemande donnerait lieu à une certaine réduction des troupes britanniques en RFA, qui comptent actuellement 55 000 hommes. Mais « les besoins de notre défense collective nous obligent, comme les Etats-Unis et la France, à maintenir des forces assez importantes en Allemagne » ,-a-t-elle aussitôt ajouté.

LONDRES

de notre correspondant

L'hypothèse du retrait d'une division est envisagée depuis plusieurs semaines par les experts militaires britanniques (qui ne savent d'ailleurs pas où ils la replieraient), mais Mme Thatcher avait jusqu'ici soigneusement évité toute allusion à ce sujet. Elle a choisi de l'évoquer jeudi 29 mars, en présence du chancelier Kohl, lors d'un dîner à l'université de Cambridge à l'occasion de la conférence annuelle de Koenigswinter, un organisme créé après la guerre pour promouvoir l'amitié entre les deux pays. Les relations entre Londres et-Bonn ont été difficiles ces derniers mois, d'abord en raison de l'insistance de Mme Thatcher en faveur de la modernisation des missiles à courte portée de l'OTAN basés en RFA, puis à cause de ses réserves à propos de l'unité allemande. Le dîner de Cambridge était destiné à dissiper cette atmosphère avant les véritables entretiens, vendredi matin, au 10 Downing Street.

« De l'Atlantique à l'Oural... et au-delà »

Mme Thatcher accepte désormais l'idée que l'OTAN pourrait réduire non seulement les effectifs de ses forces classiques, mais aussi le nombre de ses armes nucléaires à courte portée en Europe, si l'évolution favorable des rapports Est-Ouest se poursuit. Mais il ne peut être question selon elle d'une dénucléarisation de l'Allemagne, et cette dernière doit rester fermement ancrée dans l'OTAN. Il ne faut surtout pas que les réductions envisagées se fassent *« dans la panique »*, estime-t-elle.

Mme Thatcher a également évoqué la perspective d'une Europe des Etats démocratiques *« allant de l'Atlantique à l'Oural et au delà »*. Cette dernière précision, qui dépasse l'ancienne formule employée par le général de Gaulle, signifie que l'Europe n'est plus entendue au sens géographique, mais inclut la partie asiatique du territoire de l'URSS. Il s'agit d'une vision à long terme. Pour qu'elle devienne réalité, il faut d'abord que tous les pays concernés reconnaissent les principes des élections libres, des droits de l'homme et de la propriété privée. Il reste donc encore un certain chemin à parcourir.

Le premier ministre brtitannique a félicité le chancelier Kohl d'avoir ... suivi ses conseils à propos de la nécessité d'un traité en bonne et dûe forme garantissant la frontière occidentale de la Pologne. Il y avait une certaine ironie dans l'hommage qu'elle lui a rendu. Mme Thatcher est persuadée d'avoir eu raison d'élever la voix pour témoigner des inquiétudes des Polonais car *« personne ne doit se sentir menacé, humilié ou amer »* .

M. Kohl s'est voulu rassurant, et a réaffirmé dans son discours que l'Allemagne unie ne serait ni démilitarisée ni neutre, et que *« le prix à payer pour l'unité de l'Allemagne ne serait pas son retrait de l'OTAN »*. Il a cependant choisi Cambridge pour rouvrir une polémique avec les Polonais. *« J'ai souvent parlé des souffrances infligées par les Allemands au peuple polonais. Mais il serait bon pour les relations entre nos deux peuples que la Pologne reconnaisse, en des termes aussi clairs et nobles que ceux récemment employés au nom de la Tchécoslovaquie par le président Vaclav Havel, les injustices perpétrées par les Polonais contre des Allemands innocents »*, a-t-il déclaré, faisant allusion aux millions d'Allemands chassés de chez eux après les accords de Potsdam qui ont déplacé vers l'ouest la frontière polonaise. Le chancelier reconnaît le tracé qui en est résulté, mais souhaiterait que les Polonais saisissent l'occasion du grand bouleversement que connaît l'Europe pour admettre publiquement ces souffrances-là elles aussi.

M. Kohl a enfin réaffirmé qu'il souhaite une relance de l'Europe politique. Il a notamment mentionné *« le renforcement des pouvoirs du parlement européen, et l'accroissement de la coopération politique »* entre les Etats membres. Mme Thatcher a préféré faire comme si le chancelier n'avait rien dit.

DOMINIQUE DHOMBRES



La construction européenne

Le débat sur l'union politique est ouvert

M. François Mitterrand, lors d'un entretien à l'Elysée avec le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, président en exercice de la Communauté, a donné son accord jeudi 29 mars à l'idée, relancée la veille par le chancelier Kohl, de réunir à partir de décembre 1990 une conférence intergouvernementale sur les institutions européennes.

Cette proposition *« s'inscrit tout à fait dans le cadre de la relance de l'union politique européenne à laquelle il a appelé dimanche »*, lors de son intervention sur TF1, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine. Le chef de l'Etat avait proposé qu'un délai coïncidant avec la mise en place du marché unique (1er janvier 1993) soit fixé pour l'union politique et qu'un délai soit imposé pour l'achèvement des travaux de la conférence sur l'union monétaire qui s'ouvrira en décembre .

« Il est probable que nous aurons une deuxième conférence pour examiner l'union politique » a estimé de son côté M. Charles Haughey qui a déclaré avoir constaté, à l'occasion du début de sa tournée européenne, à Bonn, Rome et Paris, *« une impulsion positive »* dans ce sens. Il a ajouté toutefois qu'il n'était pas encore certain que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du sommet européen de Dublin prévu pour le 28 avril .

M. Jacques Delors n'en est pas sûr non plus. Le président de la Commission faisait remarquer jeudi à Paris que l'ordre du jour du sommet de Dublin (conséquences de l'unification allemande pour la Communauté, relations de la Communauté avec les pays de l'est) est déjà extrêmement chargé. Il a rappelé qu'il avait proposé la tenue de deux conférences (une sur le monétaire, une sur les institutions) dès le mois de janvier. Les initiatives à présent se multiplient, a noté M. Delors. Le gouvernement belge a déjà déposé un mémorendum pour une réforme très progressive des institutions, l'Italie a élaboré elle aussi un document que M. Andreotti a présenté récemment au président du gouvernement espagnol, M. Gonzalez, et la proposition du chancelier porte, elle, sur la procédure. Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, s'est pour sa part déclaré favorable à la tenue d'une conférence séparée sur l'union politique mais les membres de son gouvernement sont divisés sur l'idée de la convoquer dès décembre 1990, en même temps que la conférence sur l'union monétaire.

Quand sonnera l'heure de vérité...

Jeudi soir, lors de l'émission « L'heure de vérité », le chancelier a déclaré souhaiter que la France et la RFA soutiennent en commun à Dublin cette idée. Il s'est efforcé de démentir les soupçons qui se sont exprimés quant à ses convictions européennes. *« Lorsque sonnera l'heure de vérité en Europe, on verra bien qui sera prêt à céder au profit de l'Europe des compétences et des droits nationaux... Nous y sommes prêts »*, a-t-il dit notamment. Il s'est à nouveau prononcé pour un renforcement des pouvoirs du parlement européen et pour l'élection d'un président de l'Europe *« le moment venu »*, c'est à dire, selon lui, vraisemblablement avant la fin du siècle.

Le chancelier a d'autre part rappelé que l'unité allemande devait se faire dans l'OTAN, une solution transitoire devant être trouvée *« pendant quelques années, jusqu'à la fin du processus »* pour les soldats soviétiques stationnés en RDA . *« Dans le cadre de l'Alliance, la contribution européenne à la défense doit être renforcée »*, a-t-il encore estimé et quand on lui a demadé si on ne s'acheminait pas à terme vers une défense purement européenne, il a répondu : *« Pourquoi pas ? A l'époque où l'on parlait de la Communauté européenne de défense, c'était plutôt une épine pour Paris, pas pour Bonn. Imaginez que la CED* (1) *ait marché, nous serions beaucoup plus loin en Europe aujourd'hui, beaucoup, beaucoup plus loin. »*

(1) Le traité prévoyant la création de la Communauté européenne de défense, c'est à dire d'une armée européenne intégrée avec participation de l'Allmagne avait été signé à Paris le 25 mai 1952 par la France, la RFA, le Benelux et l'Italie. En août 1954 l'assemblée nationale française refusa de le ratifier en raison de la vive opposition des communistes et des gaullistes .

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Mort d'un Français enlevé par l'UNITA

Un ressortissant français, M. Jean-François Grossenbacher, agé de trente-sept ans, technicien de la compagnie Bouygues Offshore, enlevé le 21 février par l'UNITA, le mouvement d'opposition armée angolais, est décédé, mercredi 28 mars, en Angola, *« au cours d'une marche prolongée en terrain très difficile »*, a annoncé, à Paris, le ministère des affaires étrangères.

M. Grossenbacher avait été capturé lors d'une attaque contre un convoi de la Société nationale des pétroles angolais (SONANGOL) entre Caxito et Ambriz, au nord de Luanda. Il se trouvait dans un l'un des véhicules transportant notamment des matériels de terrassement et de forage, qui était tombé dans une embuscade tendue par des forces du mouvement de M. Jonas Savimbi. L'UNITA avait annoncé le 22 février qu'elle était prête à relâcher *« sans conditions »* M. Grossenbacher et à le remettre, ainsi que les quinze soldats gouvernementaux angolais capturés en même temps que lui, au président zaïrois Mobutu Sese Seko, médiateur dans le conflit angolais. Le représentant de l'UNITA à Paris, M. Paulo Gato, avait ajouté à l'époque que la libération du technicien français interviendrait *« lorsqu'il aurait été conduit en lieu sûr »*. Un porte-parole du Quai d'Orsay a *« condamné cet enlèvement et déploré que les tentatives faites pour évacuer rapidement M. Grossenbacher soient restées vaines »*.

BRÉSIL

Les pillages se multiplient

Quatre mille paysans environ ont mis à sac, jeudi 29 mars, les entrepôts de l'école d'agriculture de Quixeramobim, dans l'Etat de Ceara, dans le nord-est du Brésil, pour s'emparer de nourriture, de vêtements et de chaussures. Plusieurs incidents de ce type ont eu lieu, au cours des dernières semaines, dans les Etats de Ceara et Pernambuco, tous deux frappés par une sécheresse persistante.

Plus de soixante supermarchés et commerces divers ont été dévalisés à Rio, la deuxième ville du pays, depuis l'annonce du sévère plan anti-inflation du nouveau gouvernement brésilien, le 16 mars dernier. La police a d'autre part arrêté une trentaine de personnes dans les milieux d'affaires pour des infractions aux nouvelles réglementations. - *(AFP.)*

LIBAN

Flambée de violence en « pays chrétien »

Le « pays chrétien » libanais a été le théâtre, jeudi 29 et vendredi 30 mars, d'une nouvelle flambée de violence, l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) se livrant leur bataille la plus acharnée depuis un mois dans les montagnes du Kesrouan, à l'est de la capitale, ainsi qu'à Beyrouth-est. Ces affrontements ont coïncidé avec la réunion, organisée jeudi par le patriarche, Mgr Nasrallah Sfair, d' « assises maronites » destinées à tenter de trouver un règlement au conflit entre le général Aoun et les Forces libanaises de M. Samir Geagea. Ces « assises » – qui ont duré trois heures et n'ont réuni qu'une quinzaine de participants, dont quatre évêques et M. Geagea – n'ont, toutefois pu dépasser le stade d'un appel à une *« solution politique »* .

Parallèlement, six soldats syriens et dix combattants du Hezbollah (chiite) pro-iranien ont été blessés lors d'un accrochage qui les a opposés pendant plus de trois heures , jeudi, dans la banlieue sud de Beyrouth. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les pays européens face à l'unification allemande

Pays-Bas : mauvais souvenirs et fatalisme

Après la Grande-Bretagne et l'Italie (*le Monde* du 30 mars), nous poursuivons aujourd'hui notre série sur les réactions des pays européens devant l'unification allemande.

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'un des principaux quotidiens néerlandais, *De Volkskrant*, a publié dernièrement une « tribune des lecteurs » révélatrice d'un partage des opinions face à la réunification allemande. *« Le sentiment de* Deutschland uber alles *qui prime* (outre-Rhin) *est inquiétant »*, écrit un habitant de Tilburg : *« Je pense que je vais demander l'asile politique à la Pologne. Ça m'épargnera la honte d'être le sujet d'un allié de l'Allemagne le jour où ça dérapera vraiment. »* Dans la colonne voisine, un correspondant d'Amsterdam condamne ses compatriotes qui pensent que *« l'Allemagne d'aujourd'hui n'a pas un cheveu meilleur que celle d'il y a cinquante ans ; cette façon de penser est un obstacle sur la voie d'une Europe pacifique et harmonieuse ».*

D'un côté, le besoin d'exprimer son inquiétude, de l'autre, la volonté de dédramatiser. Selon le sondage le plus récent (mi-février) les Néerlandais qui rejettent – catégoriquement ou non (23 %), – la perspective de la réunification sont deux fois moins nombreux que ceux qui l'acceptent (52 %). Ces derniers étaient 60 % en novembre dernier, quelques jours après la chute du mur de Berlin, mais leur nombre est tombé ensuite,en réaction sans doute à la progression effrénée du dossier de la réunification allemande et surtout au flou de la position du chancelier Kohl quant à la ligne Oder-Neisse. *« N'est-ce pas là la preuve que l'Allemagne nouvelle sera imprévisible ? »*, se demandait, au début du mois, Bram Houtman, un jeune ingénieur chimiste d'Enschede, près de la frontière allemande.

L'irrationnel

Le fait marquant reste néanmoins la pondération d'ensemble des Néerlandais, quel que soit leur « camp ». *« Nous nous attendions à des réactions plus vives*, reconnaissait récemment l'ambassadeur de RFA aux Pays-Bas, M. Otto von der Gablentz. *A Bonn, on admettait que la réunification serait ici difficile à accepter »*, sous-entendu, plus difficile que ce n'est le cas. Mais, explique le député chrétien-démocrate, M. Joost Van Iersel, *« les Néerlandais sont avant tout des réalistes. Ils s'attendent à la fusion* (germano-allemande), *même si une partie d'entre eux ont du mal à discerner le dilemme des responsables allemands »*. La majorité des Néerlandais semblent comprendre, selon une formule de M. Von Der Gablentz, que *« l'unité allemande n'est pas une histoire patriotique, c'est un problème pratique. Que les choses aillent si vite vient du fait que seize millions de citoyens en RDA veulent également bien vivre ».*

Ces analyses ne font-elles pas, trop vite, une part trop belle à la raison ? *« Tout ce qui touche à l'Allemagne relève de l'irrationnel »*, affirme ainsi le député Maarten Van Traa, du Parti du travail (PVDA). Dans l'inconscient collectif, les rapports néerlando-allemands ne se conçoivent pas sans référence aux « années noires », celles de l'invasion par les troupes hitlériennes, de l'occupation, de la déportation massive des juifs et de l'« hiver de la disette » (1944-1945).

« Rendez-nous nos vélos »

« La soif d'expansion territoriale et la peur (qu'elle suscite) *ne sont pas si loin derrière nous »*, déclarait, au début de l'année, le premier ministre, M. Rund Lubbers, dont les bombardiers allemands pilonnèrent sa ville natale, Rotterdam, le 10 mai 1940. Alors que la classe politique évite, aussi soigneusement que diplomatiquement, toute référence explicite au deuxième conflit mondial, l'opinion publique en parle. Le souvenir de cette page noire de l'histoire des Pays-Bas hante toujours les esprits, y compris des générations de l'après-guerre : *« Je n'ai pas connu cette époque mais la puissance de l'Allemagne nouvelle m'inquiète un peu »*, nous ont dit, en des termes approchants, quatre adultes d'aujourd'hui de différents horizons.

Anecdote significative rapportée par le journaliste Mark Blaisse : *« A table, la fille d'un de mes amis a dit sans ciller: « Dangereux, hein, ces Allemands ! ». Elle a neuf ans et regarde beaucoup la télévision. Elle ne connaît pas le mot « boche », mais elle est visiblement influencée de façon négative par les commentaires sur la réunification. Nous lui avons demandé pourquoi elle disait cela : « C'est comme ça, simplement. » On a continué à l'interroger et elle a parlé de « trop grands, trop riches et trop forts ».*

Un chercheur allemand,Bernt Müller, habitant Amsterdam depuis dix ans, a étudié l'image de son pays natal dans la littérature néerlandaise contemporaine : *« Tout ce qui est allemand y prend une signification « fascistoïde ». L'Allemagne est employée comme une métaphore ; c'est le synonyme du Mal. »* C'est d'ailleurs comme un véritable exorcisme à l'échelle nationale qu'avait été fêtée, un soir de juin 1988, la victoire de l'équipe néerlandaise de football sur son homologue d'outre-Rhin. La troisième mi-temps,dans les rues de la quasi-totalité des communes,avait donné lieu à des scènes inouïes d'esprit revanchard, toutes générations confondues. *« Avec mon grand-père,on a défilé aux cris de : « Rendez-nous nos vélos »*(1), se souvient un étudiant d'Utrecht. Un sentiment fait de défiance,de jalousie et de peur est toujours vivace, indéfinissable et sous-jacent. Il s'exprime notamment à l'égard de la personnalité du chancelier Kohl. Pour l'opinion publique *« Helmut Kohl personnifie la tactique du bulldozer »*, résume M. Maarten Van Traa.

De fait,le mouvement vers l'unification est ici perçu comme irréversible et irrésistible, et la tonalité générale est au fatalisme, bon gré,mal gré. Un troisième lecteur du *Volkskrant* invitait d'ailleurs ses compatriotes à en prendre leur parti. *« Devenons volontairement une province allemande et suivons tous un cours accéléré de langue. »* Et le signataire de la lettre de dresser une liste des avantages de sa proposition : *« Nous profiterons directement de la puissance du mark... Nous pourrons rouler en Mercedes à toute vitesse sur nos autoroutes. »* La dérision a défaut de raison.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) En référence aux vélos réquisitionnés par les nazis. Les deux-roues confisqués furent notamment envoyés dans les fonderies allemandes pour les besoins de l'industrie de l'armement.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

ASIE

VIETNAM : le huitième plenum du PC

De rudes débats aux résultats ambigus

Le huitième plenum du comité central du PC viêtnamien, réuni du 12 au 28 mars à Hanoï, semble avoir été l'occasion d'un débat très dur sur les *réformes* amorcées à l'occasion du VIème Congrès du PC, en décembre 1986.

Les communistes viêtnamiens *ont bien du mal à trouver leurs* marques à la suite des bouleversements qui les ont privé de leurs *traditionnels alliés* est-européens et qui les plongent, en raison de l'absence dun réglement cambodgien *et d'une réconciliation avec le* grand frère chinois, dans un isolement presque total. Telle est l'impression donnée par le véritable conclave réuni pendant plus de deux semaines à Hanoï.

La direction communiste a choisi de mettre les changements en Europe orientale sur le compte des *« forces impérialistes et réactionnaires »*, de renouveler son attachement à la *« construction du socialisme »* et de chasser de ses rangs l'avocat le plus en vue de réformes politiques, M. Trân xuân Bach (*Le Monde* du 30 mars). Dominé par les partisans de M. Lê duc Tho - qui n'en est plus lui-même que le conseiller depuis 1986 -, le comité central semble s'être, en outre, contenté d'approuver la poursuite du « renouveau » économique et d'avancer de six mois la réunion du VIIème Congrès du PC, qui se tiendra pendant le deuxième trimestre de 1991. Le communiqué final, diffusé par Radio-Hanoï, ne fait apparemment pas état des appels répétés à une purge au sein du parti.

Les résultats de débats acrimonieux, qui s'étaient amorcés au cours de deux réunions préalables du bureau politique à Ho-Chi-Minh-Ville, sont probablement *plus ambigus*. Certes, la façon dont M. Bach a été radié est inhabituelle mais cet ancien conservateur, tard *rallié* aux réformes, en a peut-être fait un peu trop ces derniers mois pour ne pas laisser l'impression qu'il brigue le poste de secrétaire général du PC, sans pour autant convaincre les vrais partisans de réformes de la sincérité de son ralliement à leur cause. Si tel est le cas, la cible n'en était que plus facile.

En outre, si le comité central du PC demeure le coeur du pouvoir au Vietnam, il ne pourra plus longtemps ignorer, au moins publiquement, les appels à une épuration du parti. *Tap Chi Công San*, le mensuel du PC, a réclamé, en février, l' *« expulsion »* d'éléments *« mauvais, opportunistes, dégénérés, déviants et très corrompus »*. Environ 60% des membres du parti, ajoutait-il, *« ne se préoccupent que de leurs intérêts personnels »*, *10 % sont « dégénérés »* et les 30 % restant sont les seuls à se conduire de façon satisfaisante. Le PC viêtnamien compte environ deux millions d'adhérents.

L'attaque la plus ferme contre le Parti est cependant venue des rangs de l'armée. Radio-Hanoï a rapporté le 14 mars qu'au cours de réunions préparatoires au huitième plenum, des militaires ont dénoncé le *« luxe »* de cadres élevés du PC. L'armée a réclamé l'intervention *« rapide » de mesures pour «restaurer la confi*ance populaire » dans le parti. Soumis à de tels assauts, pressé d'agir, le pouvoir fait visiblement, pour l'instant, le dos rond. Il n'est question toujours pas *question de pluralisme*. Mais, *tout* en estimant que le PC doit conserver son rôle dirigeant, beaucoup de *cadres supérieurs communistes* sont conscients que le parti est, selon l'un d'entre eux cité poar l'AFP, *« en pleine décadence »* et qu'une *«vaste purge est inévitable »*. En outre, les luttes pour le pouvoir ne peuvent que continuer à en affaiblir la direction.

J.-C. POMONTI

□ **CAMBODGE : *incident entre Khmers rouges, huit morts*.** - Huit personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées lors d'un incident *entre groupes khmers* rouges rivaux dans une région du nord-ouest du Cambodge riche en pierres précieuses, a annoncé, mercredi 28 mars, un responsable des Khmers Rouges en Thaïlande. M. Oum Tik a déclaré à des journalistes thaïlandais que des guérilleros khmers rouges chargés de la protection de la ville minière de Païlin (nord-ouest du Cambodge) *avaient été bombardés à coups de* mortiers le 23 mars par une unité khmère rouge non identifiée. – *(AFP.)*

La querelle entre l'Inde et le Népal

Quand tout s'apprête à rentrer dans l'ordre

***Une dernière session de travail*, pour mettre fin à la fin du blocus commercial du Népal par l'Inde, aura lieu ce week-end à Katmandou. Un nouvel accord devrait être signé le mois prochain à l'occasion *d'une visite au Népal du minis*tre indien des affaires étrangères.**

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

C'est une histoire de David et Goliath qui aurait mal tourné... Il était une fois un petit royaume *himalayen qui vivait heureux sous* l'aile immense et protectrice de ses deux voisins. Un jour, le souverain, *Sa Majesté Birendra* Ier, en eût assez de cette amitié un peu étouffante et déclara que le Népal était *« un grand pays souverain et indépendant »* et qu'il allait le prouver. Le Népal dit à l'Inde : *« Trop ! c'est trop ! Nous en avons assez de cette dépendance qui nous oblige à passer par vous pour nous nourrir et vendre nos produits. Nous allons nous adresser ailleurs.»* L'éléphant indien, dans sa force et sa sagesse, laissa faire. Le Népal, alors, acheta des armes à la Chine (des fusils d'assaut, quelques automitrailleuses et des *canons anti-aériens, présentés* par Katmandou comme des armes *« anti-émeutes »)*, et *demanda à Pékin de se substituer* à son voisin, autant que faire se peut.

Il y a quelque temps, ne serait-ce que pour damer le pion à son rival indien, et aussi parce que le Népal est un bon voisin (grande discrétion népalaise à la *suite de la répression contre* les étudiants chinois), la Chine aurait volontiers accédé à cette demande. *Mais justement*, les relations sino-indiennes s'amélioraient. En novembre 1989, lors de sa visite à Katmandou, le premier *ministre chinois, M. Li Peng*, n'offrit rien de bien substantiel. Alors, l'Inde se réveilla et... le *Népal trembla*.

*Le 23 mars 1989, à l'expira*tion des traités de commerce et de transit liant les deux pays (qui complètent le traité d'amitié de 1950), les points de passage sur la frontière indo-népalaise furent brusquement fermés, sauf deux. *L'Inde permit au Népal de faire* transiter ses importations par son territoire. Mais, en octobre 1989, les tankers remplis de *pétrole venant de Singapour* et affrétés par le Népal ne purent accoster. Les autorités portuaires de Calcutta expliquèrent que les *quais avaient besoin de travaux*. M. Upadhyaya, ministre népalais des affaires étrangères du Népal, nous assure pourtant, l'air convaincu : *« Il s'agissait de malentendus et de rien d'autre. Notre volonté de défendre notre souveraineté n'est pas dirigée contre l'Inde. Nous voulons une Inde forte et prospère, comme nous voulons une Chine forte et prospère. Nous nous devons de conserver de bonnes relations avec les deux pays. Nous n'avons pas à revoir le traité de 1950, qui ne pose pas de problèmes particuliers si chaque partenaire respecte les aspirations de l'autre. Si les Indiens ont le sentiment que leur sécurité est menacée, nous devons faire en sorte de trouver un moyen de faire taire cette inquiétude. »*

Les deux pays ont pourtant bien des contentieux. En facilitant le retour à Katmandou du roi Tribhuvan en 1951, Nehru avait été floué : l'instauration de la démo*cratie, que réclamait le premier* ministre indien, avait été balayée deux ans plus tard d'un trait de plume royale. Les relations bilatérales devinrent cependant étroites, grâce à des traités profitant surtout aux Népalais : liberté *d'importation et d'exportation*, aucune formalité d'entrée et de séjour, liberté d'achat d'une résidence et de travail (y compris dans l'administration). En échange, Delhi entendait que Katmandou fasse preuve d'un peu *de bonne volonté, ce qui ne fût* pas toujours le cas, le « grand pays souverain » soutenant, dans les instances internationales, les *thèses américaines et chinoises*, alors que l'Inde est traditionnellement favorable aux Soviétiques. *Les membres de l'opposition* népalaise ont, d'autre part, trouvé en Inde un sanctuaire politique, et le Palais royal accuse les partis politiques indiens de soutenir financièrement l'agitation pro-démocratique qui secoue actuellement Katmandou.

Sur le plan économique, les hommes d'affaires népalais réservent au moins 30 % de leurs *marchandises à la contrebande* avec l'Inde. Parfois, ce sont des convois entiers de camions qui passent impunément la frontière. Il y a *quelque temps*, 400 000 postes de télévision en couleur ont été achetés par des importateurs *népalais*, alors que le parc de téléviseurs du pays ne dépasse pas 15 000 appareils... La crise eut pour effet de remplacer des relations commerciales privilégiées par l'instauration de la « clause de la nation la plus favorisée », c'est-à-dire le droit commun. Des droits de douane exorbitants furent mis en place, qui *réduisirent considérablement* le commerce officiel entre les deux pays. Le système généra*lisé de licences d'importation, qui* est maintenant la règle, renforce encore le marché noir. L'écono*mie du Népal a subi les effets de* la crise, mais la population, contrairement à ce qui fut dit à l'époque, n'a pas, dans l'ensemble, trop souffert d'un « blocus » qui ne fut qu'apparent.

Le coût du malentendu

La situation des réserves de *change du Népal est passée de* critique à *« confortable »*, selon le ministre des finances, M. Bharat *Bahadur Pradhan* (cinq mois d'importations, soit environ 300 millions de dollars), grâce, il est vrai, aux prêts accordés par *plusieurs organismes financiers* internationaux. L'économie népalaise, d'une manière générale, *s'est comportée de façon plus* satisfaisante que prévu, notamment parce que le tourisme (principale ressource budgétaire) s'est maintenu. *« Ce n'était pas une question de survie économique*, assure M. Pradhan, *nous pouvions tenir. La période vraiment difficile n'a pas dépassé un mois et demi et, au bout du compte, personne n'a perdu son travail. »* M. Pradhan évalue cependant le coût du *« malentendu »* avec l'Inde à plus de 2 milliards de roupies (400 millions de francs) de pertes sèches pour l'économie *népalaise*. Avec un sourire rassurant, il explique que, après cette époque troublée et tellement *« artificielle »*, l'avenir des relations avec l'Inde *ressemblera... au passé* : *« Oui, nous allons plus ou moins revenir au* statu quo ante. *Non, nous n'avons jamais adopté une attitude arrogante envers l'Inde, nous avons toujours dit que nous voulions négocier. »*

Katmandou abandonne ainsi toute idée d'exiger des quelque *200 000 ressortissants* indiens vivant au Népal des permis de travail et s'engage à l'avenir à ne plus irriter *New-Delhi* avec des achats d'armes chinoises. La clause de la nation la plus favorisée sera vraisemblablement *abandonnée au profit d'un retour* à des relations régies par deux traités séparés, sur le transit et le commerce. *De son côté*, New-Delhi voudrait obtenir, pour ses avions, une autorisation permanente de survol de l'espace *aérien népalais au-dessus d'un* plafond de 31 000 pieds (9 450 mètres). Du côté du Palais royal, on se déclare *a priori* hostile à accorder un quelconque *« droit extraterritorial »* à l'Inde.

Si New-Delhi veut être tout à fait tranquille, ajoute-t-on, l'Inde n'a qu'à rejoindre les quelque cent pays qui ont accepté de faire du Népal une « zone de paix ». Toujours obsédée par les risques d'une *guerre* avec la Chine, l'Inde n'est pas prête à geler ainsi une partie importante de ses frontières. La marge de *manœuvre des autorités népa*laises est cependant réduite. Si Katmandou a réussi à diversifier son économie (ses importations *ne dépendent plus qu'au niveau* de 40 % de l'Inde, contre 80 % il y a quinze ans), les produits indiens restent beaucoup moins chers que d'autres. Le Népal, d'autre part, est un pays structurellement dépendant : l'aide *internationale* couvre plus de la moitié du budget et environ 70 % des dépenses de développement.

LAURENT ZECCHINI

PROCHE-ORIENT

L'affaire du réseau irakien de trafic de composants nucléaires

La tension monte entre Londres et Bagdad

Survenant dans le sillage de l'affaire Bazoft – ce journaliste d'origine iranienne, détenteur de *documents britanniques, pendu* à Bagdad sous l'accusation d' « espionnage » – la découverte d'un réseau irakien d'exportation illégale de composants pouvant servir à la fabrication de bombes *nucléaires* (*Le Monde* du 30 mars) a encore fait monter la tension entre la Grande-Bretagne et l'Irak, même si Londres a exclu, jeudi 29 mars, de rom*pre ses relations diplomatiques* avec Bagdad.

Alors même que le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, qualifiait la découverte et la saisie, à l'aéroport londonien de Heathrow de quarante dispositifs de mise à feu (éclateurs) permettant l'explosion d'engins nucléaires, d' *« incident très, très sérieux »*, on apprenait que les douanes britanniques avaient empêché également le transfert illégal vers l'Irak de matériel acoustique utilisé dans la fabrication des mines sous-marines. Une enquête sur cette affaire a été ouverte *« dans le nord-ouest de l'Angleterre et en Ecosse »*.

Cette succession d' « affaires » mettant directement en cause son pays a suscité une violente réaction du président Saddam Hussein, dont le régime avait déjà démenti mercredi *les « allégations »* britanniques. Dans une diatribe contre les *« forces ennemies »*, M. Saddam Hussein a mis en garde ces dernières contre les *conséquences de « l'intensification de leur complot à l'encontre de l'Irak »*. A Washington, le département de la justice a rendu publics, jeudi, des documents concernant l'inculpation de cinq personnes et de deux sociétés par une chambre de mise en accusation de San Diego (Californie) qui mettent en cause la société d'état irakienne El-Quaquaa dans l'organisation du trafic d'éclateurs de fabrication américaine. Cette société, dépend du ministère irakien de l'industrie et de l'industrialisation militaire.

Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, M. Richard McCormack, a exprimé à l'ambassadeur d'Irak à Washington, M. Mohammed El Machat, « la profonde préoccupation des Etats-Unis devant les tentatives de l'Irak de circonvenir les contrôles américains sur les exportations de munitions inter*dites » et rappelé « la ferme opposi*tion » de Washington à la prolifération nucléaire.

Les chefs d'inculpation de San Diego sont, d'une part, la conspiration pour le compte du gouvernement irakien afin d'obtenir et d'exporter illégalement 40 éclateurs fabriqués par l'entreprise californienne CSI Technologies et, d'autre part, le transfert aux Etats-Unis à des fins illégales de 10 500 dollars en paiement à cette société. Les inculpations prononcées dans cette affaire *concernent* la Française Jeanine Speckman (épouse d'un ressortissant britannique), arrêtée mercredi à Londres *et qui s'y trouve en liberté sous* caution, ainsi que quatre Irakiens : Ali Daghir, détenu également en *Grande-Bretagne, et trois ingénieurs* de la société El-Quaquaa, Karim Dhaidas Omran, Dafir El Azawi et Wallid Issa Ahmed, *qui se trouvent* en Irak. Les firmes britanniques Euromac et Atlas Equipment, pour lesquelles *travaillaient* Mme Speckman et M. Daghir, sont aussi inculpées.

Le commissaire des douanes américaines, Carol Hallett, a précisé que *la* société Euromac servait d'agence d'achats du gouvernement irakien et *« a acheté pour des millions de dollars d'équipements pour ce gouvernement durant le conflit Iran-Irak »*. Un porte-parole du département de la Justice, M. Dan Eramian, a d'autre part confirmé que Washington souhaitait obtenir l'extradition des deux accusés restés à Londres, mais a souligné que ceci ne pourrait se faire qu'après qu'ils auront été jugés en Grande-Bretagne.

L'acte d'accusation indique clairement qu'un agent des douanes, Daniel Supnick, a joué un rôle clé *dans le piège tendu aux Irakiens*. En se faisant passer pour un dirigeant de la société CSI, il avait négocié le contrat conclu pour la vente des éclateurs avec Ali Daghir et Jeanine Speckman. Cette dernière aurait conseillé que les composants soient *expédiés sous l'appellation* d'éléments d'équipements de conditionnement d'air pour salles d'ordinateurs. *Les* négociations avaient commencé dès septembre 1988 mais n'étaient vraiment entrées dans le vif du sujet qu'à l'automne dernier. – *(AFP, REUTER)*

ISRAEL : la crise gouvernementale

Les hésitations des partis religieux exaspèrent la classe politique

Les rabbins en feraient-ils trop ? Le ton des éditorialistes et de nombre de responsables politiques commence à *refléter un sentiment d'exaspération aigu* à l'égard des partis religieux et de leur rôle dans la crise actuelle. Les dirigeants des formations orthodoxes auraient réveillé ce *que la presse appelle une atmo*sphère de « kulturkampf » – le vieil antagonisme entre laïcs et religieux.

JERUSALEM

de notre correspondant

C'est affaire d'influence idéologique et de finances. Jeudi 29 mars, tous les quotidiens affichaient à la « une » les sommes, jugées astronomiques, que la commission du budget vient d'attribuer aux écoles des orthodoxes. Trois fois plus que l'an passé, pour un nombre d'étudiants qui n'a pas bougé. La raison en est simple : depuis l'éclatement de la coalition d'union nationale Likoud-travaillistes, il y a quinze jours, les deux grands partis israéliens *rivalisent* de largesses à l'intention de religieux – dix-huit députés – dont ils se disputent le soutien, *indispensable*, pour former le prochain gouvernement. Des députés de l'extrême-droite, comme Rafaël Eitan, *ou du* centre-gauche, comme Avraham Poraz, tiennent le même langage : *« les partis religieux exploitent la situation pour extorquer des fonds publics aux dépens de priorités telle que l'intégration des nouveaux immigrants »*. Mercredi, des chômeurs ont manifesté devant la Knesset, dénonçant *« la distribution de pots de vin aux orthodoxes »*.

La veille, la classe politique était encore sous le coup des attaques que venait de porter le rabbin Eliezer Schach *(le Monde* du 28 mars). Le chef spirituel de deux des partis orthodoxes (Shas et Deguel Hatorah) avait férocement dénoncé la *« culture laïque »* des travaillistes, s'en prenant, *tout* particulièrement, aux kibboutz. La réplique a été unanime et a témoigné, à droite *comme à gauche*, d'un véritable ras-le-bol pour *« ces leçons de morale administrées par des hommes qui ne se réclament même pas du sionisme »*. Et chacun de rappeler que nombre d'étudiants des écoles talmudiques dépendant des partis religieux ne font pas le service militaire, alors que les kibboutz fournissent une grande part des cadres d'élite de l'armée.

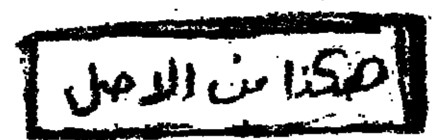
Les kibboutz ne représentent sans doute guère plus de trois pour *cent de la population, mais en s'y* attaquant, le vieux rabbin s'en est pris à l'une des institutions-légende *de l'histoire d'Israël et, d'un bord à* l'autre de l'échiquier politique, cela a déplu : *« Le contenu de ce discours*, écrit l'influent Haaretz, *n'est pas différent de ce qu'on peut entendre dans une mosquée de Gaza ou de Téhéran ou, encore, dans l'église d'un télé-évangéliste ; seule une partie de son message était clair – le mépris d'un juif observant pour ses frères laïcs. »*

Querelle théologique

Le débat politique s'est déplacé sur cette ligne de fracture de la société israélienne, « laïcs-religieux », alors que la crise avait un *tout autre objet* : l'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza et les perspectives de dialogue avec les Palestiniens. Là encore, à gauche et à droite, on incrimine la responsabilité des religieux. Car si les travaillistes de *M. Shimon Pérès ont pris le risque* de faire éclater l'union nationale pour forcer une négociation avec les Palestiniens, c'est bien parce qu'ils avaient reçu l'assurance de certains des partis religieux qu'ils étaient prêts à gouverner par la suite avec eux. M. Pérès pouvait prétendre qu'il disposait alors d'une *« coalition pour la paix »* formée de la gauche et des partis orthodoxes. Le soutien de l'un d'eux, l'Agoudat Israël, lui était déjà acquis. Il pouvait être confiant quant aux intentions définitives du Shas.

Et puis, soudainement, le Shas semble avoir changé d'avis, plongeant cette semaine les amis de M. Pérès *dans la déprime* et redonnant du coeur au Likoud. Les motifs de ce retournement sont multiples – et pas tous éclaircis. Mais l'*un d'eux* – et peut-être le principal – tient au fait que le rabbin Schach a refusé que le Shas puisse siéger dans le même gouvernement *que* l'Agoudat Israël. C'est affaire de vieille rivalité : en simplifiant à l'extrême, ces partis incarnent, chacun, l'une des deux grandes tendances *qui divisent* le judaïsme orthodoxe depuis deux cents ans. Certes, personne n'oserait qualifier cette querelle théologique de futile, *mais certains trou*vent passablement surréaliste qu'elle puisse influencer, sinon déterminer, l'issue d'une crise dont l'*enjeu* est l'avenir des territoires occupés. C'est bien, pourtant, ce qui se passe.

ALAIN FRACHON



ENGAGEZ-VOUS DANS LA REGION ETRANGERE !

QUAND MEME... VOUS AURIEZ DU LE SAVOIR !

C'est vexant quoi ! C'est vexant que des étrangers vous fassent la leçon en établissant leurs quartiers dans une région où vous n'avez peut-être jamais mis les pieds. Il va falloir rectifier votre point de vue.

LE NORD, UN CARREFOUR STRATEGIQUE

- situé à moins de 300 km de 6 capitales européennes;
- des TGV comme s'il en pleuvait : Paris à 1 heure, Bruxelles à 25 minutes, Londres à 2 heures par le transmanche, Amsterdam à 2 heures, Cologne à 1 heure et demie, Lyon à 3 heures dès 93;
- des autoroutes "en veux-tu en voilà" vers Paris, Bruxelles, Aix-la-Chapelle, Londres (par le tunnel), Amsterdam...
- un aéroport qui vous envoie ses jets directement sur New York, Francfort, Londres, les Antilles, l'Afrique du Nord.

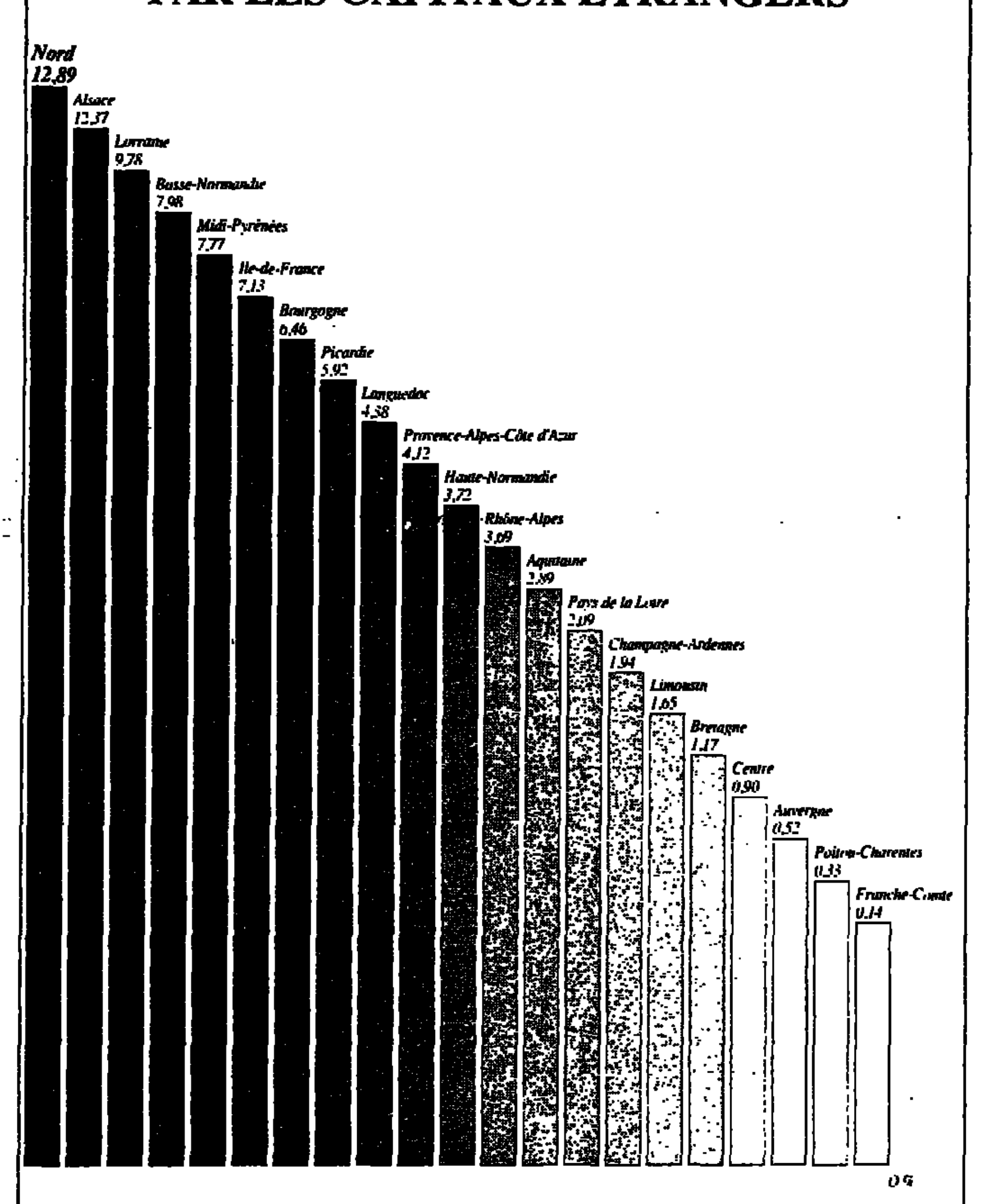
LE NORD A L'ASSAUT DE NOUVEAUX BASTIONS

Dans une région de traditions industrielles, une nouvelle génération d'entreprises gagne (les entreprises étrangères l'ont bien compris) :

- un secteur tertiaire qui occupe maintenant 60 % des effectifs de la région, soit :
  - 70 % de la V.P.C. française,
  - les plus grandes chaînes de distribution et de franchise,
  - de grandes compagnies financières et d'assurances,
  - les leaders européens et mondiaux de l'agro-alimentaire;
- des implantations allemandes, américaines, anglaises, japonaises et bien sûr belges et hollandaises (c'est tout près) qui réalisent plus de 20 % des investissements industriels de la région;

LE NORD EN TETE

EMPLOIS NOUVEAUX CREES PAR LES CAPITAUX ETRANGERS



Répartition en pourcentage par région des 13 960 emplois créés ou annoncés par des investisseurs étrangers en 1989 (source : Datar.)

- sans oublier l'agriculture, la pêche, l'énergie, l'automobile...

Et pour étayer son ambition :

- 5 universités, 18 écoles d'ingénieurs (10 % des ingénieurs français sont formés dans la région), 3 écoles de commerce et de gestion, une école de journalisme...
- le métro VAL que le monde entier nous envie (et nous commande !)
- un Palais des congrès et de la musique doté des infrastructures les plus sophistiquées.

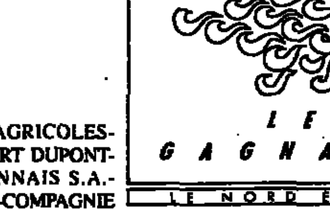
LE NORD, UN NOUVEAU PAYS DE COCAGNE

- Habiter une maison individuelle entourée d'un vrai jardin ou nicher dans les m² restaurés du Vieux-Lille.
- Aller entendre plusieurs fois par an l'Orchestre National de Lille dirigé par Jean-Claude Casadesus, faire un saut au Musée d'Art Moderne pour la rétrospective Fernand Léger ou au Musée des Beaux-Arts de Lille, n°2 français.
- Disposer de 5 golfs où crapahuter à 20 km autour de Lille et de dizaines de clubs de tennis, de taï-chi-chuan sans oublier les séminaires de visualisation positive ou de danse africaine.
- La mer à 45 mn de la métropole pour le speed-sail ou la planche à voile.
- Et, surtout, nouer des relations si profondes et si chaleureuses que quitter le Nord devient un arrache-cœur pour les résidents d'adoption.

Alors, le Nord... rien d'un parcours du combattant, n'est-ce-pas ?

Engagez-vous à nos côtés pour les grandes manœuvres européennes.

Le terrain est reconnu. Il y a place pour des troupes d'élite.



ACTEA-AGAPES RESTAURATION-APAVE-ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES-JOIRE PAJOT MARTIN-BANQUE POPULAIRE DU NORD-BANQUE SCALBERT DUPONT-BRASSERIE ENFANTS DE GAYANT-CADDY-CARRIERES DU BOULONNAIS S.A.-ROUBAIX-TOURCOING-CDF INGENIERIE ETR-CIMOVAM-CLEMENT ET CIE-COMPAGNIE ASSURANCES VERSPIEREN-AUCHAN NORD-PAS DE CALAIS-AVENIR RURAL-BANQUE BATIR S.A.-C.BERA S.A.- LA BLANCHE PORTE-ANDRE BOET S.A.-BONDUELLE S.A.-CASTORAMA S.A.-CATTEAU ETS-CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LILLE GENERALE DE CHAUFFE-CREDIT DU NORD-CREDIT GENERAL INDUSTRIEL-CREDIT MUTUEL DU NORD-DECATHLON S.A.-DECOBECQ INGENIERIE-P. DECOSTER ET CIE-A. DEWAVRIN FILS & CIE S.A.-L. DEWULF-CAILLERET ET FILS S.A.-DICKSON CONSTANT-DOLFUS MIEG & CIE-DOMAINE D'HARDELOT-DOUBLET-FABRIQUE DE FER DE MAUBEUGE-FACEN-LES FILS DE JUST DUJARDIN ASSURANCES-FREMAUX-BERNARD GHESQUIERES S.A.-GRAS SAVOYE S.A.-GROUPE GEORGE V-IMPRIMERIE JEAN DECOSTER-IMPRIMERIE HASBROUCQ-INSTITUT PASTEUR DE LILLE-INTERBREW FRANCE-K.WAY INTERNATIONAL-LABORATOIRES SARBEC-LA MONDIALE-LAMY LUTTI-LEROY MERLIN-SOCIETE INDUSTRIELLE LESAFFRE-LILLOISE D'ASSURANCES-LLOYD CONTINENTAL-LA MAISON DES PROFESSIONS-GROUPE INFORMATIQUE MAQUET-NORAUTO-NORPAC SNC-ONDULYS-PHILDAR-PROMOD-PRONAL S.A.-LA PROSPERITE FERMIERE-RABOT DUTILLEUL- LA REDOUTE CATALOGUE-J. REYDEL S.A.-SCHERING S.A.-SEDAF-SEGIN-SERGIC-SICORFE-SLE-SOREFI NORD-PAS DE CALAIS-TIOXIDE FRANCE S.A.-TRANSPORTS DUBOIS-3 SUISSES-L'UNION GENERALE DU NORD-VANDAMME PIE QUI CHANTE (VPSA)-VERKADE PATISSERIE S.A.-VANDEPUTTE S.A.-VEV PROUVOST-BANQUE NATIONALE DE PARIS Direction du Réseau Nord-Picardie-BULL-CREDIT LYONNAIS-ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE-EDF GDF-SOCIETE EUREST Filiale du groupe Wagons-lits-EUROTUNNEL-HOUILLERES DU BASSIN DU NORD ET DU PAS DE CALAIS-IBM FRANCE-KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE-MANPOWER-RMO TRAVAIL TEMPORAIRE-SNCF-SOCIETE GENERALE-SODINOR-SOLLAC DUNKERQUE

Les Gagnants : 16, place du Général-de-Gaulle - 59800 LILLE - Tél. 20 57 15 23 - Fax : 20 30 61 28

Fusion

POLITIQUE

M. Le Pen seul candidat à sa succession

NICE

de notre envoyé spécial

Sur les 1 605 délégués qui sont attendus au congrès, 583 siégeront de droit, en raison de leur niveau de responsabilité interne au Front national ou en raison de leur mandat électif *(conseiller général ou régional, député européen ou national)*. Pour la première fois depuis sa création, en 1972, le FN organise un congrès – les trois derniers se sont déroulés en 1985, 1982 et 1978 – pour lequel la majorité des délégués ont été élus, et non pas officiellement désignés, à l'occasion de congrès départementaux ou régionaux depuis le mois d'octobre 1989.

Les délégués procéderont à l'élection à main levée du président du parti d'extrême droite. Selon les statuts précisés à la dernière minute, tout candidat à ce poste doit être présenté par au moins vingt premiers secrétaires de fédérations. En l'espèce, il n'y a qu'un seul candidat : M. Jean-Marie Le Pen, président sortant.

A bulletin secret, ces délégués éliront un comité central de 100 membres parmi les 412 militants (délégués et adhérents au Front depuis un an au moins, à jour de leurs cotisations) qui se sont portés candidats. Au cours de sa première réunion, ce nouveau comité central, qui jusqu'ici n'a tenu qu'un rôle purement formel, avalisera l'équipe de trente personnes constituant un bureau politique qui lui sera soumise par le président. Le président, le vice-président, M. Dominique Chaboche, le secrétaire général, M. Carl Lang, et le délégué général, M. Bruno Mégret, constitueront le bureau exécutif du FN.

« Banalisation conservatrice »

Quatre personnes ont été cooptées récemment au bureau politique sur proposition du président. Il s'agit de M. Yvan Blot, député européen *et transfuge du RPR, qui n'était* pas encore membre du FN lors de l'université d'été de ce parti en 1989 ; M. Jean-Pierre Gendron, élu dans le Nord et gendre de M. Le Pen ; M. Jules Monnerot, historien et président du « conseil scientifique » du mouvement d'extrême droite (*le Monde* du 30 mars) et enfin Mme Marie-France Stirbois, dernière désignée en date, unique député FN à l'Assemblée nationale, qui siège parmi les non-inscrits.

Dans une *« Lettre ouverte aux cadres et aux élus du FN »* en date du 27 mars, M. Michel Schneider, qui se présente comme un *« ancien proche collaborateur de Jean-Pierre Stirbois »*, précédent secrétaire général décédé accidentellement en 1988, dénonce le *« processus de banalisation conservatrice »* et la *« politique du bon plaisir »* qui, selon lui, frapperaient le Front. Très critique à l'égard de *« l'alliance néfaste des convulsionnaires de Romain Marie* (pseudonyme de M. Bernard Antony, député européen) *et du conservatisme druidique des « horlogers »* (référence aux dirigeants du FN MM. Mégret, Blot et Jean-Yves Le Gallou, issus du Club de l'horloge), il affirme que *« 35 % des conseillers régionaux élus en 1986 ont quitté le Front national plus ou moins discrètement ;* idem *pour 30 % des membres élus au comité central de 1985 qui se sont volatilisés ; 15 % des conseillers municipaux de mars 1989 ne font plus référence au FN »*.

Alors que M. Lang annonce des effectifs tournant autour de 70 000 membres, M. Schneider, qui a la dent très dure contre le secrétaire général, prétend que le nombre d'adhérents a fini par *« se stabiliser à 25 000 »*.

OLIVIER BIFFAUD

Le congrès du Front national à Nice

En proposant de réserver les prestations sociales aux « nationaux » le RPR chasse sur les terres de l'extrême droite

A la veille des « états-généraux » que les dirigeants de l'opposition vont consacrer à la question de l'immigration, samedi 31 mars et dimanche 1er avril à Villepinte (Seine-Saint-Denis), alors qu'au même moment, à Nice, le Front national, réuni en congrès, veut faire *diversion, lui, en centrant ses* travaux ... sur l'écologie, le RPR a rallié les positions de M. Jean-Marie Le Pen, vendredi matin 29 mars, par l'intermédiaire de M. Nicolas Sarkozy. Au risque d'aggraver le contentieux qui oppose, sur ce terrain, le mouvement chiraquien aux centristes, et à une partie de l'UDF, le *maire de Neuilly-sur-Seine,* parlant en tant que secrétaire général adjoint du RPR en charge de la préparation de ces assises, s'est déclaré partisan, sur *Antenne 2, de réserver les* prestations sociales aux « nationaux », autrement dit d'en exclure les immigrés (1). Cette initiative apporte de l'eau au *moulin d'une formation qui,* en dix-huit ans d'existence, n'a jamais varié sur ce sujet.

Le Front national rêve, depuis sa création, en 1972, de conquérir le pouvoir pour *« sauver la France »*. La *« sauver »* de quoi ? Des *« hordes barbares »*, certes, mais aussi de *tout le reste* ! Les jeunes nationalistes révolutionnaires d'Ordre nouveau, qui fourniront à M. Jean-Marie Le Pen sa première garde militante, résumaient cette vocation messianique en des termes « romantiques » : *« La Révolution consiste à détruire totalement l'ancien régime et à réaliser intégralement l'Ordre nouveau. Nous sommes de vrais révolutionnaires car nous sommes décidés à aller jusqu'au bout de cette nécessité, quoi qu'il puisse en coûter. Renversant un régime décadent et ses valets, transformant de fond en comble une société écroulée sous ses défauts et ses vices, nous bâtirons un Monde nouveau, un monde libéré de l'exploitation du travailleur, un monde de beauté, de courage et de justice. »*

Aujourd'hui, l'ordre du jour n'a pas changé, même si les contingences électoralistes amènent M. Le Pen à user de formules plus ampoulées, et c'est la même idéologie qui unit dans l'action politique l'état-major d'une formation structurée comme une armée. La différence, à dix-huit ans d'intervalle, tient évidemment dans l'audience que cette idéologie rencontre désormais dans une partie de la population française lorsque, devenant mystification, elle capte les psychoses d'une société urbaine en proie à des hantises collectives qui amalgament la peur du chômage, de l'avenir, du petit délinquant, du grand terroriste, de l'étranger, de la différence. Elle tient aussi, bien sûr, aux changements qui se sont produits dans le paysage politique. Le discrédit qui affecte tous les autres partis et qui grossit les *bataillons d'abstentionnistes* aux élections partielles n'est pas le moindre atout du Front national. Rien n'interdit donc plus à M. Le Pen et à ses amis de prétendre, sans faire rire, qu'ils sont *« sur le chemin du pouvoir. »*

« Jouer de la déliquescence du système »

si, dans leur grande majorité, les Français, fort heureusement, continuent de faire preuve de lucidité en maintenant leurs jugements sur le Front national, qu'ils estiment toujours aussi dangereux pour la démocratie-ainsi qu'en témoignait encore le sondage de la SOFRES publié le 28 mars par *Le Figaro (le Monde* du 29 mars)- M. Le Pen est politiquement fondé à espérer renverser un jour cette tendance puisque les mêmes Français - et en particulier l'électorat du RPR- adhèrent à son discours, dans une moyenne de 30%, dès qu'il exploite son fonds de commerce sur l'immigration et l'insécurité. Le congrès de Nice confirmera, d'ailleurs, le changement de stratégie décidé par le Front national.

Après avoir tenté, souvent en vain, de 1972 jusqu'à ses premiers *succès électoraux de 1983, de se* poser en force permanente de contestation de tous les pouvoirs établis, le parti de M. Le Pen a cherché à intégrer le système institutionnel qu'il dénonçait. Rejeté sur ses marges, il aspire désormais à imposer sa loi à tous ses adversaires sans exclusive. *« Reste la stratégie du recours, celle de la conquête du pouvoir*, écrit le nouvel « idéologue » du Front national, M. Bruno Megret, *dans son dernier* ouvrage (2).

Et le Front national a pour lui l'avantage de s'opposer à des adversaires sur la défensive, ainsi que l'illustre la prise de position de M. Sarkozy qui renouvelle une erreur souvent commise par l'opposition dans le proche passé. Chaque fois que la droite libérale a cru pouvoir rivaliser avec M. Le Pen en s'alignant sur ses thèses, elle a provoqué l'effet inverse de celui qu'elle escomptait : non seulement elle n'a pas rattrapé le terrain perdu mais elle a contribué à banaliser davantage ces thèses.

Les socialistes, pour leur part, ont progressé dans leurs analyses. Au congrès de Rennes, M. Laurent Fabius avait souligné un point important en insistant sur la nécessité de reconstituer les forces militantes de gauche dans tous les quartiers où l'implantation du Front national a rempli le vide laissé par le dépérissement des activités associatives . M. Michel Rocard touchait juste, lui aussi, jeudi soir, à Romans, lorqu'il mettait en cause, dans la montée de l'extrême droite, *« la dégradation des logements sociaux, la spirale qui mène du chômage à l'exclusion, la constitution de ghettos où s'exacerbent les tensions entre communautés »*. Et le premier ministre avait raison d'ajouter que les valeurs de l'extrême droite *« sont étrangères au génie profond de notre peuple et aux principes de la France républicaine. »* Mais les exorcismes peuvent-ils encore suffire?

ALAIN ROLLAT

(1) Ce n'est pas la première fois que le RPR s'engage dans cette voie. Le Conseil de Paris avait décidé, en 1984, de réserver le versement de l'allocation de congé parental d'éducation à la naissance d'un troisième enfant aux seules familles françaises, à celles originaires des pays de la Communauté européenne, aux réfugiés politiques et aux apatrides (Le Monde du 19 avril 1986). Sur recours du MRAP, le tribunal administratif, en 1986, puis le Conseil d'Etat, le 30 juin 1989, annulaient la décision du Conseil de paris, estimant que cette allocation devait être attribuée à tous les résidents, quelle que soit leur nationalité.

(2) « La Flamme, les voies de la renaissance », Robert Laffont.

Un entretien avec M. Bruno Megret (FN)

« Nous n'avons aucun intérêt à une alliance stratégique avec le RPR et l'UDF »

Le congrès du Front national fera une large place, selon ses *organisateurs, à l'écologie et aux* problèmes sociaux. M. Jean-Marie Le Pen, qui fait de cette échéance une étape importante de sa stratégie, traitera lui-même, en conclusion des débats, de « la France au pouvoir ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Bruno Megret, délégué général du Front national, qui se présente comme le numéro deux du parti, expose son analyse de la situation et les options de son mouvement.

« Le dernier congrès du Front national a eu lieu en 1985. Depuis, vous avez eu des passages à vide électoraux et certains de vos dirigeants vous ont quitté...

– Ceux qui sont partis sont ceux *qui ont « craqué »*. Ils n'ont pas tenu le choc des attaques que nous avons subies ou des moindres succès électoraux que nous avons enregistrés. Mais cela n'a pas été dommageable, car le Front national *n'a pas de problème de légitimité*, ni au regard de Jean-Marie Le Pen qui est le président incontesté du mouvement, ni au regard du projet politique auquel tout le monde adhère.

– Etait-il préférable que ceux-là vous quittent ou que vous vous sépariez d'eux ?

– Oui... même si un départ est toujours regrettable. Ces événements ont assuré une décantation. Nos adhérents qui ont traversé les épreuves et les attaques ont l'âme trempée et les convictions solides. C'est la grande différence entre le Front national et les partis de la classe politicienne, car ceux qui sont chez nous n'y demeurent que pour leurs convictions alors qu'on reste au RPR ou au PS pour les avantages qu'on peut en retirer, en faisant fi, parfois, de ses convictions.

– Quelle analyse de l'évolution du Front national au cours de ces cinq années faites-vous alors que vous en êtes devenu le numéro deux ?

– Depuis 1983, nous sommes passés de zéro à 15 %, ce qui est une grande réussite politique. Il y a très peu d'exemples comparables dans l'histoire contemporaine. Les quelques difficultés que nous avons pu rencontrer s'expliquent donc comme des maladies de jeunesse, alors que les partis de l'établissement connaissent des maladies de vieillesse extrêmement graves.

– En parlant de « maladies de jeunesse », vous passez sous silence la période du Front national qui va de 1972 à 1983.

– Non, il y a trois grandes périodes. Celle que vous évoquez constitue la traversée du désert. Celle qui va s'achever maintenant constitue l'émergence et l'implantation, car tout le monde le reconnaît, le Front national n'est pas un feu de paille, mais, désormais, une force non marginale et incontournable. La troisième période, qui s'ouvrira après notre congrès, sera la marche vers le pouvoir. J'en reviens à l'analyse de notre évolution. La deuxième caractéristique est que le Front national a anticipé sur l'émergence des graves problèmes dont les Français sont maintenant de plus en plus conscients. Aujourd'hui, les événements nous rattrapent. Sur des questions comme l'immigration, le communisme, le sida, nos thèses apparaissent, progressivement, évidentes. Enfin, le Front national est la seule expression politique nouvelle des grandes mutations que nous connaissons.

» Le socialisme a changé de visage entre 1981 et 1985 en passant *du socialisme archaïque type* étatiste, modèle 1936, selon le schéma des cent dix propositions de François Mitterrand, au socialisme cosmopolite, celui des droits de l'homme, du refus des exclu*sions et de la prétendue lutte anti*raciste.

L'enjeu politique majeur s'est modifié en conséquence. Il n'est plus axé aujourd'hui sur l'économique et le social, qui restent importants mais qui ne sont plus structurants de l'époque. L'enjeu est, désormais, la question nationale. C'est autour de cet enjeu que les forces politiques et les électeurs doivent se structurer. Sur ce terrain, *le* Front national a plusieurs longueurs d'avance. Un basculement s'effectue ; du couple RPR-UDF et PS-PC, on passe au tête-à-tête entre le FN et le PS, même si ce n'est pas encore vécu comme cela par l'opinion.

lutte conjuguée contre l'immigration, le communisme et le sida, vous ne pensez pas que cela fait un peu court pour un programme politique ?

ne s'agit que de trois exemples, nous avons un projet politique qui est fondé sur tout autre chose. Il passe par le retour de la souveraineté du peuple qui implique des réformes institutionnelles faisant disparaître la dictature larvée de l'établissement en place ; il passe par une grande politique familiale assurant le renouveau démographique ; il passe par une grande politique de l'identité nationale, dont notre attitude face à l'immigration n'est qu'un des aspects ; il passe par une politique de libertés économiques ; il passe par une politique de retour du droit, c'est-à-dire de l'ordre et de la sécurité publique, mais aussi une saine conception de la norme juridique à un moment où les textes législatifs réglementaires d'origine nationale ou européenne prolifèrent de façon quasi cancérigène ; il passe par une grande politique de fraternité nationale, fondée sur les notions de communauté et de préférence nationales ; il passe par une politique de puissance pour la nation française et l'Europe.

– Dans votre famille de pensée, certains mettent en évidence l'impossibilité d'être un parti nationaliste et de défendre, dans le même temps, des thèses économiques libérales. Comment le délégué général du Front national aborde-t-il cette contradiction politico-économique ?

– Cette question mérite d'être clarifiée. Il est certain que le *« laisser faire, laisser passer »* à l'échelle internationale, sans considération de nations et de frontières, met en cause l'indépendance *de la nation* et de son identité. On le voit, par exemple, avec les « produits culturels ».

Néanmoins, la prospérité économique passe par un accroissement des libertés économiques. Avant d'être des taux, des indices et des technocrates, l'économie, ce sont des femmes et des hommes au travail et l'économie sera prospère ou ne le sera pas selon que ceux qui travaillent ont ou n'ont pas la liberté de jouir des fruits de leur travail. La liberté économique doit donc s'instaurer très clairement à l'intérieur de la nation, ou à l'intérieur de la Communauté européenne, car nous sommes d'accord pour le marché unique. Mais on ne peut pas cependant ignorer la nécessité des frontières, y compris économiques, entre l'Europe et le reste du monde.

» Nous sommes en guerre économique : le monde international n'est pas le vaste marché décrit dans les manuels d'économie politique, c'est un champ de bataille. Les Japonais mènent leurs offensives commerciales comme des opérations militaires et nous devons assurer la protection de notre économie, car la prospérité nationale est un objectif nécessaire, mais l'indépendance natio*nale en est un autre tout aussi légi*time. Je suis favorable à l'utilisation des armes utilisées par nos adversaires, y compris le protectionnisme pragmatique et dynamique aux frontières de l'Europe *de façon à aider nos entreprises* soit à se reconvertir, soit à lancer des offensives sur le marché mondial, sans avoir à subir, sur leurs arrières, les attaques de leurs concurrents.

L'impératif national

– Vous-même, vous sentez-vous plus nationaliste ou plus libéral ?

– L'intérêt national bien conçu doit primer. Le « libéralisme » n'est qu'un instrument au service de la prospérité nationale, ce n'est pas un objectif en soi. Dans la hiérarchie des valeurs, l'impératif national devance l'impératif des libertés économiques.

– Vos détracteurs vous accusent, sous couvert d'intérêt national, de servir de « vieilles soupes ».

– Les Japonais, qui appliquent ces méthodes, ne me paraissent pas tellement rétrogrades sur ce terrain économique. Il ne faut pas faire de dogmatisme : je n'ai jamais parlé d'autarcie. Ce serait une absurdité. On peut être indépendant dans un monde interdépendant. Il suffit d'être puissant.

– Les élections partielles révèlent une continuation de la percée du Front national. Vous réclamez l'union aux partis de la droite parlementaire, mais vous donnez l'impression, en réalité, de vouloir faire cavalier seul jusqu'à l'élection présidentielle. Quelle est votre stratégie ?

– Il faut en effet distinguer la stratégie de la tactique. Sur le plan stratégique, notre objectif est de conquérir la responsabilité du pouvoir pour assurer la renaissance de la France. Nous atteindrons cet objectif si Jean-Marie Le Pen est élu président de la République et si le Front national est en position d'assumer les responsabilités pleines et entières du gouvernement. C'est notre objectif à terme. Cela peut se faire dans le cadre d'une alliance avec le RPR et l'UDF, à la condition que le FN soit en position dominante.

» A côté de la stratégie, il ya la tactique.

Nous avons une hiérarchie d'adversaires : le socialisme est le principal danger dans notre pays, nous sommes donc prêts sur le plan tactique à des alliances ponctuelles et réciproques avec le RPR et l'UDF pour battre les socialistes et pour nous permettre d'avoir le maximum d'élus, ce qui est une façon d'aller plus vite vers le pouvoir. Oui à des alliances tactiques, non à une alliance stratégique comme il y en a une entre le RPR et l'UDF. Nous n'avons aucun intérêt à une alliance stratégique avec ces deux forces qui sont en plein déclin. Ni la fameuse « Force unie », ni l'équipée de Don Pasqua et Sancho Séguin contre les moulins à vent chiraquiens ne pourront enrayer cette inéluctable contraction des forces de la droite institutionnelle. Entre l'option cosmopolite incarnée par le PS et l'option nationale incarnée par le FN, il n'y a plus d'espace politique. Le RPR et l'UDF *sont* donc sans utilité, sans identité et sans avenir.

« La décennie Le Pen »

– Vous écartez totalement la création d'un axe entre le Front national et MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ?

– Cela me paraît difficile car les options de Séguin sont aux antipodes de celles du FN. Séguin serait mieux du côté des socialistes et Pasqua – si tant est qu'il ait une opinion – serait mieux de notre côté.

– Mais ils sont encore ensemble...

– Leur initiative est donc sans chance de succès véritable.

– Au début de cet entretien, vous disiez qu'au Front national, il n'y a pas de contestation du chef. N'est-ce pas tout simplement parce que le chef n'a pas de successeur ?

– Jean-Marie Le Pen a une stature au Front national et dans le pays qui, en effet, ne peut pas être remplacée aujourd'hui. Quant à dire que le FN disparaîtrait avec Le Pen, maintenant cela n'est plus vrai, car c'est justement l'un de ses grands succès que d'avoir réussi à constituer un mouvement qui pourrait lui survivre.

– La troisième phase qui, selon vous, va s'ouvrir après le congrès n'est-elle pas déjà l'« après-Le Pen » ?

– Ce sera, au contraire, la décennie Le Pen. »

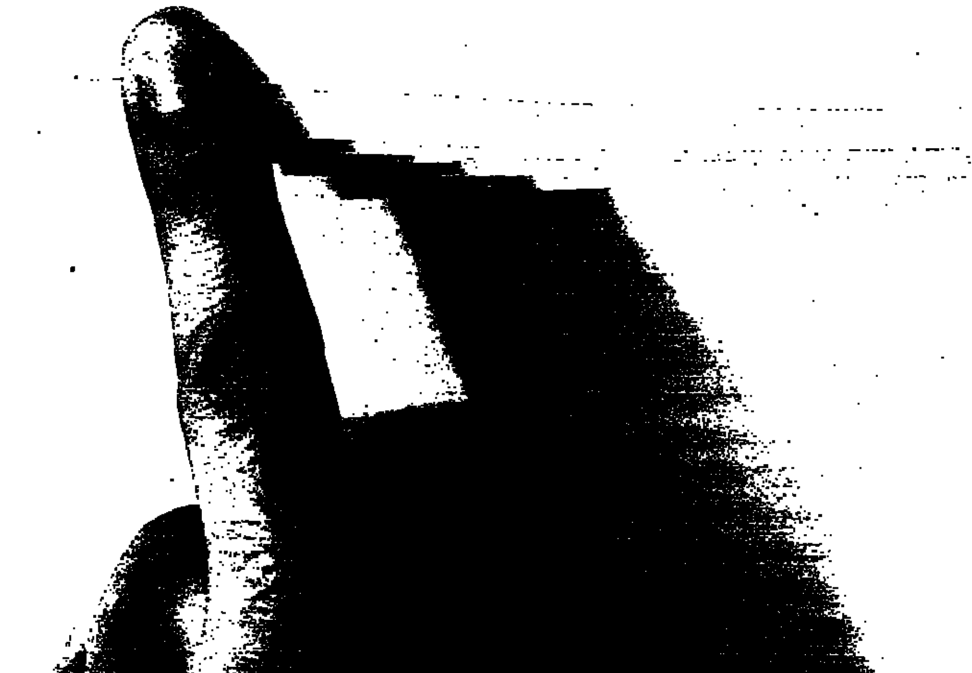
Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD

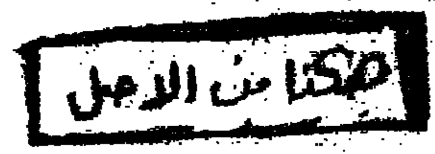
□ **Le Recours se rapproche du RPR.** – Les dirigeants du Recours, association de rapatriés, ont été reçus par M. Jacques Chirac, puis par M. Alain Juppé, pour évoquer les problèmes de l'immigration. MM. Roseau et Forzy, qui *« veulent lutter contre toutes les formes de racisme »*, participeront aux états généraux de l'opposition sur l'immigration le 31 mars. Le Recours, qui est en train de transformer ses structures, se situe plus nettement dans l'opposition politique et se rapproche sensiblement du RPR. Il envisage ainsi de participer à la confédération des mouvements associés du RPR qui est en cours de constitution *(le Monde* du 29 mars).

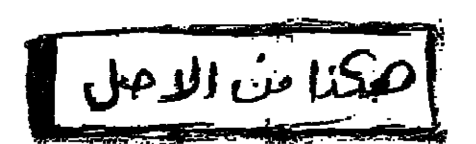
□ **M. Juppé : « Plus le RPR est fort, plus l'opposition est forte.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, dans une interview à *Presse Océan* daté du 30 mars, évoque les réactions de l'UDF. *« Si nous voulons gagner des sièges aux prochaines élections législatives, c'est évidemment en les prenant aux socialistes. »* M. Juppé ajoute : *« M. Mitterrand entre dans sa dixième année de pouvoir et tout le monde constate que la France est plus inégale aujourd'hui qu'en 1980. Le moment est venu pour nous de reprendre l'offensive. C'et ce que nous faisons. »*











POLITIQUE

Les élections municipales partielles

Le maire désavoué par le PCF pour propos racistes

« Dédé » joue Clichy contre le parti

Pour une fois, la désignation du maire de Clichy-sous-Bois sera véritablement le « troisième *tour » de l'élection municipale.* Le maire sortant, M. Déchamps, désavoué par la direction départementale du PCF pour *« propos racistes » (le Monde du 30 mars*), mobilise ses troupes en vue du dernier acte qui devait se jouer samedi matin, à la mairie . La désignation du premier magistrat clichois devait se faire au départ dans une annexe, l'espece 93.

Le préfet de Seine-Saint-Denis a finalement estimé que l'hôtel de ville offrait les meilleurs conditions de sécurité. La salle du conseil ne pouvant accueillir qu'une cinquantaine de personnes, les débat seront retransmis à l'extérieur au moyen de hauts-parleurs. Une compagnie de CRS a d'ores et déjà été mobilisée. Les plus folles rumeurs courent la ville à propos de l'élection de samedi matin.

« On lui a tendu un piège

N'a-t-on pas dit que SOS Racisme viendrait manifester contre M. Déchamps ? Que M. Jean-Marie Le Pen lui-même (que l'on attend plutôt au congrès du Front national, à Nice...) ferait le déplacement?

Pour les Clichois, la grande querelle qui oppose M. Déchamps, en place depuis 1965, aux instances fédérales et nationales, reste sibylline. Un alerte sexagénaire, béret basque vissé sur le chef, avoue n'avoir lu ni l'article du *Monde* ni celui de *Libération* (1) qui ont déclenché, la victoire acquise, l'offensive de la fédération départementale.

« Je n'ai pas voté pour lui mais je ne comprends pas pourquoi il ne serait pas maire, puisqu'il a gagné et qu'il n'a pas triché. Quant aux problèmes d'immigration, ils existent, qui peut le nier? », indique-t-il.

Jeudi 29 mars en fin d'après midi, près de trois cents inconditionnels sont venus apporter leur soutien à *« Dédé »*. En première ligne, de nombreux employés municipaux -ils sont plus de trois cents au total- qui observent depuis mercredi un service minimum. *« Je devais aller voir Holliday on Ice mais j'ai dit à ma femme d'y aller sans moi, pour Dédé »*, glisse un Clichois à son voisin. Devant les caméras de TF1, les propos se sont électrisés : *« on a tendu un piège au maire »*, *« c'est un mauvais procès »*, *« une honte »*. La bru de M. Déchamps est intervenue : *« je suis né algérienne et je peux vous dire que mon beau-père n'est pas raciste »*. Juché sur une table, M. Déchamps a improvisé *« a capella »*. *« Si on regarde les chiffres, actuellement, comme dirait quelqu'un, je l'ai dans le cul »*, a-t-il reconnu avant d'inviter *« tous les Clichois et toutes les Clichoises à venir dire qui ils veulent avoir pour maire »*, samedi matin.

S'agit-t-il d'un ultime baroud d'honneur ? L'arithmétique est apparemment sans appel. Le conseil municipal élu le 25 mars compte 35 membres parmi lesquels un élu socialiste « dissident », 13 communistes, 6 socialistes, et 6 « personnalités » élues sur la liste de M. Déchamps. Les neuf sièges de l'opposition se répartissent entre 5 élus FN et quatre RPR.

Selon certains pointages, M. Déchamps pourrait compter sur une dizaine de voix : celles des six « personnalités », de trois communistes (dont le maire et son premier adjoint sortants), d'un socialiste. M. Déchamps pourrait aussi bénéficier de la bienveillance du RPR. M. Eric Raoult, député RPR de Seine-Saint-Denis, n'aurait pas oublié le peu d'empressement apporté par M. Déchamps à la campagne de Mlle Isabelle Thomas, en juin 1988. L'élection du « ticket » proposé par la direction départementale - M. Christian Chapuis et M. Gilbert Klein- pourrait donc être plus serrée que prévu. Le vote des élus communistes et socialistes sera donc sous haute surveillance.

Jeudi, devant ses amis, M. Déchamps a démenti *« catégoriquement »* les fameux propos à l'origine du scandale. *« J'ai mon franc-parler, je suis un peu « primaire » mais on me faire dire des choses que je ne pense pas »*, a-t-il indiqué. Toute ce tumulte n'est selon lui qu'un prétexte.

GILLES PARIS

(1) A quelques jours du scrutin, M. Déchamps avait déclaré (le Monde du 24 mars) : « les Portugais, on ne les a jamais piqués en train de vandaliser une école. Ce n'est pas le cas des Africains et plus particulièrement des Maghrébins ». « Ce que propose Jean-Marie [Le Pen] à côté de ce que je ferais à la place de Mitterrand, c'est de la bibine », avait-il ajouté. Selon Libération, M. Déchamps avait comparé « les nègres et les arabes » à « une meute de hyènes dans les escaliers des cités ». « Plutôt que d'agresser les pauvres bonnes femmes, ils feraient mieux de se bouger. S'ils n'ont rien à faire, qu'ils retournent chez eux », avait ajouté M. Déchamps.

Grand-Couronne : duel PC-PS

ROUEN

de notre correspondant

Le PC et le PS se retrouvent face à face au premier tour de l'élection municipale partielle de Grand-Couronne (10 000 habitants), commune proche du Grand-Quevilly, dans la circonscription de M. Laurent Fabius.

Avec Le Petit-Quevilly et Canteleu, Grand-Couronne faisait partie des communes de plus de 10 000 habitants prises au PCF par le PS en 1989 dans l'agglomération de Rouen.

La droite UDF-RPR ne présente pas de liste. Il y a un an, elle avait obtenu 6,13 % des voix. Cette fois, personne n'a accepté d'en prendre la tête.

La lutte se résume à un duel serré entre le maire sortant PS, M. Bernard Frau, et son prédécesseur, M. Jean Salen, maire de 1965 à 1989, figure locale du Parti communiste. M. Salen a offert la place de numéro deux de sa liste à M. Claude Barbay, chef de file des écologistes en 1989. Il a également été rejoint par des militants socialistes déçus de l'alliance de M. Frau avec d'anciens élus de droite.

En mars 1989, les deux tours s'étaient déroulés dans une atmosphère tendue. Au premier tour, avec 37,56 % des voix, M. Frau avait été distancé de six points par le maire communiste sortant, la liste de M. Barbay ayant obtenu 12,09 % et celle de droite 6,13 %. Faute d'accord à gauche, et les écologistes se maintenant, le PS avait finalement remporté la triangulaire avec 46,38 % contre 43,87 % pour le maire PCF sortant et 9,73 % à la liste de M. Barray.

ETIENNE BANZET

Romans-sur-Isère : le rose et le vert

VALENCE

de notre correspondant

L'enjeu du scrutin partiel de Romans est plus important que le simple renouvellement d'un conseil municipal dont l'élection *en mars 1989 a été annulé par le* Conseil d'Etat (*Le Monde* du 9 mars). Il s'agit pour le PS d'empêcher l'opposition d'élargir la brèche ouverte il y a un an à Montélimar, ville conquise par M. Thierry Cornillet (UDF). Si M. Etienne-Jean Lapassat (PS), maire sortant invalidé, échouait à Romans, l'opposition détiendrait alors deux grandes villes drômoises sur trois. A terme, c'est la place du PS à la tête du seul département de la région Rhônes-Alpes qui pourrait être menacé.

La partie est d'autant plus difficle qu'à Romans, tous les scrutins locaux se jouent à une poignée de voix, et au rythme d'un balancier qui donne successivement l'avantage à la droite ou à la gauche. Devancé de 139 voix dans sa ville aux législatives de juin 1988 par M. Georges Durand (UDF-RPR). M. Lapassat avait repris un an plus tard sa revanche aux municipales, avec un avantage de 227 suffrages sur le même adversaire.

Pour ce nouveau scrutin, M. Lapassat a décidé de *« ne pas changer une équipe qui gagne »*. Toutefois il y a ajouté une dose de « verts ».

Face à lui, M. Durand, qui est parvenu cette année à réaliser l'union de la droite, a également sorti sa carte verte : un écologiste destiné à devenir son adjoint à l'environnement. Mais le député de la quatrième circonscription de la Drôme doit faire face à un double handicap : son père étant maire de Bourg-de-Péage, ville située juste de l'autre côté de l'Isère, certains romanais envisagent mal l'idée de confier la totalité de l'agglomération à une seule famille.

Deuxième handicap : la présende cette fois d'une liste du Front national.

GÉRARD MÉJEAN

Montereau-Faut-Yonne : « guerre des dames »

La droite, qui se battait depuis un an pour obtenir l'invalidation de l'élection municipale de mars 1989 à Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne), risque d'avoir provoqué un scrutin pour rien. Elle se présente en effet en ordre dispersé face à une liste d'union de la gauche et à une liste du FN. En mars 1989, le maitien au second tour de la liste du FN avait provoqué une « triangulaire » fatale au maire sortant RPR, M. Claude Eymard-Duvernay. La gauche unie derrière le PC avait perdu la mairie en 1983 ; elle la retrouvait six ans plus tard derrière un chef de file PS.

Cette fois, l'affrontement attendu entre les mêmes équipes avec, en second plan, un Front national décidé à jouer sa carte dans une ville qui compte environ 20 % d'étrangers, n'aura pas lieu. En annonçant qu'il ne se présenterait pas à la première place, M. Eymard-Duvernay a ouvert la porte à une *« guerre des dames »* au sein de son ancienne équipe.

Manifestement lassé de la vie politique, l'ancien député (il avait remplacé M. Alain Peyrefitte à l'Assemblée nationale) voulait également éviter de se trouver confronté à la question du cumul des mandats (il est conseiller régional et conseiller général) dans l'hypothèse où le recensement ferait passer Montereau au-dessus de la barre des 20 000 habitants. Le choix de Mme Gisèle Ballot soutenue par le RPR comme tête de liste, a provoqué la réaction de Mme Chantal Jamet (UDF). Les deux femmes qui ont été pendant six ans adjointes de M. Eymard-Duvernay, se trouvent aujourd'hui opposées dans un combat déroutant pour les électeurs. L'échec des négociations menées pour empêcher cet éclatement de la droite conforte le maire socialiste invalidé M. Alain Drèze.

Apparemment bien embarrassé par la candidature de sa suppléante, Mme Jamet, le député UDC, M. Jean-Jacques Hyest, a adopté une attitude très discrète.

CHRISTIAN-LUC PARISON

POLITIQUE

La rentrée parlementaire de l'UDC

Le centre à deux vitesses

Excluant – pour le moment – toute possibilité d'ouverture vers les socialistes, les députés de l'UDC, qui ont tenu jeudi 29 mars leur journée parlementaire à Rambouillet, choisissent de demeurer dans le cartel électoral de l'UDF tout en rêvant à nouveau d'un grand parti du centre autonome.

En attendant des jours meilleurs, les dirigeants centristes ont décidé en cette rentrée parlementaire de bannir de leur vocabulaire deux mots. D'abord celui d'ouverture. La triste image du congrès socialiste de Rennes, les alliances maintenues entre le PS et le PCF, l'évidence à leurs yeux que M. Michel Rocard manque à la fois *« de courage et de marge de manœuvre »*, la prudence de M. François Mitterrand sur le terrain européen, font que *« ce débat est clos »*, selon M. Pierre Méhaignerie qui faisait sa rentrée après trois mois de convalescence.

Autonomie et prudence

Celui aussi d'union. En présence de M. Michel Noir, le président du CDS a souligné que le débat sur la réorganisation de l'opposition était nul et non avenu parce que pour le moment insoluble. Jugeant que M. Jacques Chirac avait commis *« une grave erreur politique »* en présentant la semaine dernière à Arles les fortes revendications du RPR, M. Méhaignerie a nettement engagé ses amis à ne point se commettre *« dans ces batailles de structures et d'hommes »*. Tous les députés centristes, des fusionnistes comme M. Dominique Baudis aux hommes « ouverts » comme M. Bruno Durieux ou M. Edmond Alphandéry ont, semble-t-il, tout à fait admis cette double consigne. Convié la veille à un dîner amical, M. Raymond Barre n'a point dissimulé une certaine satisfaction. *« Enfin on progresse*, a-t-il lancé à ses hôtes, *on n'a pas entendu une fois le mot union. »*

En vérité, un mot est revenu sur toutes les lèvres, celui d'« autonomie ». Mais sachant quels troubles ce terme peut jeter chez leurs alliés, la prudence naturelle des centristes les incite plutôt aujourd'hui à adopter une stratégie à deux vitesses. Face *« à la volonté hégémonique du RPR »*, il s'agit de privilégier dans un premier temps une alliance électorale avec l'UDF. Parce que, comme l'a rappelé M. Méhaignerie, *« 1993 est avant 1995 »*, que les centristes ne savent pas trop comment éconduire M. Valéry Giscard d'Estaing et qu'ils considérent que sur les dossiers importants de l'Europe et de décentralisation quelques beaux combats en commun peuvent être menés. Mais pour l'avenir, les centristes continuent de croire et d'espérer en l'émergence *« d'une grande formation du centre à vocation majoritaire »*, ce vieux rêve qu'ils s'étaient pris à caresser au lendemain de l'élection présidentielle de 1988.

Premier rendez-vous : un congrès de *« remobilisation »* à Saint-Malo (19, 20 et 21 octobre) qui devrait jeter les bases d'un nouveau parti troquant le sigle CDS pour celui de l'UDC : « Union du centre » ou « Union des démocrates chrétiens », on hésite encore.

En attendant, les centristes se sont résolus à s'engager prudemment sur ce terrain extrêmement meuble. La leçon des élections européennes n'a pas été oubliée. Mais ils sont sans complexe, tant ils sont certains, compte tenu de ce qui s'est passé à l'Est, *« qu'entre les incertitudes du socialime et les limites du libéralisme, les idées simples du centre sont les meilleures »*. Ils ont aussi la conviction que leurs alliés se chargeront de leur renvoyer eux-mêmes la preuve de la charge. La convention sur l'immigration, organisée samedi 31 mars et dimanche 1er avril à Villepinte (Seine-Saint-Denis) devait être à leurs yeux le premier test. A aucun prix, ils n'entendaient céder par exemple devant la proposition de réserver certains droits sociaux aux Français. *« Nous ne sommes pas prêts à renoncer à nos valeurs »*, a prévenu M. Bernard Stasi. Un tel avertissement laisse supposer bien des complications.

DANIEL CARTON

A l'Assemblée nationale

Faire entendre sa « différence »

Les députés centristes soignent leur image de parlementaires sérieux et de législateurs techniciens. Un dossier rempli de fiches synthétiques sur les principaux *textes qui devraient être soumis* au Parlement à la session de printemps - avec pour certains d'entre eux, une première indication de vote - les attendait dans leur *salle de travail à Rambouillet* . L'après-midi du jeudi 29 mars a été consacré à un débat approfondi sur la décentralisation, l'aménagement du territoire, l'Europe et les questions internationales.

Bien décidé à faire de nouveau entendre sa différence au sein de l'opposition, le groupe UDC s'est fixé une ligne de conduite pour les trois mois à venir : *« on examine les textes, on se détermine en fonction de leur contenu et non en raison de telle ou telle contingence ou alliance politique »* résumait un conseiller de M. Pierre Méhaignerie. Les centristes envisagent toutefois une *« alliance privilégiée »* avec leurs collègues de l'UDF, *au détriment de l'inter*groupe de l'opposition et donc du RPR, dont ils ne partagent pas les positions sur deux thèmes majeurs : l'Europe et la décentralisation.

Cette nouvelle stratégie - qui marque en fait un retour à celle *qui avait prévalu lors de la création* du groupe UDC en 1988 - a recueilli l'assentiment de la très grande majorité des députés . Elle devrait être d'autant plus facile*ment suivie* que la *session offre* de nombreux textes techniques. Les parlementaires centristes se sont d'ores et déjà déclarés plutôt favorables aux projets de loi portant *réforme des postes et télé*communications ou modifiant le statut de la régie Renault.

Ils se disent également prêts à réexaminer le projet de loi relatif au droit au logement, qui lors de son adoption en première lecture pendant la session d'automne, *avait été dépouillé de ses princi*pales dispositions concernant les pouvoirs d'intervention du préfet en matière de préemption et d'at*tribution de logements. Les dépu*tés centristes ne sont aujourd'hui plus hostiles à ce renforcement des pouvoirs du préfet à condition qu'ils soient mieux *« encadrés »* *et qu'un « équilibre » soit trouvé* entre la liberté des collectivités locales et la nécessité de mieux répartir les logements sociaux pour les personnes les plus défavorisées.

Le groupe centriste a d'autre part annoncé une « première » : la création d'un serveur Minitel « 3615 UDC » destiné à informer le public et les militants de ses prises de position dans les différents débats, des questions *écrites ou orales déposées par* les députés et de la vie interne du groupe. Il permettra également un dialogue « question-réponse » avec les députés. Un deuxième *accès codé, réservé aux parle*mentaires, à leurs collaborateurs et aux cadres du CDS offrira un système de messagerie interne et des informations sur le calendrier *des travaux de l'Assemblée.*

P. R.-D.

M. Rocard souhaite un « sursaut » du PS

M. Michel Rocard a évoqué le congrès du PS, Jeudi 29 mars, à Romans-sur-Isère (Drôme) où il est allé soutenir M. Etienne-Jean Lapassat (PS), candidat à l'élection municipale partielle. Il a déclaré : *« Je ne crois pas qu'il faille vivre comme un drame le fait qu'il puisse y avoir une majorité et une minorité au terme d'un débat. C'est arrivé dans le passé. Cela peut se produire à nouveau dans le futur. Ce dont le parti a besoin, en toute hypothèse, c'est d'une orientation claire, d'une direction ferme, d'une démarche assurée. C'est même parce que le PS est profondément représentatif de la société française qu'il connaît ainsi, depuis près de vingt ans, ces débats qui lui ont permis de progresser. Débattre sans exclure, débattre puis rassembler, c'est en quelque sorte la garantie de la démocratie et de transparence qu'apporte le PS (...) Il n'est malheureusement du pouvoir de personne de faire que ce qui s'est passé n'ait pas eu lieu. Qu'au moins cela nous serve d'enseignement pour l'avenir et de sursaut pour l'immédiat »*

Le premier ministre qui observait que la fraude fiscale est évaluée à plus de 100 milliards de francs, soit environ 10 % du budget de l'Etat, a assuré que sa réduction de moitié pourrait donner *« des marges de manœuvre importantes pour de nouvelles avancées sociales »* .

Le gouvernement et les élections locales

Suite de la première page

La tâche n'est pas simple. La solution actuellement à l'étude consiste à maintenir le scrutin majoritaire dans les cantons, mais à le corriger par une élection proportionnelle sur des listes *départementales ou d'arrondissements*, selon une méthode inspirée du système allemand. L'inconvénient est l'augmentation considérable du nombre des conseillers généraux, sauf si l'on réduit drastiquement le nombre de cantons. En tout état de cause, un tel système ne peut être appliqué que lors d'un *renouvellement complet* des assemblées départementales. Aussi est-il envisagé de demander au Parlement de décider, rapidement, que les conseillers généraux élus en mars 1991 ne le seront que pour trois ans. En 1994 ils le seraient tous pour six ans, avec le nouveau type de scrutin.

La suppression de ce renouvellement par moitié réduirait aussi le nombre de « dimanches électoraux ». Contrairement à ce qu'il avait dit, M. Joxe hésite maintenant à aller au delà dans le regroupement des élections locales. A l'AFP, il dit avoir pris *« connaissance avec intérêt »* des propositions de l'UDC pour un regroupement des régionales et des cantonales. Le ministre de l'intérieur a, dans le même temps, renoncé à faire élire les conseillers régionaux sur des listes régionales et non plus départementales. Là encore M. Joxe obéit aux souhaits de M. Mitterrand, qui lors de son déplacement à Moulins, avait, en confidence, rappelé sa préférence pour un scrutin dans le cadre du département. M. Michel Rocard est perplexe devant ce changement d'attitude de son ministre, alors, qu'il y a peu, ils étaient tous les deux d'accord pour proposer une proportionelle corrigée dans le cadre régional.

Ce renoncement à une modification du scrutin régional, le flou sur un système mixte pour les cantonales déplait à certains membre du bureau exécutif du PS. Lors de la réunion de celui-ci le jeudi 29, M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, et M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, se sont étonnés de la teneur de l'interview de M. Joxe à l'AFP. M. Pierre Mauroy va donc demander au ministre de l'intérieur de venir débattre de ses projets avec la direction du parti, afin d'associer ce dernier à leur élaboration.

THIERRY BREHIER.

هكذا من الاصل

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

Sida : les rapports « secrets » de l'Institut américain du cancer

La querelle sur la découverte du virus pourrait remettre en cause l'accord de 1987 entre les Etats-Unis et la France

Faudra-t-il un jour prochain réécrire l'histoire de la découverte du virus du sida ? Et, au-delà, l'accord franco-américain de mars 1987 signé entre le département de la santé américain et l'Institut Pasteur de Paris sera-t-il bientôt remis en cause ? Plusieurs documents juqu'à présent restés totalement confidentiels, et dont la teneur a été révélée le 18 mars dernier par le journaliste américain John Crewdsoin dans *Chicago Tribune,* apportant un certain nombre d'informations inédites mettant en cause le rôle joué par le professeur Robert Gallo et son équipe du National Cancer Institute lors de la découverte du virus du sida. Plus encore, l'existence même de nombreux *« mémorandums »,* dont certains sont classés *« confidentiel »,* posent de graves questions quant à l'attitude observée à l'époque par l'administration américaine. Visiblement, celle-ci n'a pas, comme le lui impose la loi américaine, informé totalement les avocats de l'Institut Pasteur sur l'ensemble des événements survenus entre 1983 et 1985 dans le laboratoire du professeur Robert Gallo. Nous publions les principaux extraits de ces documents.

Tout commence en 1970 quand Howard Temin (université du Wisconsin), d'une part, et David Baltimore (Institut de technologie du Massachusetts), d'autre part, découvrat l'existence de la transcriptase inverse, cette enzyme très particulière qui, fait jusqu'alors incompréhensible, permet à l'ARN de certains virus (les rétrovirus) d'être transformé en ADN. Six ans plus tard, en 1976, le professeur Robert Gallo découvre une autre molécule-clé, l'interleukine 2, un facteur de croissance nécessaire à la culture *in vitro* de certaines cellules sanguines, les lymphocytes T. En 1980, Robert Gallo, encore lui, isole et caractérise le premier rétrovirus humain, appelé virus de la leucémie humaine des cellules T de type I (HTLV 1). Il récidive deux ans plus tard, en 1982, en isolant un deuxième type de rétrovirus, le HTLV 2.

C'est dans ce contexte qu'en 1981 une nouvelle maladie, le sida, est diagnostiquée chez un groupe d'homosexuels de la côte ouest des Etats-Unis. En février 1983, Robert Gallo, au cours d'une réunion prestigieuse organisée à Cold-Spring-Harbor, évoque l'hypothèse selon laquelle le sida, maladie d'origine alors inconnue, serait dû à un rétrovirus, probablement, selon lui, une variante de l'HTLV 1 ou 2.

Quelques mois plus tard, une équipe de l'Institut Pasteur de Paris, composée notamment du professeur Luc Montagnier, de M. Jean-Claude Chermann et de Mme Françoise Barre-Sinoussi, annonce avoir pour la première fois réussi à isoler un virus différent du HTLV 1 et du HTLV 2, le LAV, dans les cultures de lymphocytes T provenant d'un patient atteint du sida.

Dès lors, il faut se reporter au texte officiel de la chronologie des faits telle qu'elle a été établie par les professeurs Gallo et Montagnier, et qui figure en annexe de l'accord de mars 1987. En septembre 1983, au cours d'une nouvelle réunion à Cold-Spring-Harbor, le professeur Montagnier rapporte qu'il a réussi avec son équipe à identifier la présence de LAV chez cinq patients atteints de lymphadénopathies et chez trois patients atteints du sida. Il démontre en outre que le LAV a une affinité spécifique pour certaines cellules du sang, les lymphocytes T4, et que l'on peut mettre en évidence la présence d'anticorps dirigés contre les principaux antigènes du LAV chez 63 % des personnes atteintes de lymphadénopathies et chez 20 % de celles qui sont atteintes du sida.

Cette proportion atteignait 40 % un mois plus tard, et, comme l'indiquent les professeurs Gallo et Montagnier dans l'article qu'ils ont cosigné en décembre 1988 dans *Pour la science,* dès cette date, *« Luc Montagnier était convaincu que le LAV était la cause du sida ».*

La répartition des bénéfices

En mai 1984, l'équipe du professeur Gallo annonce qu'elle a réussi à produire en masse et en continu sur une lignée cellulaire permanente (H9) un virus HTLV 3 provenant de deux patients atteints du sida. Elle annonce aussi avoir mis en évidence 48 isolats différents d'HTLV 3. Or toute la question encore sans réponse consiste à savoir si le HTLV 3, dont fait alors état le professeur Gallo, a été découvert dans son laboratoire comme il n'a cessé ensuite de l'affirmer ou si, comme le montre l'enquête publiée le 19 novembre 1989 dans le *Chicago Tribune,* le HTLV 3 n'est que la conséquence d'une contamination de laboratoire obtenue à partir d'un « échantillon » de LAV adressé en septembre 1983 par le professeur Montagnier au professeur Gallo.

Cette question est essentielle puisque de la réponse dépend la reconnaissance des brevets français et américain ainsi que la répartition des bénéfices liés à la commercialisation des tests de dépistage du sida.

C'est dans ce contexte que l'on découvre aujourd'hui une série de documents officiels tenus secrets jusqu'à présent par l'administration américaine. Le premier, daté du 28 novembre 1984, est un mémorandum signé Mikulas Popovic, chef du département de virologie dans le laboratoire du professeur Gallo. Il s'agit de la chronologie de la détection et de l'isolement du HTLV III-RF, un isolat appelé *« haïtien »* en raison de la nationalité du patient sur lequel il a été découvert. Le deuxième document est un mémorandum adressé au professeur Gallo par le docteur Peter Fischinger, à l'époque codirecteur du National Cancer Institute. Il fait le point sur l'état du conflit débutant entre le NCI et l'Institut Pasteur.

Le troisième mémorandum, rédigé par le professeur Gallo le 14 août 1985, démontre que ce dernier a bien recherché une activité transcriptase inverse dans les lymphocytes de patients atteints du sida – preuve, donc, qu'il travaillait bien sur cette hypothèse. Toutefois, aucun des chiffres figurant dans les nombreux tableaux n'apporte la preuve de l'existence de cette activité et de la découverte ou de l'isolement, en décembre 1982, d'un rétrovirus.

Le quatrième document est adressé par le docteur Popovic au docteur Howard Streicher, un administrateur du NCI. Il fait état d'un déménagement de laboratoire *(« de 6B22 à 6B03 »)* à faire en quarante-huit heures, ce qui, selon le docteur Popovic, l'oblige à ne pas conserver ses *« notes détaillées »* (par la suite, Robert Gallo évoquera à plusieurs reprises ce déménagement, n'excluant pas que dans le désordre qui régnait alors dans son laboratoire ait pu se produire une contamination accidentelle). Pour ceux qui le connaissent, ces affirmations du docteur Popovic sont en contradiction avec sa réputation incontesté *« de sérieux et de minutie ».*

Par ailleurs, Popovic écrit, point essentiel, que le LAV de Montagnier et le HTLV III de Gallo sont soit les mêmes, soit très proches. Cette constatation est en contradiction formelle avec l'article publié en 1984 par le professeur Gallo dans la revue américaine *Science,* dans lequel il ne fait état d'aucune compararaison avec le LAV du professeur Montagnier.Le même jour, soit le 19 août 1985, Robert Gallo adresse un mémorandum au docteur Peter Fischinger. Il affirme entre autres choses avoir *« beaucoup d'autres isolats »* pouvant être multipliés de façon reproductible. Le problème est qu'à l'époque, fin 1983-début 1984, le professeur Gallo n'avait pas démontré détenir d'isolats, sinon celui que lui avait donné à des fins scientifiques, dès septembre 1983, le professeur Montagnier. Sa note du 14 août le montre bien, dans laquelle il montre qu'il n'a pas pu mettre en évidence une activité transcriptase inverse.

Ce n'est donc seulement que rétrospectivement, à la lumière de ce qui s'est passé par la suite, à savoir la démonstration que le LAV (ou le HTLV III) était bien le virus du sida, qu'il peut se permettre de parler de *« beaucoup d'isolats ».* Par ailleurs, il se trompe dans ce document quand il fait dire au docteur Popovic que le LAV ne poussait pas en lignée continue.

La lecture comparée de différents documents permet de mettre en lumière une autre contradiction essentielle. C'est ainsi que dans un mémorandum adressé au professeur Gallo, daté du 28 novembre 1984, le docteur Popovic explique qu'*« en raison du manque d'évidence à propos du HTLV III-RF en microscopie électronique, il a décidé de poursuivre le ou les isolats obtenus à partir d'un milieu de culture fluide et connus sous le nom de HTLV II-B ».* Il précise par ailleurs les raisons qui 'ont amené à cultiver sur la lignée cellulaire H9 un ensemble de virus.

Dans un autre document daté du 6 septembre 1985, il précise de quelle manière il a mis en œuvre cette culture à partir de virus provenant de dix malades. Or le professeur Gallo, dans un mémorandum daté du 18 septembre 1985 et adressé au docteur Fischinger, explique : *« Finalement nous avons isolé, produit en masse sur des cellules H9, breveté et publié un variant majeur, le HTLV III-RF (isolat haïtien) très différent du LAV. »* De toute évidence, l'un des deux chercheurs se trompe.

Contamination ou fraude ?

Le document suivant date du 21 août 1985. Classé *« administrative confidential »,* il comporte dix feuillets rédigés par Peter Fischinger. Il s'agit des réponses apportées par le codirecteur du National Cancer Institute aux principales questions posées par la direction de l'Institut Pasteur. Sur le fond, et hormis quelques points de détail, ce document apporte peu d'éléments nouveaux. Pas plus, d'ailleurs, que les deux autres documents suivants : l'un adressé par le docteur Fischinger au docteur Lowell Harmisson (en date du 27 août) ; l'autre rédigé par le docteur Fischinger au professeur Gallo (daté 10 septembre).

En revanche, la réponse du professeur Gallo (datée 18 septembre) à cette lettre est, elle, fort instructive. Il explique tout d'abord pourquoi il a attendu si longtemps pour publier, dans la presse scientifique, la découverte qu'il aurait faite de nouveaux virus en novembre-décembre 1982. L'explication avancée est peu crédible. Comment comprendre, en effet, qu'il n'ait pas rendu compte au plus vite d'une découverte qu'il aurait tenue pour essentielle ?

En outre, sur la page 3, alinéa D de de document, figure une erreur pour le moins surprenante s'agissant d'un problème aussi grave : le professeur Gallo affirme en effet avoir déclaré lors d'une conférence donnée à l'Institut Pasteur de Paris en janvier 1984 qu'il avait isolé l'agent causal du sida. Or cette conférence à laquelle le professeur Gallo fait allusion a eu lieu en réalité le 6 avril 1984...

Autre inexactitude en page 5 du même document : Gallo explique que le clonage sur la lignée cellulaire H9 a été développé en novembre 1983. Or ce clonage date en réalité d'avril ou de mai 1984.

Précisons, pour souligner encore davantage l'importance cruciale de ces documents, que copie de certains d'entre eux étaient parfois adressées à des hommes aussi haut placés que James B. Wyngaarden, le directeur du National Institute of Health, ou le docteur Lowell Harmisson, un des responsables fédéraux des Human and Health Services.

Au total, au-delà des nombreuses inexactitudes, imprécisions et contradictions figurant dans ces documents, il apparaît évident que les deux virus, celui de Gallo et celui de Montagnier, sont identiques. Restent donc deux solutions : soit il s'agit d'une simple contamination accidentelle – et dans une telle hypothèse, le professeur Gallo aurait mieux fait de la reconnaître plus tôt, – soit il s'agit purement et simplement d'une fraude... La réponse appartient maintenant, dans un premier temps du moins, à la commission d'enquête nommée par le National Institute of Health...

FRANCK NOUCHI

Morale de la virologie moléculaire

Le remarquable travail d'investigations journalistique réalisé par le *Chicago Tribune* permet d'éclairer aujourd'hui d'un jour nouveau, près de trois ans après que les deux gouvernements – français et américain – eurent tenu à enterrer, de manière spectaculaire, la hache de guerre, le conflit qui opposait l'équipe de l'Institut Pasteur de Paris au National Cancer Institute. La lecture détaillée des documents officiels, tenus jusqu'à présent soigneusement secrets par l'administration américaine, ne laisse plus guère de doute quant à la réalité des événements de 1983 et de 1984.

Au-delà des contradictions essentielles qui peuvent être rapidement relevées, l'examen de ces documents permet de comprendre comment selon toute vraisemblance, on en est arrivé là. Comment deux équipes de renom international, ayant entrepris, dans un souci d'intérêt réciproque, un échange de matériel et de données scientifiques, en sont arrivées à se disputer la paternité d'une découverte qui, il est vrai, compte tenu de l'ampleur du fléau du sida, a eu d'incalculables conséquences.

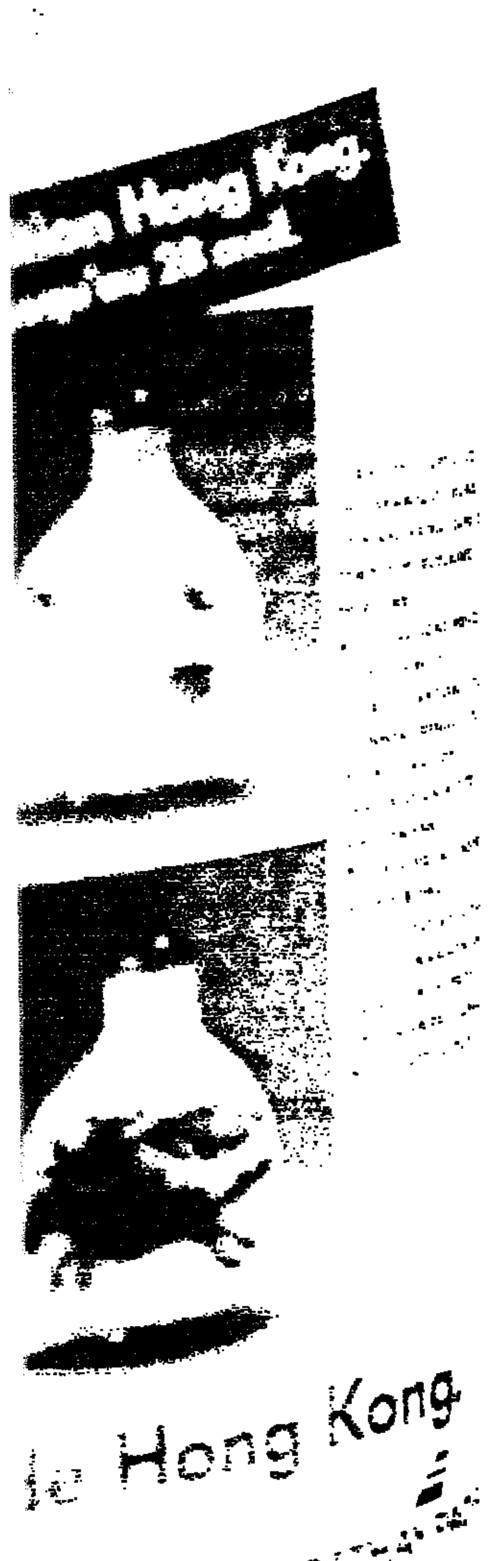
En pratique, la découverte et l'analyse de ces documents officiels américains soulèvent deux séries de questions. La première tient au fait qu'à aucun moment les avocats de l'Institut Pasteur n'ont eu ces pièces entre les mains, une situation curieuse, qui semble en contradiction absolue avec la législation américaine en la matière. Sans doute s'interrogera-t-on bientôt ici sur le fait de savoir si de tels « mémorandums » doivent ou non être intégralement transmis à la partie adverse. Il n'en est pas moins vrai, sur le fond, que, sans ces documents, on ne pouvait complètement saisir la genèse du conflit franco-américain. C'est si vrai que de nombreux éléments laissent aujourd'hui penser que ces pièces sont de nature à remettre en question le *modus vivendi* qui avait pu être trouvé en 1987.

Explications alambiquées

Rien ne permet, à la lecture de cet échange de correspondance, de dire à quel moment précis et à partir de quel matériel biologique prélevé sur un malade l'équipe américaine du professeur Gallo a pu cultiver en masse « son » virus du sida. Et les explications, souvent alambiquées, du spécialiste américain, ne laissent plus aucun doute aux virologues qui ont pu prendre connaissance de ces pièces originales. Tout au plus mettent-elles en lumière une longue période, courant sur l'année 1983 et sur les premiers mois de l'année 1984, durant laquelle l'équipe américaine n'est jamais parvenue à rattraper l'avance prise par celle du professeur Montagnier. Et tout indique aussi que, par le plus grand des hasards, ce handicap ne sera remonté par le professeur Gallo qu'en ayant recours, en définitive, au virus qu'il avait demandé à plusieurs reprises durant l'année 1983 à ses collègues de l'Institut Pasteur de Paris. Ces derniers avaient consenti à lui adresser un échantillon de virus, espérant ainsi continuer une collaboration dont ils n'avaient pas eu, alors, à se plaindre, tout en faisant promettre aux Américains de ne pas utiliser à des fins industrielles et commerciales leur échantillon de virus.

Le reste est aujourd'hui connu, tout se passant comme s'il y avait une morale de la virologie moléculaire, puisque l'examen du patrimoine génétique des multiples virus du sida isolés et identifiés depuis à travers le monde, montre de très grandes différences. Or les deux virus identifiés de part et d'autre de l'Atlantique, en 1983, reflètent quant à eux une gemellité qui, aux yeux de tous les spécialistes, ne laisse aucun doute quant à leur origine commune. Et, plutôt que d'affirmer que, contamination de laboratoire ou pas, il a bel et bien découvert ou cru découvrir « son » virus, le professeur Gallo devra , avec le temps et sous la pression de la commission d'enquête américaine, fournir, s'il le peut, des arguments incontestables pour démontrer qu'il n'a pas simulé une telle découverte.

JEAN-YVES NAU



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les bûchers de Faaité

« Les morts me remercieront »

La quatrième audience du procès de Faaité, devant la cour d'assises de Papette, jeudi 29 mars, a encore oscillé entre deux registres antinomiques : la tragédie et le surnaturel. Et tandis que le président de la cour d'assises terminait l'interrogatoire des vingt-quatre accusés, de sérieux problèmes de traduction sont apparus.

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Il est tout mince à côté de ses camarades, tout fluet et presque ridicule dans son pantalon de treillis à pinces. Il est debout, micro à la main. Le président Marcel Bihl, l'invite fermement à répondre aux questions qui lui sont posées: *« Répondez par oui ou par non et ne tournez plus autour du pot »*. Mais c'est plus fort que lui: François Tafai Mauati, vingt-quatre ans, possède un art tout particulier de ne pas répondre aux questions.

Pour le ministère public, c'est le meneur. Celui qui a dirigé la « chasse aux démons » sur l'atoll de Faaité, celui qui a ordonné, par six fois, après des séances d'exorcisme pratiquées aussi bien dans l'église du village qu'au bord du lagon, que les corps des possédés soient jetés sur le bûcher. Lui se dépeint tout autrement: il était le *« berger »*, l'heureux élu désigné par les trois prêtresses venues de Papeete pour devenir le guide spirituel de Faaité.

Il se souvient de la dernière séance de prière dans l'église blanche. C'était le 27 août 1987. Le soleil liquéfiait toutes choses. Devant les paroissiens, Silvia lui avait dit: *« Toi, tu es mon fils François. Je te nomme serviteur de Dieu. Je te donne une rose. » Alors Silvia avait fait surgir un* arc-en-ciel autour de l'atoll et *transmis ses pouvoirs, son « mana »*, à François, petit *cultivateur de coprah émerveillé.*

Le message de Dieu vivait en lui. Tout Faaité frissonnait sous le souffle du Seigneur. C'était un bonheur fou. Chacun s'interpellait en disant : *« La paix du Christ, que la paix du Christ soit en toi. »* François Mauati lui-même se sentait renaître : *« Mon corps tremblait comme la feuille au vent. Je frétillais comme un poisson et puis je tombais dans le sommeil et Dieu me délivrait des messages. »*

Il parle beaucoup Mauati, avec des gestes du bras, avec sa *main qui revient sans cesse vers* son coeur. Il parle d'abondance *tant qu'il ne s'agit pas d'évoquer* les terribles sévices imposés aux victimes de la chasse aux démons. Parfois, il s'explique durant plusieurs minutes et, curieusement, le traducteur synthétise sa réponse par un *oui* ou par un *non*... Mes Jean-Jacques de Felice (Paris) et François Roux (Montpellier), deux des conseils de la défense, protestent. Rien n'y fait.

Le jour du jugement dernier

Problème technique, explique le traducteur. Il n'entend pas très bien l'accusé. Qu'à cela ne tienne, le président demande à François Mauati de se rapprocher. Mais le public dans le prétoire continue de s'agiter. Et certains jurés polynésiens sourient lorsque le traducteur oublie telle ou telle précision, ou tout simplement n'arrive pas à traduire en français : *« Je vous salue Marie. »*

Finalement, Mauati se rappellera – mais un peu tard – qu'il sait aussi parler français... Comme plusieurs de ses camarades, il a suivi durant plusieurs années des cours de catéchèse. Mais à l'instar du traducteur, qui semble avoir du mal à comprendre l'univers polynésien – bien que Tahitien, – lui, n'arrive pas à rationaliser à la française.

Lorsqu'on lui demande comment il évalue sa responsabilité, il reste interdit. On lui repose la question. Il s'embarque dans un long récit qui va sérieusement rétrécir à la traduction. On lui fait répondre en quatre mots: *« Je ne sais pas »* ! Et personne n'indique à la cour que la notion de « responsabilité » n'existe pas en langue maohi...

Les faits, en revanche, existent. Le sang versé a bel et bien été versé. *« Quand le Père Hubert est arrivé à Faaité,* raconte François Mauati, *un poids très lourd a empli mon corps. Alors j'ai compris ma faute. »* Mais prononce-t-il vraiment ce mot? Croit-il vraiment à *sa faute alors qu'il pense avoir* agi pour le bien des possédés ? N'est-ce pas lui qui a confié à l'expert psychologue: *« Les morts sont au Paradis. Ils me remercieront de les y avoir envoyés le jour du jugement dernier. »*

Un juré lui fait demander par le président s'il croit que la cour *d'assises accomplit à présent la* volonté de Dieu. Le petit cultivateur de coprah *réfléchit* une seconde en regardant sa paire *de baskets et souffle: « Je ne peux pas répondre parce que je ne connais pas vos pouvoirs. »*

LAURENT GREILSAMER

L'affaire du « vrai-faux » passeport

Le garde des sceaux ne saisira pas le Parlement du cas de M. Charles Pasqua

M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, a fait savoir, jeudi 29 mars, qu'il ne saisirait pas le Parlement en vue d'éventuelles poursuites à l'encontre de M. Charles Pasqua devant la Haute Cour de justice pour l'affaire du « vrai-faux » passeport, en marge du scandale politico-financier du Carrefour du développement.

« Dans un souci d'apaisement », précise-t-on dans son entourage, le garde des sceaux adopte une attitude inverse à celle de son prédécesseur dans le gouvernement de M. Jacques Chirac : M. Abin Chalandon avait saisi les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat du dossier de M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération.

« On remet cette affaire sur les rails, a déclaré jeudi M. Arpaillange sur Europe 1. *Je ne voudrais pas que l'on puisse avoir l'impression* (...) *que la justice interviendrait lorsqu'il s'agit de l'opinion politique de certaines personnes et agirait dans un cas d'une manière et dans d'autres cas d'une autre manière. »*

Prise en concertation avec l'hôtel Matignon, la décision de M. Arpaillange n'est pas dénuée d'opportunité : elle intervient une semaine avant que la commission d'instruction de la Haute Cour rende, le 4 avril, sa décision sur le cas Nucci pour lequel l'avocat général a requis un non-lieu et l'application de la loi d'aminstie. Ce signe d'apaisement pourrait avoir raison des réserves de certains magistrats de la commission qui envisageraient de renvoyer M. Nucci en Haute Cour en la laissant apprécier elle-même si la loi d'amnistie s'applique ou non au cas de l'ancien ministre.

Enfin, cette décision tient compte du rapport de force parlementaire : la majorité sénatoriale étant contrôlée par l'opposition, le gouvernement n'avait pratiquement aucune chance de trouver une majorité au Parlement pour voter la mise en accusation de M. Pasqua.

Le 14 mars dernier (*le Monde* du 16 mars), le magistrat chargé d'instruire l'affaire du « vrai-faux » passeport remis sur ordre de M. Pasqua à M. Yves Chalier, qui se cachait au Brésil de la justice française, s'était déclaré incompétent, suivant en cela les réquisitions du parquet qui avaient constaté l'existence de *« présomptions graves et concordantes »*, à l'encontre de M. Pasqua, d'avoir *enfreint les dispositions du code* pénal relatives à la falsification de documents administratifs.

Fausses factures et amnistie

La démocratie du non-lieu

par Edwy Plenel

A Paris, on épure les comptes. A Nice, on présente l'addition. Alors que s'ouvre, vendredi 30 mars, son congrès niçois, le Front national ne pouvait espérer plus beau cadeau que cette succession d'annonces apaisantes sur le front des « affaires », scandales et coups bas du monde politique.

« On remet cet affaire sur les rails », confie M. Pierre Arpaillange en commentant sa décision de ne rien faire contre M. Charles Pasqua, encombré depuis 1986 d'un maladroit – et illégal – « vrai-faux » passeport. *On* voudrait espérer qu'en agissant ainsi, et en invitant le parquet à requérir tous azimuts non-lieu et amnisties, des fausses factures à Carrefour du développement en passant, hier, par les obus de Luchaire, le garde des sceaux et, avec lui, le gouvernement, n'ont pas contribué à renforcer ce « déraillement » de la démocratie française que représente l'ascension électorale de l'extrême droite.

« Le gouvernement applique les textes et la loi », dit encore M. Arpaillange. C'est vrai, mais c'est aussi quelque peu hypocrite. Car le gouvernement a justement fait voter un loi sur mesure, une loi de circonstance, après six mois de discrètes tractations et pressions, pour permettre cette braderie. S'il n'y avait pas eu la loi d'amnistie de décembre, M. Christian Nucci ne pourrait espérer échapper à la Haute Cour et le financement des campagnes électorales àla cour *d'assises ou au tribunal correctionnel*. Une loi à la générosité sans précédent puisqu'elle inclut les crimes aussi bien que les délits.

Hypocrisie aussi parce que le garde des sceaux sait pertinement qu'il joue actuellement une partie serrée avec ses anciens collègues : abandonner « l'argument » Pasqua, *c'est aussi convaincre* certains magistrats de droite de ne pas se rebiffer dans le cas Nucci ; décréter l'apaisement général, c'est aussi appeler à la raison, politique, sinon d'Etat, ceux qui, dans l'affaire des fausses factures, renâclent à accorder *certains* des non-lieu requis, parfois contre l'évidence.

Car il y a des faits, réels, tangibles. Des obus ont bien été vendus par la France à l'Iran malgré l'embargo officiel. Des pourcentages prélevés par Urba-Gracco sur des marchés de complaisance ont bien contribué au financement de la campagne électorale de M. Mitterrand en 1988. Des fonds publics ont bien *été* utilisés par M. Nucci pour ses campagnes électorales. Un faux document administratif a bien *été fabriqué sur ordre d'un* ministre de l'intérieur en exercice pour protéger un délinquant recherché par la justice. En décidant d'effacer l'ardoise de ce qui fut, hier, un déballage nauséabond, affaire de droite contre affaire de gauche, *le gouvernement* évite que les problèmes de fond, posés par ces dérapages ou ces fautes individuelles soient débattus au grand jour.

Invention d'un savoir-vivre

La manipulation politicienne des affaires n'empêchait pas qu'elles recelaient des vérités et pouvaient être l'occasion d'une réflexion sur l'amélioration de la démocratie, de son contrôle, de sa transparence, voir de sa morale. Est-il juste, vraiment, que les membres du gouvernement bénéficient d'une sorte *d'« extra-judiciarité »*par l'obligation de recourir, dès qu'ils ont failli, à la haute cour, instrument lourd et redoutable, mise en scène longue et dramatique jamais rejouée *depuis la Libération* ? On savait que l'Etat avait souvent tendance *à s'exonérer des règles* communes qu'il impose aux citoyens. Mais ceux qui l'incarnent, par la volonté populaire, doivent-ils pour autant être intouchables ? Dans cette vaste opération de neutralisation du passé, le monde politique *s'invente un savoir-vivre, entre* gens du même monde. Ce faisant, il s'éloigne un peu plus du réel.

A Grasse

L'ancien footballeur Rolland Courbis est inculpé dans une affaire de jeux

NICE

de notre correspondant régional

L'ancien joueur professionnel de football, Rolland Courbis, trente-sept ans, manager général du Sporting-club de Toulon, a été inculpé, jeudi 29 mars, d'infraction à la législation sur les jeux, par M. Joël Espel, *juge d'instruction à Grasse*. Il avait été interpellé et placé en garde à vue, mardi, avec une dizaine d'autres personnes, dont sa compagne, la comtesse Marie-Louise Rizzoli, cinquante-quatre ans, veuve de l'ancien magnat de la presse italien, dans le cours d'une enquête menée par la brigade des jeux sur une affaire de «baronnage» (1) au casino Palm-Beach de Cannes. M. Courbis a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Mme Rizzoli, avait été entendue dans la soirée de mercredi et aurait été, elle-même, inculpée, ce qu'elle a démenti.

L'opération lancée par la brigade des jeux fait suite à une précédente affaire de baronnage qui avait éclaté en septembre 1989 au casino Croisette de Cannes (*le Monde* daté 24-25 septembre 1989) et dans laquelle trente-huit personnes ont déjà été inculpées. Le Palm-Beach de Cannes, qui n'est est exploité que pendant la saison d'été, avait enregistré des pertes sévères et inexpliquées au cours des exercices 1986-1987 et 1987-1988. A la fin de ce dernier exercice, il affichait un résultat négatif de plus de 11 millions de francs. *« On reproche à mon client d'avoir gagné au jeu. C'est tout ! »* a expliqué Me Jean-Claude Guidicelli, l'avocat de Rolland Courbis. Celui-ci, connu pour sa passion *pour des tapis verts, avait* notamment empoché 1,6 millions de *francs au casino de Beaulieu* en décembre 1988. Mais on lui prête, aussi, des gains très importants au Palm-Beach casino dans la courant de l'an dernier. Il aurait été mis en cause par des croupiers de cet établissement avec lesquels il devrait être prochainement confronté.

Le manager du SC Toulon est un personnage très en vue du football professionnel en France où son franc-parler ne lui a pas valu que des amis. Marseillais d'origine, il avait commencé sa carrière à l'OM avant de jouer, sucessivement, à Ajaccio, Athènes, Sochaux, Monaco et enfin à Toulon où il est arrivé au début de la saison 1982-1983. La comtesse Marie-*Louise Rizzoli*, née dans une banlieue ouvrière de Milan, a connu, *elle-même*, un destin peu commun après avoir épousé, en 1974, à Monaco, M. Andréa Rizzoli, héritier d'un empire de presse, d'édition, de cinéma et de télévision qui devait s'écrouler après sa mort en 1983.

G. P.

(1) Paiement par des croupiers de gains fictifs à des clients complices, appelés «barons», qui partagent avec eux les sommes détournées.

M. Michel Jobert au Barreau de Paris

A *soixante-huit ans*, M. Michel Jobert, ancien ministre, vient de s'inscrire au Barreau de Paris. Il a prêté le serment d'avocat, mercredi 28 mars devant Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel de Paris.

Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, conseiller-maître à la Cour des comptes, M. Jobert a été, en 1952, collaborateur de Pierre Mendès-France.M. Jobert a été, de 1906 à 1968 directeur du cabinet de Georges Pompidou à Matignon, puis secrétaire général de la présidence de la République de 1969 à 1973, *ministre des affaires* étrangères du gouvernement Messmer de 1973 à 1974 et ministre du commerce extérieur du gouvernement Mauroy de mai 1981 à mars 1983.

Son fils, Marc Jobert, est avocat au barreau de Paris depuis 1983.

Au tribunal de Paris

Le « Nouvel Observateur » condamné pour diffamation envers M. Werner Kopp

M. Hans-Werner Kopp, avocat zurichois, époux de Mme Elisabeth Kopp, *ancien ministre suisse de la* justice a obtenu le jeudi 29 mars, la condamnation du directeur du *Nouvel Observateur* qui devra payer une amende de 10 000 francs et lui verser 30 000 francs de dommages et intérêts en réparation du préjudice créé par la publication d'une photographie légendée jugée diffamatoire par la 17ème chambre correctionnelle de Paris.

Dans son numéro 1295 daté du 31 août au 6 septembre 1989, le *Nouvel Observateur* avait publié un dossier intitulé *« Drogue : la guerre mondiale »*. L'article, signé par Philippe Romon et Dominique Nora, était exclusivement consacré à des enquêtes réalisées en Colombie et aux Etats-Unis et ne faisait aucune référence à M. Kopp. Cependant, pour illustrer l'article, l'hebdomadaire avait placé sous un planisphère cinq photographies dont celles de l'avocat zurichois et du général Noriega. Sous l'image de M. Kopp, la légende le présentait ainsi : *« le mari de l'ex-ministre de la justice et dirigeant de la Shakarchi Trading, la banque de la filière libanaise : 1,6 milliard de dollars blanchis »*.

S'estimant diffamé, l'avocat lui-même avait poursuivi l'hebdomadaire et les deux journalistes, leur réclamant conjointement 500 000 francs de dommages et intérêts. Mais, dès l'audience du 8 mars, il est apparu que les deux journalistes n'avaient pas participé à la rédaction de la légende et le tribunal a donc prononcé leur relaxe.

En revanche, les juges ont retenu la responsabilité de M. Claude Perdriel en sa qualité de directeur de la publication, lui reprochant d'avoir : *« manqué au devoir de surveillance qui lui incombe »*. Les magistrats relèvent que *« l'emplacement du texte litigieux, tout comme la photographie du plaignant désignent sans ambiguïté ce dernier comme appartenant à un réseau internatioonal de drogue »* avant d'ajouter que le texte lui-même *« est, à l'évidence diffamatoire : il présente la partie civile comme un trafiquant de drogue en sa qualité de dirigeant d'une banque ayant blanchi 1,6 milliard de dollars »*.

Le tribunal, présidé par M. Claude Grellier, a rejeté l'excuse de bonne foi invoquée par le *Nouvel Observateur* qui avait notamment présenté à l'audience un rapport d'enquête parlementaire réalisé par les autorités helvétiques, à la suite de la démission de Mme Kopp de son poste de minis tre de la justice.

M. P.

URBANISME

Devant les représentants des agences gouvernementales

M. Rocard mène la réflexion sur les villes et le rôle de l'Etat

« Tirer pleinement parti » des lois de décentralisation de 1982 ; *« faire vivre et approfondir »* la décentralisation est la *« clé à la fois de l'efficacité et de la démocratie »* : M. Michel Rocard a *répété*, jeudi 29 mars, que le gouvernement apprécie *« comme une chance considérable pour l'avenir »* l'existence de collectivités locales disposant de larges compétences.

Le premier ministre s'adressait aux participants des onzièmes Rencontres nationales des agences gouvernementales, organisées à Paris du 27 au 29 mars. Il répondait ainsi aux *« inquiétudes »* exprimées peu avant par le président du conseil régional de l'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), et par M. Jean-Pierre Fourcade (UDF), vice-président du conseil régional et maire de Saint-Cloud, qui avait qualifié *« d'ambiguë »* l'attitude de l'Etat dans le domaine de la décentralisation. *« L'Etat s'est progressivement désengagé depuis une quinzaine d'années de sa mission d'aménageur,* avait déclaré M. Fourcade, *et en même temps il laisse planer sur le plan politique une certaine reprise en main »*.

Les orateurs de l'opposition reprochent au gouvernement de ralentir ses efforts en matière de financement des logements et des transports et de vouloir susciter *« une coopération entre les communes »*. *« Le payeur principal doit être le décideur principal »*, rappelait M. Krieg, demandant une nouvelle fois que les pouvoirs de la région soient davantage reconnus dans la préparation du schéma directeur d'aménagement de l'Ile-de-France.

Le développement social des quartiers

Le premier ministre a illustré et a défendu sa volonté de soutenir la décentralisation en soulignant le rôle des élus locaux. *« Lorsque nous savons aujourd'hui les expériences réussies*, a-t-il dit, *des villes nouvelles qui se transforment. Elles s'identifient la plupart du temps à un maire et à une équipe municipale dynamiques. »* M. Michel Rocard n'en a pas moins reconnu que le rôle de l'Etat *« n'a pas disparu, s'il a changé »*. *« Ce n'est plus du même Etat que nos villes ont besoin. »* L'Etat-tuteur doit laisser la place à l'Etat-partenaire, capable d'adapter son action à la réalité des territoires où elle s'exerce.

L'un des rôles que le chef du gouvernement assigne à l'Etat à l'égard des villes touche au développement social des quartiers et à la prévention de la délinquance. Deux domaines où, après l'été chaud de 1981, aux Minguettes, près de Lyon, en particulier, des actions ont été menées. Les représentants de l'Etat ont alors réuni localement, autour des maires, *tous les acteurs liés aux problèmes* rencontrés, des éducateurs de rue aux policiers, en passant par des gestionnaires de HLM.

Actuellement, plus de quatre cents quartiers de grandes villes sont ainsi des lieux de coopération et de soins particuliers. Et le Fonds social urbain qui aide, selon M. Yves Dauge, délégué interministériel à la ville et au développement social urbain *« au déclenchement de ces actions »*, voit ses crédits augmenter de 80 millions en 1988 à 335 millions aujourd'hui.

M. Rocard, qui estime que l'Europe de demain sera *« pour une bonne part l'Europe des villes »*, attache beaucoup d'importance au rôle des agences d'urbanisme, parce qu'elles font travailler ensemble des spécialistes de toutes les disciplines où se joue l'aménagement des villes et parce qu'elles organisent le partenariat entre l'Etat, les collectivités locales, les acteurs économiques, dans un lieu dominé non pas *« par un enjeu de pouvoir, mais par la réflexion sur les villes »*. Aussi veillera-t-il, a-t-il promis, à ce que l'Etat n'oublie pas ses agences d'urbanisme au moment où se prépare le budget 1991 qui sera pourtant *« encore plus infaisable que celui de 1990 puisqu'on ne peut pas rogner chaque année les crédits militaires. »*

CHARLES VIAL

SPORTS

□ **BASKET-BALL : Limoges domine Milan (85-76).** – *Les basketteurs* du CSP Limoges se sont imposés à domicile face aux Italiens de Milan (85-76), jeudi 29 mars, à l'occasion du dernier match de la poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions.

INSTITUT

Michel Serres élu à l'Académie française

Election blanche au fauteuil de Thierry Maulnier

Michel Serres a été élu, le jeudi 29 mars, à l'Académie française au fauteuil laissé vacant par le décès d'Edgar Faure. Le philosophe a été élu au troisième tour par 16 voix contre 3 à M. Jean Ferniot, 12 bulletins marqués d'une croix indiquant le refus par les votants des deux candidatures.

En revanche, une élection blanche a eu lieu au fauteuil de Thierry Maulnier après trois tours de scrutin. M. André Miquel, islamologue, ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale a frôlé l'élection au second tour en obtenant 15 voix sur les 16 nécessaires à la majorité. Mais au troisième tour, il n'en a obtenu que 14 contre 3 à M. Michel Ciry, 14 bulletins marqués d'une croix étant déposés dans l'urne. M. Jean-Claude Renard, qui avait obtenu 4 voix au premier tour et 3 au deuxième, n'en a pas obtenu au troisième. Après les scrutins du 15 juin et du 7 décembre 1989, c'est la troisième fois que les académiciens échouent à doter ce fauteuil d'un titulaire.

Aux carrefours des savoirs et des corps

Rien n'est aussi dérisoire et triste qu'un bateau en bouteille. On ne prétend donc pas figer, en quelques lignes, l'œuvre aventureuse et libre de Michel Serres. Par plus d'un trait, elle évoque une grande nef hauturière, combinant les savoirs et les senteurs, affrontant le commerce des hommes et les turbulences des éléments. Sans l'emprisonner dans une image fixe, on indiquera quelques traits de son sillage.

C'est avec Leibniz que Michel Serres a une parenté de prédilection. Il lui a consacré une thèse qui fait date : « Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques » (PUF, 1968). Leibniz est avant tout le philosophe des combinatoires, des correspondances du mouvement incessant d'une connaissance encyclopédique et fluide que Michel Serres n'a cessé de poursuivre.

Les cinq volumes qu'il a placés sous le signe d'*Hermès* (Minuit, 1969-1980), dieu des carrefours et du voyage, rompent avec les styles d'analyse habituels en philosophie des sciences. Michel Serres y met en œuvre une « épistémologie pluraliste », insistant sur les transferts de modèles et les échanges de méthodes entre les disciplines. Le savoir est circulation, plutôt que cloisonnement. La communication est sa règle, plutôt que la hiérarchie. L'ouverture est sa chance, plutôt que sa menace. C'est pourquoi Michel Serres n'hésite pas à explorer mille modes de passages, de traductions et de rencontres, entre l'histoire des sciences et la littérature, de Michelet à Zola, de Jules Verne à Faulkner, ou bien entre l'évolution des techniques et les esthétiques de Carpaccio, de Poussin, ou de Turner.

Par là, l'image même du philosophe se trouve modifiée. Ce n'est plus un roi austère contemplant de haut un paysage dominé. C'est un nomade ami de la terre, un arpenteur inventif, ouvert aux fécondités du hasard. Contre Auguste Comte, mais aussi bien contre Bachelard, Michel Serres a rendu à la philosophie son sens de la rencontre, de l'imprévu et du jeu. Il y a dans tous ses textes une jubilation du savoir que l'écriture offre à goûter.

Car il s'agit aussi, et avant tout peut-être, de goût, de saveur et de corps. Notre corps est savant. Plus sûrement que nos codes et nos cartes, il apprend le réel par *les Cinq Sens* (Grasset, Prix Médicis-Essais, 1985). Michel Serres se révèle alors français jusqu'au fibres, dans la mesure où aucune contrée n'a cultivé ainsi la terre et le goût ensemble, pour les élever à la hauteur d'une fête où l'esprit et la chair ne se peuvent dissocier.

En célébrant ces noces de la vie, le philosophe n'oublie pas les menaces qui, aujourd'hui, pèsent sur elle. Contre le massacre de la planète par des forces de mort dominantes et dévastatrices, il appelle à conclure une paix entre l'humain et sa mère, un *Contrat naturel*, qu'évoque son dernier livre (François Bourin, 1990). Sans doute les dogmatiques et les grincheux lui reprocheront-ils d'être passé, en une vingtaine d'ouvrages, du sérieux de la recherche universitaire à de prétendues dérives écologiques, ou à des considérations jugées « inférieures », dans la mesure où elles sont... vitales, et pathétiques. Curieuse hiérarchie, et aveuglement étrange.

Car Michel Serres est un écrivain superbe, amoureux de la langue et de tous les pouvoirs du verbe. Et cela ne se sépare ni de la vie ni du savoir. Philosophe à la française, il fait vivre, en nos temps troubles, une longue tradition où ne peuvent divorcer les charmes de la plume, le travail heureux de la pensée et les générosités du cœur. Il est bon qu'on le remarque. Il est urgent qu'on l'entende.

ROGER-POL DROIT

Sortir de l'Ecole navale pour entrer à l'Ecole normale supérieure, troquer une carrière d'officier de marine, déjà sérieusement engagée, contre une chaire de professeur de philosophie et briller d'un même éclat en maints domaines généralement incompatibles, telle est la gageure tenue par M. Michel Serres ; tel est le « sans faute » qu'il a réussi jusqu'à ce jour et que tout l'autorise à poursuivre.

Né le 1er septembre 1930 à Agen (Lot-et-Garonne), Michel Serres est entré en 1949, à l'Ecole navale et, en 1952, à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Licencié de mathématiques, en 1950, de lettres, en 1952 et de philosophie, en 1953, il a été reçu à l'agrégation de philosophie, en 1955. Mais l'année suivante, il allait rejoindre la marine et naviguer en Méditerranée, dans l'Atlantique et dans l'océan Indien. C'est ainsi qu'il participa aux négociations pour la réouverture du canal de Suez. Réintégrant l'éducation nationale comme assistant, puis comme chargé d'enseignement à la faculté de Clermont-Ferrand, Michel Serres soutiendra, en 1968, sa thèse de doctorat sur Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques. Depuis 1969, il est titulaire de la chaire d'histoire des sciences à l'université de Paris-I-Sorbonne. Il a été, en outre, « visiting professor » de diverses universités étrangères : John Hopkins University à Baltimore, université de Sao- Paulo, Montréal, Buffalo Stanford University.

[Michel Serres a publié de nombreux ouvrages touchant à la philosophie, aux sciences et à la littérature : *Hermès* tome 1 *la Communication*, 1969 ; tome 2 *l'Interférence*, 1972 ; tome 3 *la Traduction*, 1974 ; tome 4 *la Distribution*, 1977 ; tome 5 *le Passager du Nord-Ouest*, 1980 ; Ed. de Minuit) : *Esthétiques sur Carpaccio* (Hermann, 1978) ; *Zola : feux et signaux de brume* (Grasset, 1976) ; *la Naissance de la physique dans le texte de Lucrèce : fleurs et turbulences* (Minuit, 1977) ; *le Parasite* (Grasset, 1980) ; *Genèse* (Grasset, 1982) ; *Rome, le livre des fondations* (Grasset, 1983) ; *les Cinq sens* (Grasset, 1985) ; *Détachement* (nouv. éd. Flammarion, 1986) ; *l'Hermaphrodite. Sarrasine sculpteur* (Flammarion, 1987) ; *Statues : le second livre des fondations* (François Bourin, 1987).

De plus, Michel Serres dirige, chez Fayard, la collection « Corpus », consacrée aux œuvres de philosophie en langue française. Tout récemment, il a publié, chez François Bourin, un essai intitulé *le Contrat naturel*. – J.-M.D.]

Mort de l'historien des sciences Jacques Roger

C'est seulement quelques mois après la publication de son grand œuvre, une biographie de Buffon qui avait occupé une large part de sa vie (1), que Jacques Roger vient de mourir. Né en 1920, professeur à Poitiers, à Tours puis, à partir de 1969, à la Sorbonne, directeur d'études cumulant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales depuis 1982, il occupait une place centrale dans une discipline où la tradition française a toujours été forte : l'histoire des sciences. Sa thèse de doctorat d'Etat, Les sciences de la vie dans la pensée française au dix-huitième siècle, publiée chez Colin en 1963 et rééditée en 1971, avait assuré sa réputation dans le monde entier. Depuis, il avait consacré ses recherches à l'histoire des sciences naturelles et biologiques, particulièrement à l'histoire des théories de l'évolution et à l'œuvre de celui pour lequel il avouait « *une sympathie secrète* » : Buffon, dont il a réédité *les Epoques de la nature* (Editions du Muséum, 1962, réédit. 1988).

Jacques Roger était homme d'engagements collectifs, au service de la communauté intellectuelle. Depuis une dizaine d'années, il dirigeait le centre Alexandre-Koyré ainsi que le Centre international de synthèse, fondé par Henri Berr, auquel il a su redonner un grand éclat (2). Directeur de la *Revue d'histoire des sciences* et de la *Revue de synthèse*, membre du comité de rédaction des plus prestigieuses revues internationales d'histoire et de philosophie des sciences, professeur invité dans de nombreuses universités étrangères (en particulier l'université de Virginie à Charlottesville vis-à-vis de laquelle il avait une fidélité particulière), Jacques Roger avait su aussi rassembler autour de lui collaborateurs et élèves.

L'histoire des sciences, telle qu'il la pratiquait, associe une histoire interne des savoirs, qui analyse avec rigueur l'architecture conceptuelle des œuvres (à preuve, l'*Histoire du vocabulaire scientifique* qu'il a mise en chantier), avec une forte attention donnée aux conditions d'élaboration, de transmission et de réception des théories scientifiques. C'est sans doute pourquoi le dialogue était facile entre Jacques Roger et les historiens, noué à l'occasion de plusieurs entreprises communes.

A propos du Buffon, il écrivait : « *Un tempérament intellectuel s'exprime dans tous les actes de l'existence, dans la façon d'aimer, de conduire sa vie, d'écrire et de penser.* » Celui de Jacques Roger était tout entier gouverné par la haute idée qu'il avait du travail intellectuel.

ROGER CHARTIER

(1) *Buffon, un philosophe au jartin du roi*, Fayard, 645 pages (*le Monde* du 9 février).

(2) Voir l'entretien accordé par Jacques Roger au *Monde* le 29 novembre 1989.

DEFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Piere Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 28 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre.* – Est promu : général de brigade, le colonel Jean Perrier-Gros-Claude.

Sont nommés : inspecteur des réserves et de la mobilisation de l'armée de terre, le général de division Jean Angé ; commandant et directeur du génie de la 1re région militaire, le général de brigade Alain Jousselin de Pisseloup de Noray.

● *Marine.* – Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux Pierre Calmon et Jean Wild ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe André Durhin.

● *Service de santé.* – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Pierre Cristau ; médecin général, le médecin-chef des services de classe normale Pierre Barabé.

Est nommé directeur du service de santé de la 4e région militaire, le médecin-général René Henane.

● *Gendarmerie nationale.* – Sont promus : général de brigade, les colonels Michel Caradec et Joël Leverne.

SCIENCES

L'Institut de physique du globe de Paris change de statut

L'Institut de physique du globe (IPG) de paris, qui était attaché à l'université de Paris puis à Paris-6, change de statut pour devenir « grand établissement » totalement indépendant, aux termes d'un décret paru mardi 27 mars au *Journal Officiel*. Il se dotera avant huit mois d'un conseil d'administration, d'un conseil scientifique et d'un directeur. Celui-ci sera nommé par le ministre de l'éducation nationale, et choisi parmi trois noms proposés par le conseil d'administration.

L'administrateur provisoire est M. Jean-Louis Le Mouël, qui reste en fonctions jusqu'à la nomination du directeur. L'IPG est chargé de l'enseignement, de la recherche, de l'observation, de la distribution des connaissances dans le domaine des sciences physiques de la Terre. Il a aussi la responsabilité des observatoires volcanologiques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, de l'observatoire magnétique national, de l'observatoire sismologique du réseau Géoscope.

ENVIRONNEMENT

□ **L'importation et l'exportation de déchets dangereux sont désormais soumises à autorisation.** – Un décret et un arrêté publiés au *Journal officiel* du mardi 27 mars précisent que l'importation des déchets dangereux devra être autorisée par le préfet du département sur le territoire duquel est située l'installation où ils seront éliminés. L'autorisation d'exportation sera, quant à elle, délivrée par le préfet du département sur le territoire duquel le déchet a été produit, si le pays destinataire est un Etat membre de la Communauté européenne, par le ministre de l'environnement dans les autres cas. Le transit est également autorisé par le ministre de l'environnement.

JOURNAL D'UN AMATEUR — PHILIPPE BOUCHER

Vertu

EST-IL du rôle des lois de corriger les mœurs ? Est-il du rôle des lois de rectifier la pensée ? Les lois y gagnent-elles en prestige, les mœurs et la pensée en rigueur ? Les lois pénales, en particulier, qui susciteraient la vertu en s'appuyant sur la crainte ? Y aura-t-il moins de racisme dans les têtes et les cœurs parce qu'il y aurait des racistes en plus grand nombre devant les tribunaux ? Imaginerait-on des amendes contre l'égoïsme et des prisons pour les avares ?

Peu appliquée parce que peu applicable, la loi de 1972 contre les racismes deviendra-t-elle d'un maniement aisé parce que les faits qu'elle réprime pourront être poursuivis pendant trois ans et non plus trois mois ? Parce que les propos racistes n'auront plus besoin d'être colportés par voie de presse pour être ainsi qualifiés et que, à l'exception du domicile, tout lieu serait réputé public, et public aussi le propos raciste qui y sera tenu ? Quel sens auraient des poursuites intervenant des années après les faits, alors que de tels actes, s'ils prêtent à enquête et à discussion, excusent leur auteur plus qu'ils ne protègent la victime ?

Si un tel projet de loi n'est pas une hypocrisie, il est une illusion. S'il n'est pas né des circonstances, il le paraît. Si ses rédacteurs sont sincères, ils semblent opportunistes. C'est incertain et c'est trop tard.

∴

LORSQU'IL ne se borne pas à ordonner, la peur du gendarme est l'une des deux armes que brandit l'Etat contre des conduites qu'il juge condamnables ou que la prudence lui commande d'endiguer. L'autre est l'argent, sous le nom d'« incitations financières » ou de « pénalités », qui font en général le bonheur de ceux qui savent vivre avec leur temps.

La peur n'a jusqu'ici rien donné pour faire reculer le racisme. On aurait pu le prévoir si l'on n'avait pas confondu les bons sentiments et les résultats qu'ils donnent lorsque est retombée l'exaltation de bien faire. Cette peur sera-t-elle plus efficace en vertu de la procédure ? Quelque prévisible que soit la réponse, il faut bien poser la question. A défaut, imaginera-t-on des bonifications fiscales pour les racistes qui renonceraient à se montrer tels qu'ils sont ?

Il y a de la présomption et de la prétention à croire qu'une loi pénale va, de méchants, faire des gentils et de suppôts de Satan des enfants de Marie. La loi de 1972 est utile en ce qu'elle indique solennellement que l'Etat réprouve le racisme et qu'il inscrit l'absence de discrimination au premier rang de ses valeurs. Mais cela ne peut pas aller beaucoup plus loin.

La lutte réelle contre ce qui est, à l'origine, une pensée, une manière de voir les choses, aussi répréhensibles soient-elles, doit emprunter d'autres chemins, pour aboutir à son but, que la condamnation petitement judiciaire de cette pensée et de cette manière de voir. Et lorsque la pensée se fait acte, on en revient au droit commun dont il ne faut jamais s'écarter sans s'interroger longuement. Les exceptions sont filles de la facilité ou de la hâte. Ces exceptions-là sont rétives et décevantes quand on veut en tirer davantage que des mots sur le papier.

∴

LA preuve en est donnée *a contrario* avec la bévue, juridique autant que politique, qu'a failli commettre le gouvernement lorsqu'il envisageait de faire du racisme une circonstance aggravante de la violence, quelle qu'en soit la forme.

D'abord parce que cela aurait été contrevenir au principe d'égalité des citoyens devant la loi. Encore que l'on puisse, c'est vrai, y voir une extension de la notion de personnes protégées. Mais on risquait alors de voir l'exception avaler la règle. C'est un risque contemporain de l'art de légiférer... et c'est une autre histoire.

Mais surtout, parce que immanquablement les tribunaux auraient dû se faire juge de l'apparence de la victime. Le « délit de faciès » aurait ainsi connu de curieux avatars. On aurait vu des magistrats s'interroger sur les métis et les quarterons, rechercher si des Français pur sucre – à condition qu'il en existe – n'avaient pas, cependant, un visage d'immigré maghrébin. Que faire des Portugais brûlés de soleil ? Quel sort pour les Lapons ? La farce juridique représentée par une telle trouvaille n'aurait pas tardé à tourner au vinaigre.

Il y a de l'Eglise dans tout cela ; de celle qui, incapable de prouver qu'elle avait raison, fulminait que l'adversaire avait tort par nature. Le racisme a tort, mais c'est d'autant moins aux tribunaux de le dire qu'ils ne le peuvent pas.

Pas plus qu'il n'y a lieu, comme on le prévoit, de les saisir du procès du révisionnisme. Mais comment démontrer que c'est une fausse bonne idée ? Que saisi d'une telle loi, directement ou plus tard grâce à sa réforme à venir, le Conseil constitutionnel pourrait la juger contraire aux principes généraux du droit, en particulier aux libertés de pensée, d'expression et de diffusion ?

∴

QU'EST-CE qu'une société, qu'est-ce qu'une démocratie sans droit à l'erreur, sans droit à la sottise ? Qu'est-ce qu'une démocratie où un comportement jugé erratique par la collectivité vaut qu'on en bannisse son auteur et qu'on rétablisse à son intention la « mort civile » que Napoléon s'était bien gardé de supprimer ? L'horrible société où régnerait la perfection. L'ambitieux gouvernement qui croit y parvenir. L'imprudent gouvernement qui ignore que l'eau pure est médicalement imbuvable.

Contre les historiens fous qui nient l'existence des camps nazis et de leurs millions de morts, faisons donner les historiens sensés qui savent ce qu'il en fut. Si ceux-là devaient ne pas convaincre, croit-on que c'est un articulet de loi qui vaincrait là où l'intelligence et l'honnêteté auraient échoué ? N'attendons rien des magistrats qui, étonnante découverte, se prononceront en juges ; c'est-à-dire en droit et non selon l'équité, pour dire le droit et non pas la vérité.

Ce « trop d'Etat » dont se plaignent les libéraux façon XXe siècle, il est là tout autant que dans l'économie sous la forme, d'ailleurs, d'un « trop de lois » plutôt que d'un « trop d'action ». Quand on ne sait comment agir, on fait charger la loi. Quand la politique patauge, elle légifère, elle décrète. Elle interdit plutôt que de convaincre.

∴

PARFOIS, l'Etat, dans son recours à la loi, évoque l'usage qu'avaient de la religion les sociétés anciennes. Le porc est une viande à putréfaction rapide et, de ce fait, dangereux pour la consommation, à plus forte raison dans les contrées chaudes. Tué par saignée (exactement par artériotomie), l'animal de boucherie se conserve plus longtemps. La loi juive fit de ces constatations d'hygiène des prescriptions religieuses. La loi musulmane imita la loi juive et proscrivit aussi le porc.

Dieu n'avait rien à voir là-dedans mais l'Etat était trop faible pour imposer sa loi et en faire comprendre le sens. Dieu vint au secours de l'Etat. Aujourd'hui, l'Etat s'emmêle pour lutter contre le racisme. Devenu laïque, il se borne à invoquer la loi. Comme si elle était Dieu. Mais c'est tricher, fût-ce pour de bons motifs.

∴

P.-S. – Qu'on ne vienne plus nous rebattre les oreilles de la francophonie et de l'action du gouvernement en ce domaine quand son stand au Salon du livre était relégué dans un lointain deuxième étage, inaccessible mouchoir de poche coincé entre les toilettes et les pompiers.

Qu'on ne vienne pas nous dire non plus que la francophonie n'avait pas les moyens de payer un de ces coûteux stands bien placés. La francophonie, aussi démunie qu'on la sache, n'est pas la propriété du ministère qui porte ce nom. Elle est une mission de tous les autres.

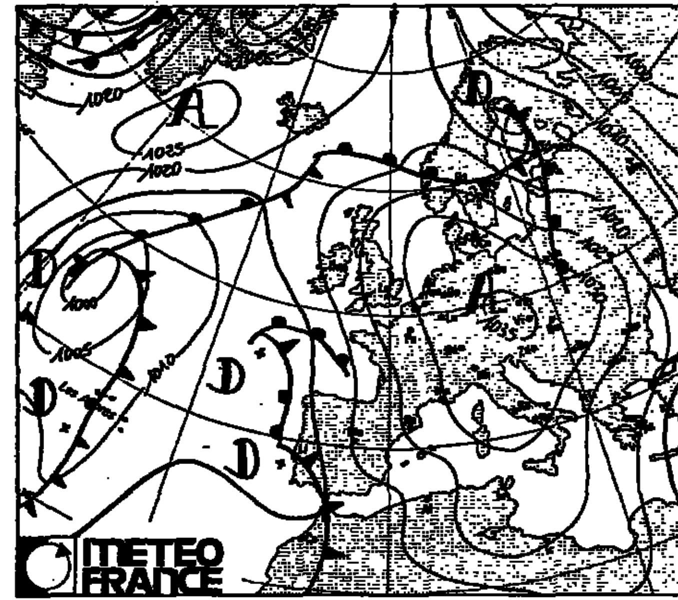
De plus, si le Salon du livre est une manifestation privée, elle est abritée par un bâtiment de l'Etat. L'Etat ne pouvait-il faire entendre sa voix et ses devoirs ? Si la langue française doit le céder à la gestion des intérêts privés, ce ministère est un mensonge qu'il faut supprimer.

SPÉCIAL COPAINS. – Roland Bertin y joue comme jamais, Jacques Sereys s'y découvre lui-même, Marcel Bozonnet prononce là, pour en donner le modèle, l'une des plus périlleuses répliques du répertoire dramatique, Redjep Mitrovitsa fait croire à la pureté, Antoine Vitez dirige la troupe ainsi que s'ordonnent les astres, Bertolt Brecht y paraît entre Shakespeare et les auteurs grecs : habitants de Lille et de Châlons-sur-Marne, électeurs de Marseille et de Paris, citoyens de Toul et de Lyon, citadins et ruraux, sautez dans vos automobiles et sur vos vélocipèdes, prenez d'assaut les chemins de fer et les avions, pressez-vous dans les autobus et le métropolitain, courez à la Comédie-Française vous rompre les mains à force d'applaudir un chef-d'œuvre où rien ne manque : *la Vie de Galilée*.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 mars à 0 heure et le dimanche 1er avril à 24 heures.

L'anticyclone centré sur la France nous vaudra un temps sec, ensoleillé et de plus en plus doux. Seuls quelques bancs de nuages élevés viendront voiler le ciel sur l'ouest du pays.

La hausse des températures sera progressive avec l'établissement d'un vent de secteur sud.

Samedi : soleil généralisé et hausse des températures.

Le soleil aura tôt fait de dissiper les quelques brumes matinales, s'imposant ainsi sur tout le pays.

Le pourtour méditerranéen risquera toutefois quelques nuages passagers en première partie de la journée, et des bancs de nuages d'altitude voileront parfois le bleu du ciel sur le Sud-Ouest.

En ce qui concerne les températures, elles seront encore basses au lever du jour : souvent comprises entre 0 et 2 degrés, elles avoisineront parfois – 1 à – 2 degrés dans le Massif Central, le Nord-Est et le Centre-Est. Elles varieront entre 2 et 5 degrés sur le Nord-Ouest, 6 et 8 degrés près de la Méditerranée.

Dans le courant de l'après-midi, elles grimperont jusqu'à 17 à 20 degrés du Nord au Sud, avoisinant 16 à 16 degrés près de la Manche.

Le vent soufflera modérément de secteur est et sud-est près du golfe du Lion où l'autan se lèvera.

Dimanche : temps chaud et ensoleillé.

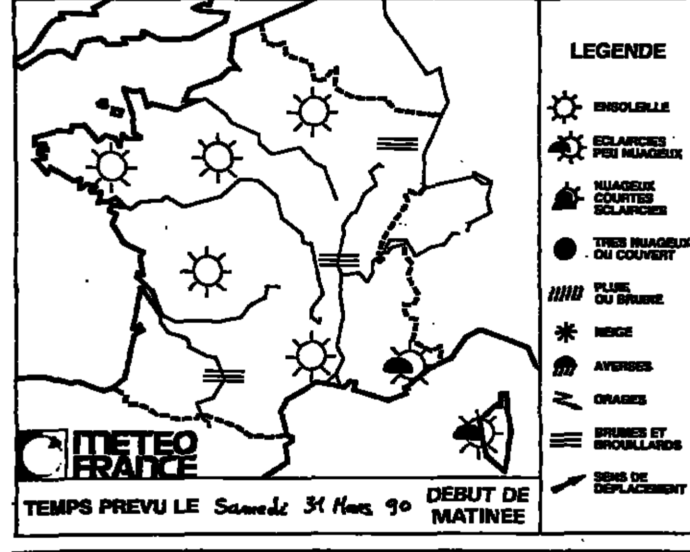
Une belle journée en perspective en toutes régions. Le soleil sera au rendez-vous dès le lever du jour. Seul le littoral du golfe du Lion sera inquiété par des nuages en matinée.

Sur les régions atlantiques, de la Bretagne et de la Normandie aux Pyrénées, les nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller.

Le vent de sud, généralement modéré, sera à l'origine d'un réchauffement sensible.

Les températures minimales seront souvent comprises entre 5 et 8 degrés, mais pourront s'abaisser localement aux alentours de 1 à 3 degrés dans le Massif Central, le Nord-Est et le Centre-Est.

Les températures maximales atteindront 18 à 23 degrés du Nord au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-3-1990 à 6 heures TU et le 30-3-1990 à 6 heures TU — le 31-3-1990

FRANCE			
AJACCIO	15	4	N
BIARRITZ	11	3	D
BORDEAUX	12	4	D
BOURGES	9	6	B
BREST	13	4	B
CAEN	10	1	D
CHERBOURG	9	3	B
CLERMONT-FER	7	5	C
DIJON	9	7	C
GRENOBLE S-M-H	8	5	C
LILLE	12	1	B
LIMOGES	6	4	C
LYON	8	2	B
MARSEILLE-MAR	17	3	D
NANCY	9	7	C
NANTES	13	4	D
NICE	16	9	D
PARIS-MONTS	12	5	B
PAU	10	6	D
PERPIGNAN	12	5	C
RENNES	13	2	N
ST-ÉTIENNE	6	4	B
STRASBOURG	8	7	C
TOURS	11	5	C
TOULOUSE	11	-2	D
POINTE-A-PITRE	30	20	N

ÉTRANGER			
ALGER	17	10	F
AMSTERDAM	11	3	C
ATHÈNES	14	14	N
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	14	5	P
BERLIN	12	0	D
BRUXELLES	12	0	N
LE CAIRE	28	12	D
COPENHAGUE	11	3	C
DAKAR	28	20	N
DELHI	35	17	D
DJERBA	19	13	A
GENÈVE	13	8	D
HONGKONG	26	20	C
ISTANBUL	21	10	N
JÉRUSALEM	20	6	D
LISBONNE	19	8	D
LONDRES	14	7	N
LOS ANGELES	16	11	N
LUXEMBOURG	9	5	N
MADRID	15	2	D
MARRAKECH	22	16	C
MEXICO	25	11	B
MILAN	17	4	D
MONTRÉAL	4	-9	D
MOSCOU	8	0	N
NAIROBI	26	18	D
NEW-YORK	11	3	P
OSLO	9	2	D
PALMA-DE-MAJ.	15	5	O
PÉKIN	16	6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	15	5	N
SINGAPOUR	34	27	C
STOCKHOLM	11	2	D
SYDNEY	22	19	C
TOKYO	19	9	N
TUNIS	17	8	P
VARSOVIE	15	-1	B
VENISE	15	8	P
VIENNE	13	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane





● **Les Nations unies et le sida.** – L'administration postale des Nations unies a mis en vente, le 16 mars, une série de six timbres sur le thème de la lutte mondiale contre le sida d'une valeur faciale de 0,50 et 0,80 franc suisse, 25 et 40 cents, 5 et 11 shillings autrichiens (Administration postale des Nations unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse. Tél. : (19-41) 22-734-60-11, poste 3825).



● **Nouvelles vignettes d'affranchissement.** – La Poste a mis en service à partir du 12 mars des prototypes de distributeurs de vignettes d'affranchissement (DIVA) dans les bureaux de poste de Rambouillet et de Paris-Etoile. Ces vignettes d'un nouveau modèle sont dessinées par Jacques Jubert, s'utilisent de la même manière que les timbres-poste et sont les précurseurs d'une nouvelle gamme de libre-service de la Poste, qui devraient équiper à long terme près de mille cinq cents bureaux.

● **Jean-Paul Schroeder « distinguished philatelist ».** – Jean-Paul Schroeder, élu récemment à la présidence de l'Académie de philatélie, signera le « Roll of distinguished philatelists », le 22 septembre à Cambridge, lors du prochain congrès de la British Philatelic Federation. L'institution du « Roll of distinguished philatelists » fut créée en 1920. Il s'agissait de rendre honneur aux philatélistes les plus éminents de l'époque. Le premier à porter son paraphe sur le « Roll » fut le roi George V, suivi par trente-neuf de ses collègues... en philatélie. Depuis, deux cent vingt-huit signataires ont été élus.

● **Vente aux enchères de télécartes.** – L'hôtel des ventes Drouot-Richelieu à Paris accueille une vente aux enchères de télécartes le samedi 31 mars à 14 heures sous le marteau de Jacques Lenormand (expert J. Larochas, tél. : (1) 47-70-20-18).

● ***Le Monde des philatélistes.*** – Le Monde des philatélistes d'avril consacre sa couverture aux automobiles Renault, honorées par près de trois cents timbres émis par les administrations postales du monde entier... à l'exception de la France, bien sûr ! Ainsi, peu de marques échappent aux timbres, de la De Dion-Bouton adaptée en 1898 à la R 25 (timbres de République centrafricaine et du Surinam). On trouve également au sommaire de ce numéro une étude sur l'image des villes à travers les timbres allemands, signées par des chercheurs de l'EHESS, et une enquête sur le retour de la publicité sur les carnets français (*le Monde des philatélistes*, 100 pages, en vente en kiosques, 20 F).

UNESCO : Pérou et Yémen démocratique

La Poste mettra en vente, le lundi 9 avril, deux nouveaux timbres de service UNESCO à 2,30 F et 3,20 F, qui représentent San-Francisco-de-Lima (Pérou) et Shibam (République démocratique du Yémen).

Les timbres émis par l'UNESCO depuis 1960 ont pouvoir d'affranchissement des seuls objets de correspondance déposés dans l'enceinte du siège de cette organisation, 7, place de Fontenoy, Paris 7e ou à l'annexe, 1, rue Miollis, Paris 15e. Les oblitérations, lors de la vente « premier jour », sont réalisées à l'encre bleue. Ces timbres sont disponibles dans les Points-philatélie (au moins un par département) ou par correspondance (auprès du service philatélique des PTT, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).

Les timbres, au format horizontal 36 mm × 22 mm, dessinés et gravés par Cécile Guillaume, sont imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 7 et 8 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris 7e ; le 7 avril, de 8 heures à 12 heures, à la RP, 52, rue du Louvre, Paris 1er ; au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris 7e et de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e.**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

□ **Journée portes ouvertes.** – Le Centre Trudaine de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris organise le samedi 31 mars 1990 de 10 heures à 18 heures une journée portes ouvertes sur les carrières du secrétariat et de l'export.

Des diplômes CCIP en deux ou trois ans : secrétaire commercial bureautique, secrétaire bureautique européen, bureauticien d'administration export.

Des diplômes d'Etat : baccalauréat professionnel bureautique, BTS secrétariat et bureaucratique, BTS commerce international. Formation permanente pour adultes.

▶ **Renseignements : 39, avenue Trudaine, 75009 Paris. Tél. : 42.80.23.23.**

CARNET DU « MONDE »

Naissances

– M. Fabrice di MEGLIO,
Mme, née Véronique BOMSEL,
Romain, Florent
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucas,

le 25 mars 1990, à Montmorency.

Mariages

– Jean et Eliane BIANCHI,
Gérard et Claude ECHAUDEMAISON,

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants

Caroline et Bertrand-Pierre,

qui sera célébré à Megève (Haute-Savoie), le samedi 31 mars 1990.

5, les Hauts-de-Viroflay,
78220 Viroflay.
38, avenue Gambetta,
94700 Maisons-Alfort.

Décès

– Mme Denise Fiszbin,
son épouse,
M. et Mme Michel Fiszbin,
ses enfants,
Diego,
son petit-fils,
M. et Mme Henri Malberg
et leurs enfants,
Mme Georgette Corsetti
et ses filles,
Les familles Reybard,
Mme Germaine Gamon,
M. et Mme Raymond Poncet,
M. Pierre Mauroy,
premier secrétaire du Parti socialiste, ancien premier ministre,
Le comité directeur du Parti socialiste,
Les socialistes de Paris,
L'équipe de *RCH* et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri FISZBIN,
conseiller du dix-neuvième arrondissement de Paris,
ancien député,
ancien conseiller de Paris,
membre du comité directeur du Parti socialiste,
directeur de *RCH*,

survenu le 28 mars 1990, dans sa soixantième année, à Paris.

Un hommage lui sera rendu, le lundi 2 avril, à 9 h 30, à la mairie du dix-neuvième arrondissement de Paris (place Armand-Carrel).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille, à 11 heures, avenue du Cimetière-Parisien, division n° 104.

25, villa Curial,
75019 Paris.

– Mme André Mathieu,
M. Guy Mathieu,
M. et Mme Borhane Erraïs,
M. et Mme Jean-Pierre Mathieu,
ses frères, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Les familles Mathieu, Sallenave, Frigara, Casalonga, Alzieu,
Et alliées,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Serge MATHIEU,

survenu le 27 mars 1990, dans sa cinquante-neuvième année.

Un service religieux sera célébré à Paris, le lundi 2 avril, à 10 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, entrée avenue du Père-Lachaise.

12, chemin Saquin,
69130 Ecully.

– Isabel Pelayo,
sa femme,
a la douleur de faire part du décès de

Orlando PELAYO,
artiste-peintre,
né en 1920,

survenu à Oviedo, le 15 mars 1990.

L'inhumation a eu lieu le lendemain en Espagne.

– La Fondation « Pour la science », Centre international de synthèse,
La *Revue de synthèse* et la *Revue d'histoire des sciences*,
ont la douleur de faire part du décès de leur directeur,

Jacques ROGER.

Conformément aux vœux de la famille, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Sury-en-Vaux, le 28 mars 1990.

– Ses collègues,
Le personnel du Centre,
La direction générale du Centre national de la recherche scientifique,
La présidence de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
La direction du Muséum national d'histoire naturelle,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques ROGER,
ancien directeur
du Centre Alexandre-Koyré,

survenu le 26 mars 1990, à Paris.

Le Centre Alexandre-Koyré,
UMR 48.

(Lire page 15.)

– Mme Jacqueline Tan-Ham-Nghiep,
son épouse,
M. Christian Dao et Mme, née Béatrice Tan,
son gendre, sa fille et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Andréani,
ses beau-fils et belle-fille
et leurs enfants,
Tous ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté,

S.E. docteur Jean TAN-HAM-NGHIEP,
docteur en médecine,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la gendarmerie française à titre civil,

survenu le 29 mars 1990, à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 avril, à 10 h 45, en la chapelle de l'athanée de Cannes, suivie d'une messe en l'église de Saint-Martin-de-Vésubie, le même jour à 14 h 30.

L'inhumation se fera dans le caveau familial.

Le Gallia A, 27, bd Montfleuri,
06400 Cannes.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du retour vers le Seigneur et le centième anniversaire de la naissance de

Mme Francisque GAY,

ainsi qu'à la mémoire de son mari

Francisque GAY,

une messe sera célébrée, le mercredi 4 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Sainte-Vierge).

Services religieux

– Mme Fernand Petit
et ses enfants, Jean-Michel, Valérie et Frédéric,
Les familles Petit, Rumani, Sekly, Chemla,
parentes et alliées,
font part des prières de la semaine à la mémoire de leur cher et adoré époux, père, frère et parent,

Fernand PETIT,

qui auront lieu à la synagogue du 13, rue Saint-Isaure, à Paris 18e, le dimanche 1er avril, à 19 heures.

La famille remercie tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, ont témoigné de leur affection pour le défunt.

234, rue Championnet,
75018 Paris.

Communications diverses

– **« Y a-t-il un intégrisme juif ? »** Réunion-débat avec Alain Finkielkraut, Jean Elleinstein, Albert Memmi, Henry Bulawko, Jacques Hassoun. Org. : Centre juif laïque, 3 avril, 20 h 30. Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. (Métro : Saint-Sébastien-Froissart).

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires .. 77 F
Communicat. diverses .... 90 F

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CAMPUS

Simulation-recrutement

Savoir « se vendre » est un art qui s'apprend. C'est ainsi que les soixante-treize étudiants préparant le certificat d'aptitude à l'administration des entreprises, délivré par l'Institut d'administration des entreprises de Rennes, ont participé à une journée simulation-recrutement qu'ils avaient eux-mêmes organisée.

Fin février, ils avaient répondu à une annonce d'offre d'emploi par une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae. Il leur restait à défendre leur candidature devant un jury composé d'un chef d'entreprise ou d'un directeur du personnel, d'un enseignant de l'IAE et d'un membre de cabinet de recrutement. trente-cinq entreprises et dix-sept cabinets de conseil étaient associés à cette opération qui comprenait un entretien d'une demi-heure suivi de sa critique constructive, avec l'espoir pour plusieurs futurs titulaires de ce diplôme d'études supérieures spécialisées de troisième cycle de saisir l'occasion de cette simulation pour aboutir à une réelle embauche. – *(Correspondant.)*

Ch. T.

Mastères

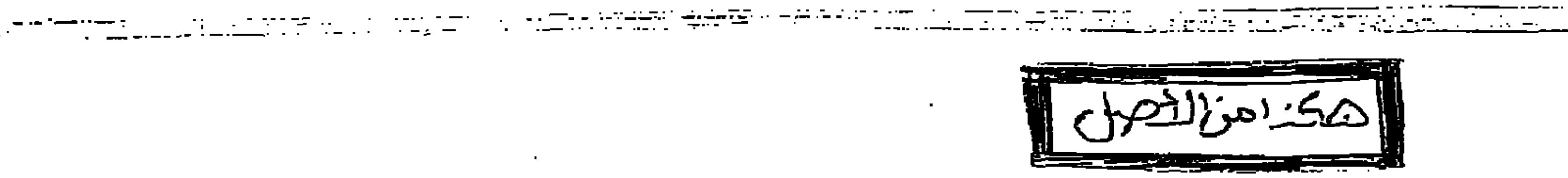
La Conférence des grandes écoles organise, le jeudi 5 avril, à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (79, avenue de la République, Paris-11e), une journée des mastères des grandes écoles. Elle vient d'autre part de publier une plaquette présentant l'ensemble de ces programmes.

★ Conférence des grandes écoles, 60, boulevard Saint-Michel, 75272 Paris Cedex 06. Tél. : 43-26-25-57.

L'universitaire et l'emploi

L'université Paris-I, Panthéon-Sorbonne organise les 4 et 5 avril, son premier forum entreprises au Centre Panthéon, 12, place du Panthéon, Paris-5e. Conférence-débat sur « L'universitaire et l'emploi, des conseils pour trouver un stage, un premier emploi ».

★ Service accueil, information, orientation, 90, rue de Tolbiac, Paris cedex 13. Tél. : 40-77-18-34.



SANS VISA

Entre la cordillère des Andes et le Pacifique, dans un des paysages les plus sauvages du Chili, à la Silla, l'observatoire européen du Sud pointe ses télescopes sur les grands mystères de l'univers.




Une nuit dans la Voie lactée

LES Chiliens appelent ce morceau de désert, le Norte Chico. Parce que la capitale de la quatrième région, la Serena, coloniale et paisible, n'est qu'à quelques centaines de kilomètres au nord de Santiago ; et pour le distinguer d'un autre désert encore plus aride, le Norte Grande, qui déroule ses dunes de sable, ses oasis et ses plateaux rocheux jusqu'à l'horizon d'Arica, à la frontière péruvienne, sur plus d'un millier de kilomètres.

Entre cordillère et Pacifique, c'est la même fascination ; le royaume du sel, de l'iode, du roc, des montagnes ocres dénudées, érodées, brûlées par le soleil et se bousculant jusqu'à la barrière de neige de la cordillère. Des vallées étroites, vertes, qui s'insinuent dans des gorges d'éboulis. Et, en altitude, une luminosité exceptionnelle ; un air transparent, si pur, que plusieurs observatoires internationaux se sont installés dans cette région pour profiter des remarquables conditions climatiques.

Entre la Serena et l'Atacama, on compte trois centres d'observation : celui de Las Campanas, chilien ; le Tololo, dans la vallée de l'Elqui, où rôde le souvenir de Gabriela Mistral et qui est contrôlé par des universités nord-américaines ; enfin, la Silla, à 200 kilomètres plus au nord, se trouve l'observatoire européen du Sud, l'ESO (1), fondé 1962 pour favoriser la coopération entre les astronomes européens, qui disposent sur ce site de plusieurs télescopes ultramodernes (la coupole d'acier du plus grand, 3,60 mètres, en service depuis 1976, a un diamètre de 30 mètres) et d'un ciel d'une limpidité remarquable. Pays membres de l'ESO : la RFA, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Italie, la Suisse, la Suède et la France. La RFA la France participent chacune pour 27 % au financement.

Le quartier général de cette organisation scientifique internationale se trouve à Garching dans les environs de Munich en RFA. Les communications sont permanentes entre Garching et l'observatoire européen du bout du monde, niché à 2500 mètres d'altitude, dans l'un des secteurs les plus sauvages de la cordillère des Andes, qui ne manque certes pas de panoramas d'une austère beauté.

Miracle de l'informatique : on peut imaginer que les ordinateurs de Garching pourraient décrypter directement les observations astronomiques recueillies et déjà traitées au Chili. C'est du moins ce que laisse entendre, avec une moue ambiguë, l'un des directeurs français de l'observatoire européen, dont la tâche est double : dresser la première carte du ciel de l'hémisphère austral, relativement encore mal connu, et participer à cette inlassable, minutieuse et fascinante étude de l'univers, *« le plus gigantesque des laboratoires »*, dit-il. Et ajoute : *« Des phénomènes tels que la gravitation, les trous noirs, les particules de très haute énergie peuvent y être étudiés selon des méthodes interdites sur la Terre. Nous avons beaucoup appris, mais des questions fondamentales restent encore sans réponses. Comment s'est formé notre système solaire ? Quelles sont les conditions requises pour que se forment ailleurs des systèmes semblables ? Quelle est la nature de la matière « obscure » que l'on ne voit pas mais dont la force d'attraction se fait sentir ? Quelle fut l'origine de l'univers ? Va-t-il se dilater éternellement ou s'effondrer à nouveau pour ensuite renaître ? »*

Trouver certaines réponses, tenter de comprendre l'infini, en savoir plus, toujours plus ; découvrir et examiner de nouvelles étoiles, de nouvelles galaxies, mettre le ciel « en cartes » et les nébuleuses spirales en graphiques : l'astrophysicien d'aujourd'hui est, sans aucun doute, un Sisyphe heureux. Il dispose, et disposera demain, de télescopes et de radiotélescopes de plus en plus sophistiqués, encore plus performants, installés sans trop de difficulté dans des sites désertiques en haute montagne, comme celui de la Silla, devenu l'un des observatoires les plus cotés de la planète.

Sisyphe était condamné à remonter sans cesse son rocher au sommet de la même montagne jusqu'à la fin des temps. L'astronome d'aujourd'hui s'efforce, entre autres tâches, de définir les limites d'un univers qui n'est pas statique, mais en expansion et en évolution permanente. Un défi absurde ? La question fait sourire le docteur Francis, astronome français en mission à la Silla pour quelques jours. Dans la salle de contrôle du grand télescope de 3,6 m, c'est la pénombre incitant au respect ; une lumière diffuse, frileuse, rouge, juste suffisante pour observer les écrans de la batterie d'ordinateurs.

Deux heures du matin. Dehors, le vent froid et furieux de l'Atacama frappe les coupoles d'acier des télescopes échelonnés sur la ligne de crête de la montagne. Ici tout est silence, calme, mesure, méditation, sérénité. Quelqu'un explique à voix basse que le grand télescope est orienté à – 30° du zénith, en direction d'un « objet » près de la nébuleuse d'Ekaterina. Deux astronomes mexicains, en stage à l'ESO, examinent avec passion les « électrocardiogrammes de l'espace », les courbes et les stries en couleurs qui représentent, par observation à l'infrarouge, « l'objet » mis à plat.

COSMOS

« Le coup du siècle »

Les savants n'ont pas d'état d'âme. Ces deux-là vont plancher jusqu'à l'aube sur des épures impénétrables aux profanes. *« Ils analysent la composition moléculaire de l'objet »*, dit sobrement Francis. Il a un visage fin, un regard timide derrière des lunettes à monture d'acier et l'allure un peu solennelle ; mais son œil s'allume lorsqu'il évoque la mort d'une étoile. L'explosion d'une supernova, dans le grand nuage de Magellan, *« la galaxie la plus proche de notre voie lactée, à seulement 170 000 années-lumière »*, dit-il. Cela s'est passé il y a environ dix mille ans, c'est-à-dire hier.

L'événement que tout astronome rêve de découvrir une fois dans sa vie a eu lieu en 1987. C'est d'abord une question de chance : disposer d'un télescope orienté dans la bonne direction. La chance était cette nuit-là : le 24 février 1987, avec Ian Shelton, à l'observatoire de Las Campanas, qui a ainsi réussi ce que les experts appellent encore le « coup du siècle ». Non sans une secrète jalousie et un léger regret pour les astronomes européens.

Las Campanas n'est qu'à 30 kilomètres de la Silla. *« Quand Hans-Emil Schuster nous a appris la nouvelle, à l'heure du breakfast, il avait l'air un peu sceptique*, rapporte un témoin, *mais, quelques heures plus tard, le premier spectre optique de la supernova était obtenu à la Silla par le télescope de Bochum* [modeste, mais il a un diamètre de 61 cm], *qui a suivi et photographié l'agonie de l'étoile pendant plusieurs mois. Les meilleurs clichés de la SN-87, sans doute uniques »*, dit-on à la Silla.

Trois photographies illustrent ce drame exceptionnellement capté et prémonitoire (ce qui arrivera un jour à notre Soleil) : la galaxie normale, la tache fulgurante de l'explosion, enfin quelque chose qui ressemble à un tableau abstrait avec des filaments rougeâtres sur fond d'étoiles brillantes et serrées, *« des restes de matières gazeuses qui se déplacent à des vitesses supersoniques après l'explosion »*, commente Francis.

Les deux Mexicains sont en bras de chemise, décontractés. Au-dessus de leurs têtes, des horloges, pas comme les autres, indiquent le temps universel et le temps sidéral. Avant d'être admis – faveur insigne – à la Silla pour une nuit de veille aux côtés de la douzaine d'astronomes permanents ou de passage, on imaginait des professeurs, l'œil vissé à la lunette de leur télescope dans le grand vent, sous la coupole scintillante de millions d'étoiles. *« Vous verrez, c'est l'un des plus beaux ciels de nuit du monde. »* Le ciel, immense, d'une pureté à couper le souffle, est bien au rendez-vous. Mais le visiteur découvre que l'essentiel du travail nocturne se déroule à huis clos, dans des laboratoires étriqués, toutes lumières tamisées, d'une coupole à l'autre – sept des treize télescopes ont des diamètres supérieurs à 1 mètre, – on se déplace en voiture, sur des pistes asphaltées mais tous phares éteints. Un impératif : éviter toute source de lumière, qui pourrait gêner l'observation. L'étranger est attendu au bout de la trentaine de kilomètres de pistes en lacets serrés qui monte de la sinueuse route panaméricaine surplombant l'océan Pacifique. Il est alerté, plusieurs kilomètres avant l'observatoire, par un guetteur planté au milieu du chemin, lampe-torche à la main. Stop. On suit au ralenti, à la lumière des étoiles, la Jeep de protection jusqu'aux installations de l'observatoire.

Une zone de 800 km², bénéficiant du statut d'extraterritorialité, une oasis de confort autonome : un monde clos, parfaitement organisé, une « fenêtre » sur l'univers. Une certaine routine, la passion, la rigueur et le lyrisme. L'observatoire européen attend l'installation prévue d'un télescope optique géant de 16 m. *« Ce sera le plus grand du monde »*, affirme Daniel Hofstadt, directeur technique. *« Il pourrait recueillir en quelques années autant de lumière que tous les télescopes du monde entier, depuis l'époque de Galilée jusqu'à nos jours »*, précise M. Woltjer, directeur général de l'observatoire.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 18

(1) ESO : European Southern Observatory.

Amateurs éclairés

Dès que le ciel est clair, ils sont des milliers à se coller derrière leurs instruments. Mais n'espérez pas les distraire pendant leurs longues nuits de traque : il n'y a pas plus professionnel que ces amateurs-là. Mieux même, certains d'entre eux sont devenus des légendes. Au point qu'ils publient parfois aux côtés des astronomes titulaires dans les colonnes de revues spécialisées.

Certains, comme Georges Viscardy, font des clichés de Jupiter d'une telle qualité qu'ils sont utilisés par l'astronome Audoin Dollfus. D'autres, comme Roger Chanal, calculent merveilleusement la position d'astéroïdes. D'autres enfin, comme Dany Cardoen, se sont tellement abandonnés à leur passion qu'ils ont créé de toutes pièces un télescope d'un mètre de diamètre.

Que les anonymes se rassurent. Il reste de la place pour tous. Soit dans les quelque cinq cents clubs existants, soit dans les quatre grandes associations françaises de radioastronomie amateurs, où ils trouveront aide et conseil auprès de leur pairs, mais aussi auprès des astronomes titulaires qui ne les traitent plus avec la même condescendance que par le passé.

● **Où s'adresser** : l'Association française d'astronomie (AFA), Observatoire de Montsouris, 17, rue Émile-Deutsch-de-la-Meurthe, 75014 Paris (Revue *Ciel et Espace*) ; la Société astronomique de France (SAF), 3, rue Beethoven, 75016 Paris (Revue *l'Astronomie*) ; l'Astroclub de France (ACF), Observatoire de Saint-Aubin-de-Courteraie, 61560 Bazoches-sur-Hoene (Revue *Astociel*) ; la Société d'astronomie populaire de Toulouse, 9, rue Ozenne, 31000 Toulouse (Revue *Pulsar*).

● **Que lire** : *le Guide de l'astronomie amateur*, Philippe de la Cotardière (Hachette) ; *A l'affût des étoiles*, Pierre Bourge et Jean Lacroux (Dunod) ; *Astronomie mode d'emploi*, Jean Lacroux et Denis Berthier (Bordes).

J.-F. A.

SANS VISA

LA TABLE

Gastronomie du cigare

Ça fume quand ça fume trop

LE tabac au restaurant ? Sujet conflictuel sur lequel nous ne reviendrons point. Quelques restaurateurs (qui, techniquement, en ont eu la possibilité) ont donc deux salles : fumeurs et non-fumeurs. A Paris, je citerai Le Barrail, 17, rue Falguière, et la Corbeille, 154, rue Montmartre, alors qu'aux Etats-Unis ces salles se multiplient et qu'en Europe, à ma connaissance, les précurseurs furent les animateurs du *Hilton* genevois.

Bien. Mais on peut fumer après le repas sans pour cela accepter d'être, dès l'entrée, enfumé par les voisins. On dîne et déjeune de plus en plus tardivement, soit. Mais que le client s'installant à 14 heures (ou le soir à 22 heures) se plaigne du cigare de son voisin qui, lui, en est au café est proprement aberrant. Il a tort comme ont tort, ceux qui, dès installés, allument une cigarette et, durant tout le repas, à la chaîne, enfument tout à l'entour (les dames, férues de gestes élégants, par exemple, et qui, le coude sur la table, la main retournée vers l'extérieur, laissent consumer leur bout-filtre pour l'empouacrement des voisins !).

C'est donc, en définitive, une question de civilité, de bonne éducation, que le restaurateur, pris entre deux feux, a toujours bien du mal à régler. Tout le monde n'est pas Fernand Point, qui faisait servir le café à qui allumait une cigarette entre deux plats.

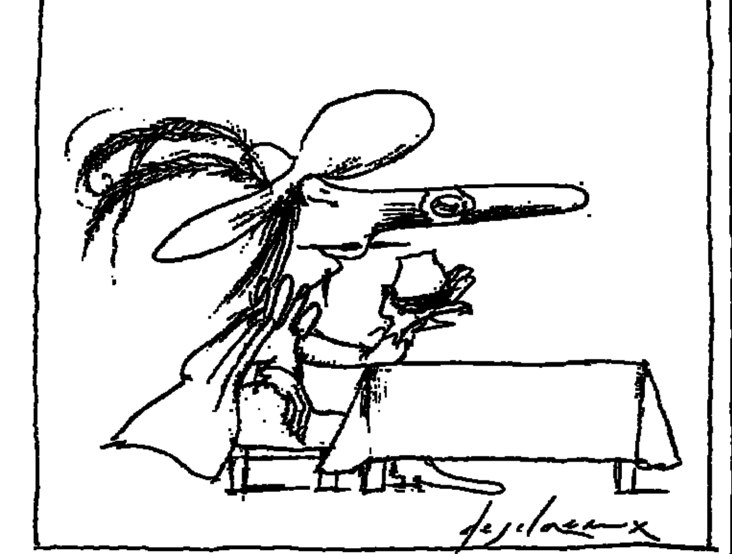
Mais mon propos n'est pas là, et sans doute va-t-il indigner les anti-tabac chevronnés : je pense que le cigare peut être appoint de la gastronomie, et singulièrement de la dégustation des vins et des eaux-de-vie.

J'en ai trouvé confirmation dans *la Grande histoire du cigare* un fort beau livre signé de Bernard Le Roy et Maurice Szafran (Flammarion éditeur).

Dans le parfum d'un vieux bourgogne

Jacques Puisais, un des grands œnologues de ce temps, apprécie l'El Rey del Mundo (le plus léger des coronas) avec un châteauneuf-du-pape blanc. J'ai *lu* quelque part que les partagas *« aiment le bois neuf des vins rouges jeunes »*, mais, personnellement, je préfère, à l'image de mon ami Jacques Kother, animateur de la revue belge *le Guide des connaisseurs*, y associer cognac, armagnac, vieux rhum ou, mieux encore, un single malt. Les Belges, aussi bien, apprécient mieux que nous le mélange des parfums d'un cigare et d'un vieux vin de Bourgogne, légèrement chambré de surcroît.

Les heureux passagers du *France* ressuscité, lors de la croisière que l'on sait, ont eu la bonne fortune d'y rencontrer M. Gérard, le « cigarier » helvète qui importa et lança le premier le Cohiba (version européenne des cigares favoris de Fidel Castro). Ce Cohiba, dont j'ai lu quelque part qu'ils *« adorent le bourgogne »*, mais Michel Massia *(Restaurant du marché)*, fumeur « gastronomique » s'il en est, n'hésite pas à l'accompagner de l'arôme fruité du kirsch.



Mon cher Curnonsky, grand fumeur de cigare et de pipe (mais qui estimait inconvenant tout autant de fumer durant le repas que de roter à table), ne se privait pas d'escorter ses Romeo y Julieta (à l'époque meilleurs qu'aujourd'hui) d'un calvados bien boisé.

« Le cigare est, avec le vin, le dernier fruit de l'expérience, de l'attention, du labeur et de l'amour des hommes », écrivent Bernard Le Roy et Maurice Szafran... Même les non-fumeurs s'intéresseront, j'imagine, à ce livre joliment illustré. Il est « appétissant » !

LA REYNIÈRE

Billy gourmand

Un petit nouveau dans la rue de Tocqueville, déjà riche en bonnes maisons : *La Toque, Augusta* et *Le Chateaubriand*. Philippe Billy, qui fut chef de partie sous la houlette de Chibois *(Le Royal Gray*, de Cannes) puis chef saucier chez Bocuse, règne ici, avec Christine, sa charmante, active et efficace épouse, sur une petite salle amusante, gaie, fleurie (avec au fond une petite salle-véranda suspendue amusante). Cuisine « équilibrée », où la salade de rougets le dispute à celle de gésiers « aux petits croûtons », le dos de saumon « unilatéral » au filet de turbot à l'aigre-doux, la côte d'angus grillée à l'aiguillette de canard aux navets confits. Fromages du bon voisin Alain Dubois (maître fromager), desserts agréables et, aussi, carte des vins choisis par le patron, qui s'y intéresse avec passion (belle cave de bordeaux, entre autres), ce qui lui permet quelques vins au verre et une bouteille du mois intéressants. A la carte, compter 300-350 F avec, aux déjeuners, une « formule surprise » (190 F).

▶ *BILLY GOURMAND,*
20, rue de Tocqueville,
75017 Paris.
Tél. : 42-27-03-71.
Fermé samedi midi et dimanche.
Salon : 12 couverts.
Carte bleue. Chiens acceptés.

La truite vagabonde

Vieille enseigne reprise l'an dernier par un artisan-cuisinier (dans mon esprit, c'est le plus grand compliment). Des travaux ont transformé la maison devenue élégante, agréable (avec sa belle terrasse d'été pour bientôt !). Mais surtout c'est, entre le banc d'huîtres, les poissons et les plats solides d'influence bourguignonne, le plaisir de se régaler du panaché d'huîtres ou des œufs meurette, des gambas grillées ou du saucisson chaud, de la paella ou du Rossini, de la bouillabaisse ou d'une palette de macreuse aux pâtes fraîches, du saumon au sel de Guérande ou de la poule au pot Henri-IV. Desserts et bonnes glaces. Cave d'un lauréat de la Coupe du meilleur pot, c'est tout dire bons beaujolais et un pacherenc-d'aux 1985 à 140 F). Beurre d'Echiré sur table. Service activé par l'allégresse de la patronne, Mme Pagadoy. Menus à 150 F et 190 F, matin et soir. A la carte, compter 300 F.

▶ *LA TRUITE VAGABONDE,*
17, rue des Batignolles,
75017 Paris.
Tél. : 43-87-77-80.
Fermé dimanche soir.
Parking : 48-50, bd des Batignolles, et Europe.
Salon 15 couverts.
AE-CB. Chiens acceptés.

Le Vert-Galant

Jacques Megean tenait les cuisines du *Château de Brécourt*, dans l'Eure. Le voici à son compte, installé dans le Vaucluse. Il y a repris voici quelques mois cette petite maison (23 couverts), avec son épouse. Il y traite les poissons (pageot à l'huile d'olive et gingembre, étuvée de saumon frais aux trompettes, poêlée de filets de rouget à l'embeurrée de foie) ; farcit les choux verts d'escargots « à la provençale » ; accompagne les côtes d'agneau en croûte persillée d'une purée de haricots rouges, et, parmi les desserts, a retrouvé le secret d'une crème froide d'épeautre torréfiée à la cassonade. Changeant souvent sa carte, il propose ainsi des menus à 80 F (midi seulement) et à 120 F. A la carte, compter 250 F-300 F. Belle petite carte de vins régionaux.

▶ *LE VERT-GALANT,*
12, rue de Clapies,
84200 Carpentras.
Tél. : 90-67-15-50.
Fermé dimanche. Carte bleue.

Le Bretagne

Ce fut, pour beaucoup de cuisinières de l'ARC, une découverte que cette petite maison où vient de se tenir leur assemblée générale. Michèle Loïc a fait de ce petit restaurant coquet aux boiseries de chêne *« la maison des fruits de mer »*. Le croustillant de langoustines a plu. Le beurre blanc est des meilleurs, tout comme la salade de pigeon confit aux deux foies gras en galette de sarrazin au crottin de Chavignol. En saison, la civelle aux endives. Et toujours une cave régionale de qualité. Menus de 120 F à 330 F, et carte.

▶ *LE BRETAGNE,*
11, quai de la Petite-Chambre,
44490 Le Croisic.
Tél. : 40-23-00-51.
Fermé mercredi.
AE-CB

VOYAGES

Une nuit dans la Voie lactée

Suite de la page 17

En attendant le « monstre », appelé VLT, on étudie déjà à la Silla les photographies du télescope de la nouvelle technologie – NTT – dont les performances sont bien supérieures à celles du grand télescope de 3,6 m. Ce dernier, totalement contrôlé par ordinateur et juché sur le plus haut piton de la crête, est principalement destiné à l'observation des étoiles et des galaxies les plus lointaines, et donc de très faible luminosité.

Autres télescopes plus modestes mais en service : celui de 2,2 m, livré par l'institut allemand Max Planck ; le danois de 1,5 m ; le néerlandais ; le suisse ; le télescope de Bochum, etc.

La Silla, c'est le *nec plus ultra* de la technologie, la pureté des lignes, coupoles blanches sur structures d'aluminium. Un maximum de nuits sans brume pendant l'année, la plus grande sécheresse de l'atmosphère, favorisant l'observation à l'infrarouge, mais aussi le choc éprouvé à la contemplation de ce ciel scintillant et somptueux. Même les vétérans de l'observatoire marquent un temps d'arrêt et d'émotion.

Comme Hans, l'Allemand, trapu, rigolard, qui affiche, avec un large sourire, vingt-deux ans de service au Chili. Tanné par le vent, recuit par les intempéries, l'œil plissé par d'innombrables nuits de veille, c'est l'homme le moins blasé du monde. Un bref séjour par an en Allemagne pour revoir sa famille et il revient dans sa coupole, le « dôme », où il reçoit comme un capitaine à la barre. Hans le solitaire, qui a personnalisé son domaine de savant : des reproductions de Dali voisinent au mur avec le cliché de la nébuleuse dite de la Tête de cheval (nuages de poussière « obscure » sur fond lumineux, de matières gazeuses interstellaires).

« Je préfère croire, dit-il, *qu'il y a quelque chose dans cet univers en expansion. » Quelque chose, mais quoi ? Une vie ailleurs ?* « Pourquoi pas », *répond-il. Une observation qui suscite le scepticisme d'un collègue italien : « Il y a*, dit ce dernier, *très peu de probabilités pour qu'existe un système solaire identique au nôtre, avec un soleil entouré d'un même système de planètes. »*

Etonnement du visiteur candide, qui supposait que, parmi ce fourmillement infini de millions d'étoiles, de galaxies emportées vers on ne sait où, qui imaginait... Il explique paisiblement : *« Nous ne sommes pas nécessairement toujours d'accord entre nous. Nous avons quelques certitudes ; la plus importante, c'est que l'univers est en évolution. Et nous estimons que nous sommes arrivés par l'observation aux trois quarts des confins de cet univers. »* Il cherche une image simple pour le définir. *« Si vous voulez, une espèce d'éponge avec des bulles. »*

Peut-on dater le big-bang ?

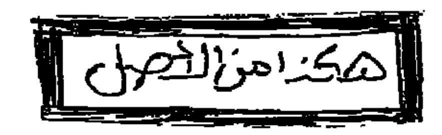
Surprise : les astrophysiciens se posent apparemment les mêmes questions que M. Tout-le-monde. Quand tout cela a-t-il commencé ? Peut-on dater le fameux big bang ? L'explosion originelle ? Il semble qu'il n'y ait pas une seule et unique réponse. *« Certains*, affirme l'Italien, *situent le big bang à dix milliards d'années, d'autres à treize ; quelle importance ? »* Sans doute. C'est apparemment le bon sens. Qu'est-ce que trois milliards d'années de plus ou de moins ? *« Pas si sûr*, ironise l'un des Mexicains ; *il faudrait en ce cas refaire tous les calculs, si la différence est trop importante. Il est vrai que les théoriciens trouveront toujours une formule. »*

Francis, le regard fixé sur un point très brillant de l'écran, s'anime : *« Regardez*, dit-il, *cette étoile a mis trois mille ans à parvenir jusqu'à nous. Elle est peut-être morte. Mais je ne crois pas ; c'est une étoile tranquille comme notre Soleil, qui doit avoir, lui, encore un peu plus de quatre milliards d'années à vivre. »* Un silence. Une brève méditation sur ces milliards d'années qui semblent soudainement se réduire, devenir une donnée accessible à l'entendement. Et, d'un ton convaincu, il ajoute : *« Tout alors grillera sur la Terre ; il faudra chercher autre chose »*, comme s'il songeait déjà à prévenir les humains de préparer leurs valises pour une autre galaxie.

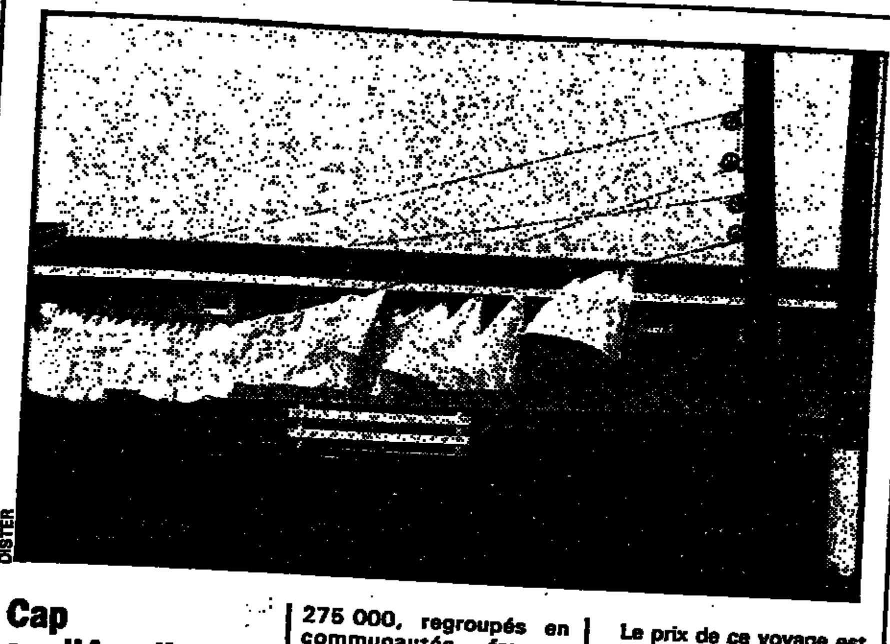
Vertiges, mais aussi le rêve. Les planètes du système solaire à portée de jumelles, si l'on peut dire. Il suffit pour cela de rejoindre dans la nuit froide le « petit » télescope néerlandais et d'observer directement, depuis sa coupole entrouverte sur le grand large. L'astronome des Pays-Bas, un géant cordial de Leyden, règle automatiquement sur son tableau de bord l'orientation de la lunette et vise. Voici Neptune. Une bille ronde, étincelante. Puis Saturne, avec ses anneaux, très brillante, qui ressemble ainsi à un joyau étrange, mais aussi à une vague menace au fond d'un ciel noir, dont on cherche en vain à apprécier la profondeur. Saturne, un voisin, pourtant, dans ce coin, qui devrait être familier de la Voie lactée.

L'aube approche. Le ciel pâlit, c'est dimanche. Une autre journée de travail, différente. Un Chilien de l'université de Santiago et deux Néerlandais s'installent ensemble face au grand radiotélescope, dont l'antenne a 15 m de haut, pour observer, disent-ils, *« des nuages moléculaires très intéressants dans la constellation d'Orion »*. *« Mais on ne trouve pas grand-chose »*, soupire un des Néerlandais. *« Une longue, très longue patience »*, murmure le Chilien. La fraternité aussi. Et l'Europe, sans frontières et bien vivante sur ce mont Chauve de l'Atacama.

MARCEL NIEDERGANG



ESCALES



DISTER

Cap sur l'Acadie

En 1605, à l'est de l'actuel Canada, est fondé Port-Royal, première colonie française en Amérique du Nord. Ainsi naît l'Acadie. Victime des guerres qui déchirent l'Europe aux dix-septième et dix-huitième siècles, elle est ballottée au gré des victoires et des défaites, passant une dizaine de fois sous la domination de la France et de l'Angleterre, à laquelle elle est définitivement cédée en 1713. Les Acadiens refusant de se soumettre au serment d'allégeance, ils seront déportés, exilés et dispersés, en 1755, certains en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane ou à Saint-Domingue, d'autres en Angleterre et en France. D'autres, enfin, se réfugieront au Québec. Un épisode tragique appelé, pudiquement, « le Grand Dérangement »... Quelques décennies plus tard, beaucoup regagneront leur patrie.

L'Acadie n'est plus mais les Acadiens demeurent. Ils sont aujourd'hui quelque 275 000, regroupés en communautés francophones luttant pour préserver leur identité, leur langue et leur patrimoine culturel, au sein de la majorité anglophone des provinces maritimes du Canada. Autant de lieux que les Amitiés acadiennes, une association basée à Paris (17, quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 45-75-09-99), proposent de découvrir lors d'un circuit très complet qui se déroulera du 15 au 29 septembre, début du somptueux automne canadien. Des forêts du Madawaska à la spectaculaire côte du Cap-Breton (avec la superbe forteresse de Louisbourg), en passant par le « péninsule acadienne » (étonnant Musée des papes et village historique acadien), le sud-est du Nouveau-Brunswick (pays de la « Sagouine »), l'île du Prince-Edouard et la nostalgique île Madame. Une balade en autocar ponctuée de rencontres et de chaleureuses soirées et qui permettra également de parcourir les rives du Saint-Laurent (et l'île d'Orléans) et de séjourner à Québec et à Montréal.

Le prix de ce voyage est de 10 900 F tout compris (plus l'adhésion à l'association et un supplément de 1 800 F pour une chambre individuelle), sur la base de trente participants. Un acompte de 2 500 F est à verser lors de l'inscription, à effectuer dès que possible.

Hommes d'affaires en Europe

Fondé à Paris en 1887, imprimé dans onze lieux différents et lu par un demi-million de lecteurs de cent soixante-quatre pays, l'*International Herald Tribune* est bien placé pour publier un *Guide to Business Travel, Europe*, guide du voyage d'affaires en Europe. Pour ce faire, il a chargé deux journalistes, spécialistes des questions internationales, et une équipe de correspondants de présenter un aperçu à la fois *« étendu, compact et concis »* de vingt-sept capitales – de Paris à Moscou, d'Oslo à Rome – et grandes villes européennes, très exactement Amsterdam, Barcelone, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Istanbul, Milan, Munich et Zurich.

Pour chacune, un schéma identique analysé dans l'introduction. Quelques chiffres sur le pays, à grands traits l'état actuel de la ville et, très vite, tout ce qui est essentiel pour l'homme d'affaires : l'arrivée (aéroport, duty free, liaisons avec la ville, gares et trains), la monnaie, le ou les langues parlées, les communications (fonctionnement du téléphone en particulier et des PTT en général, la palme pour le dysfonctionnement revenant à l'Italie), une présentation de la ville (à Moscou, les cinq cercles concentriques) et des conseils sur la meilleure façon de s'y déplacer, une sélection d'hôtels (il faut être fou pour payer le plein tarif à Bruxelles où l'offre en chambres est très supérieure à la demande) et de restaurants avec critères d'appréciation, les pourboires.

Viennent ensuite les conseils pour la négociation développés puis résumés (à Athènes pas de rendez-vous l'après-midi, à Edimbourg lire attentivement les notes en bas de page avant de signer, à Moscou traiter avec les officiels les plus hauts placés), une liste de numéros de téléphone utiles, des suggestions pour les achats (avec noms et adresses) et pour sortir le soir (les cafés à Amsterdam) et une recension de ce qu'il faut voir et entendre dans la ville même et dans les environs. Utiles ou humoristiques, les *spotlights*, coups de projecteur économiques, historiques, culturels ou ethnologiques.

Le lectorat du grand quotidien international mais aussi un public beaucoup plus large appréciera cet *« instrument de travail pratique, factuel et agréable à lire »*, de 500 pages. Il est vendu sur place ou par correspondance directement par l'*International Herald Tribune* (Book Division, 181, av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly) au prix de 125 francs, TVA et frais de port inclus.

Trains du monde

Du grimpeur au dévoreur de grands espaces, le train est le leitmotiv du catalogue *les Grands Voyages extraordinaires de VPS Voyages* (10, rue de la Justice, 75020 Paris, tél. : 40-30-10-10).

Ces trains décrits par Henri Michaux *(Un barbare en Asie)* existent toujours, avec leurs grappes de robes blanches accrochées aux portières ou accroupies sur les toits. Ils vont si lentement parfois que l'on peut descendre cueillir des fleurs et remonter en marche. VPS raccorde les différents trains indiens de Bombay à Delhi avec arrêts à Matheran, Goa, Mysore (nuit au Lalitha Mahal), Kanyakumari, Pondichéry, Madras, Calcutta, Darjeeling, Bhubaneswar, Puri : du Nilagiri Railways qui serpente parmi les orangeraies, les plantations de thé et les lacs, au train de l'Himalaya entre Siliguri et Darjeeling. Départs les 22 juillet, 6 septembre et 30 novembre, 25 jours, 30 950 F, tout compris, avion, trains locaux et hôtels princiers.

Le plus aventureux, le plus fou, le plus haut du monde, s'élance, par la technique dite des tiroirs (ne pouvant ni tourner ni serpenter, il grimpe en zigzag, une locomotive à chaque extrémité, arrivant dans une impasse pour y prendre de l'élan et remonter en sens inverse) jusqu'à 4 700 mètres, à la gare bien nommée de El Condor. Ce train des cimes suit la cordillère d'Argentine au Pérou, à travers la Bolivie : Buenos-Aires, Humahuaca, La Paz, lac Titicaca, Arequipa, Puno, Cuzco, Macchu-Picchu, Lima (154 mètres), La Oroya (3 726 mètres). Départs les 1er juillet, 5 août, 2 septembre et 7 octobre, 24 jours, 37 690 F.

Un seul départ pour l'itinéraire le plus long qui soit au monde, de Paris à Hongkong à travers Europe et Orient, Moyen et Extrême : le 4 septembre. Neuf trains pour un mythe, la route de la soie, et un prix : 71 800 F.

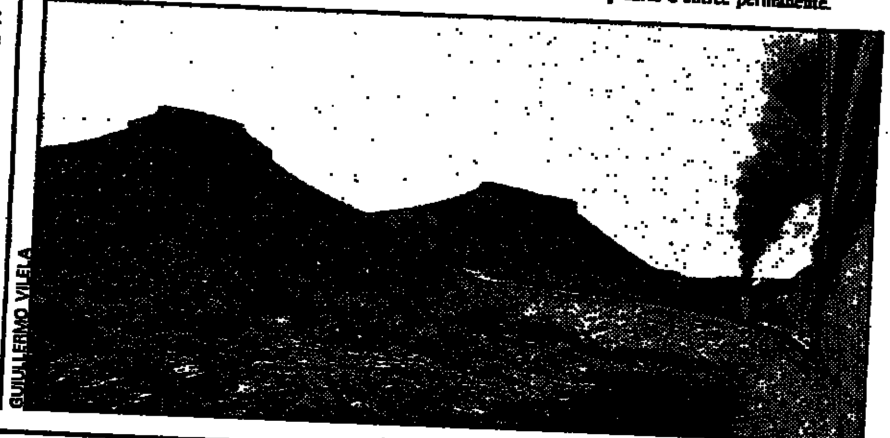
Festivals en fête

Plus de trois millions de personnes, dont près de 800 000 résident dans la région parisienne, suivent chaque année un festival. Des chiffres qui témoignent de l'ampleur d'un phénomène situé au confluent de deux univers : la culture et le tourisme. Ce tourisme culturel méritait une vitrine annuelle. C'est chose faite avec le premier Salon international des festivals qui a lieu du 30 mars au 4 avril, à la Grande Halle de La Villette, à Paris.

Conçu par le Comité des expositions de Paris, ce « festivals en fête » entend rassembler les festivals du monde entier (environ 400 festivals de plus de 20 pays), leurs partenaires professionnels, les médias et le grand public, qui pourra ainsi découvrir de nouvelles manifestations et, à travers elles, les sites prestigieux où elles se déroulent et de nouvelles destinations de villégiatures.

Rencontre professionnelle le matin, ce salon sera, tous les après-midi et pour deux nocturnes, ouvert au public qui pourra assister à de nombreux spectacles, projections, émissions et animations.

Festivals en fête. Grande Halle de la Villette, porte de Pantin. Du 30 mars au 4 avril. De 10 à 13 heures pour les professionnels et de 13 à 19 heures pour le public avec nocturnes jusqu'à 23 heures, les 30 et 31 mars. Prix d'entrée : 50 F et 170 F pour une carte d'entrée permanente.



GUILLERMO VILELA

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1378

EN DOUCEUR

(Tournoi international de Linares, février 1990)

Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : GULKO

Défense Grunfeld.

1. d4	Cf6	20. Cé2 !	Cb7
2. ç4	g6	21. Cf4 ! (m)	Txé1+
3. Cç3	d5	22. Txé1	Té8
4. çxd5	Cxd5	23. Cé6	Fh8 (n)
5. é4	Cxç3	24. Cç7 ?(o)	Txé1+ (p)
6. bxç3	Fg7	25. Dxé1	Dxç7 (q)
7. Fç4	0-0 (a)	26. Dé8+	Rg7
8. Cé2 (b)	Cç6 (ç)	27. Fd2 !	Dd8
9. 0-0 (d)	b6 (é)	28. Fç3+	Rh6
10. Fg5 (f)	Fb7 (g)	29. Dé3+	Dg5 (r)
11. Dd2 (h)	Dd6	30. f4	Dg4
12. Ta-d1	Ca5	31. Fxh8	Dd1+
13. Fd3	ç5	32. Ff1	Cd6 (s)
14. d5	é6 (i)	33. Dh3+	Dh5
15. ç4	Fa6	34. Dç3 ! (t)	Cé8
16. Dç1 !	éxd5	35. d6 !	Dd1 (u)
17. éxd5	Té8	36. Dh3+	abandon. (v)
18. Cg3 (j)	Dd7		
19. Tf-é1 (k)	f5 (l)		

NOTES

a) Au lieu d'entrer dans la continuation principale de la « variante d'échange » (7....ç5), les Noirs ne se hâtent pas d'attaquer le centre ennemi et choisissent une suite souple, se réservant de poursuivre soit par la « variante de Simagine » (8....Cç6 ou 8....b6), soit par la « variante Larsen » (8.... Dd7).

b) Ou 8. Fé3, ç5 (sur 8....b6, les Blancs prennent l'initiative par 9. h4!, Cç6 ; 10. h5, Ca5 ; 11. hxg6, hxg6 ; 12. Fd3) ; 9. Dd2, Da5 ; 10. Td1, Cd7 ; 11. Cé2, Cb6 ; 12. Fd3, çxd4 ; 13. çxd4, Dxd2+ ; 14. Txd2, Fd7 ; 15. 0-0, Tf-ç8 ; 16. Tb1, é6 ; 17. f3, f6 ; 18. Rf2, Ff8 ; *19. g4!, Rf7 ; 20. h4, Fa4 ; 21.g5! (Mohring-Pavlov, 1979).*

c) *Toujours sans se presser, les Noirs préparent leur contre-attaque au centre via* Ca5-ç5-b6-Fb7, et, au moment propice, f5.

d) 9. Fg5 ; 9. Fé3 ; 9. h4 et 9. Fa3 sont d'autres possibilités.

é) Ou 9....Ca5 ; 10. Fd3, Dd7 ; 11. Fé3, Td8 ; 12. Tb1, ç5 ; 13. f4, é6 ; 14. f5, éxf5 ; 15. éxd5, çxd4 ; 16. Fxd4! ou encore 9....Dd7 ; 10. Fé3!

f) 10. Fé3 est souvent joué : *10....Fb7 ; 11. Tç1, Dd6 ; 12. f4, é6 ;* 13. Tf2!

g) *10....Ca5 est aussi à envisager :* 11. Fd3, ç5 ; 12. d5 ou 12. Tç1.

h) 11. f4 semble également fort : 11....Dd7 ; 12. f5, Ca5 ; 13. Fd3, ç5 ; 14. d5! et les Blancs sont clairement mieux.

i) A examiner est 14....ç4 ; 15. Fb1, é6.

j) *Menace 19. Cé4.*

k) *Les Blancs sortent de la phase initiale avec un avantage de position important : un fort pion passé en d5, des forces bien regroupées contrairement aux Noirs, dont le Ca5 est hors jeu et le Fb7 vraiment passif.*

l) Afin d'interdire au C blanc le passage par la case é4, mais cette avance crée un trou en é6.

m) Sans craindre 21....h6 ; 22. Cxg6!, hxg5 ; 23. Dxg5 *menaçant* Fxf5 avec une forte attaque.

n) Si 23....Cd6 ; 24. Cxg7, Txé1+ ; 25. Dxé1, Rxg7 ; 26. Dé5+, Rg8 ; 27. Fé7!, Cxç4 ; 28. Df6! On aperçoit les difficultés des Noirs à trouver un plan actif, mais on voit peut-être moins bien au premier coup d'œil que le sort des Noirs est déjà réglé.

o) La conclusion des Blancs est fort jolie. Une fin en douceur.

p) Forcé.

q) Si 25....Da4 ; 26. Cxa6, Dxa6 ; 27. Dé8+ et ç.

r) Si 29....g5 ; 30. Dh3+, Rg6 ; 31. Dxf5+, Rh5 ; 32. Dh3 mat.

s) Si 32....Fxç4? ; 33. Dh3+!

t) Menace mat en g7. Si 34....Dd1 ; *35. Fg7+, Rh5 ; 36. Dh3 mat.*

u) Ou 35....Fç8 ; 36. Dé5, Fd7 ; 37. Fé2, Dh4 ; 38. g3, Dh3 ; 39. Dé7!

v) Si 36....Dh5 ; 37. d7!

Solution de l'étude n° 1377 R.C. Matthews (1985)

(Blancs : Ra3, Tf6, Fd8, Cb8 et ç7, Pb4, ç2, ç6, é2. Noirs : Rb6, Th5 et h3, Fg4 et g1, Pa7, a4, ç4, ç3, é7.) Mat en six coups.

1. Cé6+ échoue : 1....Rb5 ; 2. Cd4+, Fxd4 comme 1. Cd5+, Rb5 ; 2. Cxç3+, Txç3. De même, si 1. é3?, a6! et si 1. Ca6+?, Rb5 ; 2. é3, Fh2! Ou bien 1. Cé6+?, Rb5 ; 2. é3, Fxé6 ou 1. Cd5+?, Rb5 ; 2. é3, Txd5.

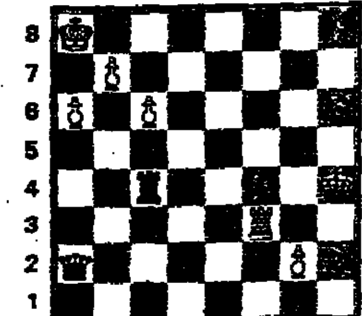
1. Tf5!, Txf5 ; 2. Cé6+!, Rb5 ; 3. é3!, fxé3 ; 4. Cç7+, Rb6 ; 5. Cd5+, Rb5 ; 6. Cxç3 mat.

Ou bien 1. Tf5!, Txf5 ; 2. Cd5+, Rb5 ; 3. é3, Txé3 ; 4. Cç7+, Rb6 ; 5. Cé6+, Rb5 ; 6. Cd4 mat.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1378

G.M. KASPARIAN (1985)



BLANCS (6) : Ra8, Tf3, Pa6, b7, ç6, g2.

NOIRS (4) : Rh4, Da2, Tç4, Pf4.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1376

L'ÉCLAIRAGE D'UNE ENTAME

Ce chelem a été réussi parce que la déclarante a pensé que Ouest, qui n'avait pas entamé atout, avait sans doute un seul Pique et peut-être aussi les deux Rois rouges. Il restait à utiliser ensuite la technique qui permettait de ne pas perdre deux levées.

Nord : ♠ 10 9 ♥ A 6 4 ♦ D 6 4 ♣ A D 7 4 3
Ouest : ♠ 3 ♥ R 9 5 ♦ R 10 7 2 ♣ 10 9 8 6 5
Est : ♠ D 7 6 ♥ V 10 8 2 ♦ V 9 8 5 ♣ V 2
Sud : ♠ A R V 8 5 4 2 ♥ D 7 3 ♦ A 3 ♣ R

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	–	1 ♠
passe	2 ♣	passe	4 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Trèfle, la déclarante Diane Tuckwood, en Sud, après le Roi de Trèfle est *montée au mort par l'As de Cœur* pour continuer Trèfle et défausser ses perdantes, mais au troisième tour Est a coupé la Dame de Trèfle avec le 6 de Pique. *Comment la déclarante a-t-elle gagné* SIX PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir surcoupé, Sud *a tiré les Piques* pour aboutir à ce « squeeze placement » sur Ouest :

Nord : ♥ 6 ♦ D 6 ♣ 7
Ouest : ♥ R ♦ R 10 ♣ 10
Sud : ♠ 8 ♥ D ♦ A 3

Sur le 8 de Pique, Ouest jette le 10 de Trèfle, et la déclarante joue Cœur pour le mettre en main et l'obliger à jouer Carreau...

Remarque :

En fait, la décision de ne pas tirer As Roi de Pique (après la levée du Roi de Trèfle) tenait davantage à une sorte d'intuition féminine qu'à des déductions précises sur l'entame. La seule indication réelle fournie par l'entame était que Ouest était gardé à Trèfle et ne craignait pas l'affranchissement *de cette couleur déclarée par* le mort...

Illusion d'optique

Certains contrats semblent infaisables à cause d'une sorte d'illusion d'optique. Voici un exemple *tiré du match Angleterre-Autriche* du championnat d'Europe de 1985. Il est vrai que le déclarant anglais aurait fait dix levées s'il avait bien reconstitué la distribution et ne s'était pas cru condamné.

Nord : ♠ A ♥ R D 9 7 ♦ D 8 4 3 ♣ 10 8 5 2
Ouest : ♠ R D ♥ V 6 3 ♦ R 10 9 7 5 ♣ R D V
Est : ♠ V 7 3 ♥ 10 4 2 ♦ A V 6 2 ♣ 9 6 4
Sud : ♠ 10 9 8 6 5 4 2 ♥ A 8 5 ♦ – ♣ A 7 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Feichi.	Coyle	Rohan	Shenkin
1 ♦	1 ♥	passe	1 ♠
passe	passe	1 SA	3 ♠
3 SA	contre	surc.	passe
4 ♦	passe	passe	4 ♥
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour le 4 d'Est, *comment l'Anglais Shenkin aurait-il pu gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

La surenchère de « 1 Cœur » est correcte car il est possible, non vulnérable, d'intervenir avec une couleur de *quatre* cartes quand celle-ci est assez belle et qu'il n'y a pas la distribution requise pour un contre d'appel (qui aurait garanti ici une force à Pique).

A l'autre table, les annonces se sont sagement arrêtées avant la manche :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lodge	Meinl	Forrest.	Berger
1 ♦	1 ♥	contre	surc.
1 SA	passe	passe	2 ♠
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	passe	passe	

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

N° 342

APRÈS-SKIS

Pas de neige, trop de neige, avalanches, congères, blizzards : cette année encore, vous n'avez pas pu skier. Pour vous consoler, voici un récapitulatif des activités que vous auriez pu pratiquer en de meilleures circonstances.

Ski alpin : montée en TÉLÉSKI, descente du domaine skiable en SCHUSS ou en STEM(M) (le CHRISTIANIA est beaucoup trop long pour vous), voire en MONOSKI.

Ski de fond : si vous poussez simultanément sur les bâtons, vous faites du STAKNING ; alternativement, du STAWUG ; renoncez au TÉLÉMARK, virage en position fendue, qui vous donnerait un look ringard ; si vous avez la gâchette aussi facile que le bâton, participez à une épreuve de BIATHLON. Pour vous reposer, attelez des HUSKYS (HUSKIES) ou des SAMOYÈDES à votre traîneau, ou une TROIKA de chevaux à votre BRISKA, calèche transformable.

Sports de glace : rebaptisez patin et patinage SKATE et SKATING avant de vous lancer dans un AXEL, saut avec rotations ; amateurs d'émotions fortes, LUGEZ, en luge ou en BOB, traîneau articulé ; relaxez-vous au CURLING, vêtu d'un PARKA, mais n'oubliez pas de troquer votre palet contre un PUCK.

En guise d'après-ski, chaussez un F ou un P pour jouer SKIF, bateau à rameur, ou SKIP, benne de mineur.

MICHEL CHARLEMAGNE

Fort-de-France
16 janvier 1990
Tournois,
95, rue Victor-Hugo
Mardi et vendredi à 20 h

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une *lettre de A à O ; les* colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du *tirage précédent a été rejeté,* faute de voyelles ou de *consonnes. Le dictionnaire* de référence est l'Officiel du *Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	AEMNUIB			
2	U+LSEIDR	BIMANE	H 4	24
3	TINOUME	RIDULES (a)	G7	72
4	SELCOAR	MOULINET	11 D	86
5	OAAGLRE	ORACLES (b)	L 5	72
6	*OR+MUFRE*	*LACAGE*	8 J	27
7	OR+YCAEI	FUMER	12 A	34
8	OCE+HRNT	RAYAI	M 5	53
9	ADE?NUT	COTHURNE (c)	B 8	80
10	HAUSPNI	DENATU(R)E	15 A	131
11	APNI+RLE	HUES	10 J	45
12	KSPDIOL	INALPER	C 3	83
13	PD+AOEIZ	KILOS	D 1	56
14	A+WE?TBT	DOPIEZ	N 1	111
15	AE?TBT+V	WU	F 10	62
16	BT+OSGQA	VE(N)TA	A 4	48
17	BOSG+EUI	QAT (d)	F 6	32
18	BGEI+SEV	SOUK	1 A	39
19	BGS+JNEX	EVIDE	1 K	39
20	BGJN+EFT	EXILS (e)	3 A	22
21		JET	K 3	28
			TOTAL	1144

(a) placé en 11. RIDULES rapporte un point de plus. (b) COALISER. 5 D. 90. (c) ÉCHERONT. O 8. 92. (d) KOTAS. 1 D. 42 (e) BIS. 4 M. 24.

Résultats finaux

1. M. de Montaigne. 1080. – 2. Y. Queignec, 1067. – 3. G. Sauphar et Y. Seleucide. 1063.
Tournois d'avril, le 8 : Saint-Leu-la-Forêt, tél. : 34-67-76-92. Brive. 55-74-07-11. Les 14 et 15 : Lille, 20-52-15-92 et Bagnols-sur-Cèze. 66-89-15-09. Le 22 : Pontarlier, 81-39-14-83. Les 29 et 30. Festival de Lorraine à *Thionville, 87-57-90-33.*

mots croisés

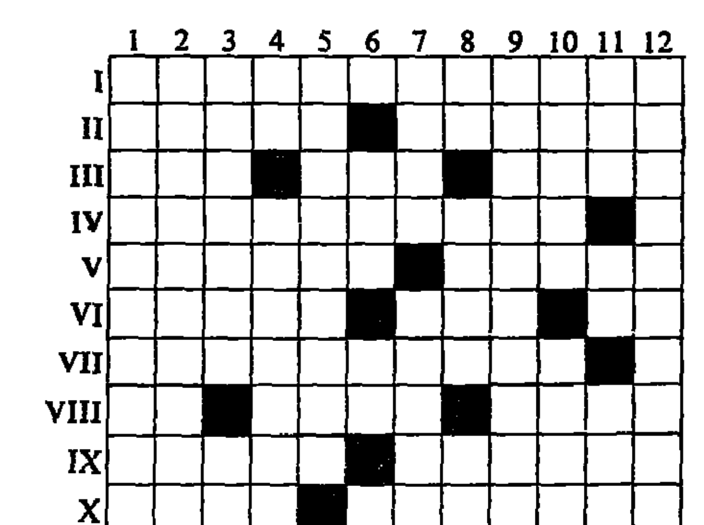
N° 605

Horizontalement

I. A surpris les sondeurs. – II. Pour curer les oreilles. Demain, ce sera gratuit. – III. On ne l'aura pas beaucoup vu ces temps-ci. Lui, on l'a vu davantage. Peut partir. – IV. La naissance y donne le pouvoir. – V. Donne le volume. Bouleversé d'être *ainsi* serré. – VI. Il en aura fait, des émules ! La mer s'y précipite. Possessif. – VII. Plaisent. – VIII. Possessif. On l'a ainsi frotté. Roumaine. – IX. En général, ils n'engendrent pas la mélancolie. Dans cette position nous sommes peut-être mélancoliques. – X. Luit malgré le désordre. Ainsi présentée, quelle chevelure ! – XI. On les estime davantage.

Verticalement

1. On a besoin de lui aux quatre coins du monde. – 2. Arrivera. – 3. Etat civil parfois, état ecclésiastique toujours. En passant... et en un sens. – 4. Possessif inversé. Attacha à l'excès. – 5. Faisais désordres. – 6. Est-il bon, est-il mauvais ? En payant. Saint. – 7. Statufia et statufié. Chasseur. – 8. Voyelles. Parfois, lorsqu'on s'exclame. Pronom. – 9. Se font avec une paille. – 10. Va se jeter dans la Seine. Doit faire peau neuve. – 11. Demande du temps. Conjonction. Quelle purge ! – 12. Adoptés ou conservés.



SOLUTION DU N° 604

Horizontalement

I. Multipartisme. – II. Inaugurer. Eux. – III. Circulation. – IV. Rad. Epurée. Mi. – V. Otes. Econduit. – VI. César. Autisme. – VII. Os. Chers. Pair. – VIII. Ironiste. Ze. – IX. Mine. Vain. Jan. – X. Elargissement.

Verticalement

1. Microcosme. – 2. Uniates. Il. – 3. Lardés. INA. – 4. TUC. Sacrer. – 5. Igue. Rho. – 6. Pulpe. Envi. – 7. Araucarias. – 8. Retroussis. – 9. Trient. Tne. – 10. Œdipe. – 11. Sen. USA. Je. – 12. Mu. Mimizan. – 13. Excitèrent.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

N° 607

Horizontalement

1. AEGMNOOR. – 2. BEIORRT. – 3. AEEILNSV (+ 4). – 4. CEEEMR (+ 1). – 5. BFORSUY. – 6. AEFFINRU. – 7. ACIILMOT. – 8. AEINNTU (+ 1). – 9. ADEINR (+ 3). – 10. DEIMRU. – 11. EEEIMRTV. – 12. EEIILMN (+ 1). – 13. ABELSTU (+ 2). – 14. EIMOPSTU. – 15. EINRSTU (+ 4). – 16. AEGNORST (+ 3). – 17. EEIPRRT (+ 1). – 18. AEEMORTY.

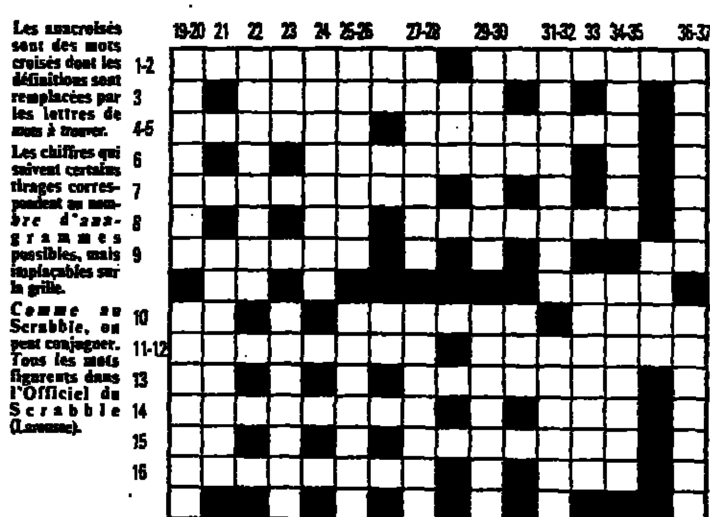
Verticalement

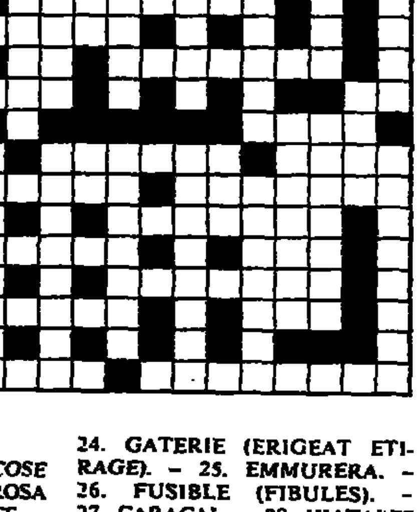
*19. ACEEGNR (+ 4). – 20. EEL*MORUU (+ 2). – 21. AEISSTTU (+ 1). – *22. AEEMNRRT (+ 5).* – 23. AEEEOPRV. – 24. ADEEM*NOT. – 25. EEFILNO* (+ 1). – 26. AEEGMRSS (+ 2). – 27. AEFILNT (+ 2). – 28. EEINRTT (+ 7). – 29. EEINOSS (+ 1). – 30. AABDEITT. – 31. BDEIORRU. – 32. EILLRTU (+ 2). – 33. EEILPSU (+ 2). – 34. EERTUY. – 35. AEEISSV. – 36. ACENRRT (+ 2). – 37. ACEEGLNU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

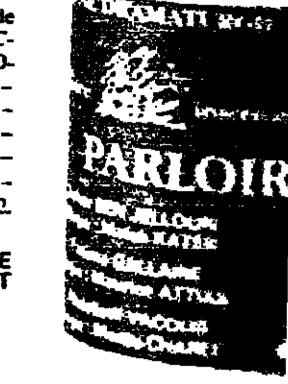


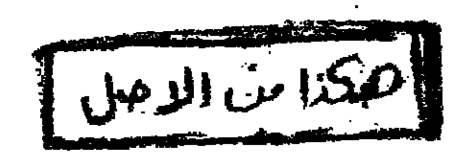


SOLUTION DU N° 606

1. MAGICIEN. – 2. NARCOSE (ACERONS ECORNAS NECROSA *NOCERAS). – 3. AMARANTE.* – 4. UNICAULE, qui n'a qu'une tige. – *5. VESTIGE. – 6. ARRACHE.* – 7. OUREBI, antilope d'Afrique. – *8. USINAIS (NUISAIS SINUAIS).* – 9. TRITON. – 10. TIPPEZ, tapez sur une caisse enregistreuse. – 11. EFFANAL. – 12. LORETTE. – 13. ROMSTECK. – 14. REFLETA (FRELATE). – 15. SULFONEE. – 16. ELIMAT (MELAIT). – 17. ONDOYES. – 18. ERRERAI (ARRIERE). – 19. ENNUIE. – 20. ENTASSE (SEANTES). – 21. MARGAUX. – 22. DEREGLER. – 23. AMOURS. – 24. GATERIE (ERIGEAT ETIRAGE). – 25. EMMURERA. – 26. FUSIBLE (FIBULES). – 27. CARACAL. – 28. HIATALES (HALETAIS). – 29. ETUVES *(VETUES).* – 30. INOCULAIT. – 31. SPARKLET, capsule pour eau de seltz. – 32. ISOTOPIE. – 33. NOCTURNE (RECONNUT). – 34. TRONONS. – 35. AIRIEZ. – 36. TENONNE (ENTONNE). – 37. ROUGET (GOUTER). – 38. REFENDU (FENDEUR). – 39. CALEBOMBE, bougie. – 40. INERTIE. – 41. ISOTONE. – 42. ESBROUFE. – 43. NANISEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET





COMMUNICATION

La fin d'une agence de presse

L'ACP en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, jeudi 29 mars, la liquidation judiciaire de l'Agence centrale de presse *(nos dernières éditions)*. Le juge commissaire a estimé que le groupe Tel-presse de M. René Tendron n'avait pas mis à profit le délai de six jours accordé le 23 mars par le tribunal pour faire une offre de reprise totale des activités de l'agence. Il a indiqué que la Socoma de M. Charles-Emile Loo, autre candidat à la reprise, a renoncé, dès le 19 mars, à son offre de rachat et qu'il n'y avait pas lieu *« de revenir sur cette renonciation »* Il n'a donc pas tenu compte de la nouvelle proposition de M. Loo (*le Monde* du 29 mars).

La liquidation judiciaire prononcée, un repreneur peut toujours se présenter et racheter l'ACP pour un franc symbolique. M. Tendron a indiqué qu'il était disposé à participer à une reprise *« au moins partielle »* de l'ACP afin de conserver *« le pluralisme des sources d'information »*.

« Une hypothèse alternative »

La direction générale de l'Agence France Presse (AFP) a indiqué dans un communiqué *« regretter la décision de liquidation judiciaire de l'ACP »* et noté que *« son conseil d'administration avait confirmé cette approche mercredi 28 mars en donnant mandat à son président d'ouvrir des négociations de coopération commerciale avec le repreneur éventuel de l'ACP »*. L'AFP accordera une priorité d'embauche aux journalistes de l'agence en liquidation, selon ses possibilités. L'intersyndicale (CFDT et FO) de l'ACP a pour sa part déclaré : *« Parce qu'il était difficile d'assassiner le mythe du pluralisme en direct devant les Français, le gouvernement de Michel Rocard et les patrons de presse ont préféré laisser se dérouler un processus judiciaire feutré qui est arrivé aujourd'hui à son terme : l'ACP et la pluralité des sources ont vécu. »*

Evoquant le plan de M Tendron, l'intersyndicale s'est félicitée *« qu'il se soit trouvé des juges pour refuser une opération de bradage de la deuxième agence d'information générale en France »*. Le ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca a fait part de ses *« regrets très vifs »* face à la liquidation de l'ACP et a précisé que *« le gouvernement avait fait connaître son vœu que tout soit mis en œuvre pour parvenir à un plan de reprise de l'ACP, économiquement viable et répondant notamment aux besoins exprimés par la presse »*.

Citant les aides financières exceptionnelles dégagées par le gouvernement (notamment le maintien d'abonnements d'un montant de 4 millions de francs et un prêt participatif de 10 millions accordés au repreneur éventuel), Mme Tasca a rappelé que les deux candidats à la reprise de l'ACP avaient sollicité un accord commercial avec l'AFP, demande que les administrateurs représentant les pouvoirs publics et l'audiovisuel public au conseil de l'AFP avaient soutenue. Mme Tasca a précisé qu'ils avaient aussi présenté la filialisation de l'ACP à l'AFP comme *« une hypothèse alternative »* (*le Monde* du 29 mars). Le ministre a souhaité que *« la solidarité professionnelle permette de résoudre les problèmes sociaux »* ainsi créés.

Y.-M. L.

L'enfant et la victime de la presse régionale

L'Agence centrale parisienne de presse, plus communément dénommée ACP, est née en 1951 à l'initiative de deux quotidiens régionaux, *le Provençal* de Gaston Defferre et *Nord Matin*, alors quotidien socialiste du nord de la France. C'est Georges Lustac, du *Provençal*, qui eut l'idée de regrouper les bureaux parisiens de ces deux titres ainsi que ceux de *la Montagne* et des *Dépêches* de Dijon qui s'appellent encore *la Bourgogne républicaine*, afin de *« développer l'information en direction et en provenance des régions »*. A l'époque, le « groupe Defferre » détient 65,75 % du capital. L'ACP ne s'en sent pas moins indépendante.

Devenue peu à peu agence d'informations générales, surtout pendant la guerre d'Algérie avec l'ouverture de bureaux en Afrique du Nord, elle n'en oublie pas moins le service de ses abonnés. Elle se définit d'ailleurs comme *« complémentaire »* à l'Agence France-Presse (AFP).

En 1972, elle peut s'approvisionner en nouvelles internationales grâce à un accord conclu avec l'agence britannique Reuter. En échange, l'ACP s'interdit de prospecter le marché de la presse parisienne. L'accord avec Reuter permet à l'ACP de réaliser une forte percée au sein de la presse quotidienne de province et de doubler ses abonnés.

En 1983, cependant, l'ACP doit faire face à des investissements en matière de transmission et de banque de données. A la faveur d'une augmentation de capital, RTL, RMC et dix sept quotidiens régionaux et départementaux font leur entrée au capital. Les titres fondateurs perdent leur majorité au bénéfice des deux radios.

Les difficultés commencent en 1984, quand plusieurs grands régionaux (*la Montagne, le Républicain lorrain, le Dauphiné libéré* etc.) se désabonnent, ce qui crée un déficit de l'ordre de 3,85 millions de francs pour un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 5 millions. La menace d'un dépôt de bilan plane sur l'agence. Grâce à un plan d'économie drastique, l'ACP se maintient en vie, signe des accords avec des journaux économiques.

Mais le déficit s'accroît toujours et l'ACP se met en quête de nouveaux partenaires. Reuter décline l'offre tandis que Ian Maxwell, fils aîné du magnat de la presse britannique Robert Maxwell, fait une offre de rachat. Celle-ci aboutit fin 1986 : la filiale française du groupe Maxwell détient 66,8 % du capital. Sous l'égide de M. Michel Burton, directeur général, l'agence s'équipe de matériels de transmission ultramodernes et affiche sa volonté *« multimédiatique »* en rachetant diverses agences (APEI, Opera Mundi). Le cercle du déficit se referme cependant et, en 1987, l'ACP affiche 15,7 millions de francs de pertes, 20 millions l'année suivante, 27,9 en 1989, alors que le chiffre d'affaires avoisine 25 millions de francs. Ian Maxwell jette le gant l'été dernier, M. Burton démissionne.

Le nouveau PDG, M. Alain Couture, sera contraint de gérer une crise que Robert Maxwell ouvrira complètement en refusant d'assumer plus longtemps le déficit d'une entreprise qui perd alors 2,5 millions de francs par mois. Le bilan est déposé le 23 novembre 1989. Il est accompagné de la mise en redressement judiciaire. L'ACP est exsangue. Ses 110 salariés dont 70 journalistes sont aujourd'hui au chômage.

YVES-MARIE LABÉ

Dans son premier rapport annuel

Le Conseil supérieur fait des propositions visant à assurer la « sérénité » de l'audiovisuel

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a remis, le 28 mars, son premier bilan annuel au président de la République, au gouvernement et au Parlement. Le lendemain, le président du CSA, M. Jacques Boutet commentait devant la presse les quatre cent pages du rapport en insistant sur sa volonté de faire *« évoluer dans la sérénité un paysage trop chaotique et trop agité »*. Les « sages » ont, comme la loi les y invite, fait une trentaine de propositions au gouvernement et au Parlement pour réformer le dispositif législatif et réglementaire.

• **Nomination à la présidence de RFI.** – La loi impose au CSA de désigner le président de Radio-France Internationale parmi les administrateurs désignés par le gouvernement. Cela donne à l'intervention du Conseil un *« caractère purement formel »*, estime le rapport, qui demande une modification de la loi du 30 septembre 1986. S'il n'avait tenu qu'au président Boutet, la proposition du CSA aurait d'ailleurs été plus audacieuse, puisqu'il est personnellement favorable à ce que la charge de désigner les PDG des chaînes publiques incombe au gouvernement. Les responsabilités seraient ainsi, pense-t-il, clairement identifiées.

• **Télévisions locales.** – Favorable aux télévisions d'animation locale, le plus souvent temporaires et liées à des événements ponctuels, le CSA souhaite un allègement de la procédure d'autorisation – qui impose pour le moment un appel aux candidatures – et la possibilité de délivrer directement des autorisations à durée limitée.

• **Les radios.** – Convaincu que le relais local des comités techniques radiophoniques (CTR) s'avérera un atout précieux pour le travail du CSA, les « sages » souhaitent cependant un maillage plus fin du territoire et une révision du nombre et des ressorts géographiques des CTR. Celui de Toulouse lui paraît notamment beaucoup trop vaste.

Le CSA estime, d'autre part, lourde et inadaptée la procédure d'appel aux candidatures dans une série d'hypothèses telles que les radios scolaires, les radios temporaires ou la reprise d'une station en difficulté. Le souci de préserver l'outil de travail et les emplois le conduit, dans ce dernier cas, à souhaiter la désignation rapide d'une nouvelle personne morale comme titulaire de l'autorisation.

Attentif aux propositions formulées par le sénateur Delfau pour sauvegarder les radios associatives et favorable à la création d'une aide sélective à ces stations, le Conseil se prononce également en faveur du versement au fonds de soutien à l'expression radiophonique du produit des sanctions pécuniaires infligées aux radios pour non-respect de leurs obligations, comme c'est le cas en matière de télévision.

Enfin, le Conseil manifeste l'intention d'introduire davantage de simplicité et de réalisme dans un dispositif anticoncentration, pénalisant pour les groupes de communication français. Il demande d'ailleurs la révision dans un sens plus libéral des règles de seuil limitant, notamment, l'exploitation d'un second réseau par un groupe possédant déjà une radio d'envergure nationale.

• **Satellite et câble.** – Sur l'aventure du satellite TDF 1, qualifiée par le CSA d'*« ardente obligation »*, le rapport se montre surtout soucieux de justifier le choix du bouquet de programmes autorisés à un moment où de nombreuses voix s'élèvent pour le contester.

Sur les réseaux câblés, les « sages » se montrent plus diserts et avancent de nombreuses propositions de réformes. Le CSA, qui, à sa création, a perdu toute autorité sur les services de télécommunications, souhaite retrouver quelques compétences dont le droit d'autoriser ou d'interdire des chaînes de télévision quand leurs programmes sont diffusés par des satellites de télécommunications à destination des réseaux ou des antennes individuelles.

Le CSA plaide aussi pour les canaux locaux et demande aux pouvoirs publics d'assouplir, à leur intention, les règles de diffusion des films. Il suggère d'autres modifications de ces règles pour tenir compte du droit européen sur la libre circulation des chaînes étrangères et pour faciliter l'essor des programmes payables à la demande *(pay per view)*. Enfin, et surtout, le Conseil demande que la loi prévienne les risques engendrés par l'intégration verticale entre exploitants de réseaux et éditeurs de chaînes. Il souhaite que les câblo-distributeurs souscrivent à un *« code de déontologie »* garantissant l'ouverture de leurs réseaux à des programmes indépendants.

• **Le pluralisme politique.** – Le CSA juge aujourd'hui nécessaire le remplacement de la règle des trois tiers. Cette dernière, qui date de l'ORTF, imposait une égalité de temps de parole entre trois catégories d'interventions politiques : celles du gouvernement, celles de la majorité parlementaire, celle de l'opposition parlementaire. Or *« le brouillage de la bipolarisation »*, l'apparition de formations politiques (comme les Verts) non clairement rattachables à la majorité ou à l'opposition, rendent artificielles, voire impossible, toute classification selon la règle des trois tiers désormais incapable de rendre compte de la complexité de la vie politique.

• **Publicité.** – Si le service public a dans l'ensemble respecté ses obligations en matière de parrainage, tel n'est pas le cas des chaînes privées, note le CSA, qui fait état notamment de la diffusion de rubriques parrainées dans le cadre des journaux d'information sur la Cinq et M 6.

Le Conseil envisage une réforme des modalités de contrôle des messages publicitaires. Un « régime optionnel » permettrait aux agences et annonceurs de choisir pour chaque message entre la procédure actuelle (contrôle *a priori*) et un contrôle *a posteriori*, c'est-à-dire au moment de la diffusion du message à l'antenne. Enfin, le rapport rappelle les préoccupations du CSA sur les risques d'un marché publicitaire de plus en plus conditionné par le poids croissant des centrales d'achat d'espaces. Des mesures, *« sans doute de nature législative »*, devraient être prises, écrit-il, *« afin d'éviter une subordination de la programmation audiovisuelle à la communication publicitaire »*.

• **Budget du CSA.** – La mise en place des CTR, la création de nouveaux services et l'extension de l'activité des services existant conduisent les membres à souhaiter un renforcement important des moyens humains, et la création d'emplois : une vingtaine en 1990, une autre vingtaine l'an prochain. Enfin, le budget de 1990 ne permettra pas, selon lui, le financement de toutes ses missions. Des crédits supplémentaires devront être mis en place dès la loi de finances rectificative, l'insuffisance étant évaluée à 13 millions de francs. Pour 1991, le CSA évalue l'augmentation nécessaire des crédits à plus de 40 millions de francs.

ANNICK COJEAN

Une tentative de décrispation

par Jean-François Lacan

« NOTRE rôle n'est pas de régenter ni de sanctionner mais de mettre en œuvre une régulation sereine et efficace » : en concluant ainsi la présentation de son premier bilan, M. Jacques Boutet, président du CSA, a résumé l'esprit de son volumineux rapport et de sa trentaine de propositions. Le réalisme économique, le pragmatisme des solutions, la recherche de la négociation l'emportent le plus souvent sur la défense crispée des grands principes. Le Conseil souhaite, à l'évidence, aller aujourd'hui plus loin dans cette voie, remettre à plat les contentieux brûlants qui perturbent l'audiovisuel national et pacifier le paysage.

M. Boutet et la majorité des membres du CSA sont convaincus que le grand mal de l'audiovisuel français est d'origine économique : le marché publicitaire est encore insuffisant pour assurer la rentabilité des nombreuses chaînes ainsi qu'un financement correcte de l'offre de programmes. Dans ces conditions, les opérateurs sont incapables de respecter la multitude d'obligations qu'ils ont souscrites sous la pression de la compétition ou des pouvoirs publics.

Plutôt que de songer à nettoyer le paysage en asphyxiant tel ou tel diffuseur, le CSA estime urgent de remettre à plat règles et cahiers des charges, de remplacer les obligations les plus irréalistes par des engagements plus conformes à la nature et aux possibilités de chaque chaîne.

La tâche n'est pas facile. M. Boutet sait que de nombreux membres du gouvernement sont hostiles à tout assouplissement et considèrent que le CSA devrait se contenter de faire respecter la lettre de la loi avec plus de sévérité. De plus, le Conseil d'Etat, vers lequel converge la quasi-totalité des contentieux (une dizaine pour les télévisions et environ deux cents pour les radios) se montre le plus souvent d'un légalisme sourcilleux. Le CSA espère pourtant sortir de cette tenaille politico-juridique. Il fait de l'accueil réservé par les pouvoirs publics et le Parlement à ses propositions de réforme un premier test de sa marge de manœuvre.

Mais le Conseil se tourne aussi vers les chaînes en leur proposant de s'asseoir à la table de négociation pour réviser immédiatement certains aspects de leurs cahiers des charges. Le bilan de chaque diffuseur pour l'année 1989, qui doit débuter dans les semaines qui viennent, servira, là encore, de premier test. Le CSA, qui, l'an dernier, avait retenu son épée de Damoclès et modéré ses sanctions en échange d'engagements précis de TF 1, la 5 ou M 6, va juger sur pièces de la bonne volonté de ses interlocuteurs.

M. Boutet souhaite aussi que les chaînes se dispensent du tir de barrage qui accompagne trop souvent cet examen de passage : déclarations fracassantes à la presse, menaces de contentieux, surenchère politique. Si cet appel à la discipline et à la sérénité est entendu, M. Boutet pourra se prévaloir d'un consensus retrouvé pour forcer les pouvoirs publics à plus de souplesse et de réalisme.

CULTURE

THÉATRE

L'Espagne de Victor Hugo

Jacques Rosner présente à Paris sa mise en scène toulousaine de « Ruy Blas ».

« *Fraîches promenades d'orangers le long d'une rivière, larges places ouvertes au grand soleil pour les fêtes, rues étroites, tortueuses, où se lient les unes aux autres mille maisons de toute forme, palais, hospices, couvents, casernes, marchés pleins de peuple et de bruit, cimetières où les vivants se taisent comme les morts* » : Victor Hugo rêve à « *ces belles vieilles villes d'Espagne* », et il voudrait qu'« *il en soit de la littérature comme de ces villes* ».

Ruy Blas après *Hernani*, plusieurs poèmes des *Orientales* et tant d'autres pages : obsession de l'Espagne. Séjour de Victor Hugo, lorsqu'il n'avait que neuf ans, en Espagne. Le long voyage, les voitures, les chevaux, les villages, mais, avant tout, cette résistance du peuple d'Espagne à l'envahisseur : « *une nation gouvernée malgré elle par un roi malgré lui* », comme l'écrit Adèle Hugo. A l'âge de neuf ans, oui, Victor Hugo a senti et a vu, parfois a entendu raconter tout de suite cela : la guerre, les villages désertés à l'approche de nos troupes, les fusillades des partisans.



MICHEL COURNOT

« Des rues étroites, tortueuses... »

Il nous dit que *Ruy Blas*, la pièce, c'est l'Espagne, non pas celle de 1811, qu'il a vue, mais celle de la fin du XVII[e] siècle, que Don Salluste et Don César sont la noblesse malhonnête et la noblesse désespérée, et que Ruy Blas, est le peuple. Mais il sait bien qu'en vérité *Ruy Blas* c'est deux choses : l'Espagne et le théâtre.

Et la poésie. Ce poete Hugo, a dit René Char, « *qui est aisé, mystérieux à souhait, fauve admirable dans ses bonds ; son toucher est ineffable* ».

Jacques Rosner presente à Paris la mise en scène de *Ruy Blas* qu'il a créée à Toulouse. Magnifique spectacle. D'une netteté et d'un relief de cristal, parce que l'action, la parole, ne flechissent pas sous une décoration. Rien que les acteurs, dans des rideaux noirs, en superbes costumes (Hugo tenait aux beaux costumes pour cette pièce), dans les lumières.

Portée décisive des objets, des accessoires. Jean Vilar, quand il avait monté *Ruy Blas*, serinait ses acteurs sur ce rôle primordial des accessoires. « *Les objets font démarrer presque toutes les scènes, tâtez en coulisse vos accessoires* », disait-il. Il exagérait un peu. C'est vrai, la pièce commence par Don Salluste qui dit : « *Ruy Blas, fermez la porte, ouvrez une fenêtre* », et la scène 4 de l'acte II commence par Don Guritan, caressant son épée, disant : « *J'en apporterai deux de pareille longueur* », mais c'est tout.

Le geste d'un bourreau

N'empêche : Vilar avait raison, il relevait la dynamique de la pièce, plus que sa lettre, et Jacques Rosner, éclairant les gestes et les choses presque aussi nettement qu'une pantomime, mais sans plus, sait nous faire sentir juste ce que Hugo a songé. C'est comme lorsque Hugo écrit que le voyageur, lorsqu'il changeait d'un véhicule lourd pour une voiture plus légère à Chamonix, allait « *sentir le Mont-Blanc* », qu'il n'avait jusque-là qu'aperçu. Et puis il y a cette charge spirituelle, et sociale aussi, d'une certaine saisie du geste, lorsque, dans la trajectoire et le dessin du geste, le temporel et l'immatériel hésitent l'un sur l'autre, l'un dans l'autre.

La terreur en abîme

Par exemple, chez Victor Hugo, il y a une chose très frappante ; son combat opiniâtre, incessant, durant des décennies, contre la peine de mort, a certes été déterminé par des exécutions de résistants en Espagne, par le fait que son père, général, était là-bas responsable de ces faits de guerre, puis, plus immédiatement, par l'exécution de Jean Martin, un jour de l'été 1825, à laquelle Hugo « assista » en détournant la tête : mais ce qui paraît avoir traumatisé et provoqué Hugo avant tout, ce n'est pas l'acte même d'une exécution, c'est le geste d'un bourreau qui, un après-midi, à deux heures, en plein soleil, sur la place de l'Hôtel de Ville, « répétait » l'exécution du soir : il avait le geste de déclencher le couperet, glissait mal, il avait le geste, avec une burette, de graisser les rainures. Le lendemain matin, témoigne Adèle, Hugo commençait d'écrire *le Dernier Jour d'un condamné*. Le théâtre du bourreau était plus fort que la vie.

Dans le rôle de Don Salluste, Jacques Rosner est inoubliable. Un sang-froid noir d'encre, calme, presque doux. La terreur en abîme. Rosner dispose du mystère numéro un de l'art de l'acteur : la radiation de la présence.

L'ennui (c'est *le seul*) est que les autres acteurs, qui d'ailleurs jouent bien, juste, sont tous d'une présence plus faible, sauf peut-être Jean-Claude Dreyfus, qui joue Don César. Mais Dreyfus ne joue pas un noble devenu marginal par défi, par désenchantement, comme l'a voulu Hugo ; il joue carrément un truand né truand.

C'est d'ailleurs chaque fois la même chose : Dreyfus, remarquable acteur, est à Toulouse le péché mignon de Rosner, qui le fait jouer régulièrement à contre-rôle, comme si chaque mise en scène nécessitait dans un coin une erreur d'optique, une anamorphose, et il faut reconnaître que le talent extérieur de Dreyfus, dans cette perspective, est fascinant (« *Un peu moins de profondeur et un peu plus de surface, je vous prie !* », demandait Vilar aux acteurs de *Ruy Blas*).

Et puis... quel plaisir, toujours, que d'entendre ce monstre de Victor Hugo! « *Obèse auguste, c'est le grand réussi des insensés, ou inversement* », disait encore René Char, évoquant sa « *silhouette géante* ». Et dire qu'à sa naissance « *il n'était pas plus long qu'un couteau* », nous dit sa mère. Elle pensait que, si malingre, il n'allait vivre que quelques heures. « *On le mit dans un fauteuil*, dit-elle, *où il tenait si peu de place qu'on eût pu en mettre une demi-douzaine comme lui* ».

MICHEL COURNOT

► Théâtre de l'Est parisien, à 20 h 30 les mardi, mercredi, vendredi et samedi. A 19 heures le jeudi. Matinée à 15 heures le dimanche. Tél. : 43-64-80-80.

MUSIQUES

Le piège du « Potomak »

D'un fiasco de 1921, l'Opéra-Comique fait un demi-succès, grâce à Poulenc et à Radiguet

C'est une ambition louable que de faire rire les honnêtes gens et l'on comprend que le nouvel Opéra-Comique s'y applique avec constance. Après *les Mariés de la tour Eiffel* en décembre, il a exhumé un spectacle Cocteau-Radiguet-Max Jacob-Satie-Milhaud-Auric-Poulenc, fomenté par Pierre Bertin, car les années folles passaient pour bien s'amuser après la Grande Tuerie.

Il y fallait un certain héroïsme ou quelque inconscience, car Georges Auric lui-même avait rendu compte de cette soirée, donnée en mai 1921 au Théâtre Michel, en concluant sans ambages au fiasco... On n'en avait plus entendu parler depuis.

Le metteur en scène Olivier Benezech a relevé le défi et l'a à demi gagné, grâce à un groupe de comédiens, chanteurs et danseurs bien entraînés, et au Sinfonietta d'Amiens, auquel Patrick Fournillier communique son vigoureux optimisme.

Canaillerie raffinée

Pourtant le début tombe à plat, car *le Piège de Méduse* d'Erik Satie, totalement absurde, avec une musique d'une rare platitude, aurait réclamé l'interprétation géniale et légendaire d'un Bertin ou d'un Sauguet.

Caramel mou, sur quelques phrases de Cocteau, hurlées par une ouvreuse dans un porte-voix, laisse de glace : le « *shimmy* » de Darius Milhaud, démarqué du «jazz band», n'est qu'une bien gauche imitation du style New-Orleans.

On n'a pas retrouvé la musique d'Auric pour *les Pélican* (sic), une comédie longuette et peu spirituelle de Raymond Radiguet ; mais les deux pages de *Malbrough s'en va-t-en guerre* et *Adieu New York*, qui la remplacent, sont de la meilleure cuvée, poétiques et nostalgiques à la manière de *l'Histoire du soldat*.

Radiguet et Cocteau se rachètent heureusement avec *le Gendarme incompris*, où le pandore, qui a pris une marquise pour un curé s'ébattant sur une pelouse du bois de Boulogne, fait une déposition hilarante sur un texte entièrement de Mallarmé. Et l'extraordinaire marquise de Jacques Loreau est digne de l'inoubliable Bertin, sur une musique de Poulenc qui, une nouvelle fois, domine le lot des compositeurs.

C'est lui qui conclut avec le merveilleux *Bal masqué* (1), « carnaval nogentais » d'une élégance autant que d'une canaillerie raffinée. Dommage seulement qu'on ne comprenne presque rien des poèmes étourdissants de Max Jacob, malgré le talent de Michel Verschaeve ; mais les personnages du bal tourbillonnent autour de la voix en une action dramatique très vive, schématique, très «actuelle» (malgré les jolis costumes 1920), qui s'accorde fort bien par contraste avec la musique endiablée de Poulenc.

Cela s'appelle *le Potomak*, en hommage à un recueil de Cocteau, et c'est fort bien joué avec aussi *Jean-Claude Mathon* (le gendarme La Pénultième !), Mathias Jung, Michaël Denard, Lydie Pruvot, Martine Chauvin et Léon Napias.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Qui n'appartenait pas au spectacle de 1921, car il date de 1932.

► Opéra-Comique, les 30 et 31 mars (19 h 30) et 1er avril (17 heures).

ARTS

Interrogations

Trois artistes contemporains au Musée Saint-Pierre à Lyon

Comment peindre aujourd'hui sur le flux des images du monde et celui, plus redoutable encore pour la création, des images de la *mémoire qui colonisent le regard*? Peut-on participer impunément au grand banquet de la culture, ou faut-il quitter la table et refuser violemment le paternalisme dominateur du passé? Les trois artistes réunis par Thierry Raspail dans les trois étages du musée Saint Pierre répondent chacun différemment à la question.

L'Américaine Par Steir s'immerge dans le fluide, le mouvant de la grande peinture atmosphérique. A elle, d'Hokusai à Turner, Courbet, Monet, la référence généreusement acceptée aux maîtres de la cascade, des tempêtes marines et célestes, de la vague crêtée d'écume et des eaux lentes délicatement putréfiées par les fleurs mourantes. Cela, dans un métier large, pour affirmer que la peinture, dans son épaisseur immobile, peut contenir magiquement aussi bien les forces telluriennes que les perles d'eau. Comme par antithèse à cette vaste célmébration des vapeurs et des nuées, Pat Stair dessine sur les parois d'une salle voisine des silhouettes chiffrées, ou des éléments d'anatomie, semblables à ces modèles de la renaissance qui proposent le canon humain comme mesure universelle et principe d'harmonie. Le maëlstrom d'un côté, l'homme debout de l'autre, la furie et la règle, Pat Stair maîtrise la totalité de l'héritage qu'elle prolonge dans une superbe liberté d'invention.

L'oeuvre du Suisse Rémy Zaugg est moins limpide. La reproduction du réel lui semblant impossible, il consigne ses réflexions concernant les tableaux du répertoire sur des feuilles de papier. Il les maroufle ensuite sur des feuilles de papier, qu'il recouvre totalement ou en partie d'une couche de peinture monochrome. Le texte, occulté ou voilé, n'apparait qu'au lecteur très attentif. Mais une séduction étrange se dégage de cette pensée étouffée, de ces mots éclipsés, de ces sillages de pinceaux chargés d'un ocre moëlleux et doux. Cette manière de peindre en ménageant des îlots typographiques, ne reconstitue-t-elle pas une sorte de paysage inondé? Comme si Rémy Zaugg ne pouvait se résoudre que difficilement à l'abstraction sans trouble de la monochromie.

Quant au Français Jean-François Gavoty, il pratique la distance et l'humour en métamorphosant en objets de matière plastique tel ou tel élément emprunté au vocabulaire de la peinture, de la sculpture mythologiques et mythiques, et de la publicité actuelle. Un jeu ambigu entre révérence et dérision.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Musée Saint Pierre, Art *Contemporain: jusqu'au 2 avril.*

Textes en liberté

Deux « mises en espace », ni lectures ni mises en scène permettent de réécouter Alleg et de découvrir Llamas

Certains textes sont justes, simples, d'une telle humanité que rien ni personne ne peut les empêcher de résonner toujours. Ainsi *la Question*, écrit à la fin de 1957 par Henri Alleg, militant communiste algérien, qui a traversé de rudes épreuves et surtout la plus humiliante et la plus cruelle : la torture.

Rédigé dans une cellule de la prison civile d'Alger où son auteur, ancien *directeur du quotidien Alger Républicain*, était détenu pour son action parmi les militants anti-colonialistes, ce livre, paru aux Editions de Minuit en février 1958, fit bientôt sensation, et scandale, en France comme à l'étranger. Son étrange retenue, la puissance d'évocation de ces semaines de détention – accumulation de détails horribles rassemblés sans effets de style, – la portée aussitôt universelle de cette dénonciation de la domination de l'homme par d'autres hommes, en firent, au-delà d'un témoignage essentiel, un texte de première grandeur politique et, au-delà encore, un chant de liberté.

C'est ce chant qu'un jeune metteur en scène, Abdel-Baki Boumaza, nous propose d'écouter pendant une heure au studio 5 du Centre Georges-Pompidou. Presque sans accessoires, dans des lumières très simples, Aziz Kabouche, Stefan Elbaum et Eric Savin, *le mettent en voix*. Cela serait très bien si, d'ici au 9 avril, la plupart des visiteurs du Centre et surtout ces groupes d'adolescents qui se pressent aux portes de l'exposition Filonov sous l'oeil de leurs enseignants, faisaient ce court détour du côté de la mémoire et de l'intelligence du coeur.

Même économie de moyens et même coeur à l'ouvrage du côté de Théâtre Ouvert où s'achèvent ces jours-ci trois semaines de découverte d'auteurs nouveaux: Jean-Luc Lagarce, Eugène Durif et Armando Llamas (*Le Monde* du 18 mars). Llamas est né en Espagne en 1950, a suivi ses études en Argentine et s'est installé à Paris en 1973. Il est l'auteur de six pièces de théâtre et de plusieurs autres textes dont quelques-uns ont été joués ou lus pour un public souvent confidentiel. Il a signé l'adaptation du *Public*, de Lorca, pour Jorge Lavelli et collaboré pendant huit ans avec le metteur en scène Claude Régy.

Résistance au mensonge

L'une de ses pièces les plus récentes, Lisbeth est complètement pétée, publiée dans la collection Tapuscrits de Théâtre Ouvert, est aujourd'hui «mise en espace» par le jeune acteur Michel Didym, c'est-à-dire que lui-même et les comédiens n'ont travaillé que douze jours avant de livrer leur travail au public et donc que ce spectacle ne ressortit déjà plus de la lecture mais pas encore de la mise en scène.

Et pourtant, on sera épaté par ce travail à très haut risque dirigé sans faiblir et avec succès. Risque d'un texte aux audaces insensées, écrit comme personne n'ose plus écrire, sorte de conte philosophique terriblement obscène, drame joyeux et ordurier, délire poétique hyperréaliste. Soigné. Lisbeth (Catherine Kocher) est une jeune femme instinctive, camée jusqu'aux yeux, qui ressent les palpitations du monde au travers d'un épiderme d'écorchée. Son amie Winifred (Anne Lévy), plutôt intellectuelle, s'essaie à expliquer, à maîtriser les ardeurs dévastatrices de sa camarade.

Débarque dans leur collège Hermione (Maïté Nahyr), incandescente de faux bon sens et de fausse bonne santé. Toutes trois tournent autour d'un jardinier (Jean-Yves Chatelais) quelconque, médiocre, nauséabond, matérialiste, dont elles ne pourront se débarrasser, même par la violence, le viol. L'action se désordonne, se désagrège, se disloque autour d'une pyramide, douée de parole et de mouvement, aussi symbolique qu'inutile, et s'achève dans l'apocalypse glacée d'une conversation entre Lisbeth et un téléviseur: « *En tous cas, nous avons toujours l'électricité* ». Trois millions d'années se sont écoulées.

L'humour en somme, l'humeur, l'humain comme arme ultime de la résistance au mensonge, au calcul, à l'abomination d'un monde plus froid chaque jour. Mais sans aucune illusion. Un peu comme un éclat de rire qui voudrait s'opposer à un éclat d'obus, et, parlons de l'actualité, aussi pathétique que le congrès de Rennes à l'heure des révolutions planétaires. A ce jeu de massacre, les comédiens sont à leur *affaire et surtout Maïté Nabyr*. Elle était formidable il y a quelques semaines dans *le Baladin du monde occidental*, de Synge, au Théâtre de la Ville. Elle est formidable ici, une nouvelle fois, si près du public, qui peut rencontrer les acteurs comme il le faisait du temps où Théâtre Ouvert était à Avignon.

OLIVIER SCHMITT

► *La Question*, studio 5, 5e *étage du Centre Pompidou*. Tous les jours à 18 h 30 sauf le mardi. Tél. : 42-74-42-19. De 55 F à 75 F.

► *Lisbeth est complètement pétée*, Théâtre Ouvert. Les vendredi 30 et samedi 31 mars à 21 heures. Tél. : 42-55-74-40. Lecture de *Gustave n'est pas moderne*, dirigée par Jorge Lavelli, vendredi 30 à 19 heures. Lecture de *Queues, fusées, pierres tombales*, dirigée par Laurent Ogée, samedi 31 à 19 heures.

EN BREF

□ **Le palmarès du Festival de Laon.** – *Juliana*, des cinéastes péruviens Fernando Espinoza et Alejandro Legaspi ont obtenu jeudi 29 mars le grand prix du huitième Festival du *jeune public* de Laon. Le jury des enfants a quant à lui retenu *le Dernier hiver*, du réalisateur canadien Aaron Kim-Johnston qui avait triomphé auprès des... deux-trois ans. Une autre oeuvre canadienne, *les Danses du soleil*, de Bruce Pittman a reçu le prix de la ville.

□ **L'URSS à l'affiche des « Ecrans de la liberté ».** – « Les Ecrans de la liberté » présentent, du 18 au 22 avril, à la Cinémathèque française, onze films soviétiques victimes de la censure. Les organisateurs ont choisi la période 1917-1968, avec *Un cas simple*, de Vsévolod Poudovkine (1932), *le Nœud serré*, de Mikhail Chveytser (1956) ou *l'Illusionniste*, de Piotr Todorovski. Ce cycle sera auparavant présenté du 28 mars au 3 avril au Café des images d'Hérouville-Saint-Clair, qui accueillera aussi un colloque sur le cinéma et la censure en URSS le 29 mars, à 20 h 30.

♦ Café des images : 31-95-41-47. Cinémathèque française : 47-04-24-24.

□ **Ange a vingt ans.** – Le Groupe rock français Ange fête ses vingt ans, un miracle dans un pays où la durée de vie moyenne est de quatre ans. Fondé par Christian Décamps, il a publié quinze albums, et obetenu six disques d'or. Sept d'entre eux viennent d'être réédités en compact et sont distribués par *Mélodie*. En compagnie de sept danseurs, il présente son sernier album *Sève qui peut* ou la vie d'un chêne bicentenaire, les 30 et 31 mars à 20 h 30 à l'Elysée Montmartre.

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 30 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Miquette et sa Mère (1949), de Henri-Georges Clouzot, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : le Destin de Lee Khan (1972-1973), de King Hu, 19 h ; les Ecrans de la liberté présentent : les Sabots en or (1988, v.o. s.t.f.), de Nouri Bouzid, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : Insomnio (1987, v.o. s.t.f.), de Ricardo Vega ; Mémoires du sous-développement (1968, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierez Alea, 14 h 30 ; Arte del pueblo (1974, v.o. s.t. anglais-traduction simultanée), d'Oscar Valdès ; Mi Hermano Fidel (1977, v.o. s.t. anglais-traduction simultanée), de Santiago Alvarez ; En tierra de Sandino (1980, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Jesus Diez, 17 h 30 ; Filminuto nº 1 (1980, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; Se Permuta (1983, v.o. s.t.f.), de Juan Carlos Tabio, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

La Parisienne : Portraits de femmes : Eclair journal, Frehel (1969) de G. Barbier, 14 h 30 ; Portraits de femmes : Eclair journal, Yvonne Netter, avocate (1980) de Carole Roussopoulos, Ecoutez Jeanne Humbert (1980) de Bernard Baissat, 16 h 30 ; Courtisanes : Bande annonce : l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, l'Honorable Catherine (1942) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Femmes du monde : Publicité Samaritaine, Bande annonce : les Nuits de la pleine lune (1984) d'Eric Rohmer, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLIE. Film américain de Don Bluth, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC. Film français de Jean-Paul Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES MAITRES DE L'OMBRE. Film américain de Roland Joffé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PACIFIC PALISADES. Film français de Bernard Schmitt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE. Film espagnol de Felix Marquet, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TANGO & CASH. Film américain d'Andrei Konchalovsky, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN AUTRE FUTUR. Film français de Richard Prost, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FILLE DES COLLINES (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Brady, 10e (47-70-08-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Drouot-Richelieu, samedi 31 mars, 14 h : militaria, tapis d'Orient, argenterie, bijoux, télécartes.

Drouot-Montaigne, 20 h 30 : tableaux modernes.

Drouot-Richelieu, dimanche 1er avril, 14 h : affiches de cinéma, estampes modernes, tapis, tapisseries.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 31 mars

Corbeil, 14 h : verrerie.

Nogent-le-Rotrou, 14 h : objets d'art, mobilier.

Dimanche 1er avril

Auxerre, 14 h 30 : Extrême-Orient ;

Versailles, 14 h : tableaux, gravures ;

Coulommiers, 14 h : tableaux, mobilier ;

L'Isle-Adam, 14 h : grands vins, alcool ;

La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : arts d'Asie ;

Provins, 14 h : tableaux modernes ;

Rambouillet, 14 h 30 : tableaux, sculptures ;

Saint-Germain-en-Laye : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 31 mars

Agen, 14 h 30 : grands vins ;

Bolbec, 14 h : mobilier, tableaux ;

Fécamp, 14 h : vins, alcools ;

Lyon (rue du Pr-Paufique), 14 h 30 : Extrême-Orient ;

Marseille-Cantini, 10 h et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ;

Montpellier, 14 h 30 : mobilier, poupées ;

Nantes, 14 h 30 : bijoux, argenterie ;

Nice, 14 h : affiches ;

Pau, 14 h 30 : mobilier, tableaux ;

Rennes, 15 h : tableaux ;

Saumur, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ;

Valence, 14 h 30 : automobiles modèles réduits ;

Vichy, 14 h 30 : instruments de musique.

Dimanche 1er avril

Aire-sur-l'Adour, 14 h 15 : tableaux, mobilier ;

Besançon, 14 h : tableaux, mobilier ;

Clermont-Ferrand, 14 h 30 : arts d'Asie ;

Le Havre, 14 h : tableaux (rue Louis-Prindeau) ;

Le Havre, boulevard de Strasbourg, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ;

Lille, 14 h : arts nouveaux, art déco ;

Limoges, 14 h : mobilier, objets d'art ;

Louviers, 14 h 15 : tableaux, sculptures ;

Marseille-Castellane, 10 h 30 et 14 h 30 : argenterie, mobilier ;

Mayenne, 14 h : tapis ;

Montluçon, 14 h : mobilier, tableaux ;

Rouen, 14 h : mobilier, orfèvrerie ;

Soissons, 14 h 30 : atelier Wegelin.

FOIRES ET SALONS

Colmar, La Roche-sur-Yon, Verrières-le-Buisson et Guéméné-Penfao.

THÉATRES

OPÉRA

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Malade imaginaire, les 28, 29, 30, 31 mars, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 avril, 20 h. Comédie de Molière, musique de Charpentier. Mise en scène Jean-Marie Villégier, Christophe Galland. Chor. Francine Lancelot, Andrea Francalanci. Les Arts florissants, dir. William Christie. Ensembles Clément Janequin, Ris et Danceries. Avec Jean Dautremay, Nelly Borgeaud, Isabelle Desrochers, Denis Léger-Milhau, Christine Murillo (comédiens), Monique Zanetti, Claire Brua, Noémi Rime, Howard Crook, Jean-François Gardeil, Bernard Deletré (chanteurs).

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-86-88-83). Le Potomak. Les 27, 28, 29, 30, 31 mars. 1er avril, 19 h 30, le Bal masqué, de Poulenc-Jacob, le Gendarme incompris, de Cocteau-Radiguet-Poulenc, Caramel mou, de Milhaud, le Piège de méduse de Satie, les Pélicans de Radiguet-Auric. Théâtre bouffe. Mise en scène Olivier Bénézech. Orchestre régional de Picardie, Sinfonietta d'Amiens, dir. Patrick Fournillier. chor. Louis Ziegler. Avec Michel Verschaeve, Michaël Denard, Martine Chauvin, Mathias Jung, Jean-Claude Mathon, Léon Nepias, Lydie Pruvot.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Pimpinone, 20 h 30. Opéra bouffe de Telemann. Mise en scène Jean-Marie Lehec. Dir. Mus. Vladimir Kojoukharov. Isabelle Poulenard (soprano), Philippe Cantor (baryton), Jérôme Chappatte, Véronique Choquet, Vincent Winterhalter (comédiens), Ensemble baroque Variations.

OPÉRETTE

ELDORADO (42-49-60-27). La Belle Otero, 15 h, mer. Opérette de Francis Lopez. Chor. Alain Wata. Orchestre de Guy Motta. Avec Maria Candido, Tony Gama, Stéphane Chomont. Téléphone location : 42-49-60-27.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE DÉCAMERON DES FEMMES. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61). (Lun.) 21 h (28).

DRESSEUR DE MOTS, CRACHEUR D'IMAGES. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai. (45-44-57-34). Petite salle. (Dim.) 21 h 30 (28).

PHÈDRE. Bouffes du Nord (42-39-34-50). (Dim. soir, lun.) 20 h, dim. 15 h (28).

QUE LA VIE SERAIT BELLE. Fondation Deutsch de la Meurthe (42-50-76-25). (Dim., lun.) 20 h 30 (28).

SKETCHES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). (Dim.) 20 h 30 ; sam. 23 h 15 ; lundi 19 h (exceptionnellement) (28).

PARLOIR MAGHRÉBIN. Maison des cultures du monde (45-44-72-30). Mer., jeu., vend., sam. 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 (28).

HERNANI. Ranelagh (42-88-64-44). (Dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (30).

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Théâtre de l'Œuvre (48-74-42-52). 20 h 45, dim. 15 h (30).

LES MATAPESTE présentent deux spectacles en alternance. Amandiers de Paris (43-66-42-17). (Dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (3).

MES PROVINCES. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47). (Dim. soir) 20 h 30, dim. 16 h (3).

LES MUSES MUTINES. Galerie Hugues Bourdin (43-36-55-66). (Dim., lun.) 20 h 30 (3).

BONS BAISERS, A BIENTOT. Palais-Royal (42-97-59-81). Lun. 20 h 30, mar. 14 h 30 (2).

THE WINTER'S TALE. Arcane (43-38-19-70). (Dim. soir, jeu.) 20 h 30, dim. 17 h (2).

TRUE WEST, en alternance avec CRIMES OF THE HEART. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89). (Dim. soir, lun.) 20 h 15, dim. 15 h (3).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 MARS

« La Cour des comptes », 11 heures, 13, rue Cambon (D. Bouchard).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux » (prévoir jumelles), 14 h 30, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, sous le portail central (Arts et caetera).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Révolution », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« Le Louvre, du donjon de Philippe-Auguste à la Pyramide de Pei », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Les salons du ministère de la Marine » (carte d'identité), 14 h 45, 2, rue Royale (I. Hauller).

« L'hôtel de Bourbon Condé », 14 h 45, métro Saint-François-Xavier (M. Banassat).

« L'ancien hôtel de Mondragon, siège de la Banque de Paris et des Pays-Bas », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (Monuments historiques).

« La femme sous la IIIe République », 15 heures, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (M. Hager).

« Les salons restaurés de l'hôtel Pourtalès », 15 heures, 7, rue Tronchet (Paris et son histoire).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 16 h 30, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Au cœur du lycée Henri-IV, vestiges de l'abbaye Sainte-Genviève », 14 h 45, 23, rue Clovis (M. Banassat).

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« L'ancien village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Abbesses (Monuments historiques).

« Les salons du ministère de l'éducation nationale, ancien hôtel de Rochechouart », 15 heures, 110, rue de Grenelle (I. Hauller).

« Promenade inédite dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai de Bourbon (Paris et son histoire).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

Pour les jeunes

« La ville gallo-romaine », 14 h 30, entrée du musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).

DIMANCHE 1er AVRIL

« Exposition Van Dongen », 11 heures, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra de Charles Garnier », 11 heures, devant l'entrée (C. Merle).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures et 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, marches de l'église Saint-Germain-de-Charonne (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall RER, sortie L (Connaissance de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 31 MARS

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Machu-Pichu fut-elle une cité inca comme les autres ? », par J.-C. Huet ; 16 heures : « Georges Rouault : Saintes faces », par P. Baudiquey (Clio-les Amis de l'Histoire).

116, quai de Jemmapes, 14 h 30 : « Place de la sophrologie dans la vie moderne », par J.-P. David.

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « La disparition des dinosaures à la fin de l'ère secondaire : catastrophe cosmique ou terrestre », par V. Courtillot.

199 *bis*, rue Saint-Martin, 15 heures : « Rêve ou réalité ? », table ronde animée par P. Kerfome (Centre culturel Amorc).

DIMANCHE 1er AVRIL

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Palmyre, de pierre et de sable », par D. Elouard ; 16 heures : « Malte : des mégalithes aux Chevaliers de Saint-Jean » (Clio-les Amis de l'Histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, sa religion et ses épopées » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Florence, ville d'art », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Quand la science aura découvert l'esprit », par J. Morrannier ; « Force et action des anges », par Natya.

199 *bis*, rue Saint-Martin, 15 h 30 : « Guérir par la musique : la musicothérapie », table ronde animée par P. Kerfome (Centre culturel Amorc).

11 *bis*, rue Kepler, 17 h 30 : « Karma et la magie de la pensée ». Entrée gratuite (Loge unie des Théosophes).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 30 mars

TF 1

20.40 Variétés : **Avis de recherche.** Invité : Eddy Mitchell. Variétés : Un extrait du spectacle du Lido, Jean-Pierre Mader, Daniel Guichard, Nina Simone, Carole Laure, Raft.

22.45 Sport : Boxe. Championnat du monde des super-moyens WBA à Lyon. Christophe Tiozzo (Fr.) – In Chul Baek (Cor.).

23.50 Documentaire : *La saga de la chanson française.*

0.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Série : **Profession comique.** D'André Halimi. Les gaietés de la francophonie.

21.40 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. L'estomac dans les talents. Avec Marc et Gloire Boulet (*le Ventre de la Chine*), Bourré (*la Diététique du cerveau*), Claude Lebey (*le Guide Lebey 1990 des restaurants de Paris*), Jean-Claude Marcel (*la Sale Bouffe*), Hubert Montailhet (*la Part des anges*), Claude Villers (*le Cœur gros*, avec Jean-Jacques Bernard).

23.00 Journal et Météo.

23.20 Cinéma : **Streamers.** ■ Film américain de Robert Altman (1983). Avec Matthew Modine, Michael Wright, Mitchell Lichtenstein (v.o.).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Sao-Tome-et-Principe, l'archipel oublié, d'Yves Pelissier et Patrick Millerioux.

21.35 Feuilleton : Pierre le Grand (4e épisode).

22.25 Journal et Météo.

22.50 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud, présenté par Marc Bassou.

23.45 Musique : Carnet de notes.

23.55 Aventures de l'esprit. *Les hommes-livres* : André Frénaud.

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football : Les coulisses.

20.30 Sport : Football. **Nantes-Monaco** (championnat de France).

22.35 Flash d'information.

22.40 Magazine Exploits.

23.00 Cinéma : **L'homme au pistolet d'or.** ■ Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland.

1.00 Cinéma : **September.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1987). Avec Denholm Elliott, Dianne Wiest, Mia Farrow (v.o.).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime.

Le bras armé de la loi, de Jerry Jameson, avec Robert Conrad, Anthony Zerbe. *Un commando ultra-secret au sein de la police.*

22.20 Téléfilm : Fantasmes. De John Llewellyn Moxey, avec Cindy Williams, Lee Horsley. *Les cauchemars d'une jeune femme.*

0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : **L'exécution du soldat Slovik.** De Lamont Johnson, avec Martin Sheen, Mariclare Costello. *Fusillé pour désertion.*

22.35 Série : Brigade de nuit.

23.30 Série : L'aventurier.

0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 Film d'animation : **Les habitants.** D'Arthur Pelechian.

21.00 Concert : **Deuxième Symphonie, de Mahler.** Par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov.

22.30 Documentaire : **Le Facteur *Cheval* ou Le songe devient réalité.** De Claude et Clovis Prevost.

23.00 Danse : Les chaises. Ballet de Maurice Béjar.

FRANCE-CULTURE

En grève. Programme musical Hector

FRANCE-MUSIQUE

En grève. Programme musicla Hector.

Samedi 31 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Circus city, de Michel Parbot.

13.50 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm.

13.55 Feuilleton : Salut les homards !

14.30 La Une est à vous (suite).

15.45 Tiercé à Vincennes.

15.55 La Une est à vous (suite).

17.00 Divertissement : Mondo Dingo.

17.30 Trente millions d'amis.

18.00 Série : Paire d'as.

18.50 Série : Marc et Sophie.

19.25 Jeu : La roue de la fortune.

20.00 Journal.

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !

22.20 Magazine : Ushuaïa.

23.25 Magazine : Formule sport.

0.15 Journal et Météo.

0.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

1.25 Série : Intrigues.

1.55 Téléfilm : Les fugitifs.

3.25 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.20 Magazine : Animalia. D'Allain Bougrain-Dubourg. Comme on fait son nid, on couve.

14.15 Série : Un duo explosif.

14.45 Magazine : Sports passion. Escrime : Masters au sabre à Monte-Carlo ; Hockey sur glace : championnat du monde à Lyon (France-RDA) ; Le magazine du tennis.

17.10 Magazine : Aventures-voyages. Le radeau sur la forêt, d'Antoine de Maximy.

18.05 INC.

18.10 Club sandwich.

19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.

20.00 Journal et Météo.

20.40 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker. Avec Marc Lavoine, Alain Souchon, Indochine, etc.

22.30 Série : Les brigades du Tigre.

23.25 Journal et Météo.

23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

13.00 Télévision régionale.

14.00 Magazine : Rencontres. Proposé par le FAS et l'ARA, présenté par Mady Tran. Thème : La sécurité.

► De 15.00 à 19.00 La SEPT

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30 : le journal de la région.

► De 20.00 à 0.00 La SEPT

CANAL PLUS

13.05 Magazine : 24 heures. D'Hervé Chabalier et Erik Gilbert. Les Oscars de Hollywood.

14.00 Téléfilm : Une question de culpabilité.

15.50 Documentaire : Les allumés...

16.15 Sport : Snooker. L'European Open de Lyon.

17.30 Magazine : Canalimmo.

18.00 Cabou cadin. Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20 h 30

19.30 Flash d'informations.

19.35 Top 50.

20.30 Téléfilm : Le prix du silence. De Jacques Ertaud, avec Claude Brasseur, Xavier Deluc.

22.05 Documentaire : L'argent de la Bourse. De Jean-Pierre Moscardo et Michel Thoulouse.

23.45 Flash d'informations.

0.00 Derrière Lahaie. Une émission X présentée par Brigitte Lahaie.

1.05 Cinéma : Le dévoyeur. Film français classé X de Burd Tranbaree (1980). Avec Richard Allan, Serena, Alain Foudurón.

2.30 Cinéma : **Les Barbarians.** □ Film américain de Ruggero Deodato (1986). Avec David Paul, Peter Paul, Richard Lynch.

3.35 Cinéma : ***Le jour et l'heure.*** ■■■ Film français de René Clément (1962).

6.00 Documentaire : Filles de la *Pravda*. De Régine Abadia.

LA 5

13.35 Série : Baretta.

14.30 Série : Le renard.

15.40 Série : Bergerac.

16.45 Série : Simon et Simon.

17.40 Série : Rintintin junior.

18.00 Série : Riptide.

18.50 Journal images.

19.00 Tout le monde il est gentil.

19.40 Dessin animé : Manu.

19.45 Journal.

20.30 Dessin animé : Manu.

20.40 Téléfilm : La malédiction de la veuve noire. De Dan Curtis, avec Tony Franciosa, Donna Mills.

22.25 Léopoldine. Extrait d'un téléfilm érotique.

22.35 Téléfilm : Visions.

0.00 Journal de minuit.

0.15 L'île mystérieuse (rediff.).

1.10 Série : L'aéropostale.

2.30 Le journal de la nuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).

13.50 Série : Commando du désert.

14.20 Série : Laramie.

15.10 Série : Les envahisseurs.

16.05 Musique : Boulevard des clips (et à 1.00)

16.15 Série : Brigade de nuit.

17.05 Série : Vegas.

18.00 Informations : M6 express.

18.05 Variétés : Multitop.

19.25 Magazine : Turbo.

19.54 Six minutes d'informations.

20.00 Série : Cosby show.

20.35 Téléfilm : Pompier de charme. De Robert Lewis, avec Nancy McKeon, Ed Lauter. *Une femme à la caserne.*

22.10 Téléfilm : Les deux maris de Rozaline. De John Lewellyn Moxey, avec Clint Walker, Stefanie Powers. *Entre les deux, son cœur balance.*

23.30 Magazine : Culture pub.

0.00 Six minutes d'informations.

0.05 Série : Le prisonnier.

2.00 Rediffusions.

5.30 Variétés : Spécial Patricia Kaas.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.

15.05 Magazine : Imagine.

15.35 Documentaire : Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art (2). De Claude Berri.

16.40 Documentaire : Les sentiers de la réussite (2). D'Alain Dhenaut.

17.10 Documentaire : *Cotton club.* De John Jeremy.

18.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.

18.55 Documentaire : Soundies – Skung Song

19.00 Documentaire : Jorge Lavelli. De Brigitte Carreau.

19.45 Documentaire : Scott Ross à la Villa Médicis.

20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.

20.45 Feuilleton : Les Bertini (4e épisode). D'Egon Monk.

22.15 Soir 3.

22.35 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (4). Marcel Lozenski.

23.30 Court métrage : Tango. De Zbigniew Rybczinski.

23.40 Documentaire : Jour après jour. D'Irena Kamienska.

FRANCE-MUSIQUE

En fonction de l'évolution de la grève.

FRANCE-CULTURE

En fonction de l'évolution de la grève.

Dimanche 1er avril

TF 1

6.00 Série : Intrigues.

6.25 Série : Côté cœur.

6.53 Météo (et à 7.43, 11.20).

6.55 Série : Mésaventures.

7.20 Série : Passions.

7.45 Jardinez avec Nicolas.

8.00 Le Disney club. Les Gummi ; La bande à Picsou ; Tic et Tac ; Reportages ; Bricolage ; Série : Le chevalier Lumière ; Variétés.

10.05 Hit NRJ-TF1.

10.55 Magazine : Les animaux du monde. De Marlyse de La Grange. Fourmis... d'avril.

11.25 Magazine : Auto-moto.

11.55 Jeu : Tournez... manège.

12.30 Jeu : Le juste prix.

12.55 Météo et Journal.

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.

15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?

15.40 Feuilleton : Côte Ouest.

16.30 Tiercé à Auteuil.

16.40 Dessins animés : Disney parade.

18.00 Sport : Téléfoot.

19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.

19.50 Loto sportif.

20.00 Journal, Météo et Tapis vert.

20.40 Cinéma : **Opération Lady Marlène.** □ Film français de Robert Lamoureux (1974). Avec Michel Serrault, Bernard Menez.

22.05 Variétés : Ça sent le poisson ! Emission présentée par Christophe Dechavanne et Léon Zitrone. Avec Atlantique, Dick Rivers, Sylvie Maréchal, François Valéry, Demis Roussos, Lova Moor, Indochine, L'affaire Luis trio, Michel Fugain.

23.45 Journal et Météo.

0.05 Série : Mésaventures.

0.30 Série : Intrigues.

0.55 Musique : Contrastes en concert. Sonate pour piano, de Dutilleux ; Euphonia, de Pettigirard.

1.50 Téléfilm : L'oreille.

3.40 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

8.00 Magazine : Oscar et Daphné. Hello Kitty ; Jeannot le chat ; Bibifoc ; Bouli.

8.40 Knock-Knock (rediff.).

8.47 Jardinages.

9.00 Connaître l'islam.

9.15 Emissions israélites.

10.00 Présence protestante.

10.30 Le jour du Seigneur.

11.00 Messe, célébrée depuis la paroisse Saint-Willibord à Gravelines (Nord).

12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.

13.00 Journal et Météo.

13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Gilbert Bécaud.

14.55 Série : Mac Gyver.

15.50 L'école des fans. Invités : La Compagnie Créole.

16.35 Série : La belle Anglaise.

17.35 Documentaire : La planète des animaux. L'année des gnous, d'Alan Root.

18.20 Magazine : Stade 2. Ski : championnat de France ; Tennis : Coupe Davis ; Moto : championnat du monde (Grand Prix d'Australie) ; Athlétisme : Cross de Vanves ; Hockey sur glace : championnat du monde (France–Pays-Bas) ; Rugby : championnat de France ; Golf : Open AGF à Cannes ; Football : championnat de France ; Basket : championnat de France (Orthez-Reims) ; Boxe : championnat du monde ; Les résultats de la semaine.

19.30 Série : Maguy.

20.00 Journal et Météo.

20.40 Série : Haute tension. Meurtres en douce, de Patrick Dromgoole, avec Jacques Weber, Jacques Spiesser, Sandrine Dumas. *Un architecte pris au piège.*

22.15 Magazine : Etoiles. De Frédéric Mitterrand. Hailé Sélassié.

23.20 Journal et Météo.

23.40 Série : Rush.

FR 3

8.00 Samdynamite. Casper ; Minimômes ; Denver ; Paroles de bêtes ; Fraggle rock... and roll ; Le zoo club ; Les comptines du Vieux Continent ; Les p'tits loups-garous ; Skippy ; Maguila le gorille ; Comptine en anglais ; Dusty.

10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Say.

12.00 Flash d'informations.

12.05 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.

13.30 Magazine : Musicales. Sourire en musique. Œuvres de Ganne, de Rossini, Offenbach, Waldteufel, Poulenc.

14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Golf : Open AGF de La Grande-Motte ; Hockey sur glace : France-Hollande ; Athlétisme : Cross de Vanves ; Cyclisme : Tour des Flandres ; Les résultats de la semaine ; Séquence humour.

17.30 Magazine : Pare-chocs.

18.00 Amuse 3. Les entrechats ; Cartoon ; Kimboo ; Les tortues ; Il était une fois la vie ; Voyage dans une toile.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

20.00 Série : Benny Hill.

20.35 Variétés : Chapiteau 3. Emission présentée par Sylvain Augier, à Genève. Avec The Christians, Dee Dee Bridgewater, Ivan Rebroff, Demis Roussos, Jean-Luc Bideau, Elle Maillard, Hugues Gall.

22.10 Journal et Météo.

22.35 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Judith Magre.

23.00 Cinéma : *L'homme du jour.* ■ Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Maurice Chevalier, Elvire Popesco, Alerme.

0.15 Musique : Carnet de notes. Le rossignol en amour, de Couperin, par l'Ensemble Ars Antiqua.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.

8.45 Cinéma : **Fatal beauty.** ■ Film américain de Tom Holland (1987). Avec Woopi Goldberg, Sam Elliott, Ruben Blades.

10.30 Cinéma : **L'homme au pistolet d'or.** ■ Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland.

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.

13.00 Flash d'informations.

13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Jean-Pierre Papin.

14.00 Téléfilm : La dernière passe. De Roger Spottiswoode, avec Robin Williams, Kurt Russell. *Au cours d'un match de foot.*

15.40 Documentaire : Cendres et poussière. 15 millions de pèlerins en Inde, de Michael York.

16.35 Documentaire : Le grand Rift. D'Adrian Warren. 1. A la poursuite de la pluie.

17.05 Magazine : 24 heures. Rediffusion de l'émission du 31 mars.

18.00 Cinéma : **Ma vie de chien.** ■■ Film suédois de Lasse Hallström (1988). Avec Anton Glanzelius, Manfred Serner, Anki Liden.

En clair jusqu'à 20.30

19.35 Flash d'informations.

19.40 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.

20.30 Cinéma : **Barry Lyndon.** ■■■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson, Patrick Magee.

23.25 Flash d'informations.

23.30 Cinéma : **Les parapluies de Cherbourg.** ■■■ Film français de Jacques Demy (1963). Avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo, Anne Vernon.

1.00 Cinéma : **Poltergeist 3.** □ Film américain de Gary Sherman (1988). Avec Tom Skerritt, Nancy Allen, Heather O'Rourke.

LA 5

6.30 Le journal permanent.

8.00 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Le manège enchanté ; Misha ; Les aventures de Teddy Ruxpin ; T'as le bonjour d'Albert ; Les triplés ; Le magicien d'Oz ; Misha (rediff.) ; Les triplés ; A plein gaz.

10.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.

11.25 Série : Superminds.

12.30 Documentaire : Beauté sauvage. De Frédéric Rossif. Terre africaine.

13.00 Journal.

13.35 Téléfilm : Un mari peut en cacher un autre. D'Edward Zwick, avec Dyan Cannon, Barry Newman. *Une femme et ses deux maris.*

15.10 Téléfilm : Les gorges du diable. De Jerry Jameson, avec Robert Urich, Deborah Raffin. *La difficile périple d'un député en mal d'électeurs.*

16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.

18.00 Série : Riptide.

18.50 Journal images.

19.00 Tout le monde il est gentil.

19.40 Dessin animé : Manu.

19.45 Journal.

20.30 Dessin animé : Manu.

20.40 Cinéma : **A nous les petites Anglaises.** ■ Film français de Michel Lang (1975). Avec Rémy Laurent, Stéphane Hillel, Véronique Delbourg.

22.35 Magazine : Ciné Cinq.

22.45 Cinéma : **Bilitis.** □ Film français de David Hamilton (1977). Avec Patti d'Arbanville, Bernard Giraudeau, Mona Kristensen.

0.00 Journal de minuit.

0.35 Téléfilm : Le cercle fermé. De Philippe Ducrest, avec Jean Sorel, France Anglade, Martine Cloetta.

2.10 Série : Voisin, voisine.

3.10 Le journal de la nuit.

3.20 Le cercle fermé (rediff.).

5.00 Feuilleton : L'or du temps.

M 6

6.00 Musique : Boulevard des clips (et à 16.05, 0.50).

7.50 Variétés : Multitop.

9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.

10.30 Variétés : Fréquenstar.

11.00 Série : L'île fantastique.

11.55 Infoconsommation.

12.00 Informations : M 6 express.

12.05 Magazine : Sport 6 première.

12.10 Série : Mon ami Ben.

12.35 Série : La petite maison dans la prairie.

13.20 Série : Cosby show (rediff.).

13.50 Série : Commando du désert.

14.20 Série : Laramie.

15.10 Série : Les envahisseurs.

16.15 Série : Brigade de nuit.

17.05 Série : Vegas.

18.00 Informations : M 6 express.

18.05 Série : Devlin connection.

19.00 Magazine : Culture pub.

19.30 Série : Murphy Brown.

19.54 Six minutes d'informations.

20.00 Série : Cosby show.

20.35 Cinéma : **La colère d'Achille.** ■ Film italien de Marino Girolami (1963). Avec Gordon Mitchell, Jacques Bergerac, Christina Gaioni.

22.25 Magazine : Sport 6.

22.30 Capital.

22.30 Téléfilm : L'amour en marge. De John Laing, avec Lisa Harrow, Mark Pilisi. *Contre les préjugés.*

0.15 Six minutes d'informations.

0.20 Murphy Brown (rediff.).

2.00 Rediffusions. Le glaive et la balance (l'affaire Céline) ; Parcours santé (l'infarctus, une urgence) ; Culture pub ; Le glaive et la balance.

4.35 Téléfilm : La voie Jackson (2e partie).

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.

15.00 Téléfilm : Alcyon. De Fabrice Cazeneuve.

16.30 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.

17.00 Téléfilm : Noir péché. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.

17.45 Film d'animation : Les habitants. D'arthur Pelechian.

18.00 Concert : Deuxième Symphonie, de Mahler. Par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov.

19.30 Documentaire : *Le Facteur Cheval* ou le songe devient réalité. De Claude et Clovis Prevost.

20.00 Danse : *Les chaises.* Ballet de Maurice Béjart.

21.00 Cinéma : **Le cycliste.** ■■ Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1988).

22.30 Court-métrage : Le Chœur ; Pluie de fleurs.

23.00 Documentaire : Elisabeth Schwarzkopf. D'Alan Benson.

23.50 Nocturne : Schumann.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Du côté de Sweelo, Vincent-Van-Gogh-en-Drenthe.

22.35 Musique. Le concert. Nusrat Fateh Ali Khan, chanteur de Kawali du Pakistan, et son Ensemble.

0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur, op. 37, Symphonie nº 3 en mi bémol, op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. Akiko Ebi, piano.

23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Musique arabo-andalouse du Maroc.

0.30 Archives dans la nuit.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le Japon, quel Japon ?

La semaine prochaine devait être organisé à Rueil-Malmaison un colloque sur « La négociation efficace avec le Japon ». Six mille invitations avaient été lancées à des entreprises et à des institutions ; trois seulement ont répondu positivement et le colloque a été annulé. La semaine dernière, l'ambassadeur du Japon recevait la presse parisienne pour expliquer la position, mal connue et mal comprise, de son pays. Quatre journalistes seulement avait répondu...

Connaissant mal le Japon, les Français tentent de l'exorciser, se raccrochant à l'image désuète et idyllique de cerisiers en fleurs et de geishas, ou à celle d'une pieuvre avec laquelle on ne peut lutter à armes égales et qu'il faut contrer par tous les moyens, surtout par le protectionnisme . En fait, l'empire du Soleil levant ne serait qu'un pays comme un autre - plus puissant certes, mais avec ses faiblesses - si l'on se donnait la peine d'essayer de le mieux comprendre, d'une manière rationnelle et non plus manichéenne et théologique. Sur ce plan, les Français ne sont pas seuls à accumuler les retards : il n'est qu'à se tourner vers les Etats-Unis, qui rendent les Japonais responsables de tous les maux, y compris ceux dont la société américaine est malade. Il ne faudrait pas trop noircir ce tableau. Certaines entreprises françaises réussissent à Tokyo. Dumez vient ainsi d'annoncer qu'elle avait décroché un contrat de construction au Japon, en collaboration avec des sociétés locales. Une première pour une firme européenne dans ce secteur.

Mais le premier pas pour mieux se connaître, et donc pour traiter dans les meilleures conditions, est de s'intéresser au partenaire, tel qu'il est et non pas tel qu'on voudrait qu'il soit.

Les Japonais sont passés maîtres dans l'art de disséquer les forces et les faiblesses de leurs cibles, et nous le font payer cher. Pourquoi ne pas faire de même ? On s'apercevrait par exemple, comme le révèle le journal *« Nihon Keizai »*, que 80 % des Japonais sont favorables - contre leur gouvernement et le patronat - à la réforme structurelle de l'économie demandée par Washington, parce qu'elle améliorerait leur niveau de vie.

P. de B.

Après l'accident de Bengalore

Airbus Industrie répond aux attaques de la presse indienne et des pilotes français

Airbus sort du silence où il se cantonnait après l'accident de l'Airbus A320 d'Indian Airlines qui a fait, le 14 février, quatre vingt dix morts à Bengalore (Inde), en atterrissant avant la piste.

Le consortium européen a encaissé sans trop broncher les attaques de la presse indienne et des syndicats de pilotes français qui reprochaient à l'A320 d'être un avion trop sophistiqué. S'il contre-attaque aujourd'hui, c'est qu'il estime que les limites de la bonne foi ont été franchies et que le contenu des « boites noires » de l'avion accidenté prouve que celui-ci n'est responsable en rien de la catastrophe.

Au début de la semaine, l'administrateur-gérant d'Airbus, M. Jean Pierson, avait menacé de traîner en justice tous ceux qui auraient diffamé l'A320. Le 29 mars, son directeur technique, M. Bernard Ziegler, a piqué devant la presse une grosse colère contre le sottisier qu'il avait vu publier à propos de cet avion.

« Sur n'importe quel avion, il existe des calculateurs qui empêche le pilote de faire supporter à l'appareil des contraintes qui pourraient aboutir à le briser, a-t-il déclaré. *Sur tous les avions à réaction, ces calculateurs compensent la tendance à piquer et le roulis hollandais qui communique un dangereux mouvement de lacet. Sur tous les avions, des vérins commandés par des calculateurs allègent l'effort du pilote sur les commandes. Ca me fait marrer quand j'entends des pilotes déclarer qu'il y a trop d'informatique à bord de l'A320 ! Nous avons, au contraire, simplifié le bazar de ces anciens calculateurs et nous en avons profité pour mettre des garde-fous parce que les statistiques internationales prouvent que, dans 61,4 % des cas, les accidents sont dus à des fautes humaines. Mais, pas plus que ceux que l'on trouve sur le bas-côtés des routes, ces garde-fous ne sont faits pour qu'on s'appuie dessus !*

Il existe des lois physiques qu'on ne peut transgresser, a ajouté M. Ziegler. *A la vitesse minimum en-dessous de laquelle se produit le décrochage, les moteurs tournant au ralenti et selon un angle de descente de 6 degrés, un avion a besoin de 240 pieds (80 mètres) pour stopper sa perte d'altitude. A Bengalore, où l'Airbus d'Indian Airlines allait se poser, la remise de gaz est intervenue à 135 pieds (45 mètres) et elle a été le fait de l'ordinateur qui a jugé, avant le pilote, que la situation était anormale... » ..*

Cette *« énorme bourde »* de l'équipage prouve que les automatismes les plus sophistiqués ne peuvent dispenser les pilotes de connaître le BA-ba de leur métier, comme la surveillance de la vitesse de l'avion en approche. C'est, d'ailleurs, le message qu'Airbus Industrie a fait passer, le 28 mars, à Toulouse, aux vingt six compagnies qui ont acheté des A320 et qui avaient été réunies pour entendre les conclusions sur l'accident de Bengalore : *« Formez mieux vos pilotes »* .

Accusation de pots-de-vin

M. Ziegler a, d'autre part, annoncé que le consortium refuserait tout contact avec le syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) français tant qu'il n'adoptera pas une attitude plus objective à l'égard d'un avion qui ne suscite aucune hostilité systématique ailleurs qu'en France. M. Ziegler a dénié aux pilotes la qualité d'expert en matière aéronautique : *« ils ne le sont pas plus qu'un chauffeur de taxi en matière de construction automobile. »*

En Inde, les retombées de cette polémique sont, désormais, politiques. Le gouvernement de New-Delhi a porté plainte, le 29 mars, contre quatre anciens responsables de l'aviation civile indiens qui auraient touché des pots-de-vin au moment de l'achat de 38 Airbus A320 par Indian Airlines (1,5 milliards de dollars). Un rapport d'enquête incrimine aussi, mais de façon anonyme, des représentants d'Airbus et du consortium IAE (Pratt et Whitney, Rolls Royce, MTU, Japan Aero Engines) qui fournit les réacteurs de ces avions. Airbus s'est déclaré confiant dans la procédure déclenchée *« qui ne pourra qu'assainir l'athmosphère des relations entre Airbus et l'Inde. »* Il rappelle que les Indiens avaient choisi, en 1984, l'A320 de préférence au Boeing 757 *« pour des raisons de technologie supérieure et non en raison d'interventions occultes »* .

ALAIN FAUJAS

Comment assurer la sécurité financière?

La bataille autour du fichier des chèques volés

Le fichier national des chèques volés que la Banque de France a mis en chantier suscite déjà une vague de protestations. Principalement de la part des entreprises privées qui avaient commencé de prospérer sur ce terrain de la sécurité financière.

Le fichier national des chèques volés n'est pas encore né qu'il provoque une levée de boucliers, principalement de la part de sociétés privées qui s'étaient placées sur ce créneau apparemment rentable de la sécurité financière. Des PME comme Chèque assistance ou Quadratic vendent aujourd'hui aux supermarchés un service de consultation de fichier de chéquiers volés, d'autres entreprises plus régionales comme PCV (Strasbourg), Mercure (Toulouse) ou Chèque et mat (Nord) proposent un service identique mais aux petits commerçants, enfin une société plus importante comme Chèque service offre outre une consultation de fichiers un service complet de garantie contre tous les types d'impayés.

La création d'un fichier national des chèques volés (FNCV) par la Banque de France balaye d'un seul coup toutes ces entreprises artisanales. Imaginé en 1988, précisément pour barrer la route à une tentative hégémonique d'une entreprise privée, le FNCV devrait entrer en service à la fin de 1990. Il permettra aux petits commerçants comme aux grandes surfaces d'avoir accès à un fichier alimenté aussi bien par les banques que les services de police et de gendarmerie et devrait limiter un dommage estimé par la Banque de France à 1,5 milliard de francs.

Limiter seulement, car la fraude, pour un bon tiers, est quasi industrielle. Les chèques volés par des réseaux sont écoulés dans les heures qui suivent le vol et représentent un montant d'environ 600 millions de francs. Le reste des chèques, soit 900 millions de francs, ne constitue qu'une fraude d'occasion et arrive chez les commerçants après qu'une opposition eut été enregistrée. Le FNCV ne sera donc efficace que sur cette catégorie de chèques volés.

Un marché lucratif

Si les sociétés locales de consultation de fichiers sont à terme résolument condamnées par le FNCV, l'industrie de la garantie contre le chèque volé pourrait au contraire connaître un nouvel essor. Mais les banques qui souhaitaient au départ créer et gérer un fichier professionnel n'ont accepté de coopérer avec le FNCV et de l'alimenter en données qu'à une seule condition : que la Banque de France réserve l'accès de son fichier aux seuls commerçants. Motif invoqué : « *tout système d'assurance contre le chèque volé ou sans provision pérennise ce moyen de paiement et concurrence la carte de paiement »*, ont expliqué les banques a la Banque de France.

Une société comme Chèque service qui connait un développement spectaculaire sur ce créneau est donc menacée elle aussi. Car la Banque de France ne delivrera aucun certificat de consultation à un commerçant qui souhaiterait s'en prévaloir auprès d'une société de garantie et laissera encore moins une société de service consulter le fichier à la place du commerçant. D'ici a ce que les banquiers découvrent un jour que le marché de la garantie représente un marché lucratif, ils pourraient bien alors changer d'avis... mais à leur profit.

YVES MAMOU

Les professionnels s'inquiètent d'une « pause » dans le programme autoroutier

Et si les beaux jours étaient derrière nous ? C'est la question qu'a posée M. Philippe Levaux, le 29 mars. Le président de la Fédération nationale des travaux publics a en effet indiqué que 1989 avait été une très bonne année pour les entreprises du secteur, qui ont réalisé sur le marché intérieur un chiffre d'affaires de 133 milliards de francs, soit une progression de 6 % en francs constants. Mais l'année précédente, la hausse avait été de 10 %. Et pour 1990 M. Levaux table sur une augmentation de 2 % à 4 % .

Sur les marchés extérieurs, après une baisse constante depuis cinq ans, l'activité s'est légèrement redressée l'an dernier : + 4 %. Mais, alors qu'il y a six ans l'exportation représentait plus du tiers du chiffre d'affaires de la profession, elle ne compte plus aujourd'hui que pour 20 % .

Noyau dur des travaux publics : la construction de routes et autoroutes. Or, sur ce chapitre, les responsables professionnels expriment des inquiétudes, car les contrats de plan Etat-régions qui s'étalent sur la période 1989 - 1993 semblent prendre du retard. Si en Haute-Normandie ou en Midi-Pyrénées les programmes s'exécutent convenablement, en revanche en Bourgogne, Rhône-Alpes ou Lorraine les autorisations de programmes tardent à être dégagées.

M. Levaux a aussi dénoncé un « courant anti-routes » qui se développerait actuellement au ministère des finances. *« L'Etat n'est pas disposé à autoriser les sociétés d'autoroutes à lever les emprunts nécessaires au lancement de 300 kilomètres supplémentaires par an. Il table sur 200 kilomètres, et comprime le relèvement des péages, ce qui risque de remettre en question le schéma directeur autoroutier décidé en 1986 et confirmé en 1988. »*

F. GR.

Indices : francs constants ; base 100 en 1980

marchés extérieurs
marché intérieur
130
120
110
100
90
80
70
80 81 82 83 84 85 86 87 88 89

L'évolution du chiffre d'affaires des travaux publics

INSOLITE

Collecte artisanale

Selon les statistiques du ministère du travail, il y aurait eu 350 000 journées de travail perdues en janvier pour cause de conflit « généralisé » (*le Monde* du 23 mars).

Un chiffre trés important puisqu'il correspond au tiers, à peu près, du nombre de journées perdues pendant toute l'année 1989 et qu'il signifie que les 11 000 grévistes recensés ont, en moyenne, abandonné leur poste de travail pendant 31 jours au cours du mois... Impossible !

Vérification faite, l'indice officiel de « la conflictualité », comme on dit, est à la fois vrai et faux.

Vrai, parce qu'il est bien le résultat des données officiellement obtenues par les services du ministère à la fin janvier.

Faux, parce que le chiffre annoncé additionnerait les arrêts de travail de décembre et de janvier observés pendant le conflit de la BNP, responsable de la hausse enregistrée.

« Nous sommes victimes d'un système artisanal de collecte », plaident pour leur défense les responsables du ministère.

L'ouverture de la négociation salariale pour 1990

Le ton monte entre le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires

Les syndicats de fonctionnaires ont très mal réagi, jeudi 29 mars, à la décision du gouvernement d'ouvrir dès le lundi 2 avril les négociations salariales pour 1990, deux jours après l'échec des discussions sur le rattrapage 1988-1989.

Pour la FEN et la CFDT, il s'agit là d'une *« provocation »*. Elles proposent de ne pas se rendre à cette réunion. La CFDT suggère une journée de grève fin avril, FO devant déjà organiser au même moment une semaine d'action. Les signataires (CFDT, FO, FEN, FGAF, CFTC) de l'accord 1988-1989, qui n'ont obtenu qu'un rattrapage de 0,75 %, alors qu'ils réclamaient 1,7 %, devaient en discuter le 30 mars au matin.

Selon M Jean-Paul Roux (FEN), le gouvernement fait *« comme si le contentieux n'existait plus, commme s'il n'y avait pas de conflit grave »*. Quant au secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, il a accusé les pouvoirs publics de *« tromper les fonctionnaires »*.

Les syndicalistes se réfèrent – dernier exemple en date – à la clause de fin de parcours qui, en janvier 1986, avait permis d'apurer l'accord salarial de 1985 grâce à l'attribution de deux points indiciaires avec effet rétroactif. Ceux-ci avaient permis à la quasi-totalité des fonctionnaires un maintien du pouvoir d'achat en niveau. Cette décision, il est vrai avait été prise dans un autre contexte économique et juste avant les élections législatives... Au gouvernement, où l'on se défend de précipiter les choses, on souligne que le calendrier impose de traiter dès maintenant la politique salariale de 1990. Mercredi, lors des journées parlementaires du Parti socialiste, M. Michel Rocard a été particulièrement net en appelant les syndicats à *« raisonner sur les réalités, sur les situations concrètes, plutôt que de se crisper sur des positions automatiques, rigides et excessives »*.

Selon lui, un fonctionnaire qui *« n'aurait bénéficié d'aucune promotion, d'aucune ancienneté, d'aucune revalorisation, et qui n'aurait perçu aucune prime de croissance (...) peut certes donner à des revendications une apparence de légitimité. Mais il a un gros défaut à nos yeux : c'est qu'il n'existe pas »*. Une argumentation que le premier ministre a dû reprendre le 29 mars en recevant pour *« un échange de vues »* M. Marc Blondel, secrétaire général de FO.

La discussion salariale 1990 ne se présente donc pas sous les meilleures auspices. La seule marge de manœuvre des pouvoirs publics est dans le calendrier des revalorisations générales, M. Rocard ayant déjà fixé à 2,5 % en niveau le seuil maximum de progression des salaires en 1990 dans le secteur public. Même si, officiellement, sa circulaire ne concerne pas la fonction publique...

JEAN-MICHEL NORMAND

Même si les déséquilibres subsistent

Les États-Unis négocient avec le Mexique la création d'une zone de libre-échange

NEW-YORK

de notre correspondant

« Durant sa campagne présidentielle, le président Bush avait fait savoir qu'il souhaitait que s'instaure une zone de libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique. Depuis, il y a eu des discussions préliminaires. Mais nous n'avons pas beaucoup avancé ... » En tenant ces propos, M. Marlin Fitzwater, le porte-parole de la Maison Blanche, a cherché à minimiser les informations circulant ces derniers jours à Washington et selon lesquelles l'administration américaine aurait commencé une série de négociations bilatérales destinées à déboucher sur la création d'un vaste marché unique englobant le Canada au nord des Grands Lacs et le Mexique au sud du rio Grande, traditionnelle frontière - bien peu étanche – avec ce pays, qui a dû céder en 1848 aux Etats-Unis une partie de son territoire.

Depuis son accession au pouvoir en 1988, le président mexicain, M. Carlos Salinas, avait toujours manifesté une certaine réticence à toute idée d'intégration commerciale avec les Etats-Unis. Mais il semble bien que ses espoirs d' attirer vers son pays une partie des échanges et des investissements européens - seul moyen de contrebalancer l'influence de l'encombrant voisin - se soient évanouis avec la nouvelle priorité à l'Est que se donne l'Europe occidentale.

De plus, la visite officielle effectuée par M. Salinas à Washington en octobre dernier et sa rencontre avec le président Bush l'ont certainement confirmé dans l'idée qu'il fallait en passer par là.

S'il devait aboutir, cet accord viserait à abolir, dans un laps de temps à négocier, l'ensemble des barrières commerciales entre les deux pays, avec, notamment, la suppression par paliers des droits de douane. Il faciliterait l'exportation vers le Mexique des produits et des biens d'équipement en provenance des Etats-Unis, lesquels recevraient en échange des parts accrues de la production mexicaine traditionnellement exportée vers le pays voisin (produits pétroliers, textile...).

Un schéma général inspiré de l'accord de libre-échange signé en janvier 1989 avec le Canada et dont la mise en application a prudemment été prévue sur une durée de dix ans.

La question de l'immigration

Mais à la différence de ce dernier, qui mettait en relation deux économies certes de poids différent mais à un stade de développement identique, le déséquilibre est patent entre les Etats-Unis et le Mexique. Mexico réalise avec Washington près des trois-quarts de son commerce extérieur. En revanche, les exportations américaines vers le Mexique, qui ont représenté l'année dernière près de 25 milliards de dollars, font de ce pays le quatrième partenaire commercial des Etats-Unis, loin derrière le Canada, la Communauté européenne et le Japon.

Au-delà des échanges de marchandises, l'autre déséquilibre tient à la circulation des individus qui accompagne tout naturellement la création d'un marché unique. Dans le cas présent, il fonctionnerait à sens unique. Déjà, l'administration américaine a été contrainte de limiter en 1965 une immigration qui, auparavant, était libre de contrôle entre les deux pays. Une limitation incompatible avec un accord de libre-échange au moment où l'afflux de clandestins inquiète de plus en plus souvent le Congrès.

A l'automne dernier, la population hispanique vivant aux Etats-Unis a franchi la barre des 20 millions, soit 8,2 % de la population totale. Avec des pointes de 15 % à 35 % en Californie, au Texas, à New-York et en Floride. Mais les chiffres réels sont probablement plus proches de 23 à 24 millions de personnes...

SERGE MARTI

ÉCONOMIE

FINANCES

Le conseil d'administration a approuvé les nouvelles structures

La réorganisation de Paribas pourrait faciliter le règlement du conflit autour de La Mixte

Comme la chose était prévisible, le conseil d'administration de la Compagnie Financière Paribas, réuni le 29 mars 1990 sous la présidence de M. Michel François-Poncet, a adopté le projet de modification des statuts pour transformer la compagnie en société à conseil de surveillance et directoire, en tirant parti des dispositions récentes de la législation, à savoir l'amendement éventuels du Conseil de Surveillance. *Le Conseil, présidé par* M. François-Poncet, aura *« la charge d'examiner et le pouvoir d'autoriser les décisions à caractère stratégique ».* Quant au Directoire, sa présidence sera assurée, comme prévu (*le Monde* du 28 mars 1990) par M. André Lévy-Lang, actuellement administrateur du groupe et président de la filiale Compagnie Banciare, *présidence qu'il gardera,* vraisemblablement, pendant un certain temps, M. François Henrot, directeur général adjoint, devant être nommé directeur général.

La désignation de M. Lévy-Lang a été approuvée, à l'unanimité, y compris par M. Michel Albert, PDG des AGF (désormais premier actionnaire de Paribas, après la Mixte) qui aurait volontiers, en janvier dernier, soutenu le projet de candidature de M. Gérard Eskenazi si ce projet avait été concrétisé.

Ce changement de structures, dont l'esquisse remonte à juin 1988 et qui devrait être ratifié par l'assemblée générale extraordinaire, constitue une petite révolution dans l'histoire tourmentée de Paribas. Sans doute, la Compagnie Financière et la banque avaient été séparées *en 1968, mais, à la tête,* la structure demeurait classique avec un PDG et deux directeurs généraux. Apparemment, elle n'était plus satisfaisante, en raison de l'atmosphère parfois *florentine* qui règne rue d'Antin, au siège parisien du groupe : dans les couloirs, on pourrait presqu'entendre ferrailler, en silence, les Médicis, Strozzi et autres *Pazzi du seizième siècle italien.*

Résultats brillants

Le nouveau statut a été taillé sur mesure par M. André Lévy-Lang, homme discret mais droit et carré, qui aura *la haute main sur* les barons du siège et ne rendra compte qu'au Conseil de Surveillance pour les « grandes » opérations stratégiques. Personne, dans l'état-major, ne pourra donc le court-circuiter, comme cela aurait été possible s'il avait été *nommé seulement* vice-président directeur général : l'adoption de la nouvelle formule était une condition préalable posée par M. Lévy-Lang pour accepter des fonctions autrement plus orageuses que celles qu'il assume à la tête de la Compagnie bancaire, organisme sans histoires. A cet égard, il est frappant de constater qu'à Paribas, on a dû, à intervalles régulière, faire appel à une personnalité, sinon extérieure au groupe, du moins située dans la périphérie.

Quant à M. François-Poncet, qui va être dégagé de la gestion, il peut, depuis sa nomination par M. Chirac en juillet 1986, mettre à son crédit une privatisation réussie et une progression tout à fait brillante des résultats de son groupe. Pour l'exercice 1989, en effet, le bénéfice net consolidé global du groupe progresse de 25 % à 5,56 milliards de francs, la part de la Compagnie Financière Paribas passant de 2,65 milliards de francs à 3,45 milliards de francs (+ 30 %) dont 1,85 milliard pour les grandes filiales bancaires et 1,60 milliard pour les sociétés à portefeuille (+ 38 %). Ce résultat net de 3,45 milliards de francs se décompose en 2,09 milliards de francs contre 1,9 milliard de francs pour les *opérations de revenus (+ 10 %) et* 1,36 milliard de francs contre 745 millions de francs pour les opérations en capital (+ 18%). Le profit par action s'élève de 49,3 F à 61,1 F et le dividence est majoré de 20 % à 12 F. Quant aux fonds propres consolidés du groupe, ils passent de 35,5 milliards de francs à *44 milliards, l'actif net estimé de la* Compagnie étant évalué à 47,3 milliards de francs contre 32,8 milliards, soit 790 F par titre contre 610 F.

Quand à l'affaire de la Mixte, dont Paribas pourrait bien détenir maintenant, 41 % à 42 %, et qui a joué le rôle d'accélérateur dans la transformation des structures de la *Compagnie, elle pourrait bien* prendre un tour nouveau. D'un côté, l'arrivée de M. Lévy-Lang pourrait faciliter une reprise des négociations avec M. Marc Fournier, président de la Mixte. De l'autre, la prise de contrôle éventuelle de Framatome par la CGE serait susceptible de hâter cette reprise. Framatome, en *effet, détient 7 % de la Mixte* et son président, M. Jean-Claude Leny, avait *pris* parti pour M. Fournier lors de l'offensive Paribas. Or, M. Ambroise Roux, président d'honneur et administrateur de Paribas, de quoi faire réfléchir Marc Fournier.

FRANÇOIS RENARD

La répartition du capital de Paribas

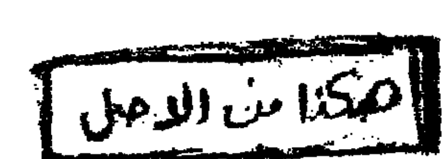
Répartition des actionnaires	Pourcentages
Actionnaires représentés au conseil	
AGF	9,8
Compagnie bancaire (autocontrôle)	6,4
Parfinance	5,3
UAP	5,1
Axa-Midi	5,1
Total	2,3
Comit (Italie)	2
France	
Compagnie de navigation mixte	12,5
Caisse des dépôts	3,7
Groupama Samda	3
GAN	0,8
Générale des eaux	0,5
L'Oréal	0,5
Schneider	0,5
GMF	0,3
GPA	0,3
Frandev	0,2
Sicav Société générale	0,2
Sicav Crédit mutuel	0,2
Etranger	
CIPAF (Luxembourg)	3,7
KIA (Koweït)	3,3
Hariri (Arabie saoudite)	3
Ferruzi (Italie)	2,5
Albert Frères (Belgique)	2,1
COBEPA (Belgique, autocontrôle)	2,1
Sumitomo Life	1,5
Power (Canada)	1,4
Hafnia (Scandinavie)	1
Lifa Shin (Hongkong)	0,7
Robeco (Pays-Bas)	0,3
Autres	
Salariés de Paribas	2,5
Petits porteurs	10 à 12
Inconnus	4 à 6

SOCIAL

Le SMIC va être augmenté de 2 % au 1er avril

La hausse des prix de 0,2 % en février va entraîner automatiquement un relèvement du SMIC de 2 % au 1er avril. La loi prévoit en effet que, chaque fois que la hausse des prix atteint ou dépasse 2 % par rapport à la précédente augmentation du salaire minimum interprofessionnel de croissance, le SMIC est revalorisé dans les mêmes proportions . Le dernier relèvement du SMIC remontait au 1er juillet 1989.

Le taux horaire du *SMIC* passerait donc de 29,91 francs à 30,51 *francs. Le SMIC mensuel brut, qui* était de 5 054,79 francs, sera ainsi *porté au 1er avril à 5 156,19 francs* (4228,59 francs en net) pour *169 heures.* L'arrêté *du ministre du* travail devrait être publié au *Journal officiel* du 31 mars .



هكذا من الاهل

ÉCONOMIE

Après six ans de réformes

La Politique Agricole Commune à tous petit pas

La politique agricole commune (PAC) fait du sur place, ce qui ne peut qu'inquiéter un pays comme la France, dont l'excédent commercial agro-alimentaire a atteint, en 1989, le chiffre record de 50 millions de francs.

LUXEMBOURG

communautés européennes de notre correspondant

Le marathon agricole n'est plus cette grand messe communautaire annuelle qui suscitait attention et passion car on y trouvait, cristallisé, l'essentiel des tensions agitant les Douze. L'Europe Verte en est-elle arrivée à gérer dans le calme sa nouvelle politique de maîtrise de la production ? La crispation du débat, malgré un enjeu économique modeste (réduction d'un point des taxes de co-responsabilité céréalières et laitières, puis compensation de cette perte de recettes budgétaires par une baisse des prix d'intervention) ainsi que la multiplication des manifestations paysannes dans la CEE, *témoignent au contraire* que la PAC, après six ans de réformes, n'a pas retrouvé l'équilibre. Le malaise est dû autant au problème des revenus que connaissent certaines catégories d'agriculteurs qu'à l'inertie des pouvoirs publics nationaux et européens.

La marge de manoeuvre des ministres de l'agriculture est, *il est* vrai, limitée. Après la fixation des quotas laitiers en 1984, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, en février 1988, de généraliser la mise en oeuvre de « *stabilisateurs budgétaires* ». Lorsque le seuil de production autorisé (« quantité maximum garantie » ou QMG) est dépassé, les prix garantis sont automatiquement réduits. Le mécanisme est brutal. Les céréaliers sont en train d'en faire l'expérience : pour un dépassement très limité du QMG en 1989, les prix d'intervention seront automatiquement abaissés de 3 % au 1[er] juillet prochain. Jusqu'à quel point est-il raisonnable d'atténuer par des mesures de gestion la rigueur du mécanisme ? C'est l'objet du débat en cours. M. Ray MacSharry, le commissaire irlandais des affaires agricoles n'a pas tort d'indiquer qu'au moment où les prix mondiaux baissent, il serait dangereux de donner un mauvais signal aux exploitants en leur faisant croire qu'ils peuvent impunément accroître leur production.

Mesures en faveur des petits producteurs

Encore faudrait-il savoir pourquoi la surproduction menace et les marchés évoluent à la baisse ? Afin de justifier son invitation à la rigueur, la Commission rappelle la nécessité pour la communauté de rester crédible alors que l'Uruguay round entre dans sa dernière ligne *droite et que les Etats-Unis menacent* d'actions unilatérales dans le cas où ils ne parviendraient pas à un arrangement leur donnant satisfaction avec les Douze. Les agriculteurs communautaires pourraient entendre ce discours s'ils avaient le sentiment que les Américains étaient prêts eux aussi à supporter une partie de l'effort d'assainissement. Mais ils doivent constater que, contrairement aux engagements pris les États-Unis accroissent leur soutien à l'agriculture et leur raflent des marchés à coups de subventions. Comment ne seraient-ils pas inquiets sur l'issue de l'Uruguay round en entendant M[me] Carla Hils et M. Clayton Yeutter, les principaux négociateurs *américains multiplier les propos* tendancieux, voire parfaitement faux, sur le partage des responsabilités dans le dérèglement des marchés sans se faire reprendre, sinon *mezzo vocce* par les dirigeants de la communauté ?

La Commission, pour compenser les effets négatifs de maîtrise de la production a proposé une série de mesures en faveur des petits producteurs. Mais *sans pour autant* convaincre. N'est-il pas contradictoire de chercher à stabiliser la production, à la rendre plus compétitive et, en même temps, de maintenir en vie, grâce à des subventions, une agriculture marginale

Mais surtout, plusieurs Etats membres dont la France déplorent le caractère dispersé, improvisé des initiatives bruxelloises.

Il manque encore à la Communauté une politique de promotion de la qualité et une politique de développement rural allant au delà de l'impression de bricolage que donnent les actuelles propositions bruxelloises et capables par là même de rendre confiance aux exploitants. M. Henri Nallet réclame un tel relais, mais face à *une Commission tout de même* extrêmement rigide avec une discrétion peut-être excessive, au point qu'on se demande parfois s'il ne prend pas son parti de la situation actuelle.

PHILIPPE LEMAITRE

Dépit paysan

Suite de la première page

Il terminera en ajoutant qu'un ressort est cassé, « *celui de la confiance* », avant d'offrir au ministre l'ouvrage dédicacé de l'ancien leader agricole Eugène Forget : « *Le serment de l'unité paysanne* » ...

Après un demi-siècle de tâches partagées, le congrès de Versailles pourrait bien être l'acte de décès d'une *certaine* forme de politique agricole « à guichets fermés », fondée sur les grandes messes et les sermons, les promesses et le pardon . La séparation de l'agriculture et de l'Etat est en voie d'être consommée.

Le dogme unitaire

M. Nallet a d'abord défendu le principe d'un syndicalisme agricole pluraliste, tout en reconnaissant l'importance de la FNSEA. Cette dernière accepte la diversité des idées, en aucune façon celle des structures ; le dogme unitaire reste à ses yeux le seul moyen d'arbitrer les divergences internes, de parler d'une seule voix, d'instaurer « *la démocratie et non la pagaille* », selon les propos de M. Lacombe. Pour le président de la FNSEA, seul ce syndicalisme unique pouvait faire accomplir à l'agriculture sa révolution silencieuse, sans violence, ni surenchères. Les professionnels suggéraient, puis appliquaient ; l'Etat payait et les vaches était bien gardées . Aujourd'hui, acculé par le manque de débouchés, la baisse des prix et le déréglement des marchés, le monde agricole a *beau jeu de revendiquer l'ouverture* d'esprit qui lui a manqué jusqu'au milieu des années 1980. A cette époque encore, la pluri-activité était un sacrilège, la *diversification* hors des modèles uniques (les céréales, betteraves) un dangereux égarement. Or, qui défendait ces solutions alternatives, *sinon les organisations* professionnelles minoritaires, à présent reconnues au plan national ou régional?

Aprés une nuit de réflexion la FNSEA a retrouvé le bon sens, comme le démontre son rapport moral 1990, où figurent, en bonne place, les réflexions sur une agriculture plus proche de l'environnement, l'idée d'un contrat avec la nation. *Mais* comment oublier que l'unité agricole s'est longtemps bâtie sur l'appauvrissement du débat interne, sur le contrôle permanent, sur l'exclusion, la censure et la mise au pas, en vertu d'un intérêt bien compris, celui du productivisme, encouragé au plus haut niveau?

Les pouvoirs publics, à leur tour, ont mesuré les limites et les dangers de cette fuite en avant, trop coûteuse *en sub ventions, trop coûteuse en* hommes et désormais fauteuse de nuisances. C'est pourquoi le ministre de l'agriculture a ouvert le jeu à un *nouveau partenaire, l'opinion publique*, devant une assistance tantôt bêlante, tantôt sifflante, quolibets aux lèvres. « *Une dure partie s'engage, où se joue la qualité de nos relations avec l'ensemble de la population* ». La salle a protesté : « *Chacun chez soi* », a dit une voix. « *Non*, a répondu le ministre, *la société se demande comment des hommes de la nature comme vous sont parfois devenus des pollueurs* » .

Sortir du ghetto

A travers ces propos, c'est toute question de la capacité du monde agricole à s'organiser que M. Nallet a voulu remettre en cause. Au fil des ans, les paysans se sont structurés, ont modernisé leurs moyens de production. Quel autre corps social peut se vanter d'avoir cumulé un système *propre de protection, de financement* (via le Crédit agricole, jusqu'à sa mutualisation en 1989), d'enseignement et d'administration ? Mais, à *force de spécificités, l'agriculture* s'est isolée, coupée du reste de la société, enfermée dans un ghetto, dont M. Nallet souhaite la faire sortir.

Après l'ère de la production intensive, sonne l'heure de la protection intensive de l'environnement, mais aussi du milieu rural et de ses habitants, agriculteurs ou non. L'occasion est belle de renouer le dialogue entre ville et campagne, si les agriculteurs acceptent avec leurs moyens de relever les défis de l'écologie et de l'aménagement rural. M. Nallet a annoncé que la lutte contre la pollution resterait, en 1991, une priorité de son budget (80 millions de francs ont été consacrés à cet objectif cette année).

Davantage que les mesures annoncées en faveur des éleveurs de moutons et des producteurs de lait, *davantage* que la hausse de 15 % de la prime à la jachère ou de 3,6 % du montant des prêts bonifiés distribués en 1990 (14,3 milliards de francs), le ministre a défendu une approche de l'agriculture ouverte sur le reste de la société. Indifférent aux apostrophes (« *Qui va payer?* »), il a poursuivi sur ce terrain, à l'évidence mal assuré. car éloigné de l'identité du monde agricole, qui se considère comme producteur de biens *alimentaires*, avant d'être un prestataire de bien-être.

Mais comment nier qu'à Versailles c'est l'incompréhension qui a prévalu entre le ministre et ses administrés. M. Henri Nallet est un homme politique qui monte. L'agriculture, dont il a fait son ministère depuis deux ans, est un secteur en déclin. Pas en termes économiques (le pétrole vert a dégagé un excédent commercial de 51 milliards de F en 1989) mais en termes numériques et politiques. Quand lee ministre prend de la hauteur, *les agriculteurs lui reprochent* de prendre de la distance. Les paris sont ouverts sur le départ possible de M. Nallet de la rue de Varenne, au lendemain d'un prochain remaniement ministériel. La confiance perdue des agriculteurs s'exprime aussi à travers ce doute. Quand M. Nallet veut parler de l'avenir, on lui répond : « *Tu ne seras plus là !* ». S'il veut dresser un bilan, son bilan, certains crient « *négatif* ». S'il dit : « *Les agriculteurs sont devenus minoritaires dans l'espace rural ; ils doivent composer et dialoguer avec les autres groupes sociaux* », alors montent les sifflets. « *Le monde change et la place que vous y occupez aussi, avec une rapidité qui peut déconcerter* », a reconnu le ministre. « *Vous n'avez pas convaincu l'assemblée* », lui a rétorqué M. Lacombe.

ERIC FOTTORINO

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROMARCHÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 mars 1990 sous la présidence de M. Antoine Bernheim en vue d'examiner et d'arrêter les comptes de l'exercice 1989.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 18 960 303 850 francs contre 17 702 263 532 francs en 1988 pour la société Euromarché, et 24 200 595 000 francs contre 22 895 864 000 francs en 1988 pour Euromarché Consolidé.

Par activité, les progressions de chiffres d'affaires à surfaces non comparables sont :

Hypermarché .... 3,9 %
Bricolage .... – 16,3 %
Restauration .... 17 %

Les comptes de l'exercice 1989 se traduisent par une perte nette comptable consolidée, part du groupe, de 59 405 000 francs contre un bénéfice de 158 954 000 francs en 1988 ; ses différentes composantes (en milliers de francs) se présentent comme suit :

	EUROMARCHÉ		EUROMARCHÉ CONSOLIDÉ	
	31-12-89	31-12-88	31-12-89	31-12-88
Bénéfice d'exploitation	269 310	416 257	154 381	426 493
Bénéfice courant	175 815	352 696	18 026	385 719
Pertes exceptionnelles	82 871	8 918	52 768	64 601
Participation	2 032	32 191	4 984	34 726
Impôt sur les bénéfices	6 604	122 365	31 004	145 811
Résultat net comptable	+ 84 308	+ 188 222	– 70 730	+ 140 581
– Minoritaires			– 11 325	– 18 373
– Groupe			– 59 405	+ 158 954

La société a ouvert un hypermarché à Avignon en novembre 1989 et, en association avec le groupe Colin, un hypermarché a été créé à Cherbourg (août 1989).

A l'étranger, sa filiale Euromarché Portugal, constituée avec le groupe Espirito Santo, ouvrira en 1990 les hypermarchés de Lisbonne et Porto.

Les ouvertures de trois nouveaux hypermarchés à Fort-de-France, Provins et Nouméa, appartenant à des affiliés qui procéderont également à quatre nouvelles ouvertures en 1990, compenseront le départ de notre affilié Le Disque bleu.

La capacité d'autofinancement d'Euromarché a représenté pour la société mère 377 054 000 francs soit 1,99 % du chiffre d'affaires hors taxes, et pour le groupe 400 968 000 francs, soit 1,66 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Après retraitements, les résultats du bricolage, négatifs de 87 millions, interviennent pour une part non négligeable dans la baisse des résultats du groupe. Diverses mesures de restructurations devraient sensiblement améliorer les résultats de cette activité au cours du deuxième semestre 1990.

Les résultats de l'activité hypermarché, bien que positifs, ont également enregistré une forte régression. L'entreprise fera les efforts nécessaires pour assurer son redressement.

Le conseil d'administration, compte tenu des résultats consolidés déficitaires, *proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 19 juin 1990 à* 11 heures, au siège de la société à Athis-Mons, d'affecter aux comptes de réserves et de report à nouveau la totalité du résultat d'Euromarché S.A., et par suite de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1989.

AVIS FINANCIER

EPARGNE CROISSANCE - SICAV
EPARGNE INTER -SICAV

Les Conseils d'Administration des deux SICAV ont approuvé le principe d'un projet de fusion-absorption d'EPARGNE INTER par EPARGNE CROISSANCE. Cette opération, qui vise à renforcer la surface financière de l'ensemble ainsi formé, permettra de mieux faire face à la concurrence résultant de l'ouverture des frontières, et d'accroître les moyens d'intervention sur les différents marchés.

Sous réserve de l'accord des autorités de tutelle, la fusion sera proposée à des Assemblées Générales Extraordinaires de chacune des SICAV dont la convocation est prévue pour le mois de juin 1990. Un avis ultérieur précisera les modalités et les dates retenues.

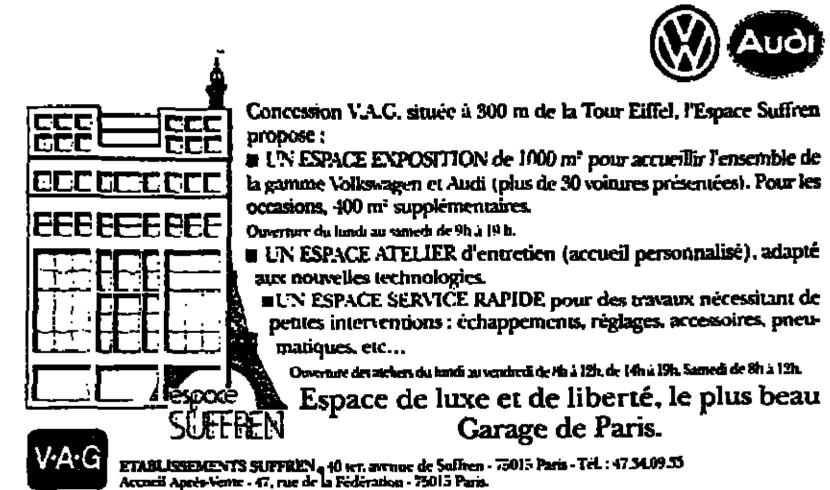
Il sera également proposé de transformer EPARGNE CROISSANCE en SICAV de capitalisation.

Ainsi, la BNP, suivant l'évolution de la réglementation, offrira à sa clientèle une SICAV "Action" de capitalisation, à vocation internationale.



TOUT CE QU'UNE BANQUE PEUT VOUS APPORTER.

Le Monde
AUTOMOBILE



Concession V.A.G. située à 300 m de la Tour Eiffel, l'Espace Suffren propose :

- UN ESPACE EXPOSITION de 1000 m² pour accueillir l'ensemble de la gamme Volkswagen et Audi (plus de 30 voitures présentées). Pour les occasions, 400 m² supplémentaires.
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19 h.
- UN ESPACE ATELIER d'entretien (accueil personnalisé), adapté aux nouvelles technologies.
- UN ESPACE SERVICE RAPIDE pour des travaux nécessitant de petites interventions : échappements, réglages, accessoires, pneumatiques, etc...
Ouverture des ateliers du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 14h à 19h. Samedi de 8h à 12h.

Espace de luxe et de liberté, le plus beau Garage de Paris.

ETABLISSEMENTS SUFFREN, 40 ter, avenue de Suffren - 75015 Paris - Tél. : 47.34.09.55
Accueil Après-Vente - 47, rue de la Fédération - 75015 Paris.

ALPINA

87 TURBO, nov. 84, mod. 85, bleu nuit mét. verni, int. noir, radio, freins ABS, 68 000 km, ROQUES 47-34-38-66, perm. 210 000 F

86 3,5, avr. 86, noir métal. verni, int. noir, TO, alarme, plip, pont autobloc., mini-chaîne, tél., pns et fms nfs. 89 000 km, DE BARREAU 47-61-06-60, bur. 47-63-91-15, dom. 150 000 F

ALFA

164 3.0 V6, mai 89, vert mét. verni, int. gris, fms ABS, climat., AB, alarme, pr. m., 14 500 km, SHIRRER 45-07-22-66, bur. 39-56-39-19, ap. 20 h. 150 000 F

164 TWIN SPARK, fév. 89, vert myrth. métal. int. gris clair, alarme, radio, sièges électr., jantes alu., AB, volant cuir., pr. m., 48 000 km, NACCACHE : 42-01-21-01, bur. 42-39-65-83, ap. 20 h. 120 000 F

Alfa 164 3.1 V6, déc. 88, mod. 89, noir verni, int. gris, climat. sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et embr. récents, 0 km, pns et jantes récents, pr. m., 33 900 km. DUFIEUX 46-05-61-55, ap. 19 h 165 000 F

164 TWINSPARK, janv. 90, vert métal. verni, int. velours gris, freins ABS, climat. jantes alu, radio, pr. m., 2 400 km. LANGLAIS : 30-21-53-53, bur. 30-43-12-99, ap. 18 h, dom. 146 000 F

FRANCO BRITANNIC AUTOMOBILES

Importante Exposition de voitures d'occasion haut de gamme

Rolls-Royce - Bentley - Jaguar
Mercedes - BMW - Porsche
Range Rover - MVS - Panther...

Liste envoyée sur demande.
Téléphoner à Raoul Mattei au 47.57.50.80

Ouvert le samedi matin de 9 h 30 à 14 h

25, rue P.-V.-Couturier Levallois-Perret
Tél. : 47.57.50.80

ALPINE

COUPÉ V6 TURBO, janv. 86, bleu mét. verni, int. noir, alarme, embr. 5 000 km, 53 000 km, mini-chaîne, rétro élect. M. VUE 34-14-63-61, bur. 39-86-82-07, 20 h 116 000 F

BMW

BK 325 TOURING I, août 88, vert foncé métal. verni, int. gris, freins ABS, TO, radio K7, gl. et ferm. élect., direct. assist., pr. m., 19 800 km. GOULET 46-20-43-24, bur. 40-71-08-63, ap. 20h 30 129 000 F

FERRARI

TESTA ROSSA, mars 86, rouge verni, int. cuir, climat., pr. m., 67 000 km. SCHMITTER (16) 44-49-71-12, bur. (prov.). 1 650 000 F

3 000 000 F
BB 512 I, avr. 82, bleu métal., int. cuir beige, 20 000 km, BERREBI 46-40-10-06, bur.

TESTA ROSSA, mars 86, rge verni, int. cuir, climat., pr. m., 67 000 km SCHMITTER (16) 44-49-71-12, bur. (prov.) 1 650 000 F

PVA
CONCESSIONNAIRE ANNONCE L'OUVERTURE DE SA CONCESSION
172, bd. Voltaire 75011 PARIS
(1) 43.56.11.11
Véhicules neufs et de direction disponibles

FORD

FORD FIESTA XR2
Avril 88
12 000 km, 46 000 F.
Tél. journée 48-37-97-11
Soir : 42-43-36-81.

GMC

JIMMY AUTOM, janv. 83, marron métal, moteur et boîte 16 000 km, 145 500 km, PEZE 43-60-56-90 BUR. 42-62-01-21 dom.

JAGUAR

Rare, 420, an. 67, champagne + cuir rouge, roues fil, radio, TBE, 200 000 F. 83-32-23-01

Coupé XJS 5,3 autom., avril 76, bleu métal., int. beige, climat. boîte 5 000 km, pns neufs, 79 000 km. 99 000 F. MULLER. 48-47-11-69

JAGUAR Type E 1961, 3,8 l gris mét. ext., cuir rouge int., restauration complète. Prix : 600 000 F (19-44) 27-38-32-29

210 000 F
XJ6 3,6 l Sovereign autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pns nfs. 46 000 km HANOUNA, 40-26-34-28, bur. 47-27-62-33, matin et soir

LANCIA

185 000 F
DELTA HF INTEGRALE 16S, sept. 89 mod. 90, noir métal., int. alcantara recaro, freins ABS, alarme, radio K7, gl. teint. pr. m., 13 000 km. RIU 43-25-67-40, dom.

MERCEDES

COUPÉ 300 CE AUTOM. juil. 87, mod. 88, gris cendre métal. verni, int. cuir noir, freins ABS, système ASD, climat., TO, capot MG, pré-équip. tél., pns récents. 58 700 km BELLON : 40-75-04-72 Bur. : 45-55-12-73, dom.

BR 300 T DIESEL AUTOM. sept. 87, mod. 88, bleu métal. verni, int. cuir noir, gl. teint., freins ABS, radio, alarme, attel., pr. m., pns nfs, 64 500 km, GRUAU, 64-25-66-12, bur. 64-25-66-12, perm. 175 000 F

230 E AUTOM. mars 83, blanc verni, int. noir, direct. assist., gl. teint. élect. 172 300 km, MONNET 41 000 F 34-16-61-61, bur. 47-84-60-50, 20 h

190, année 1980 couleur vert amande, TBE Tél. : Tunisie H.B. : (19) 216-320-604 Domicile : 216-321-693

180 000 F
280 E, janv. 89, noir métal., int. noir, TO, codacar, radio, freins ABS, pr. m., 40 700 km, POLASTRON (16) 61-59-14-10, jour., prov.

200 DIESEL, janv. 79, vert, int. vert, rétro droit, 205 000 km, LEHOUX 45-92-92-80, bur. 43-05-84-10, dom. 45 000 F

OPEL

CORSA S 1,3 GT 3P, avr. 88, gris mét., int. gris clair, pré-équip. radio, TO, pr. m., 26 000 km, OHANA 45-69-64-64, bur. 45-03-06-04, ap. 20 h. 43 500 F

CORSA S 1.0 MODA 3P, sept. 89, noir verni, int. bleu, gl. teint., rétro droit, pr. m., 8 600 km, RENNETEAU 48-62-55-92, bur. 43-84-74-01, ap. 18 h. 45 500 F

PEUGEOT

205 XT diesel, août 89, 6 500 km. Blanche, vitres teintées, toit ouvrant, lève-glace électrique, fermeture des portes centralisée. Prix : 72 000 F Tél. : 42-40-61-42 bur. 43-63-88-38 domicile

506 V6 ABS mod. 87 Bleu métal. verni, tatouage + alarme, 53 000 km ent. rév., freins nfs 65 000 F. Tél. : 34-51-56-54 soir

Part. vend 305 GL break, 7 CV, 97 500 km, beige, année 83, bon état. Prix 20 000 F. Tél. : 69-44-57-89

BK 405 SR DIESEL TURBO, mai 89, bleu topaze métal., rétro dr. élect. AB, gl. teint., sièges réglables, pr. m., 12 000 km, LEVEILLEY 39-74-20-54, journée. 105 000 F

PORSCHE

944 L, juin 84, gold métal. int. marron, radio, alarme, pns neufs. 70 000 km. 98 000 F 40-68-82-66, bur. 45-74-68-68, dom.

944 L, fév. 83, noir int. damier, TO, alarme, écrous antivol, radio, 43 000 km. 110 000 F. M. PORCHERET, 43-66-16-16

RENAULT

ESPACE QUADRA, mars 89, vert bronze métal. verni, int. beige, radio, alarme, gl. tatouées, 21 700 km. 155 000 F 69-83-83-00, 9-14 h

R 21 GTS Symphonie Mars 89, gris mét. verni, int. gris, gl. élect. ferm. élect., mini-ch., AB, glaces teint., première main. 10 000 km. 70 000 F M. Marquet Tél. : (1) 30-99-18-29.

RENAULT turbo Diesel 25 1989, gris métal., 40 000 km 101 000 F Tél. : 43-41-35-57

UN NOUVEL ACCUEIL AUX BUTTES CHAUMONT
79 AVENUE SIMON BOLIVAR
75019 PARIS ☎ 42 08 27 33
Botzaris

TOYOTA

Bk LITE ACE DX, mai 88, bordeaux, int. gris, radio K7, 8 places, pr. m., 10 300 km, LANOUE 47-26-12-35 BUR. 46-78-22-64 ap. 20 h 30

VOLVO

480 ES, blanc, m. 90, clim., dir. ass., sono + 6 HP, 27 000 km, p.m., 110 KF. 47-02-89-62

740 Turbo Diesel bleu mét., air condit., 57 000 km, g. 1 an, 100 000 km, exc. état, m. 89 (05-88). 115 000 F. RABIAN, bur. : 64-05-11-80 dom. : 43-25-23-11

BK 240 GL, avril 87, gris mét. verni, int. bleu, gl. électr. sièges chauf., couvre-bag., AB, pr. m., 113 000 km, LIEBIG 32-41-34-16, dom. (prov.). 58 500 F

BK 240 GLT, juin 88, noir, int. cuir noir, galerie américaine, pr. m., 9 800 km Mme CAZES : 42-65-95-44 bur : 46-00-24-38, ap. 20 h. 120 000 F

VOLSWAGEN

Cabriolet Golf aut. mod. 89, marine, parf. ét., 20 000 km, alarme, radio Bur. : 45-56-22-93. Appt. : 47-22-03-34.

GOLF CABR. GLI 80, blanche, 101 000 km, kit 8S jantes alliage calandre 4 phares, volant et pommeau bois, haut-parleurs PIONEER, coupe-circuit pré-équip., alarme Cobra, embrayage, BO, pneus neufs, moteur refait. Prix : 62 400 F T. : 47-08-41-10, d. ap. 20 h ou 47-24-37-77, h. b.

GOLF CABRI. GLI 80. 101 000 km blanche kit 8SS, jante alliage, calandre 4 phares, volant et pommeau bois, haut-parleurs Pioneer, coupe-circuit, pré-équip. alarme Cobra, embrayage, pneus neufs, BV neuve, moteur refait. Prix : 62 000 F T. : 47-08-41-10, d. ap. 20 h Tél. : 47-24-37-77.



ASSOCIATIONS

Appel

PETITE ANNONCE LÉGALE AVANT VOL DE CONCEPT NEWPOST 1er JOURNAL A LA CARTE (POSTALE) DU MONDE ET SOUS PRESSE © MHV POUR SEPSI - Tél. : 42-24-84-00

Associations

Formation UFCS : 29 mars et 3 avril LECTURE de la PRESSE Comment être consommateur actif de l'information ? Tél. : 42-72-80-79 après-midi. Sauf mercredi — Paris 3e.

ÉCRITURE ATELIERS POUR ADULTES PARIS 5e UNE FOIS PAR MOIS. TÉL. : 30-58-99-51.

RAPPEL Difficultés personnelles ou familiales En parler à un psychologue psychanalyste. Rencontre possible 40.33.06.82.

Sessions et Stages

COURS D'ARABE
La journée et le soir cours intensifs et extensifs AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

L'ÉCOLE DES PLANTES 5, r. du Dr-Roux 75015 Paris T. : 40-65-91-84 - organise du 14 au 22 avril une randonnée botanique et photograph. en Crète. Coût total 5 987 F.

Yoga, ski, rando., du 15/04 au 21/04 par profs agréés : Jura : 1 885 F. Week-end Le Touquet : les 16 et 17/06 yoga, shiatsu par prof agréé : 170 F. Hébergement 180 F Stage yoga et rando du 8/07 au 14/07 par profs agréés. Alpes du Sud : 1 880 F Stage yoga et créativité du 25/08 au 31/08 par profs agréés : Avoriaz : 2 270 F BIEN-ÊTRE, NATURE Cercle Ananda 19, r. d'Arcole 75004 Paris Tél. : 43-54-00-63 47-41-59-28

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Décoration

Tentures murales, doubles-rideaux, réfection sièges, antiquités, faïences. A LA BOUTIQUE 39, R. FAIDHERBE Tél. : 43-56-76-30

Hi-Fi

Vds magnéto 8 pistes Fostex, 1/4 pouce, modèle A 80 + console Fostex, modèle 450 (8 voies). Etat neuf, encore sous garant. Le tout 20 000 F. Tél. : 43-07-32-42 M. Passin

Vacances - Tourisme - Loisirs

JURA
3 h Paris par TGV, 6 km gare de Vallorbe (Suisse). Proche station ski alpin de Métabief. Part. loue gd stud. (6 pers.), tt cft. Sur pistes de fond, zone nordique (+ 200 km balisés), poss. tir à l'arc et ski à roulettes sur piste et nomb. randonnées. Px et rens. : (16) 81-49-00-72

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Stud. 4 pers., tt cft, à louer à la sem. Tél. : 43-04-42-41

Var, 5 km de Fréjus, part. loue maison calme 6/8 personnes, dans parc avec piscine, tennis, animations. 3 000 F par semaine à partir d'avril. Tél. : (1) 64-21-05-06 le soir

Home d'enfants Vacances d'été
HAUT DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur : poneys, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s./bois, fabrication du pain, découverte environ. Tarif tt compris 1 800 F/semaine par enft. Tél. : (16) 81-38-12-51 Le Crêt-l'Agneau La Longeville 25650 MONTBENOIT

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

FORUM DES HALLES 3 P., cuis. équip., 4e, asc., bns, vue imprenable, soleil, 1 670 000 F, cave, 43-20-32-71.

12e arrdt

Paris XIIe, RER, NATION. Particulier vend 2 pces 26 m², wc, salle d'eau, cave, chauf., rdc, exp. est-ouest, porte blindée, dgt code. 550 000 F. Tél. : 48-94-56-31

14e arrdt

Me EDGAR-QUINET

Imm. réc. tt cft, park., 3 pces cuis., ent., bns, 4e ét. 15, rue Cels (angle 99, av. du Maine). Sam., dim., 14 h à 17 h

PRIX INTERESSANT Me GAITE

Imm. récent tt cft, 3e ét., stud. ent., cuis., bns, balc. Soleil - 8, rue Maison-Dieu (angle 130, av. du Maine). Sam., dim. 14 h à 17 h

17e arrdt

15e AV. NIEL, Me ETOILE

Imm. pierre de t., asc., 4e ét., 4 pces, ent., cuis., bns + serv. 110 m² + gd balc. sol. Sam. dim. 14 h à 17 h

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (Porte Maillot). 2 pces, rétan neuf (archit.), sdb, cuis. équip., cheminée, 5e sans asc. Urgent cause mutation. Tél. : 46-24-31-33

ST-CLOUD - à vdre péniche-log. 100 m² habit. tt cft. Emplacement autorisé. Prix : 980 000 F. Tél. : 99-82-38-60 ou (1) 46-02-13-09 (w.-ends)

appartements achats

RECH. URGENT 110 m² à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43

locations non meublées offres

Paris

Sans commission NEUF. Résidence MANIN CHANTECOQ. 133/139, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite. Stud. 33 m² + balc. 15 m², 3.796. 2 pces 50 m² 4.625. 3 pces 66 m² + balc. 9 m², 5.948. Cave + charges comprises. Chf. individ. élect. Appart. témoin ouvert : lundi, mercredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Me Pte-Pantin, Ourcq, Danube. Bus : PC, Pte-Chaumont. Rens. : 46-65-37-02 h.b.

hôtels particuliers

PARIS 16e, ETOILE
Entre Arc de triomphe et bois, mais. particulière historique 13 pces, terrasse, jard. + dépend., plein soleil, s./verdure, calme. Propriét. IHI : 43-25-70-70 Fax : 43-29-49-36

fonds de commerce

Ventes

Vds cause retraite, pas-de-porte avec mur 220 m², large fac. face à port de plaisance en pleine expansion, situé dans ville moy. de Charente-Maritime. Tél. : (16) 46-99-04-41 h. b. (16) 46-99-63-18 domic.

immeubles

DOURDIN DORESSAY STE D'INVESTISSEMENT

ACHETE IMMEUBLES, BUREAUX OU HABITATION, PARIS INTRA MUROS. Intermédiaire bienvenu. Tél. : 46-24-93-33 FAX : 47-45-75-06

fermettes

Vde FERME LANDAISE EN PIERRE entièrement rénovée sur 1 200 m², dép. 40, 15 km océan, cuisine américaine, salle à manger 45 m², salon, cheminée, garage, 4 chbres, wc, s. d'eau. Surface : 180 m² Prix : 595 000 F. Tél. : (16) 58-57-47-13

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociét. et ts serv. — 43-55-17-50

AGENDA IMMOBILIER

La Croix Valmer

319.000F* Avec piscine privée

Avec 12.760 F à la réservation (4%)

Dans un grand domaine bordé de vignes, au cœur de la presqu'île de St-Tropez, votre appartement 2 pièces tout équipé, proche des commerces et des plus belles plages de la Côte d'Azur. * A partir de. Prix au 1/03/90



Existe également en studios et appartements 3 pièces. Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur LA CROIX-VALMER
Nom ______ Tél. dom. ______
Tél. bur. ______ Adresse ______
Ville ______ Code postal ______
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Vacances

Les Océanides
BRETIGNOLLES-SUR-MER
VENDEE
VOTRE MAISON OU VOTRE APPARTEMENT AVEC ACCES DIRECT A LA PLAGE
PROCHE TENNIS, PISCINE, AIRE DE LOISIRS
4 PAVILLONS TEMOINS
terre-loti BUCHY 136 boulevard A. Briand 85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 51 62 25 95

A retourner sans engagement "Les Océanides" 136 bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
NOM ______ Prénom ______
Adresse ______ Tél. ______

Le Monde des Cadres

Les postes que BSN vous propose

(1) 42 27 40 27

Acheteurs
Branche Biscuits réf. MH36MR

Ingénieur chimiste
Créalis réf. RB188MR

Responsable de production
Générale Traiteur réf. RB191MR

Chef de produit emballage alimentaire
VMC réf. MH45MR

En 20 ans, BSN s'est placé au niveau des plus grands groupes mondiaux de l'alimentaire. Les cadres qui nous rejoignent ont une double appartenance : la société qui les accueille et le groupe. Les échanges que nous souhaitons avoir avec eux nous permettent de les informer sur nos opportunités et d'approfondir leur projet professionnel. Car pour nous, la réussite est une alchimie complexe dans laquelle entrent le poste, l'environnement, les compétences, la personnalité et la motivation à travailler ensemble.

Pour en savoir plus sur tous ces postes, composez le (1) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature en précisant la référence du poste à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

ÉCONOMIE

Le procès de vins frelatés à Villefranche-sur-Saône

Beaujolais connection

L'administration de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et la justice ont mené ces derniers mois, dans le Beaujolais, une action concertée contre des pratiques frauduleuses de vinification et de négoce, ainsi que de fraude fiscale par dissimulation de stocks et de recettes. Procès du beaujolais, d'un certain beaujolais, ou procès de la réglementation? Le procureur de Villefranche-sur-Saône, M. François Molins, a mis en garde l'opinion contre les généralisations hâtives à l'encontre d'un vignoble mondialement connu.

N'empêche : le président de la cave coopérative vinicole de Fleurie, un négociant en vins, trois viticulteurs et huit marchands de sucre devaient finalement comparaître devant le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône... pour répondre de délits divers. Cinq mille viticulteurs du Beaujolais, du Lyonnais et de la Bourgogne avaient manifesté, la veille, dans la sous-préfecture du Rhône, afin de revendiquer une modification de la réglementation sur la chaptalisation. Le jour même du procès, les maires de communes du Beaujolais se sont groupés en délégation, ceints de leur écharpe, devant l'entrée du tribunal, témoignant d'une « solidarité de terroir ».

LYON

de notre bureau régional

Cet homme-là n'a pas l'apparence d'un *justicier ou d'un redresseur de* torts. A trente ans, à peine plus, il cache un visage juvénile derrière sa barbe bouclée, un rien « baba ». Ces derniers temps, reconnaît-il, il a même augmenté son tour de taille d'un petit « durillon de comptoir ». Le beaujolais, il l'aime et, d'ailleurs, il en consomme. Mais voilà : M. Alain Chatelet est inspecteur technique interrégional des vins et spiritueux, en poste à Lyon. Son nom propre est en train de devenir très commun en Beaujolais. Certains acquéreurs de sucre cristallisé, soucieux de discrétion, donnent maintenant ce patronyme au lieu du leur, lorsqu'un commerçant respectueux de la *loi* veut remplir l'acquit, déclaration fiscale indispensable si leur commande excède les 25 kilos. Là est fixé, en effet, le plafond des usages domestiques ou considérés comme tels. Au-delà commence, à l'encontre des viticulteurs, le soupçon de trop « enrichir » *leur vendange, afin de* s'enrichir eux-mêmes (1).

Mardi 20 mars, devant le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône, M. Chatelet a répété qu'à son avis la région vinicole devrait bénéficier, aux yeux des instances de la Communauté européenne, d'un classement en « zone B », d'après lequel les producteurs seraient enfin autorisés – ce qui est une de leurs revendications constantes depuis vingt ans – à chaptaliser un peu plus leurs vendanges, c'est-à-dire à y ajouter un peu plus de sucre cristallisé pour augmenter le degré d'alcool, lorsque le ciel n'a pas *été assez généreux. M. Chatelet* déploie pourtant beaucoup de zèle à poursuivre les fraudeurs à la législation actuelle. Quelle goutte de vin frelaté a fait déborder son tastevin mental ? Nul ne le sait, et c'est sans grande importance.

Trop de betterave et pas assez de raisin

En mars 1988, la revue *Que Choisir ?* a publié une enquête reprochant à certaines productions du Beaujolais, sur la base de tests effectués avec un appareil de résonance magnétique nucléaire (RMN), de contenir un peu trop de betterave et pas assez de raisin. M. Chatelet s'est mis en tête d'accomplir mieux encore sa tâche de serviteur de l'Etat. Il a peu de goût pour les parties de « gendarmes et voleurs » et donc, il n'a pas tenté de suivre à la trace les semi-remorques, au sortir des usines de l'industrie sucrière. La comptabilité des approvisionnements a suffi. Et devant leurs juges caladois, huit marchands de sucre établis dans des villages apparentant l'audience à la lecture d'une carte des vins ont été bien en peine d'expliquer pourquoi la moitié de leurs ventes de sucre cristallisé, évaluées *à plus de 2 000 tonnes entre* 1987 et 1988, ont été effectuées sans acquit. Ni vu ni connu.

A cette aune, le Beaujolais devrait être universellement connu pour une puissante industrie de la confiture. En neuf mois, l'un des prévenus, M. Charles Balligand, a vendu 244,3 tonnes *de sucre cristallisé, toujours payées en* espèces. Le 1er juin, un autre prévenu, M. François Terrier, a reçu en son échoppe soixante-quinze clients venus acheter chacun un sac de 20 kilos. Et pour le lendemain, ses livres portent la trace de soixante-seize nouvelles commandes du même poids unitaire, inférieur au seuil de déclaration, comme par hasard.

Deux sociétés d'une envergure économique plus considérable, la SASPA et Agri-sud-est, ont vu s'éteindre l'action de la justice. Le président-directeur général de l'une, responsable pénal, est décédé. L'autre a déposé son bilan. Le principal dirigeant du supermarché Unico de Jassans-Riottier (Ain), ville située de l'autre côté du pont sur la Saône, aura à répondre de ses livraisons devant le tribunal de Bourg-en-Bresse. Contre toute vraisemblance, ce qui apparaissait comme un bien mauvais système de défense, certains des prévenus ont *même juré qu'ils reconditionnent leur* sucre en sacs anonymes ... de 20 kilos, alors que la précieuse poudre blanche leur est livrée en sacs de 50 justiciables de la curiosité du fisc...

Ainsi, M. Roland Pasquier aurait passé deux mois et demi de l'hiver 1987-1988, à reconditionner le sucre *en huit mille sept cent vingt-six sacs* de 120 kilos, fournis par ses clients et après avoir contenu des aliments pour le bétail ou des engrais. Le tribunal observa en passant que ce premier usage aurait dû les rendre tout à fait impropres au stockage de produits destinés à l'alimentation humaine, mais soit. M. Pasquier est un récidiviste, déjà condamné à une peine d'amende pour des faits identiques. Le tribunal s'interrogeait sur son sens de l'économie, car la marge bénéficiaire doit connaître une fonte sévère, après de telles manutentions. Le sens des responsabilités ne saurait cependant être tout à fait étranger à M. *Pasquier, devenu le maire* – sans étiquette !.. – de Fleurie, en mars 1989. Il était particulièrement bien placé pour savoir, dès 1987-1988, que la cave coopérative avait « surchaptalisé » sa récolte, effrayée par la pluie qui s'abattit sur le vignoble au moment des vendanges.

Petits cadeaux aux clients

M. François Chabert, le président de la cave, dirigeant commercial de la société Bio-Mérieux, n'a d'ailleurs jamais nié qu'on avait cherché, sous sa responsabilité, à éviter à l'ensemble des coopérateurs une année catastrophique, C'est sans doute pourquoi l'Institut national des appellations d'origine (INAO), partie civile, s'est montré peu exigeant en dommages-intérêts. Il devait être parfois plus cruel.

Devenu, bon gré, *mal gré, le Zorro* du *« vin loyal et marchand »*, selon le vocable désuet de son administration, M. Chatelet se livrait, à la demande du président du tribunal, M. Gérard Gaucher, à un simple calcul : pour augmenter de 1 degré la teneur en alcool de toute la récolte de beaujolais pour l'année 1986, 1 800 tonnes de sucre auraient suffi. Sucrer un peu ou ne pas sucrer ? La question a vite paru un peu courte, et le procureur, M. François Molins, se montra désireux, *« devant un ensemble de présomptions ne souffrant aucun doute, graves, précises et concordantes »*, de *« mettre un terme à des pratiques illégales et condamnables qui déshonorent toute une profession »*.

Deux viticulteurs, MM. Besson père et fils, étaient cités pour avoir dissimulé, sous une couche de 10 centimètres de gravier, des cuves de stockage d'une contenance totale de 220 hectolitres, afin, ont-ils plaidé, de ne jamais manquer à la vente, de pouvoir faire de petits cadeaux à leurs meilleurs clients – *« un carton gratuit pour l'achat de dix »* – et de cotiser volontairement à la meilleure *« assurance antigrêle »* qui soit.

Le procureur soupçonnait que la chaptalisation s'était étendue indûment, ici et là, au gré de *« tripatouillages »*, à une partie de la récolte qui n'aurait pas dû en bénéficier, alimentant un négoce parallèle, pratiqué sous la table ou sous le comptoir, comme on voudra, et qui a soulevé l'ire du syndicat des négociants du Beaujolais-Mâconnais, partie civile. *De telles pratiques sont-elles insuffisantes* pour répondre à la demande ? Sans doute encore. Un négociant établi à Fleurie n'a pu fournir d'explication convaincante à la *« génération spontanée »*, survenue dans ses chais, de 9 hectolitres de saint-vérand, noble cru du sud de la Bourgogne. Il laissait le tribunal sceptique en faisant état de 400 hectolitres de pertes d'exploitation, provoquées par des tuyaux percés, des pompes gloutonnes, des cuves sans fond : *« 8 % d'évaporation, cela fait beaucoup... »*, dans des caves où le nuits-saint-georges peut bien se transformer en mercurey, si le codage, seul moyen d'identification des cuves, est *maladroitement* exploité. M. Jean-Louis Quinson, négociant à Fleurie, comparaissait pour la troisième fois, pour des faits identiques.

La direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, sans chercher à donner l'impression de s'en prendre à des *«malfrats»*, soutient qu'on ne doit *pas « laisser pisser la vigne »*, c'est-à-dire augmenter les rendements au détriment de la qualité du vin. Fonctionnaire consciencieux, M. Chatelet a donné lecture de ses notes, prises le 4 octobre 1986, réfractomètre en main, durant une inspection dans les vignes beaujolaises. Un cep « éclairci », débarrassé d'une part de la vendange, portait des grappes titrant au moins 10,6 degrés, sans doute assez pour mettre un palais en joie, au temps où le beaujolais était un petit vin de comptoir. Un autre cep de la même vigne, bien plus chargé, annonçait une récolte « valant » 7,4 à 8 degrés. Trop peu *pour une réputation internationale*, qui fut si difficile à conquérir.

M. François Molins a requis une grêle de sanctions, sous la forme de peines d'amendes, de prison avec sursis et de la publication des jugements, attendus pour le 22 mai.

GÉRARD BUÉTAS

(1) Selon une législation adoptée en 1970, plus restrictive que la précédente, les vins du Beaujolais doivent titrer naturellement au moins 9 degrés pour mériter l'appellation contrôlée. Les viticulteurs de cette « zone C » ont le droit d'additionner du sucre à la vendange, jusqu'à la voir titrer 2 degrés de *plus que sa teneur naturelle. Un classement* en « zone B », celle des vignobles de la moitié nord de la France, autoriserait une chaptalisation à 2,5 degrés en année normale et même 3,5 degrés en année défavorable. Actuellement, le rendement à l'hectare est plafonné à des niveaux variant avec la catégorie des vins (beaujolais « générique », beaujolais-villages ou crus classés). Les excédents doivent être remis aux vinaigreries, distilleries et fabricants de jus de fruits.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

MARCHÉS FINANCIERS

Après trois ans de croissance externe

Rhône-Poulenc aménage ses structures

La direction de Rhône Poulenc a décidé d'adopter à compter du 2 avril prochain une nouvelle organisation pour le numéro un de la chimie française. Elle reposera sur cinq grands secteurs, des « structures d'appui » comme les nomme M. Jean-Marc Bruel, directeur général du groupe, visant à favoriser une plus grande décentralisation.

Outre les secteurs santé et agrochimie existant déjà et auxquels aucune modification n'est apportée, trois nouvelles branches sont créees. Il s'agit en premier lieu de la branche « intermédiaires organiques et minéraux » dont la direction sera confiée à M. Tripard, assisté par M. Francois Guinot appelé à lui succéder après son départ à la retraite dans un an.

Cette branche réalisera un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs et emploiera 21 000 personne. Elle regroupera les acivités des actuelles divisions minérale fine et chimie de base, moins les intermédiaires pour fibres, plastiques et polymères.

La deuxième branche, appelée «spécialités chimiques » (17 milliards de francs de chiffre d'affaires, 11 000 personnes) rassemblera les activités de l'actuelle division spécialités chimiques, renforcée des récentes acquisitions, à savoir les firmes américaines GAF, Miranol, Marschall Dairy products. Elle sera dirigée par M. Bertrand Louvet.

La troisième branche appelée «fibres et polymères » réunira les intermédiaires fibres, plastiques et polymères, ainsi que les plastiques techniques et les films. Son chiffre d'affaires sera de 16 milliards de francs et elle emloera 18 000 personnes. M. Michel Rosen, actuellement directeur général des fibres, sera placé à sa tête.

Le secteur « santé » restera placé sous l'autorité de M. Igor Landau et dégagera un chiffre d'affaires de 17,8 milliards de francs (25 milliards si l'OPA amicale lancée sur la firme américaine Rorer réussi) avec 23 000 personnes.

La branche « agrochimie », la plus petite du groupe, ne subira elle non plus aucune modification. Elle couvre la protection des cultures, les semences, les produits pour les jardins et les espaces verts (10,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 8 000 personnes). Elle est rappelons-le numéro trois au palmarès mondial de l'agrochimie.

A. D.

La concurrence entre les bourses européennes

Les Anglais préfèrent les Allemands aux Français

Le président de la bourse de Londres, M. Andrew Hugh-Smith, qui avait lancé en mai dernier l'idée d'un marché boursier européen unifié, vient de surprendre en proposant une collaboration avec les bourses allemandes au détriment d'un projet français concurrent.

Le responsable britannique a estimé qu'une alliance Londres-Francfort aurait le « poids suffisant » pour former la base d'un marché « vraiment européen » auquel pourraient être ensuite rattachés Paris et Amsterdam.

Dans un discours prononcé mercredi 28 mars à Francfort et dont le texte a été diffusé le lendemain à Londres par l'International Stock Exchange (ISE), il a également jugé que le projet de « cote européenne unique » des 300 plus grandes sociétés européennes proposé par son homologue parisien M. Régis Rousselle ne répondait pas aux besoins des grands investisseurs institutionnels internationaux, même s'il est « rigoureux, ingénieux et cohérent ».

Ce volte-face britannique était accueilli jeudi 29 mars « avec sérénité » par les dirigeants de la Bourse française qui entendent poursuivre leur projet développé avec la Fédération des bourses de la communauté européenne (FBCE).

D. G.

□ **Les déposants de l'United Banking Corporation en colère.** – Les déposants non indemnisés de l'United Banking Corporation (UBC), banque libanaise mise en réglement judiciaire en mai 1989, sont venus exprimer leur colère mercredi 28 mars dans le hall de la Commission Bancaire. Les quelques dizaines de déposants ont demandé les raisons de la faiblesse de l'indemnisation qui a porté sur 48 millions de francs. « C'est 600 millions de francs que les 2 000 déposants ont perdu », selon la présidente de l'association des déposants de l'UBC. Le 5 mai 1989, la Commission Bancaire, organisme de surveillance de la profession bancaire, avait retiré son agréement à l'UBC. Quatre jours après, la banque libanaise avait déposé son bilan. (AFP)

□ **Le Club Méditerranée renouvelle son pacte d'actionnaires.** – Un nouveau pacte d'actionnaires, destiné à verrouiller le capital du Club Méditerranée et à faire échec à une éventuelle tentative d'OPA, a été mis au point pour remplacer celui qui existait depuis 1976. Certains des actionnaires « amis » du numéro un des villages de vacances (Crédit Lyonnais, UAP, la famille Agnelli, le Groupe Edmond de Rotschild, Paribas... autour de la Caisse des Dépôts) se lieraient ainsi à nouveau par un pacte « limité à un droit de préemption » selon le communiqué du Club. C'est le 4 avril que le Conseil des Bourses de Valeur (CBV) se prononcera sur ce texte.

NEW-YORK, 29 mars ↓

Baisse

Wall Street a clôturé en baisse jeudi, car un regain de tension sur les taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis a réveillé les craintes des investisseurs. L'indice Dow Jones a clôturé à 2 727,70 en baisse de 15,99 points. Ce recul effaçait largement les gains de 6,76 points enregistrés par l'indice Dow Jones la veille. Le volume des transactions était modéré avec 133 millions d'actions échangées contre 143 millions la veille. Le nombre des baisses était supérieur à celui des hausses : 856 contre 575 ; 510 titres restaient inchangés.

Les taux d'intérêt des bons du Trésor américain à trente ans, principale valeur de référence du marché obligataire, sont passés à 8,57 % jeudi après-midi contre 8,46 % mercredi soir.

La bonne tenue relative de l'économie américaine, illustrée par la révision en hausse du produit national brut américain au quatrième trimestre 1989, tend à écarter tout relâchement dans l'immédiat de la politique de crédit de la Réserve fédérale, estiment des analystes.

Hilton Hotels a gagné 1-1/2 à 53, United Technologies a progressé de 1 à 58 et Asarco 1 à 29-3/4.

Wall Disney a perdu 1-3/8 à 112, UAL a cédé 1-7/8 à 159 et Minnesota Mining 1-1/4 à 82-3/8.

VALEURS	Cours du 28 mars	Cours du 29 mars
Alcoa	66 5/8	66
A.T.T.	42 7/8	42 5/8
Boeing	72 7/8	72 3/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 5/8
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 1/2
Eastman Kodak	39 1/8	39 3/8
Exxon	46 3/8	46 1/8
Ford	48 3/4	48
General Electric	64 7/8	64 3/8
General Motors	47 5/8	46 5/8
Goodyear	36 7/8	36 1/4
I.B.M.	105 7/8	106 1/8
I.T.T.	53 1/4	53 3/4
Mobil Oil	62 1/4	61 7/8
Pfizer	61 1/4	61 3/4
Schlumberger	52 1/4	52 7/8
Texaco	59	58 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	160 7/8	159
Union Carbide	21 7/8	21 7/8
U.S.X.	36 3/4	35 7/8
Westinghouse	76 1/4	75 1/2
Xerox Corp.	56 1/4	56

LONDRES, 29 mars ↓

Revirement

Après la hausse de mercredi, les cours des valeurs étaient en baisse jeudi au Stock Exchange, et le mouvement s'est amplifié ensuite en l'absence de soutien de la part de Wall Street. L'indice Footsie des cent valeurs a cédé 12 points à 2 263. Les craintes d'une hausse de l'inflation et d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt ont maintenu les investisseurs à distance. 366,5 millions de titres ont été échangés contre 310,4 millions mercredi à la même heure.

La publication d'une nouvelle vague de résultats pour certaines des plus grosses entreprises britanniques a par ailleurs monopolisé l'attention du marché. Le groupe pétrolier Burmah et la chaîne de magasins d'habillement Burton ont grimpé après l'annonce de leurs bénéfices. En revanche, Carlton Communication a chuté après des rumeurs selon lesquelles le groupe de médias aurait l'intention d'acquérir la participation détenue par Thorn EMI et BET dans la chaîne de télévision privée Thames TV, laquelle s'est alors envolée, entraînant dans son sillage les autres valeurs du secteur.

Les fonds d'Etat ont terminé en progrès d'un quart de point par endroits. Les mines d'or se sont légèrement appréciées.

PARIS, 29 mars ↑

Petite reprise

La Bourse enregistrait, jeudi, une petite reprise après les mouvements de baisse des deux précédentes séances (– 0,83 % mardi et – 0,34 % mercredi). L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,24 % dès l'ouverture des échanges. Il atteignait 0,60 % en début d'après-midi avant de clôturer sur un gain de 0,41 %. Ce mouvement était à l'image de celui observé à Wall Street la veille, durant laquelle l'indice Dow Jones a progressé de 6,76 points. De plus, les intervenants ont apprécié la relative résistance de la place japonaise, jeudi, après la forte baisse des jours précédents. Rue Vivienne, certains opérateurs espéraient une petite détente des taux d'intérêt en France, après le bon indice des prix du mois de février (+ 0,2 %) et la fermeté du franc par rapport au deutschemark. Tout dépendra peut-être de l'évolution des loyers de l'argent, notamment en Allemagne, mais aussi aux Etats-Unis et au Japon. Pour ces deux derniers cas, les intervenants évoquent aussi la future réunion du G7, groupe des sept pays les plus industrialisés, qui devrait se tenir à Paris dans un peu plus d'une semaine. Selon certains, les modalités d'une coopération monétaire entre les Etats-Unis et le Japon, qui devraient être évoquées lors de cette réunion, auraient déjà été définies. Les Japonais pourraient alors ne pas relever seuls leur taux.

Dans ces conditions, au palais Brongniart, le redressement observé jeudi était qualifié de « reprise technique », et l'orientation du marché était bien difficile à définir. Durant la séance, on dénombrait 93 valeurs françaises en hausse, 75 en baisse, et 28 inchangées. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Ingénico, mais aussi par Nordon, Galeries Lafayette et Damart. Du côté des baisses, on notait le recul de la Sagem. Des bruits persistants attribuent à Suez, actionnaire à hauteur de 20 % de la Lyonnaise des eaux, la volonté de se renforcer dans ce groupe. Le titre s'appréciait légèrement. Aucune réaction sur le titre Club Méditerranée, après l'annonce du projet de pacte d'actionnaire pour verrouiller le capital du groupe de M. Gilbert Trigano. Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV), organisme chargé de la réglementation du marché, devrait se prononcer sur ce projet le 4 avril prochain. L'effervescence avait disparu autour de Paribas, au moment même où le conseil d'administration de cette compagnie financière se réunissait pour décider d'importantes modifications.

TOKYO, 30 mars ↓

Sévère rechute

Le marché japonais a rechuté vendredi. Amorcé dès l'ouverture, le vif mouvement de repli se poursuivait en s'accentuant. A mi-séance, l'indice Nikkei avait déjà cédé 850,15 points. A la clôture, sa baisse atteignait 1 045,71 points (– 3,37 %) et il s'inscrivait à 29 980,45 (la faiblesse du yen). Cette nouvelle brèche, en fait, a une raison relativement moins inquiétante. La séance de vendredi était la dernière de l'année fiscale au Japon. Afin de rajuster leurs bilans (opérations dites de « window dressing »), les fameuses Tokkin, ont procédé à des dégagements. Un fait est certain : ce mini-séisme s'est produit avec des volumes d'affaires assez modestes pour la place. L'activité a en effet porté sur 700 millions de titres contre 600 millions la veille. Rappelons qu'une séance normale voit l'échange de 1,5 milliard de titres.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 30 mars
Akai	1 230	1 200
Bridgestone	1 460	1 420
Canon	1 730	1 680
Fuji Bank	2 830	2 940
Honda Motors	1 820	1 780
Matsushita Electric	2 230	2 150
Mitsubishi Heavy	900	870
Sony Corp.	8 250	8 000
Toyota Motors	2 310	2 220

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Norton rejette l'OPA du conglomérat britannique BTR.** – Le conseil d'administration du groupe américain Norton (abrasifs, céramiques et plastiques) a recommandé jeudi 29 mars aux actionnaires du groupe de ne pas répondre à l'OPA de 1,64 milliard de dollars (9,3 milliards de francs) lancée à la mi-mars par le conglomérat britannique BTR (*le Monde* du 18-19 mars). Norton a également indiqué qu'il pourrait éventuellement ouvrir son capital à des investisseurs minoritaires ainsi que racheter lui-même une partie de ses titres.

□ **Continental Airlines est sorti du « rouge » en 1989.** – Au quatrième trimestre 1989, Continental Airlines a subi une perte nette de 56 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 1,2 milliard, un résultat toutefois en amélioration sur le précédent exercice (perte de 99 millions de dollars sur 1,1 milliard de revenus). Pour l'ensemble de l'exercice 1989, la compagnie du groupe Texas Air de M. Frank Lorenzo, a enregistré un bénéfice net de 3,1 millions de dollars (17,9 millions de francs environ), pour un chiffre d'affaires de 5,1 milliards (un peu plus de 30 milliards de francs), contre une perte nette de 315,5 millions, pour un chiffre d'affaires de 4,7 milliards l'année précédente. De son côté, Texas Air, qui a récemment vendu la moitié de son système de réservation à EDS, une société de services informatiques (*le Monde* du 24 février) a affiché pour 1989 une perte nette consolidée de 885,6 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 6,7 milliards (contre une perte nette de 718,6 millions et 8,6 milliards de revenus lors du précédent exercice essentiellement due aux très mauvais résultats d'une autre de ses filiales, Eastern Airlines.

□ **Résultat net en baisse de 28 % pour Bruxelles Lambert en 1989.** – Le groupe belge Bruxelles Lambert (GBL) a annoncé jeudi un résultat net consolidé de 4,2 milliards de francs belges (680 millions de francs) pour l'exercice 1989 contre 5,85 milliards de francs belges (940 millions de francs) en 1988, soit une baisse de 28,2 %. Le holding explique ce mauvais résultat par l'amortissement intégral de la participation du groupe dans la firme américaine Drexel, qui a fait faillite en février dernier, pour un montant de 3,2 milliards de francs belges (520 millions de francs). Sans cet amortissement, précise GBL, le bénéfice consolidé aurait atteint 7,4 milliards de francs belges. Deuxième holding belge après la Société générale de Belgique (SGB, groupe Suez), GBL a pour actionnaire principal le groupe Pargesa à hauteur de 29,1 %. La répartition des actifs de GBL est essentiellement financière (44 %) et pétrolière (24 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	432	Loca Investissement	....	290
Asystel	....	103 80 d	Locamic	....	133
B.A.C.	....	208	Mars Communication	....	200 90
B. Demachy & Assoc.	....	578	Metallurg. Minière	....	234 70
Banque Tarneaud	192	193	Molex	220	225
B.I.C.M.	....	840	Navale-Delmas	....	1278
Boiron	....	405	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	....	Ora. Gest.Fin.	....	572
Câbles de Lyon	....	2912	Pinault	....	512
Calberson	....	710	Presbourg (C In S Fin)	....	93 60
Cardif	....	808	Présence Assurance	....	445
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1101	Publicat. Filipacchi	....	747
C.D.M.E.	....	1890	Razel	....	798
C. Equip. Elect.	....	348	Rémy & Associés	....	387 20
C.E.G.E.P.	....	280	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310
C.F.P.I.	....	281	St-Honoré Matignon	....	246
Ciments d'Origny	....	630	S.C.G.P.M.	....	730
C.N.I.M.	....	839	Segin	....	325
Codetour	....	286	Sélection Inv. (Lyon)	....	108 20
Conforama	....	1099	S.E.P.	....	385
Creeks	....	484	Serbo	....	540
Dafsa	....	198	S.M.T.Goupil	....	312
Dauphin	....	620	Sodiforg	....	92 60 d
Devanlay	....	1002	Sopra	195	212
Deville	....	460	Supra	....	215
Dolisos	....	178	Thermador Hold. (Lyon)	....	326
Editions Belfond	....	249 60 d	TF 1	....	325
Elysées Investissem.	....	16 05	Unilog	....	171
Finacor	....	204	Union Financ. de Fr.	....	532
Gartner	....	800	Viel et Cie	....	175
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	439 50	Yves Saint-Laurent	....	1008
Grévograph	....	238 20			
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	272			
Idia	....	300			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1180			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			
Le gd livre du mois	....	440			

Marché des options négociables le 29 mars 1990

Nombre de contrats : 17 757

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	640	–	10	–	–
CGE	520	51	65	0,02	7
Elf-Aquitaine	600	22	51	–	14
Eurotunnel SA-PLC	50	3,40	7,30	0,05	3,70
Euro-Disneyland SC	100	0,10	5,90	3,50	6,50
Havas	1 400	100	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	6	31	0,50	11
Michelin	140	–	8,10	–	8,40
Midi	1 200	45	100	0,30	40
Paribas	680	0,49	33	7,50	40
Pernod-Ricard	1 250	0,13	36	–	56
Peugeot SA	850	2	58	2	40
Rhône-Poulenc CI	440	35	47	–	9
Saint-Gobain	600	0,01	17	37	40
Source Perrier	1 600	1	81	32	72
Société générale	560	14	35,75	–	–
Suez Financière	440	5,80	28,50	0,20	15
Thomson-CSF	140	0,40	11,50	0,50	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 mars 1990

Nombre de contrats : 86 764.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,86	101,86	102
Précédent	101,24	101,28	101,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
101	1,66	–	0,88	1,53

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6950 F ↓

Le dollar s'est légèrement affaibli vis-à-vis de toutes les devises, excepté le yen, qui, après sa remontée du mercredi 28 mars, recommence à glisser. Le mark, un peu ébranlé auparavant par les événements de Lituanie, s'est raffermi. Son cours, à Paris, est passé de 3,3620 F à 3,3670 F.

	29 mars	30 mars
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,7035	1,6930
TOKYO		
Dollar (en yens)	156,60	157,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 mars) .... 10 3/16-10 5/16 %

New-York (29 mars) .... 8 5/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	28 mars	29 mars
Valeurs françaises	94,7	95,1
Valeurs étrangères	95	95,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	520,05	520,15
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 939,33	1 947,23

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles 2 743,69 2 727,70

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 793	1 781,2
Mines d'or	274,2	272,3
Fonds d'Etat	76,31	76,45

TOKYO

	29 mars	30 mars
Nikkei Dow Jones	31 026,16	29 986,67
Indice général	2 286,85	2 227,48

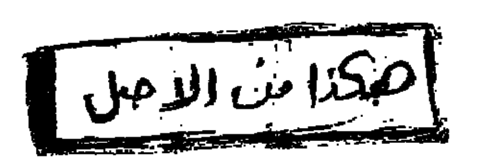
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7040	5,7090	+ 80	+ 91	+ 170	+ 195	+ 460	+ 530
$ can.	4,8648	4,8732	– 139	– 109	– 276	– 227	– 783	– 680
Yen (100)	3,6170	3,6213	+ 85	+ 104	+ 172	+ 181	+ 495	+ 553
DM	3,3626	3,3669	+ 59	+ 78	+ 120	+ 143	+ 287	+ 349
Florin	2,9887	2,9929	+ 43	+ 52	+ 95	+ 107	+ 236	+ 276
FB (100)	16,2600	16,2835	– 50	+ 39	– 71	+ 103	+ 44	+ 406
FS	3,8090	3,8149	+ 28	+ 45	+ 73	+ 100	+ 228	+ 298
L (1 000)	4,5614	4,5690	– 82	– 19	– 155	– 90	– 516	– 400
£	9,3802	9,3942	– 377	– 325	– 756	– 682	– 2147	– 1922

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	/	/	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 3/8	7 5/8	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8 /	8 7/16	8 9/16
Florin	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 7/16
F.S.	8 3/4	9 /	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
L (1 000)	2 /	4 /	11	11 1/2	11 3/8	11 7/8	12 3/8	12 7/8
£	14 11/16	14 15/16	14 7/8	15	15 /	15 1/8	15 5/16	15 7/16
F franç.	10 /	10 1/4	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 MARS

Cours relevés à 17 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3760	C.N.E. 3% ★	3780	3780	3833	+ 1 40
1055	B.N.P. T.P.	1058	1056	1058	....
1235	C.C.F. T.P.	1248	1235	1233	- 1 20
1055	Créd. Lyon. T.P.	1086	1088	1088	+ 0 18
1700	Renault T.P.	1730	1740	1715	- 0 87
1935	Rhone-Poul. TP	1950	1946	1950	....
1210	St-Gobain T.P.	1215	1215	1215	....
1240	Thomson T.P.	1250	1250	1250	....
875	Accor	869	870	877	+ 0 92
850	Air Liquide	660	658	658	- 0 30
2020	Als. Superm.	1950	1960	1960	+ 0 51
570	A.L.S.P.I. ★	573	571	573	....
2570	Arjom. Prioux ★	2525	2550	2580	+ 2 18
800	[illegible]	802	802	802	....
1020	Aux. Entrepr. ★	1016	1008	1007	- 0 79
495	Av. Dassault ★	495	514	508	+ 2 63
260	Au Midi Assur.	257	260	259 20	+ 0 86
330	BAFIP ★	336	339	334 50	- 0 45
310	Bail-Equipem. ★	320	321	323	+ 0 94
960	Bail Investis. ★	982	975	980	- 0 21
385	B.N.P. C.I. ★	405 80	405	412	+ 1 58
870	Bolloré Tech.	887	888	885	- 0 23
580	Cie Bancaire ★	573	580	573 c	+ 1 78
670	Bazar H.-V. ★	684	686	682	- 0 29
765	Béghin-Say ★	789	781	788	- 0 13
1370	Berger (M.)	1374	1375	1410	+ 2 62
630	Bic ★	657	666	680	+ 3 50
920	B.I.P. ★	925	916	930	+ 0 54
585	B.I.S. ★	625	625	618	- 1 12
2940	Bongrain S.A. ★	2765	2780	2753	- 0 43
985	Bon-Marché ★	1003	980	985	- 1 79
580	Bouygues ★	576	580	580	+ 0 69
170	B.P. France ★	174 80	169 50	174	- 0 29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1290	Créd. Foncier ★	1300	1306	1290	- 0 77
495	C. F. Immob. ★	501	488	500	- 0 20
220	C.C.F. ★	230 50	231	231 90	+ 0 61
600	Crédit U.A.P.	600	601	597	- 0 50
690	Cr. Lyon. (CI) ★	675	670	680	+ 0 74
1340	Crédit Nat. ★	1362	1362	1382	+ 1 47
280	C.S.E.E. ★	306	309	305	- 0 33
3630	Damart S.A. ★	3680	3680	3866	+ 5 05
1780	De Dietrich ★	1760	1778	1779	+ 1 08
210	Dév. P.d.C. (LI)	214 50	213 40	214	- 0 23
315	Dév. R. Sud-Est	320	320	320	....
580	D.M.C.	585	582	589	+ 0 71
4200	Docks France ★	3950	3870	3870	- 2 03
880	Dumez ★	891	890	893	+ 0 22
2290	Eaux (Gén.) ★	2329	2329	2329	....
520	Ecco ★	543	540	532	- 2 03
930	Electrofinanc. ★	913	917	913	....
345	El. S. Dassault ★	357	358 50	354	- 0 84
620	Elf-Aquitaine	627	627	625	- 0 32
455	- (certific.) ★	475	485	473 90	- 0 23
1260	Epeda B.-F.	1315	1320	1320	+ 0 38
2470	Essilor ★	2450	2450	2430	- 0 82
1170	Essil. Int. (DP) ★	1200	1171	1199	- 0 08
690	Esso S.A.F. ★	667	665	665	- 0 30
2150	Eurafrance ★	2165	2160	2101	- 2 96
1870	Eurocom ★	1920	1919	1905	- 0 78
96	Eurodisneyland	98 10	98 50	98 95	+ 0 86
4100	Euromarché ★	4030	4039	3990	- 0 99
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/3
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 29/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Michel Drucker quitte A 2 pour TF 1

Michel Drucker a décidé de ne pas renouveler le contrat qui le liait à Antenne 2 jusqu'au mois de juin. L'animateur-producteur de « Champs-Elysées » a signé pour trois ans avec TF 1. La direction de la Une a précisé que Michel Drucker présenterait, dès septembre, une grande émission de variétés, un samedi sur deux, animerait plusieurs fois par an des grandes soirées « de prestige » et préparerait une émission régulière sur l'actualité cinématographique. L'animateur aura, en outre, le titre de directeur attaché à la direction générale de la chaîne

Depuis 1966, Michel Drucker a fait toute sa carrière télévisuelle dans le service public. Son nom est très lié à l'image d'Antenne 2 pour laquelle il produisait « Champs-Elysées » depuis 1982 avec un succès d'audience constant. La chaîne publique perd donc un atout de poids dans la comptétition, déjà défavorable, qui l'oppose à TF 1. La direction d'Antenne 2 se console en enregistrant le maintien à l'antenne de Jacques Martin

□ **La grève à Radio-France.** – Les syndicats et la direction de Radio-France devaient se retrouver, vendredi 30 mars à 13 heures, pour une nouvelle séance de négociations. La veille, les grévistes avaient jugé les propositions du PDG, M. Jean Maheu, inacceptables et manifesté devant le ministère de la communication. Ce dernier, qui a reçu une délégation syndicale, a précisé que les négociations avaient « *marqué une étape positive* » et qu'elles pouvaient « *progresser sur l'ensemble des questions soulevées* ». La direction de Radio-France précise qu'elle a augmenté le montant de la prime de modernisation et d'intéressement, et dégagé une enveloppe de 10 % de la masse salariale pour les revendications des journalistes.

Après cent-vingt-trois ans d'interdiction

La Belgique dépénalise l'avortement

BRUXELLES

de notre correspondant

Après le Sénat, la Chambre belge des députés a voté, le jeudi 29 mars, à une très large majorité (126 oui, 69 non, 12 abstentions) un projet de loi visant à dépénaliser l'avortement. Cette loi met ainsi fin à près de vingt ans de polémique, de combats, d'hypocrisie, puisque la première proposition fut déposée en 1971 et que plusieurs médecins, accusés d'avoir pratiqué des interruptions de grossesse, furent inquiétés par la justice. D'autres centres médicaux du royaume ayant pignon sur rue et qui n'hésitent pas à proclamer qu'ils pratiquent des avortements ont pu, en revanche, le faire en toute quiétude.

La proposition de loi qui vient d'être adoptée, si elle ne libéralise pas totalement l'avortement, comme le demandaient de nombreux mouvements, autorise celui-ci à condition que « *l'état de détresse* » de la femme soit reconnu. Lorsque la femme sera enceinte depuis plus de douze semaines, l'interruption de grossesse ne pourra avoir lieu que lorsque la poursuite de cette grossesse « *met en péril la santé de la femme ou lorsqu'il est certain que l'enfant à naître sera atteint d'une affection d'une particulière gravité et reconnue comme incurable au moment du diagnostic* ».

L'adoption de cette loi est un grave échec pour le CVP -le Parti social chrétien flamand- du premier ministre, Wilfried Martens. Ce parti, le plus puissant en Belgique, avait, dans un premier temps, menacé de rompre la coalition gouvernementale avec les socialistes si le projet de loi était adopté. Il a renoncé à cette exigence mais a toutefois obtenu la création d'une commission chargée d'évaluer tous les deux ans l'application et l'impact de la nouvelle loi.

JOSE-ALAIN FRALON

En visite au Japon

Mme Mitterrand a été l'hôte de la secte bouddhiste Soka Gakkai

TOKYO

de notre correspondant

Présidente la Fondation France-Libertés, Mme Danielle Mitterrand achève le 1er avril une visite de deux semaines au Japon, qui avait pour but de sensibiliser l'opinion nipponne aux problèmes humanitaires. L'épouse du chef de l'Etat a eu des entretiens avec l'impératrice Michiko, des personnalités politiques (MM. Nakasone et Takeshita et Mme Doi, présidente du PSJ) et des jeunes. Une trentaine d'entreprises japonaises apportent leur soutien financier à France-Libertés.

Mme Mitterrand a consacré une demi-journée à la Soka Gakkai, la plus nombreuse (officiellement 7,5 millions de familles) de ces nouvelles religions qui pullulent au Japon. Elle a dîné avec M. Daisaku. Ikeda, président de cette organisation issue de la secte bouddhiste Nichiren Shoshu. Pourquoi ces liens avec la Soka Gakkai ? « *M. Ikeda m'a donné la possibilité de m'adresser à deux mille jeunes dans le cadre de l'université Soka* », a répondu Mme Mitterrand au cours d'une conférence de presse. « *Je ne m'intéresse pas aux polémiques des pays que je visite* », a-t-elle ajouté laconiquement en réponse à une question sur le caractère controversé de cette secte connue pour un prosélytisme militant et des méthodes de conversion régulièrement dénoncées au Japon comme à l'étranger.

Selon M. Hagimoto, chargé des relations publiques de Soka Gakkai International, organisme de diffusion de la foi à l'étranger, les relations entre Mme Mitterrand et la secte remontent à juin 1989. La fondation Min-On, créée par la Soka Gakkai, avait organisé un concert au Théatre des Champs-Elysées dans le cadre du Bicentenaire : « *Une partie des bénéfices (250 000 francs) fut remise à France-Libertés.* » En octobre, la secte fit un nouveau don de 150 000 francs.

PHILIPPE PONS

□ **Le gouvernement approuve la convention médicale.** – Un arrêté portant approbation de la nouvelle convention médicale des médecins a été publié au *Journal officiel* du 30 mars. Ce texte confirme également la revalorisation de 5 F des honoraires dès l'entrée en vigueur de la convention pour les praticiens appliquant les tarifs de la Sécurité social. La consultation du généraliste passe de 85 F à 90 F et la consultation du spécialiste est portée à 130 F. Quant au tarif de la visite, elle atteint 105 F pour le généraliste et 130 F pour le spécialiste.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 mars

Hésitation

L'heure était à l'hésitation vendredi rue Vivienne et l'indice CAC-40 illustrait parfaitement ce mouvement. Après avoir ouvert sur une légère baisse de 0,21 %, il redevenait positif (+ 0,20 %).

En février

La hausse des prix en France a été de 0,2 %

La hausse des prix de détail en France a été de 0,2 % en février par rapport à janvier. L'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'est inscrit à 181,1, en augmentation de 3,4 % par rapport à février 1989. En janvier la hausse avait été de 0,3 % : le ralentissement enregistré en février s'explique en grande partie par la baisse des cours pétroliers, qui a entraîné un recul de 0,8 % du poste « produits pétroliers », cela malgré la hausse de 2,5 % de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers).

Les prix des produits alimentaires, qui avaient augmenté rapidement l'année dernière, ont confirmé leur ralentissement avec une hausse de 0,3 % identique à celle de janvier. En un an, l'augmentation est de 4,8 %. Les prix des produits manufacturés ont peu augmenté : + 0,1 % en un mois, + 2,3 % en un an. Enfin les prix des services ont augmenté de 0,4 % aprés 0,6 % en janvier, ce qui est beaucoup. En un an, leur hausse est de 3,9

L'écart annuel d'inflation avec la RFA est de 0,7 point comme en janvier. M. Bérégovoy a souligné dans un communiqué que le bon résultat de février faisait réaliser à la France la meilleure performance des grands pays industrialisés – à l'exception du Japon – sur les trois derniers mois comme sur les six derniers mois. Sur un an (février 1990, comparé à février 1989) c'est aux Pays-Bas que le taux d'inflation est le plus faible (+ 2,1 %). Viennent ensuite la RFA (+ 2,7 %), la Belgique et la France (+ 3,4 %), la Suisse (+ 4,9 %) et les Etats-Unis (+ 5,3 %). L'inflation moyenne des huit principaux partenaires de la France est de 4,3 % sur un an ?

La mort d'Alain Oulman directeur de Calmann-Lévy

Alain Oulman, directeur général des Editions Calmann-Lévy, est mort jeudi matin 29 mars, à Paris, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante et un ans.

[Né en 1928 à Lisbonne, dans une famille d'industriels français, Alain Oulman a fait ses études en France et en Suisse. Compositeur de musique, il travailla avec la chanteuse Amalia Rodrigues, dont il enrichit le répertoire avec des adaptations de poèmes portugais anciens. Emprisonné sous Salazar, il dut sa libération à l'intervention de Raymond Aron et fut ensuite expulsé du Portugal. Après un séjour à Londres durant lequel il s'intéressa au théâtre, il vint à Paris en 1967 auprès de son oncle Robert Calmann-Lévy. Il assura, aux côtés de ce dernier, la direction de la maison d'édition. A la mort de Robert Calmann-Lévy, en octobre 1982, il prit la gérance des éditions jusqu'en 1985. A cette date, à la suite d'une augmentation de capital et de la transformation de la maison en société anonyme, Jean-Etienne Cohen-Seat fut nommé PDG à la demande de la famille. Alain Oulman exerça alors les fonctions de directeur général et de président du comité littéraire. Il fut l'éditeur notamment de Marie Chaix, Jeanne Champion, Conrad Detrez, Alain Absire et, pour les étrangers, de Patricia Highsmith, ainsi que de son ami Mario Soares.]

M. François Perigot invité du « Grand Jury RTL-Le Monde »

M. François Perigot, président du CNPF depuis 1986, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-Le Monde » dimanche 1er avril de 18 h 30 à 19 h 30.

Le président du Conseil national du patronat français, à la veille d'une session parlementaire où de nombreux projets économiques et sociaux seront débattus, répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde*, et de Jean-Yves Hollinger et de Jeanine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Bon poids

JE ne sais plus où donner de la tête, moi, en ce moment. Déjà que la chasse au mec est ouverte toute l'année, voilà qu'ils ont avancé de deux mois celle de la chasse aux kilos. Du coup, on ne peut plus passer devant un kiosque sans se faire tirer dessus. Vous pesez combien ? Et, lui, fait-il le poids ? Cellulite stop. Solitude niet. Mon Jules, mes *kilos et moi*. Coupe-faim. Tue-l'amour. Menus minceur. Appétit sexuel. Le désir avec ou sans sel. Elles ont trouvé le régime et l'homme idéal, et vous ? Faites le test ci-dessous :

1) Comment est-il au saut du lit ? Ours. Chat. Carpe. Pie.

2) Etes-vous sujette à la constipation ? Oui. Non.

3) Combien a-t-il de dîners d'affaires ? Par jour. Par semaine. Par an.

4) Vous arrive-t-il de sauter, volontairement ou pas, un rapport, un repas ? Jamais. Souvent. Parfois.

5) Est-ce qu'il se promène en charentaises et en maillot de corps ? Dans l'appart. Dans la rue. Dans la vie.

6) Si vous souffrez de troubles hormonaux, ça se traduit par : Une prise de poids. Une baisse de libido. Une panne d'orgasme.

7) Au restaurant, il vous pose ou vous propose : Un lapin. Des salades. Une andouille. La panade.

Barrez la mention inutile et faites le calcul de vos points. De zéro à deux bonnes réponses : vous aimez en dépit du bon sens. Si vous voulez récupérer d'ici à l'été, adoptez un régime dissocié. Lundi : 162 centimètres de petit jockey allégé. Mardi : bananes. Mercredi : des clous. Jeudi : 86 kilos de viande bien musclée, taillée en athlète, de préférence dans la culotte et la bavette. Vendredi : laitages. Samedi : laitance. Dimanche : de tout, un peu, beaucoup, passionnément.

De trois à cinq bonnes réponses : vous préférez la table à la couette. Remplacez le dessert par un câlin à votre partenaire.

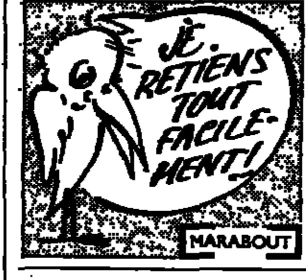
A partir de six bonnes réponses : vous avez trouvé le secret du bonheur et de l'équilibre, maigrir de plaisir.

A nos abonnés

Des arrêts de travail dans les centres de tri des PTT provoquent de sérieuses perturbations dans la distribution du journal destiné à nos abonnés.

Nous prions nos lecteurs, victimes de ces irrégularités de bien vouloir nous excuser.











L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 mars 1990 a été tiré à 544 217 exemplaires.



